

379 II

COMMISSION "ARCHITECTURE,  
URBANISTIQUE,  
SOCIETE"

G. DI MEO, Université de Pau  
on de : ETATS DES LIEUX, THEMES EMERGENTS .....  
J.P. GAUDIN, Plan Urbain  
II  
es urbaines : équipements et services  
fs FONCTION ET GESTION URBAINES .....  
E. PRETECILLE, CNRS  
ision de l'urbain

La série "Etats des lieux, thèmes émergents"  
comporte :

- I. CONSTRUIRE LA VILLE
- II. FONCTION ET GESTION URBAINES
- III. MILIEUX ET RESEAUX URBAINS
- IV. FONDEMENTS HISTORIQUES ET SOCIAUX DE  
LA VILLE

---

---

ETATS DES LIEUX, THEMES EMERGENTS

II

**FONCTION ET GESTION URBAINES**

---

---

1985-1986

# SOMMAIRE

Pages

Les agglomérations urbaines comme facteurs de la production de biens et de services .....	17
B. PLANQUE, CNRS	
Prospective urbaine et équilibre financier des collectivi- tés territoriales .....	33
P.H. DERYCKE, CEREVERE - Université Paris X	
Quelques thèmes de recherche pour l'économie régionale	
P. AYDALOT, Université Paris I	
Autonomie et interdépendance de la science régionale les bases théoriques et les grandes orientations .....	69
C. LACOUR, Université de Bordeaux	
Activités commerciales et espace urbain .....	98
A. DELOBEZ, Université de Paris I	
La périphérie des agglomérations : développement et fonctionnement .....	125
G. JALABERT, Université de Toulouse. Le Mirail	
G. DI MEO, Université de Pau	
la notion de politique urbaine .....	216
J.P. GAUDIN, Plan Urbain	
Politiques urbaines : équipements et services collectifs .....	237
E. PRETECEILLE, CNRS	
La modélisation de l'urbain .....	257
D. PUMAIN, INED, Université Paris I	
les logiciels pour l'urbain : la situation actuelle, les problèmes à résoudre, les perspectives de recherche .....	279
J. RAMELLI, Ministère de l'Urbanisme et du Logement	

## PRESENTATION

Les textes rassemblés ici ont été rédigés en 1984 et 1985 pour répondre à deux demandes : celle d'un état de la recherche architecturale et urbaine, pour le Comité national du Centre National de la Recherche Scientifique et celle d'un repérage de thèmes émergents, pour le Comité national d'orientation du Programme urbanisme et technologies de l'habitat.

Chacune de ces deux séries, Etat des lieux et Thèmes émergents, fait l'objet d'une introduction particulière que l'on trouvera dans les pages suivantes. Pour leur diffusion, il a paru plus clair de regrouper les textes appartenant aux deux séries dans quatre fascicules thématiques intitulés ...

1. Construire la ville
2. Fonction et gestion urbaines
3. Milieux et réseaux urbains
4. Fondements historiques et sociaux de la ville.

Les auteurs des textes étaient sollicités de faire le point de leurs connaissances et de leurs réflexions sur un thème. Il convient de les remercier d'avoir permis la constitution de ce panorama du milieu des années 80. Quant aux lacunes (en particulier extra hexagonales) et aux déséquilibres (les sciences de l'ingénieur et l'architecture n'ont pas été assez sollicitées), ils résultent d'une commande trop étroitement conçue.

Tels qu'ils sont, ces fascicules correspondent à un moment d'une coordination de recherches interdisciplinaires qui associe depuis 1984 le Centre National de la Recherche Scientifique, la Direction de la Recherche du Ministère de l'Education Nationale, la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme du Ministère de l'Equipement et la Délégation à la Recherche et à l'Innovation du même Ministère. La réalisation et la diffusion des textes qui suivent ont donc été financées en commun par ces quatre institutions.

Antoine Haumont  
Chargé de mission au CNRS

ETATS DES LIEUX  
DANS LES RECHERCHES INTERESSANT L'ARCHITECTURE, L'URBANISTIQUE  
ET LA SOCIETE

INTRODUCTION

par

Antoine HAUMONT, Chargé de mission au CNRS

Le dessein de réaliser un état des recherches sur les aspects techniques et sociaux de l'architecture et de l'urbanisation est lié à la création, en 1985, d'une Commission transversale du Comité national du CNRS. La mission confiée à cette Commission est de développer des recherches interdisciplinaires et de consolider l'existence d'un milieu de chercheurs venus de diverses origines (architecture, sciences de l'homme et de la société, sciences physiques pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie).

La principale difficulté était d'établir la liste des thèmes sur lesquels un état des recherches était jugé utile : l'établissement de cette liste supposait en effet que le champ de recherches confié à la Commission était parfaitement délimité et maîtrisé. Après quelques hésitations, il est apparu que la solution la plus réaliste, sinon la plus originale, consistait à identifier les thèmes de recherche à partir d'un tableau croisant les fonctions et les niveaux d'organisation territoriale. On a retenu comme fonctions les plus intéressantes la production des biens et des services (en accordant une attention particulière aux filières du bâtiment et des travaux

publics), la consommation, la communication et les échanges. On a classé les niveaux d'organisation territoriale suivant les échelles : l'habitat, le quartier, l'agglomération, les territoires plus vastes.

Ce tableau à double entrée n'a pas de prétention à être complet et peut être étendu ou plus détaillé. Il n'impose pas non plus que le travail de recherche porte sur une colonne ou une ligne complète, mais sur tel élément jugé intéressant.

Le tableau permet de classer certains thèmes hors-grille, ou plus exactement de juger qu'ils intéressent la totalité du tableau : les formes, la politique, la conception et la gestion, l'informatisation des techniques.

Il a conduit aussi à se demander si un état des recherches hors de France pouvait être envisagé, par épaissement ou par duplication des notes sollicitées. Cet état n'a finalement pas été entrepris mais peut rester un objectif.

Le programme envisagé au départ n'a été qu'incomplètement réalisé : certains thèmes n'ont pas trouvé de rédacteurs, certaines notes prévues n'ont pas été rédigées. Le lecteur attentif retrouvera cependant dans les textes qui lui sont proposés la structure de la commande et de son modèle fonctionnel-organisationnel.

En même temps que l'on évoque les choix et les difficultés rencontrées dans la constitution d'un tableau interdisciplinaire des connaissances, on peut s'interroger sur le bien-fondé de l'entreprise et sur les avantages que l'on peut en attendre.

Un premier objectif est de disposer d'une information décloisonnée qui soit utile aux différentes populations de chercheurs et aux diverses instances chargées de piloter les recherches. Cette information permet aux chercheurs de se situer les uns par rapport aux autres, de constater que les problèmes sur lesquels ils travaillent sont aussi abordés par d'autres moyens et d'autres méthodes et, plus généralement, d'élargir leurs horizons. D'un autre point de vue, un tableau organisé permet de constater que certaines questions sont beaucoup plus étudiées que d'autres, et que quelques thèmes sont nettement délaissés.

Un second effet attendu est d'aider à la formulation des travaux interdisciplinaires et, plus exactement, de discerner les questions qui en relèvent le plus nettement. A cet égard, une grille qui croise les fonctions et les niveaux d'organisation territoriale confirme l'importance du choix des échelles pour la recherche architecturale et urbaine : on distingue bien un ensemble des sciences de la construction et de l'habitat et un ensemble du génie urbain et de la connaissance des agglomérations. D'autres échelles (microscopiques, en physique, par exemple, ou macroscopiques, en économie notamment) sont moins intéressantes pour le domaine pluridisciplinaire visé, ou relèvent d'autres pluridisciplinarités.

Les textes proposés au lecteur montrent cependant bien que les positions et les méthodes de recherche dans le champ architectural et urbain relèvent à la fois de références épistémologiques différentes et de modèles d'organisation distincts. Il serait absurde, et illusoire, d'entreprendre de ramener cet ensemble diversifié à une démarche unique, surtout lorsque l'institution peut accepter la pluralité

des équipes. Il faut par contre veiller à la cohérence d'un dispositif de recherche dont les articulations et les limites restent encore à préciser, même après le premier effort que traduit la production des notes sur l'état des recherches et sur les thèmes émergents.

## THEMES EMERGENTS

INTERESSANT L'URBANISME ET LES TECHNOLOGIES  
DE L'HABITAT

## INTRODUCTION

par

François ASCHER, directeur de l'Institut d'Urbanisme  
Université Paris VIII

Ce travail sur les thèmes émergents a pour origine un débat au sein du Comité National d'Orientation du Programme Prioritaire de Recherche et d'Innovation "Urbanisme et Technologie de l'Habitat" (U.T.H.) , sur les moyens à mettre en oeuvre pour identifier les "thèmes émergents" de la recherche dans ce champ très vaste et très hétérogène .

Le programme prioritaire "U.T.H." a été lancé conjointement en 1983 par le Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, et le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Y participent également d'autres administrations, en particulier le Ministère de l'Education Nationale.

Des nécessités diverses, l'évaluation des actions passées et en cours, le lancement d'actions nouvelles, le besoin d'identifier des priorités, d'élaborer un "Schéma d'Orientation Scientifique et Technique" engageant le programme sur plusieurs années, tout cela mettait à l'ordre du jour la question d'un travail assez systématique non seulement sur ce qui s'était fait dans le domaine, sur ce qui s'y faisait, mais aussi sur ce qui commençait à s'y faire de nouveau.

C'est ainsi que prit corps cette notion de thèmes émergents, qui exprime bien l'intérêt pour ce qui apparaît, pour ce qui est nouveau mais qui n'est pas nécessairement encore arrivé à maturité.

De fait la démarche est assez voisine de celle de la "veille scientifique", notion qui fut aussi évoquée à cette occasion.

L'un des moyens proposés par un des responsables du Programme UTH fut de lancer une analyse des "thèmes émergents" à partir du repérage des "co-occurrences" dans les titres des publications ces dernières années répertoriées par les banques de données bibliographiques. Cette méthode est développée notamment par une équipe de recherche de l'Ecole des Mines.

Il est apparu à divers membres du programme "UTH" que cette méthode risquait d'être peu productive dans le domaine des sciences sociales, pour des raisons diverses : faible pertinence dans ce domaine des sciences de l'homme et de la société de l'approche par les titres, indexation souvent peu fiable des publications de recherches dans plusieurs banques de données, délais importants entre la période où des courants de recherches prennent naissance et le traitement des rapports, articles et ouvrages par les banques de données. D'autres problèmes plus méthodologiques et théoriques ont également été évoqués à cette occasion.

C'est ainsi que fut envisagée une approche moins systématique et plus qualitative des thèmes émergents. Il fut proposé de réunir des experts très divers, et de leur demander d'exprimer ce qui, selon eux, se passait de nouveau dans leur champ de recherche.

C'est une démarche évidemment a priori beaucoup plus subjective que la précédente, mais en s'adressant à des experts suffisamment nombreux et variés, il semblait possible de réunir des informations intéressantes sur ce qui "bougeait" dans la recherche.

Cette proposition de recherche fût reprise quelques mois plus tard par un groupe de travail chargé de préparer la mise sur pied de la nouvelle commission transversale du C.N.R.S. "Urbanistique, Architecture et Société", et composé notamment de représentants du CNRS, de L'Education Nationale, du Programme UTH, de la Direction de l'Architecture.

Cette recherche bénéficia alors d'un financement de la Mission de la recherche du Ministère de l'Education Nationale, d'un soutien actif de la Délégation à la Recherche et à l'Innovation du Programme UTH, et des conseils d'André Bruston du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Le budget affecté à cette recherche était quelque peu inférieur au budget envisagé initialement. Cela posa immédiatement avec acuité le problème du rétrécissement du champ couvert par cette recherche et le problème de la méthode.

Initialement il avait été en effet envisagé d'interroger des spécialistes dans des champs très divers, où la connexion n'avait pas besoin d'être évidente a priori avec le domaine couvert par le programme UTH ou la nouvelle commission "UAS" du CNRS. Cela nous semblait intéressant de confronter le milieu de la recherche sur les villes et l'habitat avec l'"actualité" de recherches dans des champs complètement différents. D'autant que par ailleurs l'histoire des sciences nous renseigne sur les transferts et les déplacements théoriques, à l'instar en quelque sorte des transferts de technologie.

Nous avons donc envisagé de nous adresser pour moitié à des "experts" sans rapports directs avec le champ de la recherche sur les villes et l'habitat. Cela a donc été plus difficile avec le budget dont nous disposions, d'autant que par ailleurs les scientifiques étrangers à notre champ, et n'y ayant pas travaillé précédemment, s'intéressèrent très peu à notre démarche...

Nous avons également rencontré d'autres difficultés. Par exemple un certain nombre de chercheurs, qui travaillaient autrefois dans le champ du programme "UTH" et de la commission "UAS", ont quitté ce domaine. Les raisons en sont diverses et mériteraient analyses systématiques et discussions. Ces chercheurs ont en général également montré peu d'intérêt pour notre démarche. Cela renvoie d'ailleurs à un problème non négligeable qui est celui de la constitution ou de la reconstitution d'un milieu de recherche dans ces champs. Espérons que le programme UTH et la commission UAS pourront se donner les moyens d'y remédier.

D'autres chercheurs ont également manifesté au minimum un certain scepticisme vis à vis de la nouvelle commission du CNRS, ou à l'inverse se sont inquiétés (la commission n'était alors pas encore mise sur pied) des conditions de préparation de son lancement et de ses objectifs.

A l'inverse, la liste des experts que nous avons contactés a inquiété ceux qui craignaient de voir réapparaître ce milieu de la recherche urbaine dont la réputation n'est pas très bonne auprès de certains...

A tort selon nous! La recherche urbaine des années soixante dix est sociologiquement et théoriquement largement dissoute. Les textes réunis ici en témoignent. On peut le regretter ou s'en réjouir. Personnellement je ne crois pas que ce soit en ces termes qu'il faille poser les problèmes. Mais je crois que les tentatives d'oubli sont néfastes, que diverses pistes engagées autrefois auraient mérité d'être prolongées, et que quelques marginaux et hors statuts peuvent parfois constituer d'utiles stimulants...

Enfin, plusieurs personnes contactées se sont interrogées sur cette notion de "thème émergent".

De fait cette notion nécessite que l'on prenne quelques précautions en la manipulant. En effet, si elle attire l'attention sur les phénomènes qui semblent nouveaux, elle peut aussi la détourner de ce qui a déjà émergé, autrement dit de ce qui dure et ne revêt pas les attraits de la nouveauté.

Dans une période de crise, et donc de mutations, il est normal que l'on s'intéresse particulièrement à ce qui semble constituer des phénomènes nouveaux. Mais il n'est pas sûr que la réflexion scientifique suive nécessairement des cheminements identiques. Et dans ce domaine les effets de mode sont parfois redoutables.

En effet la séduction que peuvent opérer des formulations globales qui prétendent se saisir des phénomènes nouveaux s'oppose à l'aspect laborieux et quasi obsessionnel des recherches qui avancent précautionneusement, et qui délibérément s'inscrivent dans une durée assez longue.

Que faire en effet de chercheurs qui ne cessent de répéter que les choses ne sont pas simples, qu'il faut se garder de généralisations trop rapides, alors que dna le même temps d'autres formulent, parfois élégamment, des analyses qui séduisent d'autant plus que fondamentalement ils confortent la perception courante et le sens commun.

C'est un problème voisin qu'aborde Jean-Claude Hauvuy dans l'un des textes qu'il présente ici, intitulé "Pour une pensée de la modalité ; à propos de certains problèmes liés à la communication en urbanisme et aménagement". En effet la question de la communication entre les chercheurs et les opérateurs de l'urbanisme et de l'aménagement est une des questions clefs de la définition de programmes de recherche sur les villes et l'habitat. Elle est incontournable pour l'identification même des thèmes émergents. Mais elle constitue aussi en elle-même un thème émergent comme le souligne J.C. Hauvuy.

Enfin il est bien clair que la notion même de "thème émergent" est utilisée ici comme un raccourci. On ne peut bien évidemment isoler ces thèmes de la manière dont ils sont saisis et produits. La notion de "thème émergent" implique pour nous également, problématique, théorie et méthode.

### METHODE DE CETTE RECHERCHE ET CHOIX DES EXPERTS.

Tout d'abord il faut rappeler que le principe de notre démarche, comme les moyens dont nous disposons, excluaient dès l'origine toute ambition d'exhaustivité, voire tout systématisme.

Nous avons demandé aux universitaires et chercheurs que nous avons contactés "un petit texte comprenant :

- un bref "état des lieux" dans leur domaine, vu de façon critique ( "bref" notamment parce que de son côté le CNRS avait passé commande auprès d'un certain nombre de chercheurs d'un "état des lieux" );
- une analyse des thèmes émergents, des problématiques nouvelles, et une

opinion sur les travaux qui lui semblent les plus intéressants, les plus prometteurs ;

-éventuellement, une tentative d'évaluation de l'importance et des retombées que l'on peut attendre dans le champ des recherches sur les villes, l'urbanisme et l'habitat " (ceci étant facultatif, car dans une large mesure c'est aux responsables de la commission transversale du CNRS et à ceux du programme UTH, qu'il revient d'effectuer ce travail ).

Nous nous sommes adressés à des chercheurs dans les champs suivants: droit, sciences politiques, économie, sociologie, histoire, anthropologie, géographie, philosophie, linguistique, esthétique, psychanalyse, architecture .

D'autres disciplines sont évidemment concernées par le champ couvert par la commission UAS et le programme UTH, en particulier les sciences de l'ingénieur. Dès l'origine nous avons souhaité qu'un scientifique de ce secteur lance une recherche parallèle à la nôtre. Malheureusement cela n'a pas été possible. Peut-être, si l'on estime intéressant le résultat de notre démarche, pourra-t-on envisager de financer une telle recherche par la suite. Mais il faut préciser dès maintenant que pour des raisons épistémologiques évidentes, la démarche devra être sensiblement différente : les sciences de l'ingénieur et les sciences de l'homme et de la société se développent en effet sur des modèles sensiblement différents (Ce qui ne signifie pas, comme on le verra à la lecture des textes qui suivent, que le champ des techniques ne concerne pas les chercheurs en sciences sociales ).

Entre le projet initial de groupe d'experts et celui que nous sommes parvenus à réunir, il y a eu malheureusement une différence assez sensible. Nous n'avons pu obtenir, dans le cadre de nos délais, l'accord des philosophes et linguistes que nous avions contactés.

Par ailleurs plusieurs chercheurs nous avaient donné un accord ferme, et pour des raisons qui leurs sont propres, nous ont averti très tardivement que finalement ils ne pouvaient pas nous remettre le rapport qu'ils s'étaient engagés à faire : il s'agit de MM. Brunet (géographie-Montpellier), Coriat (économie-

Paris), Godard (sociologie-Nice, Marseille), Veltz (ENPC-Paris). Cela est évidemment très regrettable . Deux autres textes également ne nous sont pas encore parvenus mais ne devraient plus tarder: il s'agit de ceux de MM. Chiva (anthropologie- EHESS Paris) et Damisch (histoire de l'art- EHESS Paris).

De cela il résulte évidemment des trous importants dans le champ que nous souhaitons couvrir.

Certains de ces "trous" ont pu être partiellement comblés par les entretiens que nous avons eus avec une vingtaine de chercheurs.

En effet, nous avons complété les expertises écrites par une quinzaine de rencontres à Paris et à Grenoble , au cours desquelles nous avons posé les mêmes questions que celles que nous avons formulé dans les demandes aux experts.

Nous avons ainsi rencontré :

- d'Arcy (sciences politiques, Grenoble)
- Augoyard (sociologie, Grenoble)
- Barel(sociologie, Grenoble)
- Castel (sociologie, Paris VIII)
- Coing (sociologie, Paris XII, ENPC)
- Dreyfus(IPC-sociologue, MULT)
- Ferrand (sociologue, Grenoble)
- Goyet, Henry et toute l'équipe du CEPS (économie, IREP, Grenoble)
- Howlett (anthropologie, Paris)
- Martinand (IPC, Paris)
- G. Miller (politologie, Paris)
- Marié (sociologie, CNRS, MULT)
- Preteceille (sociologie, Paris)
- Pradelles (économie, Grenoble)
- Saez (sciences politiques, Grenoble)
- Sansot (philosophie, Grenoble)
- Wahl (philosophie, Paris)

Qu'ils en soient ici tous remerciés.

Les produits de ces entretiens ont été utilisés de façons diverses. De fait, j'en ai utilisé certains éléments dans le texte intitulé "La ville de toutes les crises" présenté dans ce rapport. Mais je n'ai pu malheureusement rendre compte de l'ensemble des éléments qui ont été développés par mes interlocuteurs. D'autres entretiens, ceux qui ont été faits par Jean-Claude Hauvuy, ont donné lieu à un véritable compte-rendu qui sera inséré dans la version définitive de ce rapport.

Enfin, suite à des recommandations qui nous avaient été faites, nous avons élaboré un questionnaire, et nous l'avons envoyé à environ cinq cents chercheurs et universitaires. Ce questionnaire très léger, avait pour principal objectif d'attirer notre attention sur des travaux qui pourraient intéresser les recherches sur les villes et l'habitat. Nous avons reçu une soixantaine de réponses. Tout traitement systématique est évidemment impossible, mais ces réponses constituent un intéressant dossier qui pourra être consulté par la suite.

En conclusion de cette introduction, il me faut souligner que le document que nous présentons ici, outre que quelques éléments devront encore y être rajoutés par la suite, est conçu comme une contribution, dans le cadre d'un effort beaucoup plus vaste, multiforme, pour identifier des pistes de recherches.

Mais comme tous les auteurs des textes présentés ici, nous souhaitons que cette contribution puisse être utilisée très largement, par exemple en donnant lieu à une publication.

LES AGGLOMERATIONS URBAINES COMME  
FACTEURS DE LA PRODUCTION  
DE BIENS ET DE SERVICES

B. PLANQUE

CNRS



Un tour d'horizon des principales équipes françaises présentes dans le champ de l'économie urbaine convainc très rapidement du fait que "Les agglomérations urbaines comme facteurs de production de biens et de services" est une formulation à la fois très restrictive et susceptible de recevoir des interprétations très variées de la part des chercheurs. Afin de centrer ce rapport sur un thème incluant les diverses approches possibles de "Les agglomérations urbaines comme facteurs de production de biens et de services" et également des recherches voisines il m'a paru opportun d'en reformuler le titre de façon plus générale : les relations entre urbanisation et activités économiques .

La première partie de ce rapport est consacrée à un rapide "état des lieux" ; la seconde partie est consacrée à des propositions de voies de recherche dans le domaine des relations entre urbanisation et activités de production de biens et de services.

#### 1/ "ETAT DES LIEUX"

NB: Cet "état des lieux" n'est pas un recensement exhaustif des recherches consacrées aux relations entre urbanisation et activités économiques ; il mentionne simplement les recherches passées ou en cours qui m'ont semblé les plus représentatives de ce qui s'est fait en France dans ce domaine depuis les années 70; plus particulièrement

du côté des économistes urbains ,spatiaux et régionaux.Les recherches étrangères ne sont pas abordées dans ce rapport.

Une première constatation s'impose:ce thème de recherche,s'il permet de soulever de nombreuses et importantes interrogations sur le plan théorique comme sur le plan de l'actualité de nos sociétés , est en 1985 un thème de recherche largement délaissé alors même qu'il a été exploré de façon relativement importante il y a quelques années.Cet "état des lieux" est articulé autour de quatre types d'approche des relations entre urbanisation et activités de production de biens et de services:

- celles qui considèrent au sens propre l'agglomération urbaine comme facteur de production de biens et de services
- celles qui considèrent l'agglomération urbaine comme milieu de reproduction de la force de travail des activités de production de biens et de services
- celles qui considèrent l'agglomération urbaine comme lieu de production de biens et de services
- celles qui considèrent l'agglomération urbaine comme acteur de la production de biens et de services à travers l'action économique des collectivités locales

#### 11/L'agglomération urbaine comme FACTEUR de production de biens et de services

La théorie économique spatiale considère en règle générale,par delà les clivages théoriques et idéologiques,l'agglomération urbaine comme

un produit des activités de production de biens et de services qui y sont localisées. Les diverses formulations de la théorie de la polarisation (en France notamment Perroux/Boudeville/Perrin), les diverses formulations de la théorie de la "base" ou du multiplicateur urbain (pour citer quelques auteurs de travaux déjà anciens, Carrère, Ponsard... ou plus récents, Py, Gouguet,...); tout comme les approches marxistes (dans la lignée des travaux de Castells notamment) adoptent pour postulat le fait que l'agglomération urbaine n'existe que parce que des activités économiques s'y sont localisées et ont entraîné dans leur sillage, directement ou indirectement, des ménages et d'autres activités. L'agglomération urbaine est ici considérée comme un lieu qui, selon ses caractéristiques, peut être attractif sur des activités de production de biens et de services (cf. §3/), mais non en tant que telle comme un facteur de production de biens et de services.

Les seuls travaux qui considèrent, au sens propre, l'agglomération urbaine comme un facteur de production de biens et de services sont ceux qui observent qu'au delà d'une certaine taille, la ville génère des besoins spécifiques créateurs d'activités inconnues en milieu non urbain (lutte contre les encombrements, la pollution, l'incendie, la criminalité.....) ces travaux sont principalement américains et canadiens (cf. en particulier le modèle développé dans les années 70 par F. Martin). Dans la littérature française, ces phénomènes, sans être ignorés, sont essentiellement pris en compte en termes de coûts de l'urbanisation (D. Puech CRPEE de Montpellier), de coût de reproduction de la force de travail (P. Aydalot, CEEE, Université Paris 1) ou de déséconomies d'agglomération (B. Planque, CER, GS ADETS, Aix en

Provence); sans que leur aspect "positif" dans la création d'activités ait été, à ma connaissance, réellement analysé.

12/L'agglomération urbaine comme MILIEU DE REPRODUCTION de la force de travail des activités de production de biens et de services

Ce thème de recherche, après avoir fait l'objet de travaux importants notamment sous l'impulsion de Manuel Castells lorsqu'il travaillait en France, semble actuellement largement délaissé. Le concept de coût de reproduction de la force de travail dépendant du niveau et du type d'urbanisation est assez couramment utilisé comme élément d'explication des formes contemporaines de dynamique spatiale de l'économie (cf. plus particulièrement les travaux de P. Aydalot CEE Paris 1); il ne semble cependant pas que des recherches d'envergure soient actuellement menées en France sur les relations entre réorganisation des processus de production, réorganisation conséquente de la force de travail et restructuration urbaine (des éléments de recherche sur ce thème aux USA : cf. mon rapport sur les recherches en économie urbaine sur la Côte Ouest).

13/L'agglomération urbaine comme LIEU de production de biens et de services

Un certain nombre de recherches déjà anciennes ont porté sur ce thème ; soit en considérant l'agglomération urbaine spécifique et certaines de ses relations avec les activités économiques qui y sont localisées; soit en considérant les relations entre systèmes

urbains ("armatures urbaines") et systèmes productifs. Depuis quelques années il semble que les principales équipes qui avaient traité de ces problèmes, tout en notant que des changements importants interviennent dans la période de crise/restructuration (depuis 73/75 surtout), aient plus ou moins mis en sommeil le volet proprement urbain de leurs préoccupations; sans pour autant qu'une nouvelle génération se manifeste par des apports notables.

A/Quelques recherches achevées:

Dans le domaine des relations entre systèmes urbains et systèmes productifs les travaux conduits au Centre d'Economie Régionale d'Aix en Provence sous l'impulsion de J.C.Perrin sont sans doute les plus complets qui aient été produits en France. Ces travaux, conduits sur plusieurs années sur la base d'une analyse théorique en termes d'"intégration urbaine-industrielle" et d'"intégration spatio-économique" et sur la base d'une analyse empirique des régions urbaines/industrielles de l'Europe Occidentale, ont fait l'objet de nombreuses publications (ex. J.C.Perrin, Le Développement Régional, PUF, 75; B.Planque, Organisation Régionale et Intégration Spatio-économique, CNRS, 77).

Entre autres résultats théoriques d'importance, ces travaux ont conduit à une conceptualisation précisée des notions d'économies et de déséconomies d'agglomération qui montre notamment son efficacité dans les premiers essais d'interprétation des formes nouvelles de dynamique urbaine et de dynamique spatiale en général.

Dans ce même domaine des relations entre systèmes urbains et

activités productives (industrielles principalement), mais dans une optique plus géographique qu'économique, il faut signaler, pour leur grande richesse empirique, des travaux tels que ceux de D. Pumain et T. Saint Julien (ex. T. Saint Julien, Croissance Industrielle et Système Urbain, *Economica*, 82; D. Pumain, La Dynamique des Villes, *Economica*, 82).

Dans une optique plus "micro" en ce sens qu'elle se préoccupe des relations spatiales entre une ville et ses établissements industriels au travers de la mobilité intra-urbaine, de nombreuses recherches ont été conduites sur la base d'enquêtes dans la décennie 70. Les plus connues sont sans doute celles du CETEM (Paris) (ex. P. Aydalot, L'entreprise dans l'espace Urbain, *Economica*, 79) mais la plus grande partie des Instituts d'Economie Régionale se sont livrés, dans leur région, à ce type d'enquête (IER de Dijon, IERSO de Bordeaux, IAURP pour la Région Parisienne, Centre d'Economie Urbaine de Rennes (A. Guengant), CER d'Aix etc...).

Sans chercher à les recenser, il faut signaler les nombreuses monographies locales au travers desquelles plusieurs équipes ont cherché à préciser le contenu des fonctions économiques urbaines et métropolitaines (ex. IER de Dijon : travaux sur Besançon et sur la fonction tertiaire de Dijon, IERSO de Bordeaux (C. Lacour), travaux sur les villes du Sud Ouest; IER de Poitiers (B. Guesnier) travaux sur l'agglomération de Poitiers, avec un fort accent sur la méthodologie des bases de données d'information économique locale ; CRPEE de Montpellier, recherches sur le fonctionnement économique communal et mise en place d'un système d'information rendant compte de ce fonctionnement dans diverses localités du Languedoc-Roussillon; travaux de J. J. Gougnet sur les activités économiques de Limoges et la place de

cette ville dans sa région;travaux du Centre d'Etudes des Espaces Urbains de Bordeaux sur la fonction métropolitaine de Bordeaux;travaux d'A.Sallez(ESSEC) sur les villes nouvelles de la Région Parisienne,études comparatives des espaces urbains au Laboratoire de Géographie Urbaine de Paris X...)

#### B/Quelques tendances de recherche

Depuis quelques années les modifications intervenues dans leur champ d'observation ont conduit les économistes urbains,spatiaux et régionaux à aborder des voies différentes de recherche.

-l'analyse des réseaux urbains,des systèmes urbains,des armatures urbaines a longtemps été dominée par la problématique de la polarisation et par celle du développement inégal.un net renversement des tendances séculaires à la polarisation est intervenu vers le milieu de la décennie 70;les chercheurs en ont progressivement pris conscience et plusieurs équipes ont entrepris de modifier leurs outils d'analyse pour tenir compte de cet élément nouveau (CEEE de Paris 1,CER d'Aix,IERSO de Bordeaux avec les recherches sur la "périurbanisation",travaux de M.Delpierre et du LAST-CLERSE/CNRS/LILLE 1...) . Il semble cependant que,soit hésitation scientifique devant une évolution qui remet en question bien des "acquis" ,soit manque de moyens ou d'incitation, les recherches sur ce point en restent le plus souvent au stade d'hypothèses générales et que les implications sur le système urbain de la nouvelle forme de dynamique spatiale des activités économiques n'aient pas encore fait l'objet de recherches

approfondies.

-depuis les années 73/75 l'intensité des problèmes de villes et "bassins" en crise du fait des difficultés d'activités économiques qui y étaient localisées n'a cessé de croître. Plusieurs analyses de ce type de problèmes ont été tentées; il semble cependant que ces analyses, peu coordonnées entre elles demeurent parcellaires, limitées à l'observation de quelques cas (ex. J.C. Perrin CER d'Aix sur le Bassin d'Alès et sa reconversion économique, M. Daynac et le GERER de Toulouse sur le bassin de Carmaux-Decaseville, Erica Schoenberger (Centre Johns Hopkins de Lille) sur le Nord-Pas de Calais, l'équipe de l'OEIL (R. Prudhomme, Paris XIII) sur des exemples étrangers tels que le Massachussets ; B. Py (Aix/Corte): développement d'un modèle de simulation des effets locaux à moyen et long terme de la disparition d'activités économiques dans les villes en crise.).

-la crise est aussi un phénomène de restructuration économique et technologique qui ne va pas sans conséquences spatiales. Plusieurs équipes ont entrepris l'analyse des conséquences (et des modalités) de l'introduction des nouvelles technologies sur l'organisation spatiale et sur le développement relatif des espaces. (Cf. les travaux coordonnés par P. Aydalot pour le CESTA et le PIRTTEM et qui doivent aboutir en 1986 à l'organisation d'un grand colloque international sur le thème des nouvelles technologies et du développement régional; cf. les travaux du CER d'Aix sur les "pôles de haute technologie"...). Si ces mutations techno-économiques doivent de toute évidence être porteuses de conséquences du point de vue de

l'organisation de la ville et des systèmes urbains, ces conséquences en tant que telles sont encore bien mal connues et très peu analysées.

-la plus grande partie des recherches évoquées au §A s'intéressaient essentiellement aux relations entre fait urbain et activités de production industrielle. Les services, plus ou moins explicitement considérés comme induits n'étaient introduits que par le biais de l'analyse des fonctions métropolitaines. Il apparaît de plus en plus qu'une partie non négligeable de ces services possède une logique propre de localisation et que l'évolution technologique et économique en cours leur confère une importance quantitative et qualitative de plus en plus grande en même temps qu'une plus grande autonomie de localisation. Quelques recherches liminaires dans ce domaine ont été lancées (ex. travaux sur les activités de "production médiate" et leurs relations avec les mutations spatiales, M. Delpierre, LAST-CLERSE, Lille ; recherche PIRTEM entreprise par J. Philippe au CER d'Aix sur les relations services aux entreprises /développement régional ; cf. également les travaux du Laboratoire d'Economie des Transports, CNRS, Lyon sur les problèmes posés aux services supérieurs lyonnais par l'implantation du TGV). Dans ce domaine encore, si une dimension spatiale commence à être introduite, la dimension proprement urbaine ne semble pas actuellement réellement prise en compte.

-de la même façon que pour les services, l'analyse des PME, de leur localisation, de leur insertion et de leur impact local, avait été quelque peu négligée pendant la période de forte croissance économique dominée par la dynamique des grandes firmes. L'observation d'un relatif

dynamisme de ces PME (par rapport aux grandes entreprises) ces dernières années a suscité un intérêt nouveau pour leur analyse. Là encore, si de nombreuses équipes ont entrepris depuis quelques années (P.Y.Léo, CER d'Aix) ou entreprennent (A.Piatier, CETEM, Paris; B.Guesnier, Poitiers) des travaux ayant une dimension spatiale il reste que l'aspect urbain n'est pas pour l'instant analysé.

#### 14/L'agglomération urbaine comme ACTEUR de la production de biens et de services

Les lois sur la décentralisation et les nouvelles compétences qu'elles accordent aux collectivités locales en matière économique ont suscité un remarquable ensemble d'initiatives de la part de chercheurs attirés par le champ nouveau d'investigation qui s'ouvrait devant eux.

Outre les initiatives de juristes portant sur le partage des compétences entre niveaux de collectivités locales, sur les modalités et la légalité des interventions économiques de ces collectivités (cf. le récent colloque organisé par l'Université de Clermont-Ferrand (CRERAL-P.Pascallon) sur le thème "Vertus et limites de la décentralisation"), les recherches dans ce domaine sont principalement de deux ordres. D'une part des réflexions d'ensemble sur la philosophie de l'intervention économique des collectivités locales (ex. plusieurs articles de l'ouvrage collectif à la mémoire de J.F.Bresson publié par le GRAL (LITEC, 1981)); d'autre part la relation d'expériences locales particulières (ex. le colloque organisé par l'Association de Science régionale de Langue Française à Dijon et publié par la Revue d'Economie Régionale et Urbaine (N°2, 1982)). A de rares exceptions près

le "pont" entre philosophie générale et observations particulières ne semble pas très bien établi pour l'instant (parmi ces exceptions: la thèse de B.Chevalier(Aix) qui, au terme d'une démarche originale de "recherche action" dans une petite ville de Provence présente une véritable théorie de l'action économique d'initiative locale; cf. également les travaux de M.Glais (Rennes) tirés d'une enquête auprès de 200 communes...). Dans ce domaine, de multiples opérations sont en cours de lancement qui ont pour caractéristique d'associer chercheurs ,universitaires ,collectivités locales et autres institutions. Sans évoquer les multiples études entreprises à l'initiative de la DATAR, de divers conseils régionaux et généraux ...on peut citer des initiatives telles que celle de l'Association Nationale du Développement Local et des Pays qui, autour de Paul Houée (pays de Bretagne) , Gérard Peltre(Lorraine) ou André Gondcharoff tente de mettre en relation les études et recherches d'origines diverses entreprises dans ce domaine. Il faut également citer l'action lancée par l'Agence Nationale pour la Création d'Entreprises et qui, avec l'intervention d'universitaires tels que B.Guesnier cherche à modéliser l'impact local de la création d'entreprises. Divers programmes d'études sont par ailleurs en cours au niveau communautaire (CEE: programme "Financing Local Employment Initiatives" ...).

## 2/ PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Il me semble qu'une question, fondamentalement importante tant sur le plan de la pratique que sur celui de la théorie et de la compréhension de nos sociétés ,devrait orienter les recherches à venir en matière

d'économie urbaine: comment le fait urbain, les systèmes urbains sont-ils affectés (et/ou affectent-ils) par les mutations techniques, économiques et sociales qui marquent la période contemporaine, tant dans les sociétés industrialisées que dans les sociétés du tiers-monde?

Plutôt que de développer une problématique qui ne pourrait être que personnelle je voudrais souligner quelques interrogations suggérées par l'"état des lieux" sur la recherche française en matière de relations entre agglomération urbaine et activités de production de biens et de services:

-Quelles sont, pour la période contemporaine, les activités de production de biens et de services spécifiquement liées au fait de l'agglomération urbaine?

-Quelles sont les relations entre restructuration des processus de production (robotisation, productions flexibles, accroissement de la part des productions "médiates", des services quaternaires, réorganisation spatiale des activités de production de biens et de services....), réorganisation conséquente de la force de travail et restructuration du système urbain en tant que milieu de reproduction de cette force de travail?

-Quelles sont les conséquences à la fois sur le réseau urbain régional et interrégional et sur la morphogénèse de la ville des nouvelles formes de dynamique spatiale des activités de production de biens et de services?

-Quel devenir possible pour les "villes en crise"; sont elles frappées d'obsolescence définitive ou bien de nouvelles activités peuvent-elles les faire revivre? lesquelles? à quelles conditions?

-De nouvelles activités, de nouveaux secteurs se développent, de nouveaux types d'entreprises apparaissent qui utilisent des technologies et des modes d'organisation différents; quel est leur mode d'insertion dans les structures spatiales anciennes? dans quel sens peuvent-elles tendre à les faire évoluer?

-Dans le contexte français la décentralisation et l'introduction de la planification décentralisée conduisent à l'apparition de nouvelles formes de relations entre responsables publics locaux et activités de production de biens et de services; quelles sont ces formes? quelle est leur efficacité du point de vue de chaque type de partenaire qu'elles mettent en jeu? Quelles conséquences peuvent-elles avoir sur l'organisation des systèmes urbains et plus généralement sur l'organisation sociale et spatiale?

## LISTE DES INSTITUTIONS ET AUTEURS CITES

- Agence Nationale pour la Création d'Entreprise (ANCE)
- Association Nationale du Développement Local et des Pays
- Association de Science Régionale de Langue Française (ASDRLF)
- Centre Economie, Espace, Environnement-CNRS, Paris 1
- Centre d'Economie Régionale-GS ADETS/CNRS, Aix Marseille 3
- Centre d'Etude des Techniques Economiques Modernes (CETEM, CNRS/Paris)
- Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques-CNRS, Montpellier 1
- Centre d'Etude des Espaces Urbains (Bordeaux 3)
- Centre de Recherche en Economie Régionale et Administration Locale (Clermont)
- Centre d'Economie Urbaine de Rennes
- Groupement de Recherche en Administration Locale (GRAL) (CNRS)
- Groupe d'Etude et de Recherche Economiques Régional (Toulouse)
- Institut d'Economie Régionale de Poitiers
- Institut d'Economie Régionale de Dijon
- Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest (Bordeaux 1)
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne
- Laboratoire d'Economie des Transports (CNRS, Lyon)
- Laboratoire de Géographie Urbaine (Paris X)
- Laboratoire d'Observation de l'Economie et des Institutions Locales (ParisXIII)
- LAST-CLERSE (Lille 1)
- Revue d'Economie Régionale et Urbaine (RERU)
- Philippe AYDALOT (Paris)
- Jacques BOUDEVILLE
- Marie Andrée BUISSON (Lyon)

Paul CARRERE (Aix/Marseille)  
Manuel CASTELLS  
Bernard CHEVALIER (Aix)  
Michel DAYNAC (Toulouse)  
Martine DELPIERRE (Lille)  
Michel GLAIS (Rennes)  
Jean Jacques GOUGUET (Limoges)  
Alain GUENGANT (Rennes)  
Bernard GUESNIER (Poitiers)  
Claude LACOUR (Bordeaux)  
Pierre-Yves LEO (Aix)  
Pierre PASCALLON (Clermont)  
François PERROUX  
Jean Claude PERRIN (Aix)  
Jean PHILIPPE (Aix)  
André PIATIER (Paris)  
Bernard PLANQUE (Aix)  
Claude PONSARD (Dijon)  
Remy PRUDHOMME (Paris)  
D.PUECH (Montpellier)  
Denise PUMAIN  
Bernard PY (Aix/Corte)  
Thérèse SAINT JULIEN  
Alain Sallez (ESSEC)  
Erica SCHOENBERGER (Lille)

PROSPECTIVE URBAINE ET EQUILIBRE  
FINANCIER DES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES

---

---

P.H. DERYCKE

CEREVE, Université de  
Paris X

INTRODUCTION

Durant les 15 années qui nous séparent de l'an 2000, les villes connaîtront encore des mutations importantes et susciteront bien des interrogations. Citons pêle-mêle les principales :

1 - Quel sera l'impact, sur la forme des villes et la morphologie urbaine des technologies nouvelles appelées à modifier le système de production, d'échange et de communication ? La ville de demain sera-t-elle plus étale ou au contraire plus dense ? Conservera-t-elle son identité ?

2 - La ville de l'an 2000 sera-t-elle encore un foyer de progrès, un lieu privilégié d'émergence des innovations, un territoire secrétant des externalités positives au bénéfice des producteurs et des ménages ? La ville saura-t-elle préserver son attractivité ?

3 - La ville a toujours été un lieu de brassage social. Malgré une certaine accentuation de la ségrégation par quartiers, elle demeure un carrefour entre milieux, classes sociales et même races différentes. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? La ville saura-t-elle préserver sa convivialité ?

4 - Comment passer d'un mode de vie urbaine et d'un type d'organisation des villes relativement onéreux et suscité par le faible coût des énergies entre 1950 et 1975 à une ville plus économe ? Dans un contexte de raréfaction de l'argent public, comment faire face aux charges croissantes liées au renouvellement et à la modernisation du capital urbain ? En d'autres termes, comment la ville conservera son autonomie et son équilibre financier ?

Ces questions - et bien d'autres - interpellent l'ensemble des disciplines. Nous avons choisi pour notre part de nous intéresser en économiste, aux aspects financiers de la dynamique locale et plus particulièrement à l'équilibre financier des collectivités territoriales et notamment à celui des communes et des agglomérations urbaines en dressant d'abord, comme nous y invite la lettre de commande, un état des lieux (I) avant de faire l'inventaire des thèmes émergents (II).

## I - L'EQUILIBRE DES FINANCES COMMUNALES : UN ETAT DES LIEUX.

Cet inventaire sera mené de deux points de vue qui, évidemment, se recoupent. On analysera d'abord la situation de fait des communes et les contraintes de leur gestion (I.1.). On dressera ensuite l'état de la recherche, passée et actuelle, sur les finances locales (I.2.).

### I.1. Les faits.

L'examen des faits livre aujourd'hui un double constat : l'émiettement communal, excessif en France, engendre inégalités et distorsions (A) ; la gestion locale est de plus en plus contrainte par le contexte macro-économique et financier (B).

#### A - Un émiettement communal excessif, source de gaspillages :

De tous les pays membres de l'O.C.D.E., la France est celui où l'entité communale est la plus exigüe (1).

Le fractionnement du territoire en plus de 36.000 communes, constitue certes le gage d'une vie politique locale intense et le ferment d'une démocratie authentique. Mais, en même temps, il est source d'inefficience et de gaspillage, dans la mesure où beaucoup de communes demeurent en deçà du seuil critique où des économies d'échelle se manifestent dans la gestion des services collectifs. Cet émiettement communal produit au moins 4 conséquences fâcheuses.

---

(1) Pour une comparaison internationale, voir DERYCKE (1983), OCDE (1983) et OBERKAMPF (1984). La France comptait en 1977, à l'époque du rapport GUICHARD, 36.394 communes, auxquelles il convient d'ajouter 1.858 Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) desservant 21 millions d'habitants répartis sur plus de 18.000 communes et 10.974 Syndicats intercommunaux à vocation spécialisée (SIVOS) intéressant principalement l'eau (23.600 communes), les déchets, l'électricité, l'éducation, sans oublier les Syndicats mixtes communes-départements qui intéressent surtout les transports, les sports et le domaine socio-éducatif.

1 - Le maintien des disparités financières intercommunales.

Plus le Territoire de référence se rétrécit, plus les disparités fiscales risquent de croître. C'est ainsi que le potentiel fiscal des régions variait de 1 à 2 en 1981 (1 à 1.5 en excluant l'Ile de France), celui des départements de 1 à 3.5, celui des communes connaissant une amplitude de variation beaucoup plus grande. C'est ainsi qu'avant le dispositif d'écrêtement de la taxe professionnelle, il n'était pas rare de voir de petites communes rurales disposer, grâce à l'installation d'un barrage EDF ou d'une centrale électro-nucléaire, d'un potentiel fiscal plusieurs centaines de fois plus élevé que la moyenne de leur catégorie démographique ! Des travaux universitaires ont souvent cherché à estimer l'ampleur des inégalités intercommunales de potentiel fiscal. Sur l'ensemble des communes françaises en 1978 (15 strates )

Alain GUENGANT (1983, p. 87) obtient un indice de GINI de 0,32. Au sein d'une même agglomération urbaine, l'écart entre la commune la plus pauvre et la plus riche peut être considérable ; en 1982, il allait de 1 à 70 à Dunkerque, de 1 à 38 à Orléans, de 1 à 22 au Hâvre, de 1 à 20 à Rennes, etc... La dotation globale de fonctionnement (DGF) ne corrige que très partiellement ces disparités, comme l'ont montré les travaux de GUENGANT (1983) et de CAVAILLES (1984).

2 - La fréquence des effets de débordement.

Corollaire de l'émiettement communal, les services collectifs municipaux débordent fréquemment les limites du territoire de la commune qui les produit. Il en résulte toute une série de biais que la littérature théorique, principalement anglo-saxonne (voir MUSGRAVE et MUSGRAVE (1980), ATKINSON et STIGLITZ (1980)- a bien mis en évidence, montrant en particulier que la production de services collectifs n'est pas optimale dans la commune débordante. En cas d'effets de débordement, unilatéral ou croisé, des subventions correctrices permettent théoriquement de retrouver un optimum, à condition de connaître avec précision le ou les taux de débordement. Or, la mesure de ces effets de débordement est rarement entreprise (voir un essai dans DERYCKE (1981)-. En pratique, les services collec-

tifs qui débordent sur plusieurs communes sont généralement organisés en Syndicats intercommunaux, avec de difficiles problèmes de clés de partage du financement.

### 3 - La superposition des niveaux de décision.

Le trop grand nombre des communes a aussi pour effet de multiplier les niveaux de décision, en particulier dans les agglomérations urbaines. Il est devenu difficile ou impossible de cogérer les grands équipements collectifs infrastructurels (transports en commun, transports scolaires, assainissement, etc...) sans déléguer des compétences et parfois même des ressources (le versement transport) ou le pouvoir de fixer des tarifs ou redevances à des entités pluricommunales. D'où l'apparition des syndicats intercommunaux, des districts, des communautés urbaines avec délégation de compétences et autonomie de décision et/ou création d'organes mixtes (SEM, EPA, etc...) en principe sous le contrôle des autorités communales, voire de l'Etat, mais dans les faits, parfois relativement autonomes et tentés de mener des politiques propres. Ceci n'est pas sans conséquences sur l'étude des finances et du pouvoir local : les opérations sont rendues opaques et peu lisibles, les coûts financiers exigent de périlleuses opérations de consolidation des comptes, le processus de prise de décision se complique et l'identification des acteurs est incertaine. L'étude OCDE (1983) sur différents pays a bien montré qu'une décentralisation des politiques urbaines en direction d'autorités locales trop faibles peut susciter progressivement l'émergence de niveaux de pouvoir intermédiaires et complique finalement le processus de décision, de contrôle et d'arbitrage.

### 4 - Corollaire : l'impossible réforme des finances communales.

L'émiettement communal est l'un des facteurs de blocage d'une authentique réforme des finances municipales. Si le regroupement communal apparaît politiquement impossible (voir l'échec du mouvement de fusion des communes encouragé par le législateur à partir de 1972), au moins conviendrait-il d'atténuer la principale source des disparités fiscales entre communes, c'est-à-dire les bases et le produit de la Taxe Professionnel-

le (TP). Au lieu d'un dispositif finalement peu redistributif d'écrêtement de la TP, au niveau départemental jadis, au niveau national aujourd'hui, il conviendrait peut-être d'affecter une fraction de la TP au niveau des agglomérations urbaines, voire des bassins d'emplois ou des ZPIU, c'est-à-dire au niveau où se décident et se concrétisent les grands équipements structurants et là où s'arrêtent les principaux effets de débordement des services collectifs urbains. Dans le même temps, à la DGF se superposerait une dotation globale d'urbanisation (DGU), traduisant l'aide financière spécifique de l'Etat aux grandes agglomérations et qui permettrait d'unifier la dotation aux villes-centres de l'actuelle DGF et une fraction à déterminer de la DGE et de la DGD. Mais, la réforme des finances locales se heurte également aux contraintes de la gestion municipale.

B - Une gestion locale de plus en plus contrainte par le contexte macroéconomique et financier :

1 - Des charges croissantes :

Les dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'ensemble du secteur des Administrations publiques locales (APUL) ont fortement progressé au cours des deux dernières décennies : plus rapidement que le PIB et que les dépenses correspondantes des administrations centrales -voir PÉRONNET (1980), AERTS et CONFAIS (1980), MANTZ et UNGEMUTH (1981), CAVAILLÈS et GILBERT (1982), DERYCKE, GILBERT et TREMBLAY (1984), GUENGANT (1984)-. Les dépenses totales des APUL sont passées de moins de 6 % du PIB en 1960 à plus de 8 % aujourd'hui.

Si l'on décompose cette évolution globale, un certain nombre de constatations peuvent être faites sur des postes sensibles qu'il est intéressant de passer en revue.

a - Les charges de personnel : La masse salariale a fortement progressé. Les frais de personnel représentant 30 % des dépenses courantes de fonctionnement en 1955 et 39 % en 1980. La

progression s'est faite à la fois en volume et en prix (taux de salaire).

D'une part, le personnel communal s'est accru, en particulier par l'inscription de postes supplémentaires au budget 1982. D'autre part, il convient de tenir compte d'un double effet de revalorisation des traitements les plus faibles et d'une qualification plus grande de certaines catégories de personnel. Traditionnellement, le personnel communal est en moyenne peu qualifié et fortement féminisé. La revalorisation des bas salaires a eu un effet sur la masse salariale. Mais, simultanément, les emplois qualifiés se sont développés dans certaines catégories, la voirie et la collecte des ordures ménagères, par exemple, mais aussi à travers l'essor de l'informatique municipale -voir Corinne MOREAU (1984)-.

b - Les charges de la dette : L'endettement communal a également beaucoup progressé -voir DERYCKE (1984)-. Il en est résulté des charges de remboursement du capital plus lourdes et des charges d'intérêt que l'escalade des taux, notamment durant la période 1975-1983, a aggravées. Sans doute, le mouvement inverse de reflux des taux d'intérêt se fera-t-il sentir progressivement mais l'effet ne sera pas immédiat.

c - Les charges récurrentes de fonctionnement et le renouvellement du capital urbain : L'un des points délicats et controversés dans la littérature sur les finances communales concerne la relation d'induction qui relie les dépenses d'investissement aux charges d'entretien courant du capital installé. Durant la décennie 60-70, les équipements collectifs étaient récents et les charges récurrentes induites, assez faibles. Mais le vieillissement du capital urbain (infrastructures, équipements collectifs, logements, ...) joint aux contraintes plus sévères qui ont frappé le financement des investissements, ont contribué à alourdir la part des charges récurrentes de fonctionnement. Et ce d'autant plus que durant les 10 dernières années, on s'est efforcé de substituer les dépenses de gros entretien ou de modernisation à l'investissement neuf (le cas du changement du mode de chauffage des piscines muni-

cipales est une bonne illustration de ce mode de substitution). Or, ce processus de substitution dépenses de fonctionnement/dépenses en capital se heurte aujourd'hui à des limites qui tiennent à l'âge moyen du capital installé. Après une phase de tassement de l'investissement communal après 1975, entrecoupé par la relance Chirac de 1976, il faut s'attendre dans les prochaines années à des dépenses inéluctables de renouvellement du capital.

d - Les charges liées au contexte macro-économique : Les difficultés économiques ont occasionné de nouvelles sources de dépenses aux communes : aide sociale, secours aux chômeurs, sauvetage d'entreprises en difficulté, participation des communes à des montages juridiques et financiers associant entreprises et collectivités territoriales, etc... ont, ici ou là, grevé les budgets de fonctionnement ou d'équipement (dans ce dernier cas sous forme d'achats de terrains, de participation financière à des sociétés coopératives ouvrières de production, etc...). Sans doute, les communes évitent-elles de trop s'engager dans cette voie, mais cela leur est difficile ou impossible, notamment dans le cas de petites villes de mono-activité ou dans des cas exemplaires ou symboliques (Lip, Manufrance, ...). Par ailleurs, un nombre non négligeable de communes créent des services d'informations et de conseil aux entreprises, existantes ou à créer et s'engagent plus ou moins directement dans la reconstitution du tissu des activités économiques régionales ou locales.

e - Les charges de la décentralisation : D'aucuns prétendent que la décentralisation vers les régions, les départements et les communes occasionnera des charges supérieures aux transferts compensatoires de l'Etat et que la décentralisation aura un coût financier supplémentaire par rapport à la répartition antérieure des compétences. Il est sans doute trop tôt pour vérifier ce point mais on peut s'attendre à ce que les nouvelles compétences mises à la charge des mairies, par exemple la décentralisation de l'urbanisme, appellent un personnel technique plus qualifié et mieux rémunéré.

Au total, la masse des emplois des APUL et, au sein de celles-ci, des communes, est probablement appelée à croître légèrement en valeur relative par rapport à la PIB dans la décennie à venir.

## 2 - Des contraintes financières plus serrées :

A ne considérer qu'un indicateur global comme le besoin de financement des APUL, il ne semble pas que les contraintes financières se soient fortement resserrées ces dernières années. Au contraire même, le besoin de financement des APUL est passé de 7 pour mille du PIB en 1978 à 5 pour mille en 1982. Mais l'on sait que le mode de calcul de ce solde en comptabilité nationale ne permet pas de lui assigner une grande précision. D'autre part, il n'est pas impossible que les besoins de financement des seules communes se soient accrus dans l'ensemble des APUL, les départements jouissant d'une trésorerie plus confortable.

Il faut remarquer aussi que les concours de l'Etat aux charges de fonctionnement des communes, qu'il s'agisse du VRTS ou de la DGF, ont représenté une fraction remarquablement constante des recettes fiscales totales des communes depuis 20 ans. Pourtant, en dépit de ces facteurs favorables, les communes risquent d'être confrontées dans les années à venir à un triple rationnement : du volume des investissements, du crédit et même des subventions courantes.

a - Le rationnement des investissements peut provenir d'un double mécanisme : le rétrécissement progressif des marges d'autofinancement brut des communes (lui-même explicable par une progression des charges courantes de fonctionnement plus rapide que celle des recettes courantes) et l'abaissement du taux moyen de subvention par l'Etat des investissements communaux. Ce double mécanisme a révisé en baisse le montant des investissements réalisables et accru le recours à l'emprunt.

b - Le rationnement du crédit peut provenir, lui aussi, d'une combinaison de phénomènes. Alors que durant les 25 dernières années, il n'y a pour ainsi dire pas eu de rationnement comme le montrent les calculs d'Alain GUENGANT (1984), la situation pourrait s'inverser à l'avenir. Le différentiel entre les différents taux de base de la CDC et le taux de rémunération de l'épargne des ménages (principale source des fonds prêtables de la Caisse) qui redevient positif en termes réels, s'amoindrit et réduit les possibilités de prêts de la Caisse. Celle-ci est par ailleurs sollicitée d'intervenir plus activement dans le soutien aux activités industrielles. D'où l'intérêt que peuvent présenter des modèles de comportement financier des communes intégrant des situations de déséquilibre (cf infra).

c - Le rationnement de la DGF, enfin, n'est pas une hypothèse d'école. L'on sait que cette dotation incorpore une attribution de garantie minimale au bénéfice des communes dont les ressources ont insuffisamment progressé. Mais, le montant de la DGF est globalement plafonné au niveau national à un pourcentage déterminé du produit attendu de la TVA, lequel dépend à son tour de la croissance économique projetée. Or, au moment où la DGF a été mise en place, à peine 700 communes sur 36.400 bénéficiaient de cette attribution de garantie ; aujourd'hui, c'est plus de 15.000 communes qui sont attributaires à ce titre. Le mécanisme d'ensemble de la DGF risque de se gripper et l'action correctrice et incitative des autres composantes de la DGF, réduite à néant.

Face à ces contraintes de rationnement, les communes peuvent être tentées de relever la pression fiscale locale. Mais cette politique, qui n'est jamais populaire, apparaît mal venue dans un contexte de stabilisation du niveau global des prélèvements obligatoires. Toujours est-il que la plupart des experts s'attendent à voir les contraintes financières jouer fortement dans les années à venir et les comportements des communes diverger sensiblement selon l'intensité relative des divers types de rationnement.

## I.2. La recherche.

La recherche sur les finances locales a, à son actif, des domaines relativement bien couverts que l'on recensera d'abord (A) avant d'insister sur l'effort plus récent de modélisation du secteur local (B).

### A - Les domaines bien couverts :

A s'en tenir au cas de la France seulement (1), l'étude des finances publiques locales a beaucoup progressé ces 20 dernières années, dans 3 principaux domaines. Le premier, largement exploré vers 1970 et quelque peu mis en sommeil depuis, a concerné les coûts de la croissance urbaine. Le second est un thème récurrent dans la plupart des recherches universitaires sur les finances locales et intéresse l'analyse des déterminants des dépenses communales. Le troisième est plus récent et a trait à l'étude des principaux effets des subventions de l'Etat aux collectivités locales.

### 1 - Les coûts publics de la croissance urbaine :

Durant la décennie 60-70, la France a accompli un effort important d'équipement des principales agglomérations urbaines, à la fois pour répondre à la forte urbanisation d'après-guerre et pour assurer les infrastructures nécessaires aux grandes villes de province, dans un souci de rééquilibrage du développement, jugé excessif, de la région parisienne. A partir de 1967, le CERAU (à l'époque le principal bureau d'études en France sur les questions urbaines et d'aménagement) entreprenait une vaste enquête sur le coût d'équipement en infrastructures urbaines dans près d'une centaine de villes. Les résultats publiés en 1970, ont permis une analyse des coûts du développement urbain croisant de multiples points de vue : étude par

---

(1) Pour les Etats-Unis, voir Paul INMAN (1979) et Andrew RESCHOVSKY (1984). Pour la Belgique, voir Serge BOUTE, Bernard JURION et Pierre PESTIEAU (1984). Pour la R.F.A., voir Dieter BIEHL (1983).

catégories de dépenses fonctionnelles (voirie, eaux, assainissement, ordures ménagères, etc...), par catégories de maîtres d'ouvrage (Etat, départements, communes, entreprises publiques et privées) et d'agents du financement, sans oublier la recherche des facteurs explicatifs : revenus, richesse fiscale, rythmes de la croissance démographique... Ce vaste effort de recherche qui, pour la première fois, agrègeait et consolidait les comptes de collectivités publiques de différents niveaux, n'a jamais été poursuivi depuis, du moins à une aussi grande échelle en France, bien que des chercheurs français aient plus récemment collaboré à un programme de comparaisons internationales sur les coûts de la croissance urbaine (1).

## 2 - La recherche des déterminants des dépenses communales :

Cette question a surtout été l'apanage des chercheurs universitaires dans une série de thèses, la plupart malheureusement non publiées. La première en date est celle d'Yves FREVILLE (1966) à Rennes, suivie par celle de Bertrand SAPORTA (1971) à Bordeaux, la seule à être publiée. José KOBIELSKI (1974) a introduit les couleurs politiques comme déterminants des dépenses. Hervé HUNTZINGER (1975) qui avait précédemment collaboré à l'étude du CERAU (1970) a présenté une synthèse sur les services publics urbains. Les analyses plus récentes de Joël BOUVIER (1979), de Geneviève GUERIN (1980), d'Alain CHATEAU (1983) ont développé les interactions politico-économiques et le cycle électoral, mais sur des échantillons plus restreints que leurs devanciers.

Brièvement résumés (2), ces travaux permettent de ventiler les déterminants de dépenses entre 3 grands groupes de variables :

---

(1) Le projet CURB (Cost of Urban Growth) auquel participe Claude LACOUR, sous l'égide de DREWETT et du Centre de Vienne.

(2) On trouvera des développements plus complets et des comparaisons internationales dans notre manuel d'Economie Urbaine, tome 2, voir DERYCKE (1982).

- des variables démographiques et spatiales : taille de l'agglomération, accroissement de sa population, étendue spatiale de la ville, densité de l'habitat, ... ;
- des variables économiques et financières : revenu des habitants, richesse et potentiel fiscal de la commune, valeur de la propriété foncière et immobilière, productivité et efficacité des services municipaux offerts, ... ;
- des variables socio-politiques, enfin : organisation administrative de la commune, répartition des compétences entre pouvoir central et pouvoir local, choix financiers des élus en fonction de leur appartenance politique.

Si des progrès restent à accomplir dans la recherche des déterminants des dépenses communales, c'est, nous semble-t-il, dans deux directions. La première est celle de la consolidation des comptes communaux avec ceux d'entités pluri-communales et départementales dans l'optique d'un secteur public élargi -voir en ce sens les travaux de Dominique LORRAIN (1981)- La seconde consiste à repérer les effets redistributifs des dépenses publiques locales, dans l'optique des capacités contributives ou du bénéfice -voir DERYCKE, GILBERT et OBERKAMPF (1979)- et à tenter de mesurer les valeurs d'usage qui découlent de la production des services municipaux, dans une approche socio-économique des services publics urbains (voir SAPORTA et REGEASSE (1980) et HUNTZINGER (1985)).

### 3 - L'analyse des principaux effets des subventions :

Cette question largement débattue dans la littérature anglo-saxonne, n'a curieusement suscité l'intérêt des chercheurs français qu'à une époque assez récente. En 1978, Yves FREVILLE recherchait en quoi l'ancien système du VRTS répondait à l'objectif d'équité. L'année suivante, Rémy PRUD'HOMME (1979) comparait le système des subventions globales dans 4 pays : la France, la Grande-Bretagne, le Danemark et les Pays-Bas. Peu après, le GRAL entreprenait la publication d'un ouvrage collectif sur "les aides financières de l'Etat aux collectivités locales en France et à l'étranger" -voir ASHFORD et THOENIG (1981)- avec une contribution d'Yves FREVILLE (1981)

qui soutenait entre autres l'idée que le système du VRTS-DGF a eu un impact macro-économique important, notamment par le soutien apporté aux dépenses des communes rurales. Mentionnons également, dans l'optique comparative, le travail de BOBE et GILBERT (1982) avec les contributions de Julien LE GRAND et Andrew RESCHOVSKY sur le système britannique et américain. Mais ce sont principalement les thèses d'Alain GUENGANT (1983) et de Jacques CAVAILLÈS (1984) qui font le point de la question. De cet ensemble de travaux, on peut dégager 6 conclusions :

1. La prise en compte des besoins et des coûts de gestion des communes est le plus souvent implicite dans le système actuel ;
2. Comme l'enseigne la théorie, les subventions encouragent la production des biens collectifs et soutiennent la dépense du niveau local. Le fait de savoir si cette production est efficiente demeure controversé ;
3. La triple nature de la DGF : rationnée, incitative (la dotation impôts-ménages) et correctrice (la dotation de potentiel fiscal) complique l'interprétation de ses effets nets ;
4. Le rôle correcteur de la composante potentiel fiscal de la DGF est limité : les disparités financières intercommunales demeurent importantes ;
5. Les subventions d'équipement ne constituent qu'un élément parmi d'autres (ressources propres, encours de la dette, taux d'intérêt) de la stratégie d'investissement des communes.
6. Un point n'est guère abordé par les recherches actuellement disponibles : l'effet de la superposition des systèmes de subvention : DGF, DGE, DGD, Subventions Spécifiques, FCTVA et Fonds national de compensation de la Taxe professionnelle.

#### B - Un effort de modélisation à poursuivre :

Il n'existe actuellement en France guère plus d'une dizaine de tentatives de modélisation des communes et du secteur public local. L'effort le plus ancien émane des Administrations avec les modèles de Bruno THÉRET (1977) et de François PÉRONNET (1980) qui concernent l'ensemble des APUL. Les cher-

cheurs universitaires ont ensuite pris le relais et se sont intéressés principalement au secteur communal, notamment aux communes urbaines. Trois modèles universitaires ont été achevés en 1984 et des estimations économétriques sont encore en cours, tant dans les Administrations que dans les Centres universitaires, à l'heure où nous écrivons. Tous ces modèles diffèrent entre eux et l'on peut, avec André TREMBLAY (1985) en dresser une typologie (voir tableau ci-après) en fonction du domaine étudié, des sources statistiques utilisées, de la période retenue, de l'objectif poursuivi, de leur nature micro ou macro-économique, enfin.

- Le domaine étudié est généralement l'ensemble des APUL sur une vingtaine d'années dans les modèles des Administrations et les communes dans les modèles universitaires : ensemble des communes d'une agglomération, comme dans le modèle de José KOBIELSKI (1983) ; ensemble des communes françaises, dans le modèle du CREFAUR (1984), ensemble des 713 communes de plus de 10.000 habitants au recensement de 1975 dans le modèle du CEREVE (1984) ; ensemble de 522 communes de plus de 10.000 habitants, sauf Ile de France et Corse, en 1975, dans le modèle de Jean-Jacques ROSA (1984).

- Les sources statistiques sont tantôt les données comptabilité nationale, ce qui entraîne un certain retard et ne permet pas toujours une désagrégation fine des comptes, tantôt les données comptabilité publique établies à partir des comptes administratifs des communes.

- La période analysée va de 25 années (modèle du CREFAUR, le plus étendu) à 9 années (modèle du CEREVE) autour d'une période moyenne de 18 ans. Un seul modèle, celui de ROSA, est en coupes instantanées sur l'année 1975.

- L'objectif poursuivi est très variable. On peut toutefois opposer les modèles généraux aux modèles partiels. Les premiers ambitionnent de formaliser l'ensemble des comportements : de dépenses, de recettes, de financement et d'endettement, des APUL ou des communes : on peut ranger dans cette catégorie les modèles de THÉRET, de PÉRONNET et les modèles universitaires du CREFAUR et du CEREVE. Les seconds approfondissent un

Tableau : Typologie des modèles français du secteur public local

AUTEURS	DOMAINE	DONNEES	PERIODE	OBJECTIFS	NATURE ET PARTICULARITES
1. THIÉRY (1977)	APUL	CN	59-74	Lier fiscalité, politique des équipements et endettement des APUL	<b>Macro</b> Double horizon temporel : court terme et moyen terme
2. PÉRONNET (1980)	APUL	CN	59-76	Modéliser les APUL dans le contexte macro-économique	<b>Macro</b> Distinction entre Investissement désiré à MT et Investissement effectif à CT.
3. GILLOUARD (1982)	Communes	CP	58-78	Expliciter la fonction d'investissement communal	<b>Macro</b> : Séparation de l'investissement en 2 catégories : infrastructure et super structure
4. FONTAINE (1982)	APUL	CN	59-79	Modéliser le compte capital des APUL	<b>Macro</b> : Distinction entre emprunts bruts et emprunts utilisés
5. AERTS (1982)	APUL	CN	60-80	Préciser le rythme d'utilisation des emprunts	<b>Macro</b> : Introduction d'un cycle électoral sur les 6 années
6. KOTIELSKI (1982)	27 communes Agglo-Rennes	CP	66-77	Mesurer les disparités financières intercommunales	<b>Micro</b> : Comparer les inégalités de gestion et de situation
7. CREEAUD (1984)	Communes	CP	55-79	Modéliser le secteur communal dans le contexte macro-économique	<b>Macro</b> : Confrontation entre l'offre et la demande d'équipements dans un contexte de rationnement
8. CEREVE (1984)	715 communes de + de 10 000 h. au RGP 75	DGCL	73-81	Simuler les comportements économiques et financiers des décideurs communaux face aux contraintes macro-économiques et électorales	<b>Micro</b> : Distinction entre dépenses obligatoires et discrétionnaires. Normes de pression fiscale et d'endettement
9. ROSA (1984)	521 communes de + de 10 000 h. sauf Ile de France et Corse	CP	1975	Mesurer la sensibilité de la quantité de services municipaux aux revenus et aux prix fiscaux	<b>Micro</b> : Test des choix de l'électeur médian.

\* CN = Comptabilité Nationale, CP = Comptabilité publique, DGCL = Direction générale des Collectivités locales.

certain nombre de relations seulement : les investissements des APUL et le rythme d'utilisation des emprunts contractés dans le modèle de la CDC -voir Jean-Joël AERTS (1982)- ; le compte capital des APUL comme dans le travail universitaire de Martine FONTAINE (1981), également élaboré avec le concours de la CDC ; ou encore les investissements communaux, ventilés en investissements de superstructure et d'infrastructure -voir Alain GILLOUARD (1982)-. Deux modèles échappent en partie à cette classification. Le modèle micro-économique de José KOBIELSKI (1983) ne concerne que les communes de l'agglomération rennaise et met en évidence deux types d'inégalités financières intercommunales : les inégalités de gestion et les inégalités de situation. Quant au modèle en coupes instantanées de Jean-Jacques ROSA, il s'assigne surtout pour objectif de tester l'hypothèse de l'électeur médian dans les comportements dépensiers des communes, à partir d'ailleurs d'hypothèses simplificatrices.

- Les fondements théoriques de ces modèles sont généralement macro-économiques, en ce sens que la logique sous-jacente aux comportements financiers des APUL ou des communes est d'inspiration macro-économique. En témoigne, par exemple, que très souvent la relation d'investissement des APUL ou des communes est présumée dépendre d'un agrégat macro-économique : la FBCF-logement des ménages, généralement décalée d'une ou deux périodes. Trois modèles font cependant appel à des fondements micro-économiques : le modèle de KOBIELSKI qui maximise une fonction objectif communale sous contrainte d'équilibre budgétaire ; le modèle de ROSA qui fait intervenir les choix de l'électeur médian et le modèle du CEREVE qui admet une régulation de type micro-économique dans les comportements du décideur municipal qui doit respecter des contraintes de pression fiscale et d'endettement maximal. Ajoutons enfin que la quasi-totalité des modèles prennent en considération les échéances électorales dans la formalisation retenue, soit en introduisant une ou plusieurs variables binaires de proximité des élections, soit en calculant les coefficients d'intensité du cycle électoral sur les 6 années du mandat municipal (voir AERTS).

Le bilan de cet effort de modélisation n'est pas pleinement satisfaisant. L'articulation du secteur public local au reste de l'économie (contexte macro-économique général d'une part, interface avec le secteur public local élargi d'autre part) demeure perfectible. La modélisation des comportements d'endettement et des interactions avec le système politique local est encore très embryonnaire, de même que la désagrégation des communes en groupes homogènes. Mais nous touchons là aux domaines futurs de la recherche qu'il nous faut maintenant évoquer.

## II - PERSPECTIVES FUTURES : LES THEMES EMERGENTS.

On regroupera sous le thème "nouvelles frontières", les voies de recherches ouvertes par la décentralisation, l'émergence des régions et les comparaisons internationales susceptibles d'éclairer cette perspective (II.1.). Pour autant, ces thèmes nouveaux n'ont pas totalement occulté la nécessité d'un approfondissement des comportements communaux (II.2.).

### II.1. Vers de nouvelles frontières.

#### A - L'intérêt des études comparatives internationales:

La plupart des recherches françaises sont étroitement hexagonales, à l'exception de deux domaines : l'analyse des subventions et celle des finances des régions, que nous examinons au B. L'étude des effets des principales subventions a tout à gagner à être menée dans l'optique comparative : la littérature anglo-saxonne est abondante sur ce point, les expériences étrangères relativement diversifiées, en outre le système français, passablement complexe, poursuit des objectifs parfois contradictoires. Aussi, les chercheurs universitaires ont-ils assez vite compris l'intérêt des analyses comparatives, comme en témoignent l'article, déjà cité, de Rémy PRUD'HOMME (1979) sur les subventions globales de la France, de la Grande-Bretagne, du Danemark et des Pays-Bas, la thèse d'Alain GUENGANT (1981) qui comporte des aperçus sur les systèmes étrangers, l'ouvrage collectif d'ASHFORD et THOENIG (1981), l'étude de BOBE et GILBERT (1982) sur France-Grande-Bretagne, Etats-Unis, l'étude du CEREVE (1984) sur le secteur public local qui compare certains aspects de la décentralisation financière des Etats-Unis, de la France et de la Belgique.

Indiquons brièvement deux directions dans lesquelles l'analyse comparative nous paraît particulièrement féconde.

1 - Un premier domaine concerne la réforme des impôts locaux. La taxe professionnelle constitue certes un impôt original, difficilement comparable aux impôts locaux étrangers et à l'origine de biais spécifiques tenant à son insertion dans le système productif et à son incidence sur le consommateur final -voir sur ce point DERYCKE, GILBERT et MOUILLART (1979/80)-. Par contre, les impôts locaux supportés directement par les ménages : les taxes foncières bâties et non bâties, la taxe d'habitation et la fraction de la taxe professionnelle acquittée par des particuliers (professions libérales) peuvent être utilement confrontées à leurs homologues étrangers. S'agissant de la fiscalité foncière, on ne peut manquer d'être frappé par son faible rendement en France -voir notamment l'étude de GUIGOU et LEGRAND (1983) qui compare 9 pays de l'OCDE : Grande-Bretagne, Etats-Unis, Danemark, Japon, France, Pays-Bas, RFA, Suède et Norvège ; voir aussi le colloque sur "les enjeux de la fiscalité foncière" organisé par l'ADEF (1983).

Deux propositions de réforme des impôts locaux sur les ménages mériteraient examen. La première consisterait à améliorer la productivité de l'impôt foncier en passant de valeurs cadastrales peu évolutives à un impôt déclaratif annuel sur la valeur vénale des terrains, l'estimation étant faite par le propriétaire sous sa responsabilité et sous le contrôle de l'Administration. La seconde tendrait à une unification des impôts fonciers et immobiliers sur le modèle de la Property Tax américaine ou des Rates britanniques. On disposerait ainsi d'un impôt local unique sur les personnes physiques, dont les effets sont bien connus dans la littérature. L'impôt local pourrait d'ailleurs être mis en correspondance avec l'impôt général sur le revenu en ce sens qu'aucune imposition locale ne serait due en principe lorsque le redevable n'atteint pas le seuil minimal d'imposition à l'impôt général sur le revenu (mécanisme dit de coupe-circuit, déjà adopté dans certains Etats américains et à l'étude en France pour l'exonération de la taxe d'habitation).

2 - Un second domaine d'analyse comparative pourrait être la modélisation du secteur local. Les concepteurs français de modèles des APUL ou des communes devraient dialoguer avec leurs homologues étrangers, notamment dans les pays qui nous sont proches par l'histoire administrative locale, comme l'Italie ou la Belgique, dont le découpage en régions, provinces et communes, est hérité de l'Empire Napoléonien. En Belgique, par exemple, les comportements financiers et d'endettement des communes sont proches des nôtres, ne serait-ce que par les similitudes entre notre Caisse des Dépôts et le Crédit Communal de Belgique, principal banquier des collectivités locales. Enfin, il y aurait beaucoup à apprendre sur la façon dont les modélisateurs du secteur local à l'étranger envisagent les bouclages macro-économiques entre le niveau local et le reste de l'économie, problème sur lequel achoppent encore les modèles français contemporains (voir infra).

#### B - L'émergence du niveau régional :

Les régions françaises constituées dans les années 60, dotées d'institutions propres dans les années 70, ont vu leur rôle confirmé et leurs compétences accrues par les lois de décentralisation de 1982 et 1983. L'émergence des régions a suscité des thèmes de recherches dans deux domaines principaux, qu'il conviendra d'étendre dans un proche avenir.

1 - L'étude des flux financiers régionaux constitue le point d'aboutissement ultime des travaux de comptabilité régionale qui, à partir de 1960, ont entrepris de régionaliser les TES, le TEE et le TOF. L'approche est celle des Tableaux Régionaux d'Opérations Financières ou TROF, lesquels permettent une étude comparée des structures financières régionales au moyen d'analyses factorielles des correspondances -voir les travaux de DERRUJMAUX et DIETSCH (1978)- et celle de la polarisation financière des régions, au moyen de l'analyse hiérarchique ascendante, développée par Yannick LUNG (1983). Ces travaux ont fait apparaître l'hypertrophie financière de la région Ile-de-France qui concentre l'essentiel de l'intermédiation financière et soulignent l'existence de nombreuses disparités financières inter-régionales tenant à des facteurs

démo-économiques comme le poids inégal des régions mais aussi à des facteurs proprement financiers et géographiques tenant à l'organisation des réseaux bancaires et financiers.

Au-delà de ces travaux, il serait intéressant d'approfondir les causes de l'inégal endettement du secteur public dans les régions et de rechercher les déterminants des soldes financiers, c'est-à-dire des besoins et capacités de financement des régions. Beaucoup reste à faire dans ce domaine.

2 - L'étude des finances des régions commence à peine. A la fin 1983, le MRT a confié au GRAL le soin d'entreprendre une étude prospective sur les finances régionales. L'étude comparative internationale, entreprise sur 3 pays fédéraux et 3 pays unitaires proches de la France, fait apparaître que les préceptes du fédéralisme fiscal et financier ne sont pas toujours clairement obéis, même dans les pays fédéraux, et que les règles de partage des ressources fiscales entre l'Etat et les régions (le "Tax and Revenue Sharing") continuent d'avantager l'état central, peu enclin à partager avec les régions les impôts nationaux à fort rendement - voir DERYCKE (1984 - 1985) -

Les dépenses et recettes des établissements publics régionaux ont été étudiées par Marie-Jacqueline MARCHAND (1984) et Yves FRÉVILLE (1984) sur la période 1974-82. En francs constants, le produit de la fiscalité régionale a été multiplié par 3,2, les dépenses d'équipement par plus de 10 et les emprunts des EFR par 3. Selon les spécifications, l'élasticité du produit fiscal direct à la PIB régionale varie entre 0,81 et 1,1.

A terme, se posera le problème de l'instauration d'une véritable fiscalité régionale, moins embryonnaire et plus dynamique que les actuels impôts dont disposent les régions et qui sont pour le moment :

- les taxes régionales additionnelles aux 4 impôts locaux,
- la fiscalité sur la circulation automobile : taxe sur les permis de conduire, sur les cartes grises et, depuis novembre 84, sur la vignette automobile.

- enfin, les taxes additionnelles aux droits de mutation à titre onéreux.

Il a été question récemment de rétrocéder aux régions une fraction de la fiscalité sur les produits pétroliers, mais l'Etat acceptera-t-il de se dépouiller, même partiellement, de l'une des plus rentables de ses "recettes de poche" ?

Au-delà des questions de technique fiscale se profile la question politique des véritables pouvoirs des régions et de leur place dans la hiérarchie des collectivités territoriales françaises. Certes, la répartition des compétences et, partant, des pouvoirs, est réglée, du moins dans son principe, par les lois de décentralisation. Mais quelles politiques les régions vont-elles définir et poursuivre envers les collectivités territoriales de rang inférieur ? Corriger les disparités entre les départements par des dotations de péréquation ? Se servir des compétences qui viennent de leur être déléguées pour conduire les politiques volontaristes et, à terme, vider les départements d'une partie de leurs pouvoirs ? La descente des pouvoirs de l'Etat vers les régions va-t-elle ou non s'accompagner d'une remontée de certains attributs et ressources du niveau local ou départemental vers les régions ? Le département restera-t-il un échelon fort dans la hiérarchie des collectivités décentralisées ?

Sur tous ces points, des études multidisciplinaires, au carrefour de la science politique, des techniques administratives et de l'économie des finances publiques, paraissent indispensables dans un proche avenir.

## II.2. L'approfondissement des comportements communaux.

Comme on l'a souligné plus haut (I.2.B.), l'effort de modélisation du secteur public local demeure insuffisant car il laisse plusieurs questions ouvertes :

- Les comportements communaux obéissent-ils à une logique plutôt macro-économique ou plutôt micro-économique ?

Les neuf modèles existants (cf. tableau p. 15), se partagent entre modèles macro (6 sur 9) et modèles micro (3 sur 9). Les premiers sont les plus anciens, mais c'est peut-être parce qu'ils ne répondaient qu'imparfaitement à tous les problèmes que les chercheurs universitaires se sont récemment tournés vers des modèles de comportement micro-économique. Notre conviction est, que pour certaines catégories de dépenses fonctionnelles au moins (les VRD, l'assainissement, les ordures ménagères, les transports urbains par exemple), la gestion communale peut s'apparenter à celle d'une entreprise du secteur marchand et relever du calcul micro-économique standard. Il n'empêche cependant que le secteur public local, parce qu'il est public, obéit à une régulation de type macro-économique.

- Mais, c'est précisément dans les relations de bouclage avec l'environnement macro-économique que la plupart des modèles existants achoppent encore. Ainsi, dans le modèle de PÉRONNET (1980), la relation d'entraînement des investissements des APUL par la FBCF-logement des ménages, expression selon les termes mêmes de l'auteur "d'une dialectique équipements-besoins induite par le phénomène urbain", a cessé d'être pertinente ces dernières années avec les difficultés du BTP et l'effondrement de la construction des logements. De même, dans le modèle du CREFAUR (1984), les relations de bouclage macro-économique avec l'épargne disponible des ménages demeurent assez frustes. On peut d'ailleurs se demander ce qui est le plus important dans la régulation du secteur local : ses relations avec le reste de l'économie, c'est-à-dire l'Etat central, les intermédiaires financiers, la capacité de financement des ménages, etc... ou avec le secteur local élargi, c'est-à-dire les entreprises du BTP liées aux commandes communales et le secteur para-municipal ? Les relations avec les activités locales et ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-secteur sont importantes, elles aussi. Mais comment les for-

maliser lorsqu'on ne connaît pas les frontières et la consistance exacte du secteur municipal élargi -voir D.LORRAIN (1981)- ?

- De tous les modèles existants, un seul, celui du CREFAUR, repose sur une formulation en déséquilibre admettant l'existence d'un possible rationnement des investissements par l'offre de crédits. Encore que les tests économétriques effectués révèlent la quasi-absence d'un tel rationnement sur la période 1955-79, ce qui est conforme à l'opinion générale des experts de la CDC pour cette période. Mais, avant la réforme 1978-79, dite de globalisation des prêts, le rationnement était implicite et résultait en grande partie de l'existence d'une législation très restrictive sur l'éligibilité aux prêts : règles qui variaient avec la nature des investissements projetés, notion de "dépense subventionnable" permettant de ne financer qu'une partie de la dépense, etc... En réalité, le rationnement s'opérait de facto par le fait que les communes candidates à un prêt ne présentaient que des projets conformes, susceptibles d'être acceptés. Depuis quelques années, le rationnement devient plus apparent pour plusieurs raisons : la globalisation des prêts d'une part et surtout la moindre progression de l'enveloppe des prêts dont dispose le réseau CDC-CAECL, laquelle résulte elle-même de deux circonstances : les interventions de la Caisse en faveur des entreprises se multiplient, la désinflation combinée au maintien de taux d'intérêt nominaux élevés pour les livrets A et les LEP des Caisses d'épargne, abaissant le différentiel entre le taux de base de la Caisse et le coût réel de rémunération de l'épargne disponible des ménages, source principale des disponibilités de la CDC. Il y a donc toute chance pour que le rationnement des prêts aux Collectivités locales s'intensifie et la modélisation doit intégrer ces phénomènes de rationnement par des formulations appropriées -voir une tentative en ce sens dans GILBERT et TREMBLAY (1985)-.

- Enfin, la totalité des modèles existants sont des modèles agrégés. Or, la plupart des modélisateurs considèrent aujourd'hui que les progrès à venir passeront, entre autres, par la

désagrégation des modèles généraux, qui seule permettra une vision plus éclatée des comportements locaux et révélera probablement des divergences significatives d'évolution entre groupes de communes affrontées à des contraintes particulières et à un environnement spécifique.

Pour terminer ce rapport, nous évoquerons les progrès à attendre d'une modélisation plus complète des comportements financiers et d'endettement (A) et d'une meilleure connaissance du cycle électoral (B).

#### A - Les comportements financiers et d'endettement :

##### 1 - Esquisse d'une typologie financière des communes :

Cette typologie est encore très embryonnaire à l'heure actuelle. La décomposition des communes dans la DGF, n'est guère discriminante : à l'exception d'un palier, il y a progression à peu près régulière de la dépense totale par tête entre les petites communes rurales et les grandes métropoles. La décomposition par région n'est pas, non plus, significative. Par contre, l'appartenance à une Communauté Urbaine, un District ou à une simple agglomération multicommunale introduit une certaine différenciation.

La seule analyse dont on dispose est celle, encore expérimentale à l'heure où nous écrivons (mars 1985) de Guy GILBERT et André TREMBLAY (1985) sur les communes urbaines de plus de 10.000 habitants au recensement de 1975. La typologie proposée croise plusieurs critères, parmi lesquels le niveau et la structure des dépenses et des recettes par tête, exprimées en moyenne annuelle 1979-81 et en francs constants, jouent un rôle prépondérant, l'appartenance régionale et l'appartenance à des ensembles pluricommunaux jouant un rôle adjacent. Cinq groupes significatifs sont retenus après élimination de catégories trop particulières :

- Groupe 1 : communes à faibles dépenses de fonctionnement par tête et à fortes dépenses en capital : il s'agit le plus souvent de communes isolées de province.

- Groupe 2 : communes à faibles dépenses totales par tête : il s'agit en majorité de communes urbaines et de communes appartenant à des communautés ou districts dont certaines dépenses sont prises en charges par ces organisations.
- Groupe 3 : communes à fortes dépenses totales par tête avec cependant une faible proportion de taxe professionnelle dans l'ensemble des ressources (17 % contre 22 % en moyenne) : il s'agit de communes à forte richesse foncière et immobilière ; communes résidentielles et touristiques, appartenant, entre autres, à la région PACA.
- Groupe 4 : communes à faible pourcentage des dépenses en capital dans les dépenses totales : il s'agit de communes plutôt localisées en Ile-de-France et dans les régions bien équipées.
- Groupe 5 : communes à fortes dépenses totales par tête avec une forte proportion de taxe professionnelle (40,6 % contre 22 %), enfin.

Les comportements financiers et d'endettement sont recherchés sur ces 5 groupes-types.

## 2 - Les comportements d'endettement :

Le retard des connaissances sur la dette communale en France est proprement stupéfiant. C'est ainsi qu'il n'existe nulle part de chiffre officiel sur la dette publique locale ! Cette dernière, que nous avons reconstituée à partir des données DGCL du modèle du CEREVE, a beaucoup progressé, ces dernières années, alors qu'elle aurait plutôt diminué à l'étranger -voir sur ce point Elisabeth VESSILIER (1984)-. La part de la dette locale dans la dette publique totale par habitant était de 37 %, en 1975 ; elle atteignait 54 % en 1980.

L'analyse économétrique du comportement d'emprunt des communes urbaines -voir DERYCKE et GILBERT (1984)- fait apparaître les conclusions suivantes sur la période 1965-80 : l'emprunt nouveau est lié positivement au volume des investissements désirés, estimés selon la méthode du modèle du CEREVE (1984), ainsi qu'aux plans de relance et négativement au taux d'intérêt réel des emprunts, aux subventions reçues et aux plans de

stabilisation. Mais, cette relation globale obtenue sur 712 communes de plus de 10.000 habitants, devrait être décomposée par groupes homogènes de communes : c'est ce à quoi s'emploient Guy GILBERT et André TREMBLAY (1985), dans une perspective de marchés rationnés avec report des prêts non servis par le réseau CDC-CAECL sur le marché bancaire.

Ajoutons enfin que les communes, comme d'ailleurs l'ensemble des collectivités composant les APUL, ont l'obligation de verser leurs excédents courants de trésorerie au Trésor Public, ce qui restreint leur marge de manoeuvre en matière financière -voir J.L.MALO (1979)-. En sens inverse, il faut rappeler que l'Etat fait l'avance aux communes de leurs recettes fiscales prévisionnelles et qu'il garde à sa charge la plus grande part des impôts locaux impayés.

En conclusion, les comportements financiers et d'endettement du secteur public local constituent un point encore faible de la recherche contemporaine, de même d'ailleurs que le cycle électoral.

#### B - Le cycle électoral :

Fréquemment étudié au niveau national, le cycle électoral est rarement analysé au plan local, tant en France qu'à l'étranger. Si la sensibilité des dépenses communales aux couleurs politiques a été établie depuis longtemps (1), il n'en va pas de même du cycle électoral des finances locales, dont l'étude est plus récente -voir Geneviève GUERIN (1980), Jean-Joël AERTS (1982) et Alain CHAUTEAU (1983)- et dont la mise en évidence n'est pas toujours facile. Plusieurs questions demeurent controversées dans l'état actuel de la recherche :

---

(1) En France, l'article pionnier est celui de Jacques DUCROS (1966), l'analyse la plus complète est celle de José KOBIELSKI (1974). Pour une étude récente sur certaines communes du nord de la région Ile-de-France et d'une partie des Hauts-de-Seine, voir l'article de Pierre LIMOUZIN (1984).

- Quel type de dépenses est le plus sensible à l'approche des élections ? Il semble que ce soient les dépenses d'investissement et une faible partie des dépenses de fonctionnement sur lesquelles l'équipe municipale dispose d'une marge de manoeuvre (dépenses dites discrétionnaires, par exemple, les subventions aux associations et au tiers-secteur) ou qui constituent des dépenses "visibles" ; on a souvent remarqué que beaucoup de municipalités procédaient à la réfection des trottoirs dans les mois précédant les consultations électorales.

- Sur quelles années le cycle est-il le plus marqué ?

S'agissant des dépenses d'investissement, l'amplitude serait la plus forte les deux années précédant la réélection -voir J.J.AERTS (1982)-. Mais beaucoup dépend de la longueur moyenne des opérations d'investissement et de la complexité des procédures administratives d'obtention des prêts. L'année de la consultation, il y a une chute importante du volume des investissements réalisés qui reprend ensuite progressivement et, semble-t-il, d'autant plus vite que la continuité politique l'emporte sur le changement : si de nombreuses équipes nouvelles accèdent aux responsabilités municipales, le temps de se familiariser avec la gestion communale et de monter des dossiers de prêts explique que le rythme normal de l'investissement communal ne reprenne guère avant une période de 12 à 18 mois et parfois davantage.

- Sur quelles couleurs politiques le cycle est-il le plus intense ? Le cycle électoral est-il plus marqué lorsque l'issue est incertaine, majorité et opposition se situant autour de 50/50 ? Les responsables municipaux gèrent-ils leur capital de voix comme le supposent les théoriciens des modèles politico-économiques ?

- Existe-t-il corrélativement un cycle électoral des recettes fiscales avec un relâchement de la pression fiscale locale aux approches des consultations ?

Autant de questions encore ouvertes auxquelles des études associant économistes, spécialistes de finances publiques, de science politique et de sociologie électorale devraient s'efforcer d'apporter des réponses.

### CONCLUSION

Si l'on résumait en raccourci la teneur du présent rapport, on pourrait suggérer un programme de recherche et d'action en 10 points qui, sans prétendre à l'exhaustivité, recouvrirait néanmoins les principaux thèmes qu'il apparaît souhaitable de développer dans les dix prochaines années :

- 1 - Développer les études comparatives internationales sur les finances locales et régionales ;
- 2 - Approfondir l'étude des flux financiers régionaux et des disparités fiscales et financières entre les régions ;
- 3 - Etudier la mise en place d'une fiscalité régionale spécifique et productive ;
- 4 - Etudier l'évolution des dépenses communales les plus sensibles : charges récurrentes des investissements passés, charges de la dette évolutive de la masse salariale et des dépenses d'intervention économique et sociale ;
- 5 - Améliorer le rendement des impôts-ménages par une fusion des impôts locaux fonciers et immobiliers ;
- 6 - Péréquer la taxe professionnelle au niveau des agglomérations ou des bassins d'emplois ;
- 7 - Unifier le système des subventions d'équipement ;
- 8 - Améliorer la modélisation du secteur public local par une meilleure articulation au contexte macroéconomique et à l'environnement local et par une désagrégation des modèles globaux.
- 9 - Perfectionner la connaissance des comportements d'investissement, de financement et d'endettement des communes ;
- 10 - Faire progresser la connaissance du cycle électoral local par des études interdisciplinaires.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADEF [1983] **Les enjeux de la fiscalité foncière**, ouvr. collectif, Paris, Economica, 287 p.
- AERTS Jean Joël et CONFAIS Serge [1980] "Le comportement économique et financier des collectivités locales", **Chroniques d'actualité de la SEDEIS**, XXIII, n° 19, 1/11/80, pp. 598-619.
- AERTS Jean Joël [1982] "Le comportement d'investissement des APUL : essai de modélisation" CDC, note de recherche n° 82-114, 40 p. + Annexes.
- ASHFORD D.C. et THOENIG J. C. [1981] Ed. **Les aides financières de l'Etat aux collectivités locales en France et à l'étranger**, ouvrage collectif, Paris, Litec, Coll. du GRAL, n° 9.
- ATKINSON A. B. et STIGLITZ J. E. [1980] **Lectures on Public Economics**, New York, Mc Graw Hill.
- BIEHL Dieter [1983] "Die Entwicklung des Finanzausgleichs in der Bundesrepublik Deutschland" in Fritz NEUMAN, éd, **Handbuch der Finanzwissenschaft**, vol. 4. Tübingen, Mohr, pp. 69-122.
- BOBE Bernard et GILBERT Guy (avec la collaboration de Julien LE GRAND et Andrew RESCHOVSKY) [1982] **Les disparités financières entre collectivités locales : France, Grande Bretagne, Etats-Unis**, Rapport de recherches IFRE-MUL, 81 p. + Annexes.
- BOUTE Serge, JURION Bernard et PESTIEAU Pierre [1984] "Décentralisation et finances publiques locales - le cas de la Belgique" in **Les logiques d'évolution du secteur public local - une approche quantitative**, Rapport de recherches CEREVE-DGRST, Vol. 2, Annexe 2, 34 p.
- BOUVIER Joël [1979] **Le comportement dépensier des municipalités - le cas des Hauts de Seine**, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris-X-Nanterre, 303 p.
- CAVAILLES Jacques et GILBERT Guy [1982] **Prospective financière des communes urbaines - Recherche de scénarios alternatifs de financement**, Rapport de recherches MUL - ARES, 110 p.
- CAVAILLES Jacques [1984] **Les subventions de l'Etat aux collectivités locales - Analyse théorique et empirique**, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris-X-Nanterre, 283 p.
- CERAU [1970] **Le coût des infrastructures urbaines en France, 1960-67**, Rapport de recherches pour le CGP, 111 p. + Annexes.
- CEREVE (modèle du) voir DERYCKE, GILBERT, TREMBLAY [1984].
- CHAUTEAU Alain [1983] **Le comportement dépensier des municipalités et le cycle électoral**, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris-X-Nanterre, 312 p.

CREFAUR (modèle du) voir GUENGANT [1984].

DERREUMAUX Paul et DIETSCH Michel [1978] "Comparaison des structures financières régionales", *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 4, pp. 511-535.

DERYCKE Pierre-Henri, GILBERT Guy et OBERKAMPF Eric [1979] **Les inégalités fiscales intracomunales**, Rapport de recherches ATP-CNRS n° 2176, 2 vol. ronéotés, septembre.

DERYCKE Pierre-Henri, GILBERT Guy et MOUILLART Michel [1979-80] "L'incidence de la taxe professionnelle", *Revue d'Economie régionale et urbaine*, 1ere partie n° 3/4. 1979, 2e partie n° 1. 1980.

DERYCKE Pierre-Henri [1981] "Aspects économiques des biens hors marchés - la notion de bien collectif spatialisé" in **Les interventions économiques des collectivités locales**, Mélanges BESSON, Paris, éd. Litec, Coll. du GRAL, n° 10, pp. 73-95.

DERYCKE Pierre-Henri [1982] **Economie et planification urbaines**, Tome 2 : **Théories et modèles**, Paris, PUF, Coll. Thémis (voir notamment pp. 28-77).

DERYCKE Pierre-Henri [1983] "Décentralisation et coordination des politiques urbaines - Quelques enseignements de l'expérience récente des pays de l'OCDE", *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 3, pp. 347-367.

DERYCKE Pierre-Henri, GILBERT Guy et TREMBLAY André [1984] **Les logiques d'évolution du secteur public local - une approche quantitative**, Rapport MIR - DGRST, janvier, 153 p. + 90 p. (Annexes).

DERYCKE Pierre-Henri et GILBERT Guy [1984] "L'endettement des communes françaises 1965-1980 : évolution et perspectives", Communication au **Colloque de l'IIFP**, Innsbrück, août, 20 p. ronéotées.

DERYCKE Pierre-Henri [1984] **Les finances des régions - une analyse comparative de six pays**, Contrat de recherches CEREVE-GRAL-MRT, octobre, 45 p. + 96 p. (Annexes).

DERYCKE Pierre-Henri [1985] "Les finances des régions - une comparaison internationale", *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1.

DUCROS Jacques [1966] "Politique et finances locales" **Analyse et Prévision**, pp. 499-520.

FONTAINE Martine [1981] **Les opérations en capital des Administrations-Eléments en vue d'une modélisation**, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris-I, 410 p.

FREVILLE Yves [1966] **Recherches statistiques sur l'économie des finances locales**, Thèse de Doctorat ès sciences économiques, Université de Rennes, 2 vol.

FREVILLE Yves [1978] "VRTS et équité", *Cahiers du CFPC*. N° 2, pp. 34-66.

FREVILLE Yves [1981] "Transfert financier, équité fiscale et permanence territoriale : du VRTS à la DGF" in ASHFORD et THOENIG, éd., *Les aides financières de l'Etat aux collectivités locales en France et à l'étranger*, Paris, Litec, Coll. du GRAL, n° 9, pp. 195-236.

FREVILLE Yves [1984] "Les finances des régions françaises 1974-1982", Communication au Colloque de Poitiers, 12 décembre.

GILBERT Guy et TREMBLAY André [1985] "Equilibre financier des communes et rationnement du crédit, Rapport IFRE-CGP.

GILLOUARD Alain [1982] Analyse économétrique d'une fonction d'investissement communal, Communication au Colloque Finances Publiques locales, Université Paris-X-Nanterre, 25 novembre, 21 p.

GUENGANT Alain [1981] *Les politiques financières de correction des inégalités fiscales entre collectivités locales*. Thèse de Doctorat d'Etat ès sciences économiques, Université de Rennes.

GUENGANT Alain [1983] "La politique de réduction des inégalités inter-communales de potentiel fiscal en France", Archives du CREFAUR, n° 3, 29 p.

GUENGANT Alain [1983] *Equité territoriale et inégalités-Le rôle de la DGF dans la réduction des inégalités financières entre communes*, Paris, éd. Litec, Coll. du GRAL, n° 15, 224 p.

GUENGANT Alain [1984] "Un modèle macroéconométrique d'évolution du secteur communal : 1955-1979" *Cahiers du CREFAUR*, n° 3, 65 p.

GUERIN Geneviève [1980] *Les choix budgétaires des municipalités - recherche d'un modèle de simulation politico-économique*, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris-X-Nanterre, 335 p.

GUIGOU Jean-Louis et LEGRAND Jean Marc [1983] *Fiscalité foncière-Analyse comparée des pays de l'OCDE*. Paris, Economica, 252 p.

HUNTZINGER Hervé [1975] *Analyse économique des services publics urbains*, Thèse de Doctorat ès sciences économiques, Université de Paris-X-Nanterre, 2 vol.

HUNTZINGER Hervé [1985] *L'évaluation des valeurs d'usage produites par les organisations municipales*, rapport de recherches TETRA-MRT.

INMAN Paul [1979] "The Fiscal Performance of Local Government : An Interpretative Review" in MIESKOWSKI et STRASZHEIM, Ed., *Current Issues in Urban Economics*, Baltimore, John Hopkins Press.

KOBIELSKI José [1974] *Influence de la structure urbaine sur les dépenses de fonctionnement des municipalités*, Thèse de Doctorat ès sciences économiques, Université de Rennes.

KOBIELSKI José [1983] "Inégalités fiscales et comportements communaux" *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 5, pp. 615-692.

LIMOUZIN Pierre [1984] "Idéologies politiques et politiques municipales" *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 3, pp. 379-400.

- LORRAIN Dominique [1981] "Le secteur public local entre nationalisation et décentralisation", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 13, pp.53-104.
- LUNG Yannick [1983] *De la polarisation à la décentralisation financière, Analyse critique de la dynamique financière des régions françaises*, Rapport de recherches IFRE-MUL, 156 + XXIV p.
- MALO J.-L. [1979] "La trésorerie des communes", *Revue d'Economie urbaine et régionale*, n) 2, pp. 259-269.
- MANTZ Patrice et UNGEMUTH Michel [1981] "Les collectivités locales face à l'environnement économique" *Economie et Statistique*, n° 132, avril, pp. 49-68.
- MARCHAND Marie-Jacqueline [1984] *Les disparités de comportements fiscaux des régions*, CREFAUR, Université de Rennes, 28 p.
- MOREAU Corinne [1984] *La substituabilité capital-travail dans la gestion des communes : l'exemple de l'informatique municipale*, Mémoire de DEA, Université Paris-X-Nanterre, octobre, 103 p.
- MUSGRAVE Richard et MUSGRAVE Peggy [1980] *Public Finance in Theory and Practice*, New York, Mc Graw Hill.
- OBERKAMPF Eric [1984] *Mieux maîtriser le coût des services publics locaux - Formes nouvelles de coopération avec le secteur privé*, Rapport ronéoté pour le Conseil de l'Europe, août, 29 p. + Annexes.
- OCDE [1983] *Les villes en mutation*, vol. 1. Politiques et finances, vol. 2. Le rôle des pouvoirs publics, Paris.
- PERONNET François [1980] "Les APUL dans le modèle Administration" *Statistiques et Etudes Financières*, n° 43, pp. 51-60.
- PRUD'HOMME Rémy [1979] "La répartition des subventions globales : réflexions à partir de l'expérience de la France, de la Grande Bretagne, du Danemark et des Pays-Bas", *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 2, juin, pp. 151-173.
- RESCHOVSKY Andrew [1984] "Décentralisation et finances publiques locales - le cas des Etats-Unis" in *Les logiques d'évolution du secteur public local - une approche quantitative*, Rapport de recherches CEREVE-DGRST, vol. 2. Annexe 1, 56 p.
- ROSA Jean-Jacques [1984] *Une étude économique des dépenses, recettes et endettement des collectivités locales*, Rapport de recherches, FNEP, 46 p.
- SAPORTA Bertrand [1971] *Economie urbaine et finances locales*, Paris, éd. Cujas, 94 p.
- SAPORTA Bertrand et REGEASSE Jean-Paul [1980] "La perception des services municipaux par leurs usagers" *Revue économique de Sud-Ouest*, n° 4, pp. 3-56.

THERET Bruno [1977] "Endettement, fiscalité et équipements collectifs : modèles de court et moyen termes de financement des investissements des collectivités locales françaises" *Statistiques et Etudes Financières*, Série orange, n° 29, pp. 3-25.

TREMBLAY André [1985] *Le comportement économique et financier des communes françaises : étude statistique et économétrique*, Mémoire de DEA, Université de Paris-X-Nanterre, février, 220 p.

VESSILIER Elisabeth [1984] "L'endettement public local", *Chroniques d'actualité de la SEDEIS*, n° 10, 15 octobre.



QUELQUES THEMES DE RECHERCHE POUR  
L'ECONOMIE REGIONALE

---

---

P. AYDALOT

Université de Paris I

## 1. Les créations d'entreprises

Avec la crise économique qui a réduit le volume de l'emploi offert par les grandes entreprises, une partie de la solution des problèmes d'emploi dans les régions passe par les créations de nouvelles entreprises. Celles-ci importent également comme indicateur des dynamismes locaux. Quels milieux apparaissent aujourd'hui les plus dynamiques au regard des créations d'entreprises? Quelles sont leurs caractéristiques? De quoi dépend la création d'entreprises? Quelle contribution au problème du chômage peut apporter la création d'entreprises?

Les travaux sur ce thème ont été très importants dans divers pays européens (notamment Royaume-Uni - Keeble, Gudgin- Pays-Bas - Lambooy, Wever, Pellenberg ..-) mais presque inexistant en France (Aydalet)

On peut cependant faire quelques constatations:

deux types de régions sont privilégiées au regard des créations d'entreprises: l'Île de France et les régions du Midi) alors que les vieilles régions industrielles de même que les régions de décentralisation industrielle de l'Ouest présentent des performances médiocres.

Les choses se passent comme si la création d'entreprises était une manifestation globale du dynamisme local, le problème étant ensuite de voir quel type d'appui le milieu local apportait au créateur: quand l'appui est insuffisant, la création intervient dans un secteur traditionnel peu avancé technologiquement (textile, habillement, imprimerie); si l'appui local est supérieur, alors la création interviendra plus volontiers dans des activités plus modernes.

La création est un fait individuel, la nature de la création serait le fruit du milieu.

Qui crée une entreprise nouvelle? Il apparaît que les enfants de parents travailleurs indépendants ou entrepreneurs sont infiniment\*créateurs eux-mêmes que les enfants de salariés. Globalement, plus la dimension moyenne des entreprises est élevée, moins sera grand -relativement- le nombre des créations.

De ces remarques découlent des questions multiples au regard des problèmes du développement territorial.

## 2. Adaptation et diffusion des technologies nouvelles.

Si nous sommes entrés dans un nouveau cycle de longue période, caractérisé par des bases techniques nouvelles, le développement régional dépend en fin de compte de l'aptitude des régions à innover, à attirer et diffuser en leur sein les nouvelles techniques.

Les travaux ont été très nombreux aux Etats-Unis (Malecki) au Royaume-Uni (Goddard, Thwaites), beaucoup moins en France. Quel est le rôle des milieux industriels locaux dans le rythme de l'adoption des innovations? Pourquoi les activités à technologie avancée se développent-elles surtout dans des régions à caractère tertiaire accusé? N'y a-t-il pas des modèles différents selon qu'on observe l'adoption d'innovations de procédé ou le lancement produits nouveaux? Quelles sont les entreprises les plus innovantes? De quelle nature est l'avantage dont bénéficient les régions métropolitaines? Quel est l'impact des actions collectives (action d'associations locales, d'agences locales d'organismes publics nationaux, des chambres de commerce, de centres techniques.)? Comment s'articule l'action de ces institutions

pour la promotion de l'innovation?

D'autres questions apparaissent également, relatives à l'impact de l'introduction des technologies nouvelles sur le développement régional et les hiérarchies spatiales. Les faits semblent montrer que les régions recueillant surtout des innovations de procédé voient stagner ou diminuer leur emploi alors que les régions qui développent les industries à technologie avancée ou les innovations de produit verront naturellement croître leur emploi (même si c'est dans de faibles proportions). De toutes manières l'impact sur l'emploi est vraisemblablement bien faible: le "Cambridge phenomenon" a créé en 10 ans 1600 emplois dans l'informatique (hard et soft réunis).

Quant à l'impact du développement technologique sur les hiérarchies spatiales deux thèses s'opposent: pour les uns il y aura aggravation des écarts car les technologies nouvelles se développent d'abord dans des régions déjà avantagées et non en crise; aussi parce que ces technologies nouvelles favorisent la direction à distance (télématique et toutes formes de télécommunications); pour d'autres, la miniaturisation de l'informatique favorise la gestion moderne des petites entreprises isolées et facilite l'adoption d'innovation dans la production par des entreprises dépourvues de grands moyens financiers.

Des problèmes particuliers se posent ici. On parle beaucoup depuis quelques temps des technopoles (le Japon a lancé une importante politique en ce sens, la cité scientifique du sud de l'Ile de France, Sophia-Antipolis, Cambridge, le M4 corridor, et bien entendu la route 128 et la Silicon valley sont des exemples peut-être trop fameux pour être pleinement convaincants).

Que penser de ces technopoles? Y trouve-t-on vraiment autre chose que ce qu'on y a mis? Les effets de synergie sont-ils réels ou illusoire?

Toutes ces questions sont essentielles pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui au plan territorial en France (et ailleurs); elles n'ont fait encore l'objet que de travaux partiels.

### 3. Les migrations

On dispose d'une théorie des migrations parfaitement cohérente, élaborée dans les années 50 et 60, et qui énonce que les populations et les travailleurs se déplacent des régions "pauvres" (à bas salaires et chômage relativement élevé) en direction des régions "riches" (à salaires élevés et chômage faible). Cette théorie a été totalement détruite par le retournement massif des mouvements migratoires observé partout dans les pays industriels depuis le début des années 70, et plus clairement qu'ailleurs aux Etats-Unis et en France. Pour le moment aucune étude d'envergure n'existe pour analyser ces phénomènes. Qui émigre, pour quitter quelles régions (le Nord est l'une des régions françaises qu'on quitte le moins), pour aller où? sont-ce les mêmes qui vont ici ou là? Les retraités ont-ils vraiment des comportements spécifiques qui expliqueraient la faveur récente du Limousin ou de la Bretagne? il semble que non, il existe une très forte corrélation entre les mouvements migratoires des actifs et des inactifs. Les migrants sont-ils comme le pense Keeble, ceux qui vont créer les entreprises nouvelles en grand nombre, ce qui expliquerait le fort dynamisme créateur du Languedoc, par exemple?

La théorie des migrations est totalement à revoir, dans l'analyse des facteurs de la migration, comme dans ses effets: en effet, si les départs subis par les régions ne sont guère explicables par des raisons économiques apparentes, si les choix des régions d'arrivée le sont à peine davantage, les soldes migratoires sont fortement liés aux performances économiques des régions, et le sont sans aucun délai, comme si c'était l'existence d'un solde migratoire positif qui créait le développement régional (apport de travail, d'épargne, de capacité de création..).

#### 4. Déclin urbain et crise urbaine.

Une question majeure est apparue depuis que, au début des années 70, et simultanément dans tous les pays industriels, les taux de croissance urbaine sont devenus inférieurs aux taux nationaux de croissance démographique, sinon, dans de nombreux cas, négatifs. Ce processus, analysé comme "désurbanisation" a fait l'objet de travaux multiples qui sont souvent très contestés (théories du déclin urbain, théories du cycle urbain). Ces théories, anglo-saxonnes d'origine, voient l'origine du processus dans la crise des grandes villes, crise liée aux déséconomies externes dont elles seraient l'objet.

Le problème est d'une très grande importance, notamment pratique: la Communauté Européenne envisage de remplacer, au moins en partie, sa politique régionale par une politique urbaine, au profit des grandes villes en déclin. Y a-t-il vraiment un cycle urbain? toutes les villes sont-elles condamnées au déclin, les plus grandes ouvrant la voie aux autres? Le déclin urbain est-il le fruit de la crise économique et démographique de l'Occident, ou bien a-t-il d'autres causes?

Quelles sont les villes qui connaissent la crise la plus grave? Les grandes villes, les villes moyennes, les villes d'industrie ancienne? Quels sont les liens entre déclin urbain et crise régionale?

Pourquoi les villes du Tiers-Monde continuent-elles à croître quand les villes occidentales connaissent ce processus nouveau?

Quelle est la remise en cause de la ville sous-jacente à cette évolution? S'agit-il vraiment d'une crise des villes ou d'un élargissement de leur territoire et d'une modification de leur forme?

#### 5. Péri-urbanisation, suburbanisation

Pour une part ce processus de déclin urbain tient sans doute au processus accéléré de péri-urbanisation qui voit des citadins venir résider à la campagne tout en demeurant citadins: l'aire d'action des villes s'étendrait largement au delà des limites de l'agglomération. Une modification des modes de vie serait donc l'origine du phénomène. Cela amène à se demander quelle est la logique de cette évolution: derrière le refus de la ville classique, y a-t-il retour vers une société rurale moins marchande, ce qui serait le cas si (et dans la mesure où) les populations se dirigeaient vers de véritables campagnes? ou bien s'agit-il au contraire d'un mode de vie plus marchand encore que le mode de vie urbain classique (les "péri-urbains" étant davantage motorisés et équipés en biens d'équipement ménagers que les citadins)?

Quelle est la mutation sociale qui intervient derrière la péri-urbanisation?

## 6. Le urban-rural shift

Aspect productif de ces bouleversements des formes de l'urbanisation, on a observé que les activités notamment industrielles tendaient à fuir relativement les villes et à se développer dans les campagnes. Pourquoi? A cause du manque d'espace utilisable en ville (Fothergill, Gudgin), à cause du moindre coût de production à la campagne (salaires inférieurs, coûts d'exploitation inférieurs)? parce que les formes d'organisation et de relations sociales seraient plus faciles à la campagne pour les industriels?

Ne peut-on se demander si le problème est bien posé? Les mouvements d'activités observés mettent-ils en cause toutes les villes, et non pas plutôt certains milieux fortement urbanisés correspondant aux formes d'industrialisation du siècle passé (du genre Ruhr, bassin minier du Nord, urbanisation de la Lorraine), tandis que d'autres milieux urbains ou associant des villes et leur environnement rural se révéleraient aujourd'hui mieux adaptés aux nouveaux développements industriels -et a fortiori tertiaires-?

## 7. Les dynamismes spatiaux.

L'observation d'ensemble des évolutions régionales montre que le développement industriel (et urbain et tertiaire) s'est déplacé depuis 15 ans. On est frappé par la convergence des observations qu'on peut faire : qu'il s'agisse de la localisation des créations d'entreprises, de celle des technologies nouvelles, des migrations, les observations convergent pour montrer que ce sont des espaces nouveaux, demeurés souvent à l'écart du développement économique des décennies passées, qui aujourd'hui concentrent la croissance.

Quels liens entretiennent ces évolutions avec le démarrage d'un nouveau cycle technologique de longue période? N'y a-t-il pas un processus quasi-cyclique tel que le développement passé se révèle trop pregnant pour autoriser les reconversions; si bien que le développement passé ferait obstacle à la souplesse aujourd'hui nécessaire pour reconvertir les activités, adapter les qualifications, lancer des initiatives nouvelles?

## 8. Techniques d'analyse

L'analyse régionale a besoin, surtout en période de gestion locale des problèmes de l'emploi et de décentralisation, d'outils de partition territoriale (techniques de régionalisation, applications à ces problèmes de l'analyse de données...). Si des travaux nombreux ont été menés par exemple au Royaume-Uni, rien n'a encore été fait en France, si ce n'est des applications simplistes de l'analyse factorielle. Une recherche dans ce domaine serait bien utile.

## 9. Analyse et politique régionales en période de crise.

Avec la période actuelle, il faudrait remettre en cause aussi bien les théories existantes de la croissance régionale que, surtout, les politiques régionales. La crise de l'aménagement du territoire est peut-être occultée par la décentralisation et l'amorce de planification régionale; il demeure que la panoplie des instruments d'action de la DATAR, à peine renouvelée depuis 1981, aurait besoin d'une réflexion proposant des formes d'action adaptées aux problèmes actuels et aux formes actuelles de crise régionale. La prime d'aménagement du territoire n'est plus adaptée à la situation présente puisque les grandes entreprises parisiennes, réduisant leur emploi, ne constituent plus le moyen d'action adéquat.

## 10. Réflexions sur les marchés régionaux du travail.

La réflexion toujours insuffisante en France dans ce domaine, est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la décentralisation tout comme la perte de dynamisme des grandes entreprises accroissent le poids des petites unités décentralisées dans le fonctionnement des marchés du travail au plan local. Des travaux sont menés en Europe sur ces questions, mais guère en France.

## 11. Le rôle des services dans le développement régional

C'est un nouveau thème "qui monte". Parce que les 9/10 des emplois créés aux Etats-Unis depuis 5 ans relèvent des services aux particuliers, parce que les services aux entreprises apparaissent souvent comme la condition du développement industriel (accès aux formes modernes de gestion, capacité à utiliser les technologies nouvelles à travers l'appui de certains types de services récemment apparus..).

Autre thème lié: la spécialisation possible des métropoles en villes de services, y compris dans le domaine culturel. L'évaluation de la fonction culturelle des villes, l'aptitude de ces services à assurer un développement local..

Se pose également le problème de la distinction entre les villes qui sont d'abord tertiaires (ex:Paris) pour lesquelles l'industrie a pu n'être qu'un intermède, et qui peuvent survivre à travers une respecialisation tertiaire, et les villes industrielles pour lesquelles les services (mais pas les mêmes) sont un complément, une condition pour la modernisation et le développement de l'industrie. Il faut donc distinguer entre les services "de base" et les services "résidentiels" (ou induits).

ant  
rte  
tes  
au  
ère

crées  
arce  
tion  
cité  
types

s de  
tion  
ment

sont  
être  
tion  
mais  
tion  
rvi-

AUTONOMIE ET INTERDEPENDANCE DE  
LA SCIENCE REGIONALE  
les bases théoriques et  
les grandes orientations

C. LACOUR

Université de Bordeaux



Les réflexions présentées dans cette note, ont trois origines :

1°) D'abord la nouvelle édition du manuel : "Espace Régional et Aménagement du Territoire" dont nous avons refait la partie théorique, conduit à une réflexion approfondie des problématiques centrales et des enjeux essentiels de la Science Régionale. Ce terme lui-même mérite quelques précisions. Initialement définie par son homologue anglo-saxon, la "Regional Science" a longtemps été traduite en français par Economie Régionale, avec une acception moins noble. Impulsée en effet par des économistes "régionaux", et de surcroît provinciaux bien souvent, l'Economie Régionale insistait pour prendre en compte les dimensions spatiales, pour introduire à tout le moins des variables supplémentaires dans l'Analyse économique. D'un côté, on avait donc une prédilection pour une approche en termes d'Economie pure et abstraite dans la lignée des travaux de A. Weber, A. Lösch, Christaller...

De l'autre, au contraire presque, pourrait-on dire, des travaux conduits de manière empirique, souvent proches de la géographie économique descriptive, rarement théorisée et encore plus rarement formalisée, aux approches en termes d'input-output près. Beaucoup ont écrit déjà sur cette coupure épistémologique essentielle entre l'Economie spatiale-régionale qui formalisait un monde abstrait, alors que la géographie s'efforçait de d'écrire, d'observer.

La Science Régionale progressivement dans son acception française, s'est rapprochée dans les vingt-trente dernières années de sa signification anglo-saxonne : la Regional Science ne produisait pas la distinction académique géographie-économie fortement marquée en langue française, car elle reposait davantage sur une approche quantitative et de nombreux travaux classés en France dans la Science Economique Régionale (plus loin SER) étaient dus à des géographes américains ou anglais. Elle s'est aussi singulièrement enrichie, puisque le terme

même<sup>de</sup> régional dans Regional Science, était, pour aller vite, fondé sur des Analyses spatiales (et non régionales au sens français) vidées d'espace, a-spatiales comme nous le verrons plus bas. Sans doute on peut distinguer des domaines particuliers plus ou moins privilégiés : - les analyses spatiales, les analyses régionales et les analyses urbaines qui font partie de ce champ vaste de la Science Régionale. On peut aussi opérer des classements fondés sur d'autres critères, par exemple ceux du corpus théorique de référence, qui retrouvent bien entendu les théories dominantes : la théorie néo-classique, la théorie keynésienne et la théorie marxiste, encore qu'il soit nécessaire de s'interroger sur la validité de ces trois grands corps théoriques au moment où des interrogations nouvelles apparaissent autour de ce que E. MORIN appelle "la scienza nuova". Par ailleurs, les analyses de l'espace n'ont pu se borner à prendre en compte les efforts des économistes et des géographes, que les uns et les autres fussent ou non portés à la formalisation. Des urbanistes, des sociologues, bref toutes les Sciences humaines ont cherché à appréhender la ville et l'urbain, moins le Régional et le local.

2°) Ensuite, que ce soit pour des raisons liées à la crise, ou sous l'effet de réflexions théoriques, justement le local et le territorial ont été peu à peu redécouverts, au fur et à mesure qu'étaient mis en cause l'Etat, le Territoire, l'Aménagement du territoire et les modèles de développement dit par le haut. Des nouveaux domaines apparaissent ou sont redécouverts qui modifient ainsi les fondements théoriques et épistémologiques de la Science Régionale. Ces réflexions ont dû être confrontées avec un impératif immédiat et lourd de conséquences.

3°) Enfin, une demande particulière lancée à l'occasion de la future commission transversale du C.N.R.S. A l'initiative de F. ASCHER, une série de consultations écrites a été demandée à différents chercheurs, notamment, dans le domaine de la Science Economique Régionale, à P. Aydalot, P.H. Derycke et à nous mêmes.

Cette initiative soulève au départ de nombreuses questions.

. A priori, elle semble répondre à un besoin légitime : on verra plus bas en effet que nombreux sont ceux qui sont concernés par l'urbain et le régional : tendances que l'on appellera plus bas : les formes sensibles. Personne ni aucun champ académique ne peut prétendre

expliquer seul la ville, l'urbain; une rencontre de différentes disciplines qui ont en commun "la tyrannie de l'espace", est salubre et dans de nombreux cas déjà fortement engagée dans des recherches menées conjointement et non par juxtaposition.

Mais, des interrogations naissent tout aussitôt. Elles peuvent être résumées autour de trois thèmes :

a) . lecture conjointe et transversale ne peut pas vouloir dire perte d'identité des grandes disciplines : les économistes, par exemple, doivent veiller à ne pas faire de la mauvaise sociologie ou de l'ethnologie qui ne peut être conduite que par des spécialistes de haut niveau. On ne fait pas, à notre sens, de transdisciplinarité par mélange des genres, confusion des méthodes. De ce principe, découlent deux conséquences :

. la première doit être de veiller au progrès propre à chaque discipline, qui doit développer et affirmer son autonomie conceptuelle et méthodologique,

. la seconde conduit à des rencontres par thème ou par problème et non à une fusion factice qui ne produirait que confusion réelle.

b) . du même coup nous voyons davantage une recherche sur des enjeux communs, sur des questions en émergence qui concernent toutes les approches qu'une coopération interdisciplinaire sur des domaines connus et déjà fortement théorisés. Là encore, le rattachement devrait demeurer aux sections d'origine avec seconde appartenance. Le titre même de la section géographie a été pour les économistes qui s'intéressaient à l'Aménagement un étonnement ; demain cela peut avoir de très fortes conséquences sur la carrière des chercheurs.

c) Enfin, mais c'est d'une autre manière, le problème précédent qui revient : il ne faudrait pas que cette voie transversale soit essentiellement créée pour répondre à des carences actuelles et institutionnelles du C.N.R.S.. En clair, il deviendrait un non sens qu'elle soit déterminée ou dominée par telle ou telle catégorie de chercheurs

ou d'acteurs qui n'auraient pas trouvé dans le C.N.R.S. actuel une section convenable de rattachement.

Par rapport aux remarques qui seront faites par P. Aydalot et P.H. Derycke, nos remarques auront trois ambitions :

- celle de situer rapidement les grandes voies actuelles de ce qu'on peut appeler la SER, en insistant surtout sur les fondements théoriques et épistémologiques. De ce point de vue, notre domaine couvre aussi bien l'Economie spatiale que régionale ou urbaine. Le champ de l'urbain et des finances locales sera couvert par P.H. DERYCKE,

- celle de donner les voies d'autres recherches qui sont faites dans d'autres domaines que ceux de la SER, tout au moins, telles que nous les ressentons en économistes et telles qu'elles nous paraissent nécessaires à nos travaux,

- celle surtout, peut être, de souligner les fractures qui semblent émerger, les questions qui tous champs scientifiques confondus, nous interpellent.

L'objet ainsi de cette note sera simple : montrer rapidement comment s'articulent la recherche nécessaire souhaitable d'une Science Régionale autonome et les évidentes interdépendances qui existent, d'autres qui émergent.

\* \* \*

\*

I - De l'espace lieu - à l'espace territoire

II - Autonomie et interdépendance : une nécessaire coopération.

## I - DE L'ESPACE LIEU A L'ESPACE TERRITOIRE

Rapidement et essentiellement à partir de sélections de thèmes et d'ouvrages essentiels, nous chercherons à montrer l'état actuel des connaissances de la SER et des autres disciplines - tel que nous l'appréhendons. Bien évidemment, compte tenu du délai imparti et du nombre de pages souhaitées, notre présentation ne se veut pas exhaustive, seulement sélective et orientée vers les grandes problématiques.

La SER semble en effet pouvoir être caractérisée par trois tendances que nous appelons : Espace-lieu, Espace-système, Espace-territoire, en précisant cependant que :

- . chaque type d'analyse continue à produire des développements extrêmement riches, plus ou moins indépendamment des deux autres ;
- . que en même temps, des évolutions se produisent d'un type à l'autre.

### A - Les analyses en termes d'Espace-lieu

L'espace-lieu est analysé en trois directions :

1°) Une série d'analyses porte sur les définitions axiomatiques de l'espace et les conséquences logiques de ces développements : c'est ce qu'on peut appeler la formalisation de l'espace conduisant à une théorisation d'espaces abstraits. L'espace est défini ainsi par l'homogénéité, l'isotropie et la neutralité. C'est une surface support.

Dans cette lignée se trouvent les modèles de gravitation de la forme générale :  $N_{ij} = K O_i D_j T_{ij}$  dont de nombreuses recherches ont spécifié les variables et les intensités. Il s'agit là encore de travaux à dominante mathématique-économétrique confrontés aux faits qui peuvent être liés à des conceptions de Bien être spatial.

### 2°) L'espace lieu de concentrations d'activités

De nombreuses recherches portent des modèles de localisation dans un espace abstrait dans la lignée du triangle de Weber.

. On a alors plusieurs orientations qui montrent comment dépasser les hypothèses restrictives de Weber et des fonctions de coûts en termes

de distance euclidienne :

$$d_i = \sqrt{(x - x_i)^2 + (y - y_i)^2}$$

en proposant d'autres techniques de calcul ou d'autres métriques.

. Il faut aussi mesurer les activités par une série de coefficients adaptés, issus plus ou moins de la logique du coefficient de localisation  $C_L$  (Isard, Valeyre). Dans ce prolongement, se trouvent différentes versions de la théorie de la base.

. Bien entendu, ces modèles purs de localisation, ont été confrontés à la réalité pour connaître les modalités précises et concrètes de la localisation. Les phénomènes de crise et d'internationalisation de l'économie ont modifié et enrichi ces approches abstraites.

### 3°) L'espace-lieu de concentration des formes, de pouvoirs et d'enjeux

A partir des hypothèses de l'espace abstrait, plusieurs modèles de référence existent qui servent de point de départ à des réflexions renouvelées.

#### . Les débats sur les formes théoriques des villes :

- les développements initiés dans la logique d'Alonso et débouchant sur la NUE (new urban economics) restent très néoclassiques et abstraits ; ce sont des modèles normatifs ;
- les modèles de Burgess-Hoyt-Harris et Ulman à partir desquels de nombreux travaux empiriques ont été conduits.

#### . Les "formes sensibles" :

Il s'agit ici de réflexions conduites par des non économistes généralement mais qui nous paraissent importants pour mieux comprendre le fonctionnement et la théorie spatiale, régionale et urbaine.

- il faut donner une dimension spatiale réelle et concrète à la ville, à la région ;
- il faut tenir compte des effets de pouvoir, de la réalité du vécu et de la perception de l'espace, des structures mentales et urbanistiques en ce qu'elles révèlent une mentalité, des pouvoirs, en ce qu'elles en sont la représentation.

Trois points nous paraissent dominants dans cette première lecture de l'espace-lieu :

- . les problèmes de distance
- . les problèmes de représentation
- . les problèmes des usages et des appropriations.

Les économistes ont leurs propres instruments de connaissance plus ou moins adaptés. Les autres disciplines aussi. Autour de ces trois points (distances mathématiques, culturelles, mentales, modes de représentation abstraite ou par le vécu...), des thèmes de rencontres interdisciplinaires existent qui mériteraient peut être d'être approfondis. . . .

#### B - L'espace système

L'espace, la région, la ville ne peuvent être représentés seulement par des distances ou par des coefficients. Ils sont des systèmes plus ou moins complexes.

##### 1°) Les différents types de systèmes

Sans rentrer ici dans des développements longs, on rappellera seulement ici deux points :

- dans les années cinquante-soixante, certains travaux d'économie spatiale, régionale et urbaine (ESRU) ont pris comme référence la logique du système cybernétique : système globalement fermé, fonctionnant par itération et sujet à contrôle (cf. les modèles de la croissance urbaine, les modèles de comptabilité régionale).

- récemment, des travaux nouveaux (structures dissipatives, théorie des catastrophes, théorie du bruit et de l'information, modèles biologiques) ont proposé de nouveaux paradigmes qui commencent à être appliqués à l'ESRU.

2°) A titre d'exemple, les économistes se sont surtout orientés :

- vers les comptabilités régionales, de deux types : le premier considère la région comme élément d'un sous système national, le second prend la région comme système complexe, ouvert et dépendant.

- vers les modèles macroéconométriques régionaux, dont il faut ici souligner la faiblesse en ce domaine des travaux français.

3°) Plus récemment, de nouvelles orientations ont tenté de dépasser l'alternative longtemps utilisée dans la comptabilité régionale.

Il s'agit ici de travaux essentiellement techniques et mathématiques, rendus aisés par les traitements informatiques.

- les analyses en termes de dépendance,
- les analyses en termes de domination,
- les analyses de dominance.

Trois orientations se dégagent de ces travaux encore peu nombreux

. une meilleure connaissance du système régional, par les relations dépendance-dominance,

. une meilleure connaissance des incidences structurelles nationales sur la région, par les analyses structurales-régionales,

. une meilleure appréciation du fonctionnement du système régional : de la domination à la dominance.

Soulignons bien que l'ensemble de ses recherches conduit essentiellement par des économistes, est de nature technique, fortement formalisé, mais qu'il pourrait être accompagné ou enrichi d'analyses sur les formations de décision, sur les lieux de pouvoir.

### C - L'espace-territoire

De façon générale, l'ESRU s'est donnée deux modes dominants de représentation.

- un mode abstrait, fondé sur une cohérence interne de l'axiomatique
- un mode institutionnel ou implicite qui est le cadre national.

Par l'effet de la crise et l'influence de nouvelles analyses, d'autres voies apparaissent.

1°) De la négation de l'Espace à la redécouverte du territoire

- . d'un côté, l'environnement de crise conduit à repenser les modèles et surtout les modes d'appréhension théorique ;
- . de l'autre, le schéma de la croissance qui entraînait une primauté de l'acteur nation, est remis en cause.

Aussi, plusieurs orientations se dégagent dans les dix dernières années, qui ont donné lieu à des travaux de disciplines différents :

- . les débats sur la crise des villes,
- . les modèles de la croissance urbaine,
- . le retour à la ville,
- . les aménageurs : planificateurs-urbanistes, s'interrogent et mettent partiellement ou totalement en cause leurs outils et leurs méthodes,
- . l'économie, les politiques d'aménagement du territoire, les politiques d'urbanisme et la croissance urbaine, commandés par des logiques fonctionnelles et fonctionnalistes, découvrent les limites de ces logiques et redécouvrent la primauté du territorial et de la différence : ici, architectes, économistes, sociologues, ont un domaine de prédilection, de rencontres : cf. le débat autour des modèles de développement par le haut, par le bas.
- . l'analyse marxiste elle aussi, est conduite à repenser son épistémologie et sa praxis : il ne suffit plus de refuser à l'espace sa prétention à être théorisé, il faut tenir compte du rôle essentiel que joue l'ESRU dans les sociétés contemporaines.

2°) Du refus du territoire à la reconnaissance des territoires

De nouvelles situations, de nouveaux enjeux surgissent dans les années 80, avivées par les lois de décentralisation de 1982/83 en France. Mais la tendance est plus générale : l'enjeu est d'expliquer, de théoriser, d'organiser les relations nationales-locales, les liens d'autonomie et d'interdépendance.

Aussi, une série de réflexions reste à faire sur les notions de territoire et de territoires.

Nous posons que l'identité Etat - Territoire - Nation est à revoir, sans savoir exactement par quoi la remplacer : la planification décentralisée est peut être une voie de réflexion et une des solutions.

Il y a tout un domaine à mieux connaître relatif au débat Régionalisme/Régionalisation où la rencontre de nombreux spécialistes de différentes disciplines est souhaitable.

Il faut aussi revoir les réalités territoriales comme champ d'action et de gestion du local, en retenant un rôle important pour le culturel, le social, sans ignorer, tendance parfois rencontrée, les impératifs économiques.

## II - AUTONOMIE ET INTERDEPENDANCE : UNE NECESSAIRE COOPERATION

Comment organiser une collaboration entre différents domaines et avec des partenaires variés ?

Comment coordonner l'autonomie nécessaire de chaque discipline scientifique et assurer l'interdépendance fructueuse des apports ?

Cette quête de l'autonomie est présente dans les présentations théoriques de chaque domaine. Une tendance à instaurer une politique cohérente de développement régional, peu liée aux aléas politiques et à des systèmes différents, s'oppose à ceux qui considèrent que ce genre de politique ne saurait avoir de finalité en soi. Les analyses de la science régionale et celles relatives à l'Aménagement du territoire vont dans le même sens comment la Science Régionale, peut-elle gagner son autonomie, tout en étant insérée dans des environnements multiples ?

Ce qui apparaît, c'est l'extraordinaire foisonnement d'idées et de politiques qui continue à se produire, qui s'accélère même dans notre domaine ou qui surgissent dans nos préoccupations. C'est la preuve de la grande richesse des débats. C'est surtout la confirmation que l'espace est le lieu géométrique de deux grandes séries de préoccupations contemporaines.

### A - La Science Régionale au coeur des débats sur les paradigmes scientifiques

L'avenir et les historiens diront plus tard si ce que nous percevons aujourd'hui, est véritablement une mutation profonde ou seulement un réhabillage, de vieilles théories. Mais nous sommes frappés par les enjeux théoriques qui se jouent en ces années.

1°) Il y a un débat interne à la Science Economique, dont la Science Régionale s'est nourrie et se nourrit encore. Plus précisément, il y a deux sortes d'interrogations.

. Les grandes théories néoclassiques keynésiennes et marxistes sont confrontées aux problèmes contemporains. Comment concilier le triangle

de Weber et la déterritorialisation ? Que devient la théorie de la base quand les industries fuient les villes ? Comment rendre évidente une théorie qui nie l'espace comme concept scientifique et qui reconnaît sa toute puissance de la dimension spatiale ?

. A cette première interrogation d'ordre externe, s'en ajoute une autre, de nature interne. Le "local", le "territorial", les régions, conduisent à de nouvelles analyses. Les analyses économiques de l'espace ont fait faire des progrès aux analyses économiques, tant sur leurs prémisses que sur leur épistémologie. Du même coup, le débat théorique pur -empirisme- quel que soit le contenu que l'on donne à ce dernier terme, ne peut plus être refusé

2°) Il y a ensuite, un élargissement des réflexions.

Une reconnaissance progressive de la qualité scientifique des recherches, est en train de se faire. La Science Régionale ne se réduit pas à l'économie des régions, ni à la modélisation formelle d'espaces abstraits. Il s'agit moins de refuser la géographie, la sociologie, l'ethnologie ou la Science Politique que de voir ce qu'ensemble, nous avons à dire au sujet de l'espace. Dès lors, une coupure traditionnelle s'estompe : les économistes travaillaient dans l'abstrait, les géographes observaient ; les premiers formalisaient, les seconds écrivaient et on se battait pour l'occupation et l'appropriation des espaces académiques et scientifiques. Les instances universitaires et celles de la recherche renforçaient souvent ce conflit, ces découpages territoriaux derrière les discours généreux et souvent vagues sur la nécessaire transdisciplinarité...

Si ces temps ne sont pas totalement révolus, du moins changent-ils. Les réflexions portent aujourd'hui sur deux types d'interrogations.

. D'une part, une partie de la recherche se retrouve, quelles que soient les disciplines universitaires, sur la nécessité d'une certaine quantification et d'une inéluçtable formalisation. Ces outils statistiques, informatiques et mathématiques, conduisent les chercheurs à se retrouver et à parler un langage de plus en plus commun : le langage technique. Mais les chercheurs ne refusent plus de se confronter au réel. Au contraire, la modélisation conduit à retrouver une démarche théorique et épistémologique.

D'autre part, se développe la nécessité du qualitatif. Les spécialistes d'économétrie spatiale par exemple reconnaît la pertinence des "variables douces". Le qualitatif doit certes être quantifié, mais il conduit à une autre problématique, et à des conceptualisations différentes.

Les études en termes de formes sensibles insistent fort justement sur d'autres lectures tout autant nécessaires : au début plus poétiques et symboliques que fondées sur un corpus théorique, ces recherches se veulent aujourd'hui basées sur des mesures précises et des analyses théorisées.

3°) Il faut tenir compte de ce que nous appelons la révolution scientifique. Les paradigmes issus des travaux des Sciences "dures", conduisent à renouveler le corpus des théories économiques. Il est sans doute trop tôt pour affirmer que les analyses habituelles, sont historiquement et épistémologiquement dépassées. Mais les vérités d'aujourd'hui, sont à reprendre. L'espace-système cybernétique doit être repensé. Les fondements de nombreuses analyses reposant sur les notions d'équilibre et d'équité sont à revoir. Déjà, quelques travaux semblent montrer la voie, sans qu'on sache s'il s'agit de progrès nets ou de métaphores fulgurantes ?

Cette révolution scientifique - dans la Science Régionale - produit déjà des effets. De multiples travaux viennent confirmer des éléments essentiels de la théorie spatiale. D'autres semblent ouvrir des pistes peu fréquentées mais cependant essentielles.

Est-ce à cette occasion, sous ces influences, ou est-ce plutôt sous la triste réalité des faits que des pans entiers de la science régionale sont remis en question ? Les analyses du développement régional sont revues. Fondées sur les modèles de croissance, elles abandonnent le développement quantitatif. Ce développement veut incorporer davantage de dimensions territoriales et qualitatives en laissant en jachère les outils et les politiques fonctionnelles. Faut-il parler ici de déroulement d'une réflexion ou de la condamnation par les faits, de la Science Régionale ?

Ces multiples directions de l'ébullition montrent aussi la difficulté et les ambiguïtés de toute réflexion d'ensemble.

Il est vrai de dire que la Science régionale a gagné progressivement son autonomie scientifique. Longtemps application spatialisée de la théorie économique, elle demeurait un sous produit ou un satellite de celle-ci. Refusée par les courants marxistes, elle pouvait être jugée invention faussement autonome. Dans son élargissement, la Science économique régionale, pourtant, se créait un territoire scientifique, par agglomération de certains domaines d'autres disciplines : une autonomie scientifique gagnée par intégration et aussi par séparation.

Autonomie peut être, mais dépendance aussi des mouvements qui agitent les modes de pensée de toute nature. Autonome et ouverte, telle peut se définir la Science régionale. Territoire de rencontres, territoires d'appropriation, la Science régionale est ainsi soumise à des tensions multiples qui font son intérêt et sa chance. La Tyrannie de l'Espagne doit nous conduire à accepter en même temps ce double mouvement contradictoire : la quête permanente d'une autonomie scientifique de la Science Régionale, sa dépendance non moins permanente à l'égard des débats des autres sciences.

#### B - La région au coeur des contradictions des sociétés contemporaines

Les mêmes contradictions sont présentes dans les analyses des politiques régionales.

Et d'abord, la notion de Région a t-elle un sens ? Cette vieille question - décidément éternelle - est à l'évidence reposée et plus que jamais dans des circonstances qui conduisent à des exigences opposées.

Dans une première orientation, la reconnaissance des réalités régionales, de leurs spécificités, a progressé. Les régions cherchent davantage d'autonomie par rapport aux Etats. Ceux-ci de manière plus ou moins marquée, semblent accepter cette évolution, quand ils ne l'impulsent pas. Tout de suite, cependant, une interrogation apparait. Pourquoi les Etats, n'ont-ils pas forcé les mouvements quand ils le pouvaient ?

Pourquoi le font-ils aujourd'hui ? Serait-ce seulement que les Etats délèguent la Gestion de la Crise Internationale ?

C'est bien alors une seconde remarque qui situe l'ambition et, du même coup, les limites des régions. Si on leur reconnaît des pouvoirs, si elles souhaitent fonder leur légitimité sur les responsabilités qu'on leur donne ou qu'elles prennent cette quête d'une certaine autonomie ne peut se faire que dans le cadre de la déterritorialisation. Situation où justement les régions, mais aussi les Etats voient considérablement réduire leur marge de liberté, où ce qui l'emporte, c'est l'extra territorialisation, la domination des espaces et des politiques régionales par les groupes. Faut-il alors encore parler d'Economie Régionale ?

1°) Une première orientation se révèle de l'étude des politiques régionales et de celles de l'Aménagement du territoire. Il s'agissait de politiques nationales conçues, gérées et financées par l'Etat de manière plus ou moins centrale et technique. Les déséquilibres régionaux étaient d'abord perçus d'un point de vue national et donnaient lieu à des politiques de réaménagement. Les régions banalisées, souvent réduites à des découpages géographiques, administratifs, n'existaient pas réellement. La preuve en était administrée par l'Etat lui-même qui, par exemple en France, définissait des zones très larges de régions défavorisées - la France de l'Ouest ou au contraire des points précis.

Paris et la région parisienne, étaient jugés suffisamment puissants pour que l'on n'est pas à favoriser leur développement tandis que l'on favorisait les espaces à promouvoir. Dès lors, les "Régions", étaient totalement dépendantes de l'Etat : c'est lui qui les faisait, c'est lui qui les gérait, c'est lui qui les finançait.

Les régionalisations des Plans Nationaux n'étaient guère plus que la régionalisation par l'Etat de financements et de crédits. Aussi bien, les travaux de comptabilité régionale ont bien traduit cette alternative ambiguë, ou bien une cohérence nationale des comptes régionaux, au prix de la méconnaissance, voire de l'abandon des spécificités régionales, ou bien, cette reconnaissance prise comme objectif sans possibilité de cadrage national et interrégional : la région comme satellite ou la région comme isolat.

La quête d'autonomie renforce alors les oppositions : les régions banalisées se refusent à cette logique, les Etats convaincus de leur efficacité, maintiennent la politique d'Aménagement du territoire.

2°) Banalisation des procédures : est-ce si évident ? Car en réalité, les Etats ont accepté l'idée d'autonomie, mais essentiellement pour ce qui les concerne ! En France, plus on atténuait la planification des plans et plus on gérait l'aménagement du territoire par à coup, par exception...

Les Etats, qu'ils soient centralisateurs ou pas, ont pratiqué des politiques relativement comparables et doublement symétriques, autour d'une coupure que l'on peut trouver dans le milieu des années soixante dix. Dans une première phase, l'aménagement du territoire et pas seulement en France, se veut général, offensif, axé vers la réparation des conséquences de la Révolution industrielle. Puis progressivement, ces ambitions sont réduites et l'on passe à ce que l'on pourrait appeler du généreux à l'immédiat. On gère au plus près par temps de tempête. Ces mouvements successifs apparaissent avant les années 74-75, comme ils se retrouvent après. Aujourd'hui, les Etats veulent-ils encore des politiques d'aménagement du territoire acceptent-ils que les déséquilibres régionaux soient considérés comme un problème ? Une incohérence permanente est confirmée : on répète à satiété que l'A.D.T. doit être une politique de longue durée, cohérente et soutenue sur le long terme et on observe une succession d'inflexions une addition d'orientations qu'on justifie sans doute ex post, mais qui, pour autant, conduisent à s'interroger sur la pérennité et la cohérence des mesures. Curieusement au moins en apparence, la crise que l'on craint se révélerait un outil prodigieusement efficace, pour résorber les difficultés que la croissance n'aurait pas vaincues ! C'est vrai que la crise a réduit les disparités régionales, en ralentissant davantage les régions autrefois à la pointe des taux de croissance. Faut-il alors se dispenser d'une politique ? Les régions traditionnellement développées, modèle envié hier, sont aujourd'hui au coeur de la débacle industrielle. A t'on besoin encore de politiques régionales ou faut-il se limiter à une retraite industrielle mal préparée ?

Cette interrogation renvoie alors à un autre niveau : la déterritorialisation de nature essentiellement industrielle et tertiaire, marque aussi les limites des politiques nationales. Les Etats eux-mêmes, sont entraînés dans des processus qu'ils ne contrôlent plus. L'enjeu est européen et mondial : la région parisienne, une des rares exceptions à n'être point touchée fondamentalement par la crise, doit être protégée, soutenue. L'Etat hier, concevait une politique nationale d'aménagement du territoire, en faveur des régions sous développées. Aujourd'hui, on est en présence de deux évidences de sens opposés : les priorités nouvelles s'imposent : c'est l'arc Nord-Est et il faut soutenir ce qui d'un point de vue européen et mondial, est en état de soutenir le choc international : la région parisienne. Est-ce là une orientation qui prépare les années 2000, ou est-ce un retour aux débats qui ont marqué l'élaboration du 6ème Plan. Parlera-t-on d'une naissance d'une nouvelle politique ou est-on en présence de la Mort d'une Expérience?

3°) Régions banalisées, inventées par les Etats, plus ou moins calquées sur des références historiques et des identités régionales

Mais, pouvait-il en être autrement ?

Certes les spécificités régionales, les différences, peuvent être évoquées. Peut-on parler de réalités régionales réelles ?

Soit positivement, soit par réaction, les régions ont souvent été les inventions des Etats.

Ainsi les régions doivent se construire, penser stratégie plus autonome de développement, effectuer des choix sévères, quand les Etats eux-mêmes rêvent d'une croissance retrouvée et limitent les catastrophes industrielles. Si la crise a réduit les inégalités inter régionales, elle a accru les disparités intra régionales. S'il faut prendre en compte les aspects culturels, qualitatifs et écologiques, il faut d'abord gérer les disparitions d'emploi. Les régions doivent ainsi en même temps, s'instituer en autonomies fonctionnelles et territoriales, se créer des modèles de développement plus autonomes, quand tout les condamne à s'insérer dans des relations et des réseaux de dépendance. Convenons que ce n'est pas simple et qu'il y a quelque mauvaise foi à juger définitivement ce qui vient seulement de naître, quand les Etats eux-mêmes semblent à la recherche de principes qui pourraient guider leurs actions.

Pourtant, la crise peut-être, le poids des analyses aussi, ont souligné dans les dernières années, ce que la croissance avait gommé : l'existence de certains territoires, la nécessité de penser infra-régional. Nouvel enjeu qui doit être pris en compte et par l'Etat, et par les régions. Chacun devra chercher à spécifier ses caractéristiques et définir en relation avec les autres, les critères d'appartenance, les logiques interdépendantes faites de domination et de dépendance.

## REFERENCES GENERALES

-----

- 1 - J. LAJUGIE - P. DELFAUD - C. LACOUR. Espace Régional et A.D.T., Dalloz 1979, nouvelle édition, sous presse 1985.  
  
C. LACOUR, A.D.T. et Développement régional, Mémento, Dalloz, 1983.
- 2 - P.H. DERYCKE - Economie et Planification urbaines, P.U.F., Tome 1, 1979, Tome 2, 1982.
- 3 - J.H. PAELINCK, A. SALLEZ. Espace et localisation, Economica 1983.
- 4 - P. AYDALOT. Crise et Espace, Economica 1984.

Les problèmes et les voies de l'Economie Spatiale, Régionale et Urbaine : Principales références et commentaires

A	Remarques	B	Remarques	C	Remarques
<p>1°) C. Pondard 1983                      J.M. Huriot 1983                      A. Dauphiné 1983                      L. Klaassen 1982                      Quigley-Weiberg 1977                      A.G. Wilson 1979                      I. Hua-Porell, 1979</p>	<p>Travaux à dominante formalisée.                      Espace abstrait logique axiomatique</p>	<p>1°) a) Bourne A.G. Wilson                      b) Passet, Lung 1984</p>	<p>Domaine nouveau où les paradigmes viennent des sciences dures gros travail ici à faire, bases problématiques souhaitables</p>	<p>1°) J. Friedmann - C. Weaver 1979                      P. Clavel et al, 1980                      S/Laska et al / 1980                      RERU; 1984, n° 2                      C. Lacour, J. Dumas, RESO 1983, n° 1                      A. Bailly 1984                      P. Healey 1983                      A. Faludi 1984                      A. Lipietz 1977                      M. Harloe, 1981</p>	<p>Domaine largement ouvert :                      . Nouvelles interrogations                      . Nécessité de lectures multiples</p>
<p>2°) A. Valeyre 1984                      Huriot 1983                      D. Pumain                      Th. St Julien 1978</p>	<p>Modalités de formalisation de coefficient de représentation</p>	<p>2°) Sur les C.R.                      M. Nègre 1981                      M.J. Moutot 1981                      R. Courbis in Paelinck-Sallez 1983                      J. Lhert 1984                      . Modèles macroéconométriques</p>	<p>Domaine technique des calculs input/Output essentiellement écon. fondements mathématiques importants</p>	<p>2°) N. May 1984                      Seers-Orstrom 1983                      X. Greffe 1984                      DATAR-C.G.P.                      Korinman-Ronai 1978                      M. Burdillat 1984                      Y. Meny 1983</p>	<p>Idem</p>
<p>3°) Alonso, NUE : P.H. Derycke                      Richardson 1977</p>	<p>Formalisation et abstraction</p>	<p>3°) INSEE, 81                      R. Lautner 1974                      Auray-Duru-Mougeot 1979                      Ponsard 78,84</p>	<p>Idem</p>		
<p><u>Formes sensibles</u>, espaces vécus</p>	<p>géographes sociologues urbanistes domaine à explorer et à lecture multiple</p>				

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author provides a detailed breakdown of the company's revenue streams. This includes sales from various product lines and services. The data shows a steady increase in revenue over the past year, which is attributed to strategic marketing efforts and product diversification.

The third section focuses on the company's operational costs. It details the expenses related to manufacturing, distribution, and administrative functions. The analysis reveals that while production costs have remained relatively stable, distribution and administrative expenses have seen a slight increase.

Finally, the document concludes with a summary of the overall financial performance. It highlights the company's strong profitability and its ability to manage costs effectively. The author expresses confidence in the company's future growth and success.

ACTIVITES COMMERCIALES ET ESPACES URBAINS

A. DELOBEZ

Université de Paris I

Depuis le début du siècle, de célèbres travaux historiques et géographiques (à commencer par ceux de Pirenne, Christaller ...) avaient attiré l'attention sur le couple commerce-ville. Pourtant les interrelations entre les activités commerciales et l'espace urbain ne sont devenus objets de recherche propre qu'il y a trois décennies à peine. Les pionniers ont été des géographes "urbains", des Américains. Depuis lors, dans de nombreux pays, des chercheurs de diverses disciplines, appartenant à des organismes publics ou privés, se sont penchés sur la question.

Dans une première partie, nous essaierons sommairement de caractériser l'état de ces recherches, de façon à mieux situer, dans une deuxième partie, la spécificité et les problèmes qu'elles connaissent en France. Actuellement encore, les études pilotes continuent souvent à provenir des Etats-Unis, mais dans divers pays, des chercheurs isolés ou en équipe font autorité : dans une troisième partie, nous évoquerons ceux que nous connaissons, ainsi que les tentatives menées depuis peu, sur une initiative française, pour que se multiplient, à l'échelle mondiale, les relations entre géographes travaillant sur ce thème.

#### 1- Etat général de la recherche

Trois caractéristiques essentielles nous paraissent résumer l'état de la recherche sur les activités commerciales et l'espace urbain : elle est jeune, mal assise, très analytique.

##### 1-1 : une recherche trentenaire

Nous ne nous contenterons pas de souligner la relative jeunesse des sciences sociales pour expliquer que les processus de localisation intra urbaine du commerce n'ait éveillé l'intérêt des chercheurs que dans le courant des années 50, alors même que le commerce et l'espace urbain ont eu, depuis l'antiquité, des destinées étroitement liées. Il semble que des facteurs idéologiques, épistémologiques, temporels, aient retardé l'émergence d'un tel thème d'investigation.

Que l'activité commerciale ait été successivement objet de réprobation pour l'Eglise, puis pour la pensée marxiste, n'est pas indifférent puisque du Moyen Age au 19<sup>e</sup> siècle, officiellement ou non, la tradition universitaire a été sous la tutelle de l'esprit scholastique, et que, plus récemment, la recherche en sciences sociales a largement été influencée par les théories marxistes.

Les notions d'organisation, et plus encore de gestion de l'espace, ne sont entrées que très récemment dans l'ordre des préoccupations intellectuelles. Si depuis E. Reclus, les géographes ont entrepris de décrire, voire d'expliquer les phénomènes de la vie du globe terrestre, ce n'est qu'au long de débats épistémologiques difficiles, qu'au cours des années 60 et 70, certains chercheurs ont entrevu que l'objet de leur discipline pourrait être l'organisation de l'espace. Parallèlement, des sociologues intégraient la notion d'espace dans leurs travaux, en développant l'idée de "l'espace urbain, produit social", et quelques rares économistes prenaient conscience que l'espace n'est pas indifférencié. Quant à la notion de gestion de l'espace à laquelle se réfèrent implicitement dans leurs actions planificateurs, urbanistes, et professionnels du commerce, elle commence, essentiellement par le biais de la logistique, à devenir un sujet de réflexion approfondie.

La conjonction de ces tendances devait inéluctablement conduire à la naissance d'une recherche sur les activités commerciales et l'espace urbain. Temporellement, le déclic a été provoqué par l'ampleur des mutations qui, après la deuxième guerre mondiale, ont affecté et le fonctionnement et les structures de l'activité commerciale, et l'espace urbain, le résultat fondamental étant la profonde transformation du système des localisations commerciales intra-urbaines. La rapidité de ce changement qui s'effectuait sous leurs yeux ne pouvait laisser indifférents de nombreux chercheurs en sciences sociales. La mutation ayant d'abord touché les Etats-Unis, c'est très logiquement dans ce pays que sont intervenues, dès le début des années 50, les premières recherches scientifiques spécialisées sur la question, grâce à B. J. L. Berry pour la recherche théorique et W. Applebaum pour la recherche appliquée. Depuis lors, de nombreux géographes ont consacré quelques-uns de leurs travaux à l'implantation et au fonctionnement des commerces en milieu urbain, aux Etats-Unis, puis dans tous les pays industriels occidentaux à commencer par le Royaume Uni, et de façon embryonnaire, dans un nombre chaque année croissant de pays en voie de développement, et plus récemment dans des états à économie planifiée. Quelques chercheurs d'autres disciplines se sont également

intéressés à ce thème, peu nombreux tant il est vrai que la dimension spatiale des phénomènes sociétaux est un paramètre mal perçu et mal pris en compte hors de la géographie, d'autant plus que la pratique de sondages spatiaux est délicate et coûteuse.

On assiste depuis 1965 à un foisonnement de publications, des articles essentiellement mais aussi quelques livres. S'il existe un courant de recherche non négligeable portant sur le commerce et les systèmes de marchés ruraux, la grande majorité des travaux concerne les activités commerciales intra-urbaines puisque les agglomérations abritent l'essentiel des lieux d'exercice du commerce de gros et de détail. Cependant il n'existe encore aucun traité spécifique du commerce et de l'espace urbain, à l'échelle mondiale. Un état de cette recherche immature peut être trouvé, au fil de deux ouvrages plus généraux de P. Scott : *Geography and Retailing-1970* d'une part, et J. Beaujeu-Garnier et A. Delobez : *Géographie du Commerce-1977*, d'autre part ; certes, étant donné leur ancienneté, il leur faudrait une remise à jour, mais en fait, il suffirait de quelques compléments pour rendre compte des nouveaux axes de recherche (tout particulièrement dans le domaine de la géographie des comportements d'achats ...).

L'abondance de cette littérature est révélatrice de l'autonomisation, cependant loin d'être achevée, d'un secteur de recherche. Mais cela ne concerne que le commerce, et surtout le commerce de détail et pas du tout la géographie de la consommation qui n'excite guère, semble-t-il, la curiosité des chercheurs, à quelques rares exceptions près. Si une géographie des pratiques d'achats se développe, celle des pratiques de consommation reste à faire. Il semble que plus un pays est adepte du capitalisme libéral et moins l'on s'y intéresse à ce thème (cf. 3ème partie).

#### 1-2 : l'autonomie mal assise de la recherche sur les activités commerciales et l'espace urbain

La recherche sur ce thème a du mal à trouver son unité, son identité, dans la mesure où il faut parcourir la littérature de diverses disciplines (économie, et en particulier économie des transports, urbanisme, sociologie, géographie) pour y découvrir des études ou des fragments d'études en relevant.

En ce qui concerne la géographie, la plus productive sur la question, les recherches ne sont encore dans la majorité des cas qu'une partie, voire un sous-produit de branches, qui, elles, ont conquis une position autonome au sein de la géographie humaine (au sens large du terme) : géographie régionale, géographie économique, géographie urbaine, géographie appliquée, géographie des transports, géographie du comportement ... Ce n'est pas un souci formel d'étiquetage qui nous amène à mentionner ce fait, mais certaines conséquences d'un tel état de fait . S'il est enrichissant pour la recherche commerciale de n'être pas exclusivement aux mains de chercheurs ultra spécialisés, insuffisamment au fait de la complémentarité des interrelations dans l'espace urbain, il est parfois regrettable que certaines recherches géographiques urbaines témoignent d'une insuffisante connaissance des mécanismes fondamentaux de l'activité commerciale. Il faut de grandes aptitudes pour être touche-à-tout dans la recherche. Mais peut-être est-ce le résultat d'une formation universitaire insuffisante en matière de recherche commerciale.

Ce qui est le plus préoccupant dans le fait que les recherches<sup>s</sup> sur l'activité commerciale et l'espace urbain ne représentent souvent qu'un temps plus ou moins court dans la carrière de beaucoup de géographes,<sup>c'</sup>est l'instabilité des progrès qui en résulte pour ce champ de recherche. Aux Etats-Unis, par exemple, la recherche commerciale a connu son apogée au milieu des années 60 avec la théorie des lieux centraux, mais les centres d'intérêt de B. J. L. Berry ayant changé, la fécondité américaine en la matière s'en est fortement ressentie. Loin de nous l'idée de condamner à vie un chercheur à une spécialité. Mais il faut peut-être pour pallier les inconvénients résultant d'une telle situation qu'existent des structures permanentes mais souples de recherches facilitant l'information, la concertation, la coordination, la formation, toutes actions nécessaires aux chercheurs du moment.

Bien que la recherche sur les activités commerciales et l'espace géographique aient commencé à être un champ scientifique de plus en plus autonome depuis quelques années, il est frappant de constater que cette reconnaissance ne s'assortit encore qu'exceptionnellement d'un droit à une formation spécifique dans les universités. Ceci, alors même que depuis longtemps la géographie rurale et la géographie industrielle font partie du bagage de l'étudiant de licence. Dans les enseignements de géographie urbaine, on cite assez souvent les activités commerciales mais sans vraiment les définir ni étudier leur rôle de façon approfondie.

En France on peut noter depuis deux ans l'apparition, à partir du 3ème cycle, de quelques cours dans les universités où des chercheurs spécialistes de la question ont rang de professeur. Il en est de même au Royaume Uni, cependant plus avancé dans ce domaine, peut-être parce qu'il y a plus nombreux les enseignants-chercheurs spécialisés, mais la géographie du commerce n'est pas pour autant devenue Outre Manche une branche académique. Aux Etats-Unis également, de tels cours ont encore du mal à faire partie du cursus étudiant et l'on soupçonne volontiers les universitaires qui les dispensent d'être à la solde de firmes commerciales ; qui plus est, alors que la théorie des lieux centraux est enseignée dans les cours de géographie économique, c'est sous l'étiquette (considérée comme infâmante par les géographes académiques !) d'études techniques appliquées, et non comme une contribution à la géographie théorique. Même les écoles de commerce, supérieures ou non, dans le monde entier, négligent quelque peu l'enseignement des interrelations entre l'activité commerciale et l'espace urbain. Les recherches "applicables" sont un peu partout, essentiellement menées par des professionnels du commerce, formés sur le tas, dans les entreprises commerciales ou les agences d'urbanisme, et mal préparés à leur tâche.

On peut dire que la formation d'éventuels futurs chercheurs en ce domaine n'est pas assurée.

### 1-3 : une recherche très descriptive

L'essentiel des publications de recherche sur les activités commerciales et l'espace urbain traduit une approche descriptive, analytique et le plus souvent monographique, <sup>documentaire</sup> de la question. Comme une amorce de recherche expérimentale qui s'en tiendrait à l'observation, la classification parfois, et ne parviendrait que rarement à émettre une hypothèse sur le fonctionnement du système, mais ne passerait jamais au stade de la vérification par des applications. On peut trouver de multiples explications à cette orientation dominante de recherche : la relative jeunesse des investigations sur ce thème ; les carences des sources statistiques généralisables, surtout dans les pays latins où le monde des affaires aime le secret ; l'ampleur des mutations formelle, structurelle et spatiale de l'activité commerciale qui a submergé les chercheurs, les transformant en observateurs d'une évolution si rapide qu'elle les a empêchés de prendre une distance suffisante pour dominer et théoriser ; l'insuffisance de la formation de

base des chercheurs, tout particulièrement sur les plans de la théorie d'une part, et de la pratique commerciale de l'autre ; ou encore, penseront certains, le discrédit dont pâtit encore dans les milieux universitaires le monde du commerce, et qui détourne souvent les chercheurs les plus brillants de ce champ de recherche : peut-être mais pourquoi ne choisiraient-ils pas de travailler sur une géographie de la consommation urbaine, thème plus neutre, plus "noble", et quasi vierge, surtout lorsqu'il s'agit de la consommation dans les pays industriels ?

Quoiqu'il en soit, si l'on considère qu'il existe, de fait, quatre grandes orientations dans ce domaine de recherche : description, analyse systémique, recherche opérationnelle applicable, recherche théorique, on peut dire que le souci de la théorisation, de l'application, et occasionnellement de l'analyse systémique, est moins étranger aux chercheurs anglo-saxons <sup>et scandinaves</sup> (en exceptant la RFA où l'on constate un curieux sous-développement de la recherche sur le commerce urbain) <sup>qu'</sup>aux "latins" ; que le souci d'être opérationnel est dominant dans les pays socialistes mais aussi chez les Japonais qui cependant reprennent volontiers les modèles états-uniens ; et que certains Français, au sein d'une marée de publications descriptives, cherchent à développer une orientation plus systémique, ainsi que nous le verrons.

Nous classerons rapidement, ci-dessous, les principaux sujets de recherche sur la question en précisant que les types a/, et b/ sont les plus courus, parce que se prêtant le mieux aux descriptions, ainsi que le type c/ qui cependant a pu donner naissance à la théorisation (les lieux centraux et leurs aires potentielles d'attraction). Le <sup>et e/ ent</sup> type d/ qui peut déboucher sur des analyses systémiques et des modèles applicables, commence <sup>nt</sup> à mobiliser de nombreux chercheurs aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en France.

#### Principaux thèmes de recherche sur le commerce et l'espace urbain

a/ La répartition spatiale des établissements de gros et de détail, sédentaires et non sédentaires ;

- représentation cartographique selon la taille, la nature, le niveau qualitatif, la forme d'entreprise ...

- analyse des structures de distribution , des tissus commerciaux

b/ mode d'insertion des établissements dans l'environnement socio-économique et urbanistique.

c/ La polarisation commerciale

- détermination des aires d'attraction
- analyse des flux d'acheminement des marchandises et des clients

d/ Les processus d'implantation

- étude de la demande (rappelons qu'à notre connaissance il n'existe pas de véritable géographie de la consommation mais tout au plus des analyses des répartitions socio-démographiques)

- étude de l'offre et des filières de distribution:
- les stratégies de localisation des entreprises commerciales
- les politiques publiques de planification et d'urbanisme commercial

e/ L'expérimentation

- techniques et modèles de choix d'implantation
- modèles d'adaptation de l'offre à la demande (dans les pays socialistes).

En conclusion, nous voudrions compléter cette présentation générale par plusieurs remarques :

- dans la quasi totalité des travaux, les chercheurs se placent rarement du point de vue du consommateur, même dans les études comportementales qu'il vaudrait souvent mieux qualifier de recherches sur les pratiques d'achats que sur les comportements de consommateurs. L'optique du personnel ou de l'emploi n'est pas fréquente mais on raisonne par contre volontiers les répartitions spatiales en termes socio-professionnels de petits ou de grands commerçants en termes économiques d'établissements (ou de magasins) ou de surfaces de ventes, en termes urbanistiques d'équipements, de rubans, de noyaux, ..Quelle que soit l'indépendance d'esprit des chercheurs, il est évident que dans la mesure où pour financer des recherches coûteuses ils glanent des subsides auprès d'organismes professionnels dans certains pays ( mais peu auprès des grandes entreprises commerciales pas très friandes de recherches ), ou plus souvent des pouvoirs publics ( ministères, organismes de planification, instances régionales ou locales), ils sont tenus d'adopter l'optique du bailleur de fonds, sinon son opinion. Or dans les pays industriels d'où provient l'essentiel des recherches, compte tenu du niveau de consommation, les pouvoirs publics ont moins de préoccupations concernant les

consommateurs (sauf en milieu rural parfois, en Suède, au Royaume Uni, en France ...) que de problèmes d'urbanisme et d'électorat commerçant à résoudre.

Ajoutons, corollairement, que ce mode de financement de beaucoup de recherches explique qu'avec la récession, les budgets des chercheurs aient été réduits au Royaume Uni, aux Etats-Unis, en France ..., alors même que le commerce continuait à prospérer dans les villes.

- les recherches dans l'espace urbain sont toujours étroitement thématiques et nous ne connaissons pas d'analyse globale du processus d'insertion spatiale d'un système (établissements et flux) de distribution (en gros et en détail) dans une agglomération.

- les rapports sur le commerce de gros, activité pourtant typiquement urbaine, sont rares et proviennent souvent de spécialistes des transports préoccupés par les difficultés des livraisons intra-urbaines.

- dans la majorité des études, c'est l'interface entre commerce de détail et espace urbain qui est objet de recherche. Si à l'extrême rigueur on fait intervenir le mode de production de l'espace urbain, on omet presque toujours le mode de production de l'activité commerciale. Peut-être est-ce parce que la plupart des chercheurs sont des géographes : des recherches pluridisciplinaires où les économistes et les sociologues s'intéresseraient, aux côtés des géographes, à la spatialisation des phénomènes seraient nécessaires.

## 2- Spécificité<sup>ci</sup> et problèmes de la recherche française (1)

En France, les premiers travaux datent des années 50, donc avec le classique décalage temporel sur la situation états-unienne. Ils témoignaient à la fois des problèmes posés par le sous-équipement commercial de la banlieue parisienne, et de l'influence des articles publiés dans les revues américaines. Ils se sont multipliés après 1965, avec la rapidité de changement du paysage commercial dans les agglomérations urbaines, et la profondeur de la mutation du commerce de détail. Si, globalement, la recherche commerciale française est le fait de toutes les disciplines de sciences économiques et sociales, on peut affirmer que sur le thème précis dont nous traitons ici, la contribution des géographes représente l'essentiel de la production, et qu'il s'agit d'une recherche presque exclusivement universitaire.

2-1 : une recherche géographique artisanale mais dynamique

Les chefs de file ont été des "géographes urbains", J. Beaujeu-Garnier, P. George, M. Rochefort, dont l'action en faveur du développement de cet axe de recherche a été déterminante, alors même que leurs travaux sur le sujet ne représentaient qu'une part infime de l'ensemble de leurs recherches et publications. Les efforts de recherche ont souvent été le fait de jeunes thésards, manquant de moyens mais non de ténacité, et dont quelques-uns depuis vingt ans n'ont jamais abandonné ce champ d'investigations même s'ils en ont d'autres. On peut considérer que la plupart des orientations de recherches suivies sur le thème commerce de détail et espace urbain ont été abordées dans les deux premières thèses d'Etat publiées, qui restent des références fondamentales : M. Coquery : Géographie du commerce de détail en France, 1976 ; X. Piolle : Les citadins et leur ville, 1979.

Il semble que la France possède, avec le Royaume Uni, le plus grand nombre de chercheurs relativement spécialisés sur les activités commerciales et l'espace urbain. Mais en France, s'il n'en est guère qui se consacrent exclusivement à ce type de recherche, c'est sans doute parce qu'ils sont enseignants-chercheurs et qu'il n'existe pas jusqu'à présent d'enseignement universitaire institutionnel sur la question.

Jusqu'à la fin des années 60, la recherche a été dispersée, les plus entrepreneurs des géographes parvenant au mieux à discuter de leurs travaux avec leur directeur de thèse et parfois avec des représentants de Chambres de Commerce et surtout de l'administration centrale, régionale ou locale, intéressés par la question, et qui ont souvent apporté des aides financières sans commune mesure avec celles accordées à des bureaux d'études d'urbanisme, mais non négligeables.

Les premières tentatives de coordination de la recherche sont venues de l'administration centrale :

- programme financé par le Ministère du Commerce sur "Les grandes surfaces et le petit commerce préexistant", coordonné par le CRPC dirigé par P. Bize, au début des années 70.
- programme "Urbanisme commercial" monté par la DGRST à partir de 1977, et dont rend partiellement compte le numéro spécial des Annales de la recherche urbaine précédemment mentionné. En fait, la concertation en ces occasions est restée limitée à quelques réunions qui ont cependant suffi à confirmer l'importance d'une

structure de réflexion collective, et ce qui serait préférable, pluridisciplinaire.

En 1974, deux géographes, J. Beaujeu-Garnier et A. Delobez ont décidé de créer une structure de rencontres pour les géographes, dans le cadre du Comité national de Géographie : ainsi est née la "Commission des Activités commerciales", ouverte à tous les chercheurs désireux d'échanger des informations et surtout de mettre au point des méthodes d'analyses communes facilitant les études comparatives. Le succès a été grand : une trentaine de géographes universitaires appartenant à une quinzaine d'universités, participent depuis lors aux deux journées de travail annuelles ; s'y associent des géographes liégeois (J. Sporck, B. Mérenne-Schoumaker) et suédois (C. Nordin, de Göteborg) et occasionnellement des sociologues (C. Marenco, M. de La Pradelle ...). Près de dix années de concertation ont abouti à de nombreuses publications méthodologiques et analytiques dans la revue "Analyse de l'Espace" (L. A. 165), les "Annales de Géographie" (1982) et à un ouvrage collectif sous la direction de A. Metton, édité par les PUF "Le Commerce urbain en France", 1984. Les apports les plus marquants de ce collectif sont un vocabulaire, une classification des activités commerciales et services para-commerciaux, des questionnaires-types d'enquêtes auprès des établissements commerciaux, des clients, des consommateurs, des collectivités locales, ou encore un essai d'homogénéisation des représentations cartographiques des localisations intra-urbaines. Plus encore, une étude comparative sur "Le Commerce et les Mutations de Centre-Ville" est en cours sur une dizaine de villes moyennes. Les travaux communs actuels concernent la méthodologie d'étude des comportements des consommateurs, des politiques publiques relatives au commerce urbain, des stratégies de localisation des entreprises commerciales : de plus en plus les géographes français se penchent sur les processus d'insertion de l'activité commerciale dans les tissus urbains, à l'instar de leurs collègues britanniques.

La plupart des chercheurs appartenant à cette commission dirigent par ailleurs des travaux divers sur les activités commerciales de détail, et selon une optique globaliste très caractéristique de la géographie française, ne se spécialisent pas vraiment. Tout ce qui concerne l'appareil commercial soumis au double effet des évolutions de la distribution, des contextes d'insertion socio-urbanistiques, et plus récemment, des politiques publiques les intéressent ; empiriques, ils adaptent leurs investigations à l'évolution même du système commercial, ce qui se traduit par des vagues d'articles traitant successivement, par exemple, du phénomène des "grandes surfaces" et des centres commerciaux en milieu péri-urbain, des marchés,

puis des centres piétonniers et de l'effet de rénovation en centre ville. Si tous les sujets touchant à la description et à l'explication des répartitions du commerce de détail et à son rôle dans la structuration de l'espace urbain sont étudiés par les uns et les autres, quelques thèmes sont plus volontiers abordés par certains chercheurs sans qu'ils en fassent une spécialité : Géographie de la consommation, A. Bernard (Amiens), un des rares essais sur la consommation (viandes), les travaux de C. Thouvenot (Nancy) restant plus régionaux ; Commerce de gros : J.P. Bondue (Lille) , A. Delobez, M. Grosse (Paris 1) , J.P. Maillard (Bordeaux) , G. Vergneau (Tours) ; Population active du commerce: M. Coquery ; Les marchés urbains : M. Bachelard (Tours) , J.P. Bondue (Lille) , C. Nordin (Göteborg : bien que Suédoise, elle a travaillé sur les marchés urbains d'Ile de France), J.F. Troin (Tours), ainsi qu'une équipe lyonnaise sous la direction de R. Rochefort et A. Vant ; Enjeux et effets des localisations commerciales, et plus particulièrement le rôle des stratégies des entreprises commerciales (M. Coquery, A. Delobez, L. Le Cam, C. Jehl, S. Di Méo, P. Pallu, X. Piolle, G. Vergneau ...), et les effets des politiques publiques: M. Bachelard (Tours), M. Cassou-Mounat (Bordeaux), A. Delobez, M.C. Godard qui travaille sur les villes allemandes (Paris-1) et G. Wackermann, (Mulhouse) ; Géographie des comportements des consommateurs : O. Andan, du LA 165, A.S. Bailly de Genève, J.M. Bertrand (Paris VIII), C. Ferras (Montpellier), A. Frémont, B. Mérenne-Schoumaker (Liège), A. Metton (Orléans), S. di Méo, P. Pallu, X. Piolle (Pau), G. Wackermann (Mulhouse)...

Certaines universités ont désormais des mini-équipes cohérentes et éventuellement susceptibles d'avoir des actions communes. Actives et de plus en plus insérées dans le milieu régional, elles développent, quoiqu'insuffisamment encore, une collaboration avec d'autres formations (services d'études et chambres de commerce, agences d'urbanisme), en particulier à Bordeaux (P. Barrère, M. Cassou-Mounat, J.P. Maillard), Lille (J.P. Bondue, P. Bruyelle, R. Caenen ...), Lyon (N. Commerçon, M. Sanlaville, A. Vant, et le soutien de R. Rochefort), Orléans (autour de A. Metton), Quimper (autour de L. Le Cam), Tours (J.F. Troin, M. Bachelard, G. Vergneau), Paris-1, dans le cadre du LA 165 "Analyse de l'Espace" (autour de A. Delobez avec le soutien de J. Beaujeu-Garnier), l'Institut d'Urbanisme de Créteil-Paris XIII (avec A. Fournié) ...

La contribution des géographes universitaires français à la recherche sur "Le Commerce et l'Espace urbain" ne se limite pas aux apports des membres de la commission des activités commerciales. Dans beaucoup d'UER de géographie sont dirigées

des maîtrises et thèses de 3<sup>e</sup> cycle qui accroissent le champ de la documentation scientifique sur la question. Plus particulièrement grande est la réputation des travaux menés ou dirigés au CERA de Caen (J.J. Muller ....) ou par J. P. Volle (Montpellier), X. Piolle (Pau), M. Coquery naguère ou F. Choay, à l'Institut d'Urbanisme de Paris VIII, H. Noûn (Strasbourg), M. Idrac (Toulouse). Non moins fondamentaux également sont les apports <sup>de</sup> la RCP "Espaces vécus et Civilisations" dirigée par A. Frémont, concernant la perception des commerces et les comportements des consommateurs : étudiés sous l'angle des rapports entre pratiques commerciales et pratiques de l'espace urbain, et tous particulièrement du rôle structurant des équipements commerciaux dans la pratique sociale. Ou ceux d'un géographe français en poste à l'université de Genève, A.S. Bailly sur "Images de l'espace et pratiques commerciales".

Avec A.S. Bailly, les géographes "quantitativistes" français commencent à prendre pour centre d'intérêt certains aspects de la problématique "commerce et espace urbain". Plus récemment, D. Pumain, Th. Saint-Julien (Paris-1) ont donné une orientation plus théorique aux recherches, en abordant les modèles d'aires gravitaires de marchés. Et un groupe de l'ENS de Saint Cloud (J. C. Guillaume, A. Bataille, D. Retsz) ont suivi une orientation "applicable" avec "la mesure de l'aire d'influence d'un centre commercial par des méthodes quantitatives". Ajoutons sur ce sujet qu'il est probable <sup>que</sup> l'arrivée à l'âge de la recherche de générations d'étudiants actuellement en cours de formation sur les méthodes quantitatives et l'utilisation de l'informatique, amènera le développement d'un courant de recherche théorique et mathématique. Paradoxalement, cela interviendra au moment où la géographie anglo-saxonne enregistre un certain reflux de l'intérêt pour ce type de recherches trop sophistiquées, simplistes et finalement pas assez opérationnelles jusqu'à présent. Mais souhaitons que nos cadets parviennent à allier le sens de la réelle complexité des phénomènes qui nous <sup>trop</sup> conduits à multiplier les études approfondies de cas, au souci de dégager des lois et de formuler des modèles applicables.

Car la caractéristique de la recherche géographique française actuelle, longtemps plus descriptive qu'explicative dans ses écrits, et dans ses cartographies qui ont été et restent un de ses points forts, est de s'être lancée à la suite de M. Coquery et X. Piolle dans l'analyse comparative des processus d'implantation et d'évolution des établissements commerciaux (travaux de la Commission des activités commerciales) et de leurs implications spatiales, alors que pour trop de sociologues et d'économistes l'espace reste encore indifférencié.

A une époque où les entreprises commerciales intègrent de plus en plus dans leur stratégie une notion-clef, longtemps ignorée d'elles, celle de la gestion de l'espace, les travaux des géographes pourraient plus aisément que naguère avoir des ambitions d'application.

De nombreuses friches parsèment le champ des recherches : qu'il s'agisse de géographie de la consommation ou des prix de détail, de l'étude des flux de marchandises et de personnes, des distances-prix ou des distances-temps, des déplacements d'achats des personnes du 3ème âge, du coût social des localisations commerciales, des conséquences de l'emploi des technologies nouvelles... presque tout reste à faire en France.

2-2 : les autres protagonistes de la recherche sur le commerce et l'espace urbain

Si les géographes ont particulièrement pour objet l'étude de l'organisation de l'espace <sup>commercial</sup>, les travaux d'autres chercheurs, économistes, sociologues, urbanistes, voire des historiens fournissent parfois, lorsqu'ils intègrent quelque peu la composante spatiale, des explications intéressantes sur les rapports ~~entre~~ activités commerciales et ville. Leurs apports proviennent avant tout de leur problématique, ou parfois de leurs études de cas lorsqu'elles s'inscrivent dans une circonscription spatiale urbaine. Dans l'ensemble, les différenciations spatiales pratiquées sont sommaires et mal délimitées (centre, périphérie, quartiers bourgeois, ouvrier...) ou au contraire, à trop grande échelle, (espace de voisinage).

La quasi totalité de ces recherches sont le fait <sup>d'</sup>universitaires ou de chercheurs attachés à des organismes publics ou para publics.

Parmi les travaux d'économistes, nous signalerons ceux de J. Jallais (université de Rennes) sur les comportements du consommateur et la perception du niveau des prix ; O. Langeard (IAE d'Aix) sur les grandes surfaces et le petit commerce, de J.P. Léonardi (IAE d'Aix) sur "Localisation de surfaces commerciales et modèles gravitaires intra-urbains" ; J.G. Mérigot, R. Bloch. J.Ph. Coutelle de l'IAE de Bordeaux, sur les grandes surfaces et le petit commerce, l'appareil commercial de centre ville, l'urbanisme commercial ... ; signalons enfin les travaux du CETEM (sous la direction de A. Piatier), tout au moins ses études documentaires sur des opérations commerciales ponctuelles, puisque l'essentiel de ses travaux porte

sur les aires d'attraction commerciale des villes, et non sur l'espace intra-urbain.

Pas plus que les géographes, les sociologues n'ont travaillé sur la consommation dans l'espace urbain : I. Giachetti, sociologue détaché au Ministère de la Consommation, a pu parler du "Vide des sciences sociales en matière de consommation". Exception : les recherches de P. Clapier, L. Lebart, N. Tabard (Crédoc) sur "les transformations de la morphologie sociale des communes de la région parisienne entre 1968 et 1975 et les variations de la consommation". En ce qui concerne le monde de la distribution, images, mentalités, pratiques sont abordées parfois dans l'optique des professionnels du commerce, plus souvent dans celle des consommateurs. Nous relèverons les recherches de F. Gresle (Nanterre), ou de N. Mayer (CEVIPOF, dirigé par A. Lancelot) sur les mentalités, pratiques, comportements politiques des petits patrons, de R. Péron (LARES, Rennes) sur "Vingt<sup>ans</sup> d'urbanisme commercial : crise et recyclage des bourgeoisies commerçantes locales" ; les travaux de M. de La Pradelle (EPHS) sur les marchés urbains ; les analyses de J. S. Bordreuil (EDRESS, Aix) sur les mutations de l'espace marchand ou de J. ~~Ion~~ et J. Roux (Cresal, Saint-Etienne) sur l'espace de la consommation, la représentation commerciale et l'évolution des manières de consommer ..., de M. Imbert (CSU) sur l'attraction du centre de Lyon, de Préteceille (CSU) sur "Equipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale" ; les recherches en cours de C. Marengo (CNRS-ERSPI) : relations dialectiques entre pratiques de consommation et pratiques d'achats alimentaires dans les classes populaires de la banlieue parisienne ; enfin, la richesse des diverses recherches de R. Péron (successivement rattaché au LARES de Rennes, puis à l'ERSPI), sociologue ayant une formation de géographie et d'aménagement (thèse de 3<sup>e</sup> cycle sur les rapports entre urbanisation et restructuration de l'appareil commercial de détail) qui, dans ses recherches actuelles, présente l'inégalité des mutations structurelles et spatiales récentes du commerce des agglomérations de 100 000 à 500 000 habitants, en France, comme résultant de la diversité des stratégies d'implantation des grandes firmes commerciales, ~~et de~~ l'inégal dépérissement du protectionnisme pratiqué par les bourgeoisies commerçantes locales.

Des recherches menées par les urbanistes géographes ou sociologues de formation en général, nous retiendrons celles de P. Di Méglie effectuées dans le cadre de bureaux d'études (STCAU, BETURE ...) ou pour sa thèse d'Etat sur les rapports entre urbanisme et commerce.

Certains éclairages précieux peuvent être apportés par la contribution des historiens : M. Perrot : différenciation sociale de la consommation de l'espace parisien au 19<sup>e</sup> siècle ; B. Margairaz (Paris-1) : foires et marchés en France au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.

Nous ne saurions clore cette énumération sans citer les recherches diverses émanant d'organismes professionnels publics ou semi publics, agences d'urbanisme, services d'études des chambres de commerce (en particulier à Bordeaux, Lille, Lyon ...), et bien évidemment du CECOD. Enfin, nous mentionnerons, plus pour le soutien qu'il apporte aux divers chercheurs que pour ses recherches propres, le bureau d'études et de recherches du Ministère du Commerce (H. Dobler, M. Traizet), et précisons que pour aussi utiles qu'elles soient aux chercheurs, les recherches d'autres organismes professionnels tels l'IFLS, Points de ventes ... nous apparaissent plus comme des notes documentaires que comme de véritables recherches.

Il est notable qu'en France, les grands groupes de distribution ont été et restent peu intéressés par les études commerciales, en général et encore moins par le thème dont nous dressons l'état. Ils n'ont pas plus créé leur propre service d'étude (à l'exception des Coop ou de certaines sociétés de grands magasins), que commandité des recherches. Quant aux bureaux d'études d'urbanisme privés, rares sont ceux qui à notre connaissance procèdent à des recherches intéressantes sur les activités commerciales, et dans ce cas, elles sont confidentielles (COFREMCA, SETAME, TETRA ...).

### 2-3 : l'insuffisance des structures de regroupement des chercheurs français

L'absence d'ouvrage de synthèse approfondie sur ce thème de recherche et, l'un expliquant en partie l'autre, la connaissance souvent superficielle que l'on peut avoir de l'ensemble des orientations de recherches connaissance fondée au mieux souvent sur des articles, voire sur des titres de bibliographie, tant il est difficile d'avoir une approche directe des rapports de recherches qui ne se vendent pas, ne figurent pas sur les rayons des bibliothèques plus ou moins spécialisées - INSEE, Chambre de Commerce de Paris, CECOD ... -, qui ne se communiquent que par relations, et parfois même ne figurent plus dans les archives du commanditaire), tout comme le caractère parcellaire, anarchique, répétitif d'une grande partie des études, trahissent l'absence d'une véritable politique de recherche commerciale,

la quasi inexistence de structures de communications entre tous les chercheurs, l'insuffisance de financement d'enquêtes qui, parce que le sondage spatial est plus coûteux que les autres types de sondages, exigent d'énormes moyens financiers.

Tout se passe en fait comme si ce thème de recherche n'intéressait absolument pas les professionnels du commerce, et guère plus les pouvoirs publics. Les décisions importantes concernant les implantations commerciales qui pour tous devraient en partie procéder d'une réflexion approfondie sur les dynamiques spatiales de la consommation et de la distribution, à différentes échelles, sont dictées aux premiers par des considérations d'ordre personnel ou de politique locale, et aux seconds par des enseignements tirés de statistiques officielles notoirement fausses <sup>même</sup> (si l'INSEE fait de gros efforts pour les améliorer) et de préoccupations plus ou moins électoralistes. Dans les situations de crise, il est fréquent que l'administration commande des études dont il faudrait livrer immédiatement les conclusions ; "dans les meilleurs cas, on en utilise avec fruit les enseignements, si par hasard ils se trouvent disponibles au moment où il faut" (P. Bize, op. cit.). Or la plupart du temps, les rapports arrivent après les décisions et passent aux oubliettes ... puisqu'aucun service de documentation officielle n'est chargée de les rassembler et de les mettre à la disposition des chercheurs. Ceci est un premier problème. En second lieu, les utilisateurs potentiels des recherches fondamentales ou opérationnelles n'e primant pas ou mal leurs besoins, les chercheurs sont plus ou moins abandonnés à leur inspiration, ce qui n'a pas que des avantages pour la connaissance scientifique des phénomènes commerciaux, certains champs restant dans l'ombre. L'absence de formulation d'une demande autre qu'au coup par coup, pose enfin la question du financement d'une recherche fondamentale sur ce thème. Les chercheurs doivent par trop faire la course aux subsides éphémères, perdent leur temps, leur énergie, et peu à peu leur dynamisme quand ils ne sont pas motivés par ailleurs par l'avancement dans la carrière (puisque la plupart appartiennent effectivement à des formations publiques), ce qui selon nous ne saurait être le meilleur des stimulants de recherches.

Certes il faut nuancer ce sombre constat :

- pour améliorer l'information quant aux recherches en cours, les pouvoirs publics ont subventionné la publication de répertoires (successivement le répertoire de la recherche commerciale du CETEM dans les années 60, l'annuaire DMTP de l'université Paris-Dauphine, à la fin des années 70, et, actuellement, le

fichier informatisé "Cassiopée" du CECOD, malheureusement trop "hexagonal".

- si depuis trois ans le Ministère du Commerce a suspendu tout investissement dans des programmes de recherches, le CNRS semble prendre le relais : en 1984, il a accepté la création d'un groupe de recherche pluridisciplinaire, ERSPI (Equipe de Recherche Stratégies, Pratiques, Idéologies) "Commerce-Consommation" qui entend bien entre autre travailler sur le thème "Commerce et Espace urbain" ; mais ... cette formation n'a été dotée que d'un budget de fonctionnement et d'équipement de 20 000 F par an, pour 19 chercheurs, pour 1984 et 1986 : c'est beaucoup quand on avait rien mais peu pour être productif ! Par ailleurs, dans le cadre du vaste programme Elisée Reclus, une mini équipe de géographes sera subventionnée par le CNRS pour réaliser des cartes commerciales pour le nouvel Atlas de France, sous la direction de A. Metton.

- les chercheurs eux-mêmes, ceux d'une même discipline (géographes) ou de plusieurs (ERSPI) cherchent de plus en plus à créer des structures d'information, de discussion, de coordination de la recherche. Elles ont bien du mal à remplir leur rôle, faute de moyens financiers. Nous avons dit ce qu'il en était pour l'ERSPI. Quant à la "Commission nationale des Activités commerciales du Comité national de Géographie", elle n'a certes pas dû son efficacité, et partant son dynamisme, à la structure officielle dans laquelle elle s'insère, mais au soutien que lui a apporté le LA 165 en organisant les rencontres et en finançant les voyages des membres actifs éloignés des lieux de réunion : maigre contribution financière mais pourtant primordiale qui devait tout au fait que Madame Beaujeu était à la fois Présidente de la Commission et Directeur d'un laboratoire du CNRS. En octobre 1985, disparaîtra le LA 165. Pour que puisse continuer à fonctionner efficacement une structure à laquelle ils tiennent, les membres de la Commission nationale "Activités commerciales" ont souhaité former une RCP "Commerce et mutation de l'espace urbain". A cette fin, notre collègue, A. Metton a déposé un dossier au CNRS : si la demande est rejetée, cela signifiera la transformation d'une structure de concertation vivante en une structure formelle.

En conclusion, en ce qui concerne la recherche française, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de coordonner les efforts et les investissements des diverses instances publiques (Ministère de la Recherche, Ministère du Commerce, Ministère de la Consommation) ; de mettre en place une ou des structures permanentes, pluridisciplinaires (tel l'Institut d'Oslo), indépendantes des vicissitudes politiques (ce qui n'est malheureusement pas le cas du service "Etudes et recherches" du Ministère du Commerce dont on attendait qu'il put remplir ce rôle mais

n'en a pas les moyens), ayant pour objet de solliciter l'expression des besoins des utilisateurs, de suggérer des orientations de recherches, de provoquer et organiser des actions conjointes université -CNRS-secteurs public et privé, de promouvoir, coordonner, faciliter, financer les recherches, d'encourager, voire provoquer les rencontres de travail (pour l'échange d'informations, une critique constructive et un minimum de coordination méthodologique facilitant les comparaisons de résultats), diffuser l'information (bibliothèque, édition de revue (s) de recherche spécialisée(s)). Inutile de dire qu'il ne s'agit pas de créer un organisme de censure, castrateur de l'imagination créatrice, mais une structure souple, incitatrice, ouverte, mais efficace et productive.

Il faudrait enfin inciter le Ministère des Universités à créer une formation appropriée dans les universités françaises.

### 3- Etat des recherches à l'étranger (2)

Un symposium sur "Les tendances de la recherche commerciale", organisé en Mai 1982 par l'Ecole de sciences économiques de Stockholm, et l'Institut européen pour les études avancées de Management de Bruxelles, prouve à quel point les divers intervenants, économistes pour la plupart, ne connaissaient même pas l'état global de la question dans leur propre pays, puisqu'à l'exception des rapports sur le Royaume Uni et la Norvège, les travaux des géographes ne sont pas mentionnés. L'exposé sur la recherche américaine ignore même les travaux de B.J.L. Berry !

Nous ne prétendons pas nous-mêmes mieux maîtriser la question, encore moins à l'échelle internationale qu'à l'échelle nationale. Citant les travaux dont nous avons connaissance, et qui nous paraissent les plus intéressants, nous classerons les pays selon l'engagement de leurs chercheurs dans la voie de la recherche fondamentale utilisant des méthodes quantitatives. Soulignons que la RFA sera absente de ce panorama car nous n'y savons pas d'équipe dynamique traitant de l'espace urbain : le plus grand spécialiste du commerce est un économiste, B. Tietz (Université de Sarre) qui ne s'intéresse pas aux phénomènes spatiaux ; les rares travaux que nous connaissons portent sur les marchés (E. Sabelberg, E. Wirth ...), ou de façon très descriptive sur les mutations commerciales intra-urbaines (W. Kuhn, A. Ruckgaber, M. Seger).

Nous aborderons, en dernier lieu, la question du manque de communications internationales entre des mondes de recherche par trop cloisonnés.

### 3-1 : principaux travaux de recherche sur le commerce et l'espace urbain

Aux Etats-Unis, la recherche, éclatée entre public et privé, entre universitaires de différentes disciplines, écoles de commerce, services d'urbanisme, est très cloisonnée. Et comme il n'existe aucune structure de rencontre entre spécialistes de la question, aucune publication spécialisée et qu'au contraire les articles de recherche se dispersent dans une multitude de revues universitaires ou professionnelles (du commerce, de l'industrie, des transports, de la logistique des affaires ...), l'information circule mal.

L'intérêt pour la géographie du commerce urbain y a culminé dans les années 60 avec la floraison des recherches sur la théorie des places centrales, et le développement à grande échelle des modèles de planification des flux de transports et de déplacements des consommateurs. Actuellement, on note un regain d'intérêt pour les recherches sur l'activité commerciale en tant que moteur de développement de l'activité urbaine, en raison de la croissance attendue du secteur tertiaire (en général) tandis que décline relativement le secteur industriel ; d'autre part, une attention toute nouvelle est portée à la "culture populaire" qui amène les géographes à travailler plus particulièrement sur le rôle des établissements dans le paysage (ainsi par exemple, les anciens bâtiments Mac Donald, Kentucky Fried Chicken sont, de ce fait, désormais des sites historiques classés dont on cherche à savoir ce qu'ils représentent dans l'imaginaire collectif).

Entre temps il est vrai que si les travaux de recherche ont été abondants, ils se situaient dans la ligne de ceux des années 60, sans offrir de résultats ou d'axes de recherche novateurs.

Nous regrouperons les recherches en quatre grandes catégories :

- recherches théoriques concernant les choix de localisations commerciales intra-urbaine : dérivées de la théorie des places centrales (B.J.L. Berry, et W.L. Garrison), elles fascinent les "informaticiens", mathématiciens (Zemanian), ou géographes (A. et J.M. Getis, A. Rodgers, R.R. Boyce, R.J. Johnston ...).

- descriptions analytiques sur l'utilisation de l'espace urbain et ses processus : elles portent surtout sur le centre des affaires (CBD), sa rénovation, son éclatement (P. Müller de Washington, K.A. Robertson), et très peu sur les centres suburbains (R.A. Erickson). Elles se fondent souvent sur les travaux de B.J.L. Berry (classification des types d'espaces commerciaux), R.E. Murphy, I.S. Lowry (Etudes pour la Rand Corporation) et de la Traffic Research Corporation (Empiric model, fondé sur l'emploi dans le commerce). Dans ce cadre de recherche, un nouveau courant concerne le rôle des politiques publiques et privées dans l'évolution des localisations (D. Lord, R.E. Zeller, R. Savitt, L.E. Preston, S.C. Hollander ...).

- recherches sur les techniques de localisation : dérivées des méthodes de W. Applebaum et R. Nelson, et du modèle de gravité de D.L. Huff, elles cherchent à perfectionner; ou orientées vers la mesure des affinités spatiales du commerce de détail intra-urbain; elles mobilisent de nombreux chercheurs de l'"Applied Geography Specialty Group" de "l'Association of American Geographers" (Fenwick, R.E. Zeller ...), car elles intéressent les firmes commerciales, particulièrement les franchiseurs depuis quelques années. Mais aucun bilan de cette recherche foisonnante n'a encore été établie.

- géographie du comportement des consommateurs : née du souci de vérifier la théorie des places centrales (B.J.L. Berry, A. Pred ...), ces recherches ont été florissantes jusqu'en 1975 (Modèle<sup>S</sup> de W. Clark et G. Rushton, travaux de R. Llyod et D. Jennings, A. Pred, L. Curry, M.F. Dacey ...), d'autant que subventionnées massivement par les services de planification urbaine qui cherchaient alors à établir des plans de circulation et de transports (elles restent d'ailleurs plus axées sur les problèmes de transports que sur les besoins en services commerciaux, à l'exception des recherches de M.E. O'Kelly sur les déplacements d'achats). Elles ont ensuite été renouvelées par une série de travaux sur L'image du magasin (R. M. Downs), La perception des espaces commerciaux dans la ville (Golléde) et, plus récemment sur la diffusion de l'innovation (L.A. Brown pour qui la firme commerciale de détail est l'agent de diffusion primordial) et sur l'impact des moyens de diffusion (L.A. Brown : le rôle de la télévision par câble).

- on pourrait parler d'une cinquième catégorie de recherche si les travaux de J.E. Vance sur le commerce de gros concernaient plus les localisations intra-urbaines que les réseaux de centres de gros urbains à travers les Etats-Unis.

Ajoutons enfin que l'engagement des chercheurs dans les universités et les autres structures de recherche privées ou publiques, se fait le plus souvent

dans le cadre de contrats à très court terme et rend difficile leur domiciliation, la mobilité étant très grande. Les principaux foyers de recherche semblent cependant être les multiples universités de Californie, Floride, New York, Ohio, Iowa, Michigan et enfin, de Chicago. ...

En Australie, les chefs de file de la recherche sur le commerce urbain restent des géographes : P. Scott (Université de Tasmanie), A. Logan (Université de Sidney), R.J. Johnston et K.R. Cox (Université de Melbourne). Ils se situent dans la lignée des recherches américaines et anglaises ; leurs préoccupations sont diverses, aussi bien de l'ordre de la description que de la théorie ou de l'application. Plus novateurs, les deux derniers travaillent sur la planification, les indices d'accessibilité des commerces, la géopolitique des processus de localisations.

La recherche au Royaume Uni, si elle n'est pas aussi importante que celle des Etats-Unis, est selon nous plus complète par ses orientations diverses ; et c'est où la communication passe le mieux entre chercheurs de tous horizons. Elle a le mérite aussi de servir souvent de relais entre la production états-unienne et celle des autres pays européens. Sur le thème dont nous traitons, l'essentiel de la production provient des géographes universitaires, mais parfois aussi des écoles polytechniques, des organismes de planification gouvernementaux (dont le "Distributive Trades Economic Development Committee"), ou locaux (services d'urbanisme), des syndicats professionnels, des grandes firmes de commerce (qui utilisent fréquemment des universitaires comme consultants).

Très influencés dans les années 60-70 par les travaux états-uniens sur les choix de localisations, les Britanniques ont cependant préservé une forte tradition de recherche sur l'environnement urbain du commerce (en liaison avec la demande des services publics de planification et d'urbanisme) et, depuis la fin des années 70, privilégié deux nouveaux axes d'investigation : comportements des consommateurs, et effets des politiques publiques sur les localisations.

Même si les chercheurs recourent fréquemment à l'ordinateur, on constate un déclin des investigations sur les modèles et les études théoriques, et un souci croissant de l'analyse des processus qui rapproche beaucoup de ces chercheurs de leurs collègues français.

Les travaux sur le commerce urbain sont le fait d'une trentaine de chercheurs, universitaires, géographes pour la plupart, qui se connaissent assez bien et ont acquis une bonne notoriété. Le commerce de gros est peu étudié. La plupart des chercheurs ne disposent que de mini équipes. Deux formations sont plus étoffées :

- l'Institute for Retail Studies, créé en 1983, à l'université de Stirling, dirigé par J.A. Dawson (l'équipe comprend 18 scientifiques engagés dans la recherche fondamentale et appliquée sur le commerce de détail : emploi, changements de structures, politique de localisations, marchés, développement des centres commerciaux, stratégie des entreprises commerciales, implications des changements technologiques ...). L'Institut a pu engager un programme de recherche international avec l'université de Michigan (R. Savitt), la Pologne (A. Werwicki), le Japon (Ywashita), alors qu'une demande d'ATP avec la France (A. Delobez) sur les effets des politiques publiques d'urbanisme commercial a été rejeté<sup>e</sup> par le CNRS.

- l'"Oxford Management Centre" autour de R.L. Davies et D. Walters, où l'on travaille sur les effets des politiques d'urbanisme commercial et les stratégies de localisation des entreprises de détail.

En ce qui concerne les autres recherches valables, nous les classerons par thème :

- emploi dans le commerce de détail : J. Reynolds (Edimburg Un.)
- stratégies du commerce de détail : P. Doyle (Warwick Un.)
- politiques d'urbanisme commercial : C. Guy (Un. of Wales), A. Hallsworth (Porsmouth Polytechnic), P. Whisall (Trent Polytechnic), A.J. Parker (Un. of Dublin).
- structures et localisations du commerce de détail : R.B. Potter (Bedford Coll., London), S. Bowlby (Un. Reading), D. Kirby (Un. Lampeter), J. Fernie (Huddersfield Polytechnic) ...
- impact des nouvelles technologies, et particulièrement du "téléshopping" : E. Howard (Un. of New Castle).
- comportements du consommateur : R. Potter ( L o n d r e s ) et G. Foxall (Cranfield), R. Dows (Bristol), M. Marcus, A.J. Parker (Dublin), B. Fingleton (Un. of Wales), A. Ehrenburg (City Un.), S. Bowlby (Reading), A. Hallsworth (Porsmouth), C. Thomas (Swansea)... on le voit, les recherches abondent sur ce thème, et il faudrait encore citer E. von Boventer, A.G. Wilson, N. Wrigley et R. Dunn qui travaillent plus spécialement à la mise au point de modèles sur ce sujet.

- comportements de consommation : C. Fulop (City of London Polytechnics).
- variations spatiales des prix de détail : A.J. Parker (Dublin)
- marchés : A.J. Parker
- modèles de localisation des équipements commerciaux : A.G. Wilson, A.P. Schinwar, R. Turner et H.S.D. Cole.

Dans les pays scandinaves, c'est en Norvège que les travaux sont les plus marquants. Ils associent économistes, sociologues et géographes au sein du "Fonds norvégien de recherche sur les marchés et la distribution" créé par le gouvernement, en 1971 à Oslo. Dans cette structure, les recherches de A. Hadler sur les modèles de localisation de détail nous intéressent. Mais il faut aussi noter les travaux de P. Sjoeholt (Bergen Un.) sur la distribution spatiale du commerce de détail, de G. Gronmo sur les comportements d'achats. En Finlande, M. Laaksonen (Waasa) étudie des modèles de comportements des consommateurs fondés sur l'observation empirique puis vérifiés expérimentalement. En Suède, aucune recherche géographique fondamentale sur la question, si ce n'est celle de C. Nordin (Göteborg Un.) sur les marchés urbains. Par ailleurs, l'essentiel de la production consiste en études de cas opérationnelles par des services d'urbanisme. Il en est de même au Danemark où l'Institut de planification des centres, à Copenhague, a développé une théorie du mouvement en spirale à propos des interactions entre commerces de détail et centres urbains.

Aux Pays-Bas, il faut suivre les recherches de A.W. Ter Hart (Université d'Amsterdam) sur le commerce de gros urbain, J.G. Borchert sur la politique d'urbanisme commercial, J. Buursink ou H.J.P. Timmermans sur les comportements d'achats.

En Belgique, la géographie des localisations commerciales reste dominée par J.A. Sporck et B. Mérenne-Schoumaker (Université de Liège) dont le souci d'études applicables croît d'année en année. A signaler les publications de M. Goormans (Université de Bruxelles) sur l'impact des grandes surfaces sur le petit commerce et les pratiques d'achats. Parfois aussi, mais rarement, certaines études de l'"European Institute for advanced Studies in Management", ou de l'UFSIA (Un. Anvers) témoignent d'un souci de l'espace urbain, ou peuvent intéresser les chercheurs sur le commerce et l'espace urbain, telle celle<sup>s</sup> sur la mesure de l'image du magasin.

En Suisse, nous avons déjà cité les travaux de A.S. Bailly sur l'espace commer-

cial vécu ; ajoutons les recherches de E. Bugmann (Berne) sur la centralité commerciale intra-urbain , et M. Boesch sur l'urbanisme commercial.

Les études sont nombreuses en Italie, appartenant soit à la tradition descriptive (A. Vallega, P. Landini, M. Faccioli, E. Bonetti, G. Ferrarini ...), soit à celle de la géographie appliquée (F. Adamo, G. Nardi, R. Varaldo, G. de Matteis) en relation avec les services d'urbanisme. Nous n'y trouvons rien qui puisse servir de modèle à la recherche française, pas plus que dans les rares recherches des pays latino-américains, très descriptives.

Au Japon, la recherche est très opérationnelle, et se démarque beaucoup des travaux américains. Elle est avant tout le fait d'agences privées ou publiques d'urbanisme, de firmes commerciales, et accessoirement, d'universitaires (H. Iwashita de la Komazawa Un.; ou Terasaka, de la Tokyo Metropolitan University). L'optique la plus originale à notre avis est celle de T. Todokoro : évolution des équipements commerciaux de centre ville selon la situation et la morphologie des édifices.

D'autres pays asiatiques voient se développer une recherche dérivée de travaux américains opérationnels (Singapour).

Pour clore ce panorama, bref et incomplet, nous tenons à souligner l'orientation de la recherche, encore peu développée sur ce thème dans les pays socialistes (elle l'est plus, depuis longtemps, sur les aires d'attraction des pôles commerciaux urbains); en Pologne (I. Chudzynska, A. Werwicki), à Léninegrad (service de planification), à l'université de Moscou (I.V.Nikol'skij) : elle est opérationnelle mais originale en ce sens qu'elle s'attache à dresser, d'abord, une géographie de la consommation (besoins des consommateurs) pour proposer des mesures d'organisation spatiale des équipements, permettant de réduire les temps d'achats par de meilleures localisations des équipements, et d'adapter la production à la demande en milieu urbain.

### 3-2 : le besoin de structures de communications des recherches

Les seuls pays qui possèdent actuellement des structures de recherches coordonnées sont : la Norvège (Institut d'Oslo), le Royaume Uni (Institut de Stirling), et, dans une moindre mesure, la France (Commission nationale des activités commer-

ciales mais qui n'est qu'une raison sociale sans domiciliation). Cela ne facilite pas la communication de l'information de la recherche entre chercheurs de chaque pays, et entre les différents pays.

C'est pourquoi en Juin 1984, la Commission française des "Activités commerciales" a proposé la création d'un groupe de travail international "Géographie des Activités commerciales" dans le cadre de l'Union géographique internationale (UGI), ce qui a été fait au Congrès de Paris en Août 1984, A. Metton (Université d'Orléans) en ayant été nommé Président. L'UGI n'étant guère plus riche que ne l'est, en France, le Comité national de Géographie, il est évident que si ce groupe de travail veut remplir ses objectifs (organisation de rencontres internationales, constitution d'un fichier des chercheurs et des recherches, publications régulières de bulletins d'information sur les recherches ...) il est évident que ses responsables vont devoir se transformer en mendiants professionnels auprès de tous les organismes publics, nationaux et internationaux intéressés par le commerce ou par la recherche. Cette tentative de concertation et de communication à l'échelle internationale sera donc difficile, mais les initiateurs français y ont vu, entre autres, un moyen de faire connaître au monde anglo-saxon les recherches françaises.

A défaut d'obtenir la création d'un Institut international de recherche sur le commerce et l'espace urbain, l'entreprise valait d'être tentée.

#### CONCLUSION GENERALE

On le voit, les dynamismes ne manquent pas, tant en France qu'à l'étranger ; les points faibles sont : un certain cloisonnement et une parfaite anarchie des recherches que ne compensent pas des ouvrages de synthèses pratiquement inexistantes ; l'insuffisance des collaborations pluridisciplinaires, public-privé, universités-entreprises, dans la majorité des pays ; le faible développement d'une formation universitaire à la recherche sur le commerce et l'espace urbain ; le faible développement des structures de rencontres.

NOTES

- (1) Divers articles ont déjà été publiés sur la recherche commerciale en France :
- La recherche commerciale, in le Commerce Moderne, 1969.
  - F. Gresle : Eléments pour une sociologie du commerce, in Revue française de Sociologie, 1979.
  - J. Beaujeu-Garnier et A. Delobez : Recherches sur les Activités commerciales, in Recherches géographiques en France (Publications du Congrès international de Géographie de l'UGI de Tokyo, 1980).
  - M. Traizet : Recherche et Urbanisme commercial, in les Annales de la Recherche urbaine, n° spécial "Consommation, Commerce, Urbanisme", 1981.
  - P. Bize : Commerce et Recherche géographique, in Annales de Géographie, n° spécial "Commerce", 1982.
  - A. Metton : La Géographie des Activités commerciales, in Recherches géographiques en France (Publications du Congrès UGI de Tokyo, 1984).
- (2) Pour compléter notre information personnelle, nous avons utilisé :
- "Current trends in Distribution Research", MCB University Press-1983.
  - Interrogation de deux fichiers bibliographiques informatisés : Isis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris ; Intergéo au Centre de documentation des sciences humaines du CNRS.
  - R.E. Zeller : "Commercial Activities in the American geographic tradition", communication faite le 14 Juin 1985 à la première réunion du groupe de travail UGI "Géographie des Activités commerciales".



LA PERIPHERIE DES AGGLOMERATIONS  
Développement et fonctionnement

---

---

G. JALABERT Université de Toulouse le mirail  
G. DI MEO Université de Pau

## I N T R O D U C T I O N

1- LE DEVELOPPEMENT RECENT DES PERIPHERIES URBAINES.

La croissance urbaine des deux dernières décennies, en France (1) s'est manifestée par un éclatement géographique des limites urbaines. Tout un vocabulaire, soit ancien, -nouvelles banlieues, suburbanisation-, soit nouveau, -"rurbanisation", "naturbanisation" etc... a tenté de définir un phénomène trop souvent réduit à l'observation de la diffusion de l'habitat individuel dans les couronnes péri-urbaines ou à l'observation du repeuplement des communes rurales au-delà des agglomérations. Quelques interprétations plus générales ont montré comment la période des années 1970-1982 qui correspond, statistiquement, au déroulement de ce processus, s'articulait à la période précédente, de forte croissance économique, de redéploiement spatial des activités, de recomposition géographique des rapports bassins de travail - bassins de résidence qui n'est pas encore arrivée à son terme. A une approche descriptive et comptable constatant la "consommation" de terres agricoles s'est substituée une analyse en terme de production d'espace péri-urbain, liant la périphérisation spatiale de la croissance au mouvement social d'ensemble, qu'il s'agisse de l'évolution des systèmes de production, de la recomposition des classes sociales, du rôle de l'Etat-économique, administratif, idéologique-, de l'évolution des consommations et de la reproduction sociale. Sans doute, depuis quelques années, cette phase de valorisation, d'investissement des franges externes des agglomérations s'est quelque peu ralentie. A cause des effets de la crise (stagnation des revenus, chômage, ré-orientation de l'investissement), et d'un "assèchement" des couches solvables ; à cause aussi d'une pause de la part de l'Etat et des collectivités territoriales, nanties de nouvelles responsabilités, pour mieux contrôler et organiser les processus.

---

(1) Le rapport ci-dessus porte pour l'essentiel sur la France, évoquant éventuellement les autres pays industrialisés, excluant les pays sous-développés relevant d'autres problématiques.

Sans doute est-il encore trop tôt pour proposer un bilan de ces vingt années de transformation des périphéries urbaines. Du moins est-il possible, en face d'une dynamique, certes inachevée, d'aires géographiques en cours d'équipement, de stabilisation, de proposer quelques réflexions sur l'état de la question et les thèmes émergents de recherche. Espace en cours de construction, les périphéries des agglomérations sont aussi celles où de nouvelles techniques peuvent être ou sont expérimentées, le vocable technique étant ici pris au sens large : techniques de construction, techniques d'équipement, notamment d'infrastructure, mais aussi de gestion de l'espace, de planification, de contrôle du foncier. La réflexion sur l'usage des techniques sera ici sociale et politique, au sens des acteurs et des modes d'intervention sur l'espace. Les périphéries des agglomérations sont aussi le lieu où de nombreuses ressources ont pu parfois, en période de croissance, être "gaspillées", ou utilisées sans le souci de préserver certaines d'entre elles, difficilement renouvelables. Ainsi peut-être de terres agricoles, de sites, de nappes phréatiques, de zones boisées... Les législations multiples de protection se sont, avec retard quelquefois, efforcées de pallier, de contenir, de canaliser les logiques sociales et économiques de la rente foncière, de la promotion immobilière, du développement des activités. A cet égard l'accent est aujourd'hui mis sur l'utilisation de nouveaux outils d'une part, sur la responsabilisation des élus d'autre part.

C'est donc dans ce contexte qu'est analysé le développement des périphéries urbaines et que sont proposés quelques thèmes de recherche afférents à cette question. Sans doute, à l'heure de la crise, l'accent est-il mis sur l'économie des ressources, et sur la technicité, comme moyens de sortie de la crise. L'une et l'autre, nécessaires, ne peuvent cependant qu'être examinées au regard des rapports sociaux en oeuvre, dans les périphéries des agglomérations.

## 2 - LES ELEMENTS DU RAPPORT.

### 21. La recension des études et des problématiques.

Les auteurs du rapport ont la conscience très nette que l'ampleur du sujet abordé et le temps imparti, n'ont permis que des approches lacunaires de la question traitée. Leur démarche a été la suivante.

D'abord, un recensement bibliographique, certes non exhaustif, des travaux récents, à partir de bases documentaires multiples (réseau URBAMET, BGI, revues Références, U...) de la consultation de fichiers bibliographiques (tant au niveau local : Bordeaux, Pau, Toulouse) que parisien (MULT - CDU, Bibliothèque Centrale - DATAR). La lecture, parfois survolée, d'une partie de cette bibliographie, a permis un premier recensement par disciplines, par périodes, par thèmes, des approches de la question "périurbaine".

Ensuite, un questionnaire a été élaboré et envoyé à une cinquantaine d'équipes ou organismes de recherche, choisis dans les trois grandes disciplines Architecture (U.P.A.), Urbanistique (Laboratoires d'Ecoles d'Ingénieurs, mais aussi organismes techniques : SNCF, EDF, CETE...) et sciences de la société (plus particulièrement sociologues, économistes, géographes). Pour deux raisons, le rendement a été passable. L'une purement circonstancielle et matérielle : envoi tardif, délais de transmissions lents et retards pris par rapport aux dates de réponses primitivement demandées, interlocuteurs mal désignés. L'autre plus intéressante : les équipes qui ont répondu sont majoritairement des équipes de géographes et secondairement des équipes d'économistes. Le fait que les demandeurs étaient eux-mêmes géographes explique en partie la condensation des réponses du premier groupe (système d'interconnaissance). Mais aussi le choix même du thème de recherche, axé autour d'une dominante en apparence géographique, territorialisée, le "périurbain", explique cette situation. Les réponses des économistes (économie des transports, des finances d'agglomération, des classifications de communes selon les types de consommation) renvoient à des intérêts thématiques que l'on retrouve dans les bibliographies. Rares sont les réponses des sociologues ; elles portent sur les modes de vie et pratiques sociales pour l'essentiel, ce qui n'est pas inattendu.

Enfin, du point de vue des intervenants, ou des acteurs techniques, il a été procédé à des enquêtes directes, dans le milieu local (Bordeaux, Pau, Toulouse) auprès de représentants d'organismes divers (Services de l'Équipement, Services municipaux, Syndicats intercommunaux), en général ingénieurs, techniciens, chargés d'études.

## 22. Plan du rapport.

Le rapport est divisé en trois parties.

. La première effectue un bilan des thématiques sectorielles intéressant l'analyse de la croissance périurbaine. Cette décomposition sectorielle est purement pédagogique et analytique, et suppose que toutes les interactions entre telle entrée et telle autre soient reconstituées, des conditions matérielles de production de l'espace aux mobilités sociales et aux modes de vie.

.La deuxième partie est constituée de propositions, qu'il s'agisse d'approches théoriques, d'axes thématiques à privilégier, ou de méthodologies à mettre en oeuvre.

. Enfin la dernière partie recense, de manière non exhaustive, les équipes travaillant directement ou indirectement sur la "périurbanisation" et fournit une bibliographie elle aussi partielle sur la question.

## PREMIERE PARTIE

## LES PERIPHERIES DES AGGLOMERATIONS : ETAT DE LA QUESTION

1- LES LIMITES DE L'ANALYSE. (Biblio. p. 77-78)

11. La multiplicité des expressions qualifiant la croissance périphérique des agglomérations suppose que soit défini et limité le phénomène étudié. L'usage de l'expression banalisée "péri-urbanisation" laisse subsister bien des ambiguïtés. Pour certains auteurs, ce terme ne qualifie que les zones de contacts entre campagne, zone rurale et début des manifestations de la pénétration des constructions à usage urbain : c'est l'idée d'une troisième couronne spécifique. Cette définition suppose l'existence de deux autres "couronnes" où les processus -et non une concentricité- seraient différents bien que dynamiques. Une telle définition a pour intérêt de prendre en compte les évolutions différentielles des couches sociales paysannes, la complexité de l'offre foncière, les conflits nouveaux introduits par la reprise démographique au sein du pouvoir au village. Elle demeure cependant, sinon réductrice, du moins d'orientation ruraliste. Elle suppose connue et acquise la croissance des autres couronnes. Elle néglige le rôle des acteurs "urbains" : agents économiques à la recherche de localisations et de foncier, particuliers, lotisseurs, agents institutionnels.

Pour d'autres analystes, les périphéries des agglomérations sont assimilables aux "nouvelles" banlieues produites au-delà des secteurs d'habitat collectif des grands ensembles des années 1950-1970. A la banlieue traditionnelle, continue, s'oppose le "périurbain" des années 70, majoritairement conçu sous la forme d'habitat pavillonnaire ou de "nouveaux" villages. Là, encore, c'est faire abstraction d'une dynamique et d'une simultanéité de processus faisant que certaines ZAC d'habitat mixte collectif et individuel ont pu être construites "au milieu des betteraves" et que certaines communes-centres de grandes agglomérations offrent encore des opérations d'habitat individuel sur leur territoire.

12. L'analyse des périphéries urbaines se situe donc moins dans des limites géographiques et/ou morphologiques que dans la caractérisation de processus renvoyant à un moment du mode de production de la ville. Ces processus sont mis en oeuvre dans un état du système économique et des structures sociales. Ils sont rendus possibles par la mobilisation de moyens permettant leur déroulement : financiers, matériels, institutionnels. De surcroît, ils peuvent continuer à se dérouler selon un modèle de croissance général explicite voici dix ou quinze ans, contradictoire avec le modèle implicite de ralentissement désormais en oeuvre. Concrètement, en 1967, la LOF fixait un modèle fonctionnaliste et rationalisateur d'organisation des agglomérations à travers les SDAU et les possibilités institutionnelles de gestion pluri-communales (Communautés, Districts). Or, le constat s'est exercé, au fil des années, de l'obsolescence de ce modèle. Les localisations des activités et du bâti résidentiel, du travail et de la résidence débordent les limites planificatrices des Schémas Directeurs. Des difficultés des gestions pluricommunales se sont révélées, certes de manière interne aux institutions, mais aussi parce que leur champ d'action ne coïncide pas avec l'extension du domaine urbanisé. Enfin, le modèle de croissance SDAU est doublement pris à revers dans son projet technico-économique : les hypothèses les plus basses des prévisionnistes ont dû être réajustées à la baisse tant en matière démographique qu'économique avec la crise ; et dans le même temps, les limites des aires de planification étaient totalement débordées par la "périurbanisation".

13. La croissance périphérique des agglomérations, c'est donc l'apparition d'un modèle contradictoire qui répond, sous la forme de la production d'un espace social nouveau, à la croissance économique des années 60, puis se prolonge jusqu'à aujourd'hui alors que cette croissance est, elle, stoppée. Les modalités de son déroulement sont donc ascendantes, puis ralenties. En ce sens, les périphéries des agglomérations font problème.

A la fois au chercheur, d'interprétation théorique. Et aux aménageurs : que faire d'un territoire en dynamique démographique, distendu, plus ou moins équipé, dans une conjoncture économique de rigueur,

et dans une conjoncture politico-administrative, la décentralisation, qui modifie en partie les règles du jeu ? Dans un moment aussi où émergent de nouvelles techniques, sans doute plus lentes pour certaines, à se diffuser, que leurs promoteurs le souhaitent, mais vis à vis desquelles sont consentis d'importants moyens (de construction, d'utilisation de l'énergie, de communication,... etc.).

C'est dans ces limites et dans ce contexte que doit être analysé le développement des périphéries des agglomérations.

## 2 - LE CONTENU DE L'URBANISATION PERIPHERIQUE : LA CROISSANCE DES AGGLOMERATIONS.

Autour d'une dizaine de thèmes analytiques seront évoqués les caractéristiques de la centrifugation de la croissance urbaine depuis une vingtaine d'années. Approche analytique, morcelée pour les besoins de l'exposé : l'interdépendance entre démographie et habitat, activités et emplois, équipements et gestions locales... est évidente. On tentera, dans un troisième chapitre, de replacer ces entrées thématiques sous un même axe fédérateur, celui des rapports ressources-techniques - sociétés.

### 21. Dynamiques démographiques et mobilités résidentielles.

(Biblio. pp. 73-74)

Le constat démographique du recensement de 1982 et celui de nombreuses études est clair : extension des ZPIU, augmentation des populations des communes les plus excentrées autour des villes, repopulation des campagnes d'une part, déclin généralisé des populations des villes-centres, voire des communes des banlieues anciennes. Cependant, les valeurs relatives ne doivent pas masquer les valeurs absolues. L'INSEE a dû parfois doubler la dimension de ses ZPIU. Elle a même, selon ses critères, laissé à l'extérieur de celles-ci des communes rurales touchées par la croissance démographique. Mais la lecture des chiffres bruts montre que souvent, c'est encore à l'intérieur des agglomérations, au sens INSEE, ou dans les franges des SDAU, que l'accumulation de populations demeure la plus forte. Si l'on peut écrire : "Des banlieues partout", l'intensité de la "banlieuisation", n'est pas partout la même (+ 50 % dans une commune de 200 habitants induit 100

habitants supplémentaires et environ 25 maisons ; + 10 % dans une commune de 10 000 résidents représente 1 000 nouveaux habitants et 250 logements). Il n'empêche que le mouvement de diffusion de la population dans l'espace dit rural modifie profondément les situations antérieures. Il affecte presque l'ensemble du territoire, touche les grandes villes, mais aussi celles de taille petite et moyenne.

L'une des questions essentielles posée par ce constat est celle de l'origine des résidents "péri-urbains" et des mobilités résidentielles. La complexité des origines permet d'éviter le schéma trop simple du départ de la ville-centre vers la périphérie. S'y ajoutent les migrants solvables des grands ensembles de la première couronne de banlieue ; les fils de résidents propriétaires fonciers, agriculteurs ou non, bénéficiant sur place de donations ; des migrants extérieurs se fixant directement dans le péri-urbain(etc..). La mobilité est analysée en terme de causalités diverses liées aux choix d'accession à la propriété : étape résidentielle dans un cursus ; refus de l'habitat "intermédiaire" bâtard ; accessinn-revente- re/accession (par transfert de rente de l'habitat social à l'habitat individuel) ; rapport au travail, donc, plus structurellement, rapport bassins d'emplois/bassins d'habitat ; arbitrages opérés au sein des ménages ; constitution d'un patrimoine, etc.

Selon les configurations locales et régionales, le modèle centrifuge à partir d'une ville centre n'est pas acceptable.. Un même secteur résidentiel périphérique peut être déterminé par la proximité relative de plusieurs centres d'emplois dont il est un élément du bassin d'habitat (ex. : le Pays de Caux central, point de focalisation résidentielle des travailleurs de Rouen, Le Havre, La Basse Seine, Yvetot). Le discours sur la distance doit alors être tempéré : distance-temps est différent de distance-parcours, et souvent à parcours plus long, temps moindre. Les facteurs d'entropie le long des axes de localisation des secteurs de travail jouent souvent. Au total l'analyse combinée variations démographique-facteurs de mobilité et de fixations résidentielles apparaît complexe. On verra qu'elle mérite bien d'autres analyses et qu'elle est un thème de recherche à poursuivre, d'autant que s'ajoutent aujourd'hui des re-migrations professionnelles, des ruptures familiales, des échecs économiques à l'accession.

22. Activités agricoles et production d'espace péri-urbain.

(Biblio. p. 76)

Le territoire agricole concerné par les phénomènes de péri-urbanisation, occupe, autour des villes et en fonction de leur taille, une couronne dont le rayon varie d'une dizaine à une bonne cinquantaine de kilomètres. A l'extérieur de cette aire, la hausse spéculative des prix fonciers provoquée par une demande urbaine plus ou moins tempérée ou accélérée par la stratégie des acteurs économiques et politiques joue un rôle négatif quant au maintien de l'agriculture... Quelles que soient d'ailleurs ses spécialisations et leur degré de compétitivité. A ce propos, la restriction de l'activité agricole dans les aires péri-urbaines n'épargne pas les exploitants les plus performants. En effet disposant en général d'assez grandes surfaces, ces derniers cèderont volontiers sans trop de dommages, quelques hectares à un constructeur. En revanche, les exploitants-propriétaires moyens, attirés par de substantielles plus-values foncières, sacrifient bien souvent l'équilibre de leur exploitation, voire à terme leur existence.

Comment l'agriculture réagit-elle à ces agressions et à ces tentations ? Quelle est la dynamique des forces qui s'attaquent à l'espace agricole ? Quelles sont ses capacités de résistance et comment influent-elles sur les modalités de la péri-urbanisation ? Voici, en bref, les questions essentielles que suscite le constat contradictoire d'une forte expansion urbaine périphérique, mais aussi, dans de nombreux cas, celui d'une bonne santé, voire d'une réelle prospérité des activités agricoles qui s'y maintiennent.

En ce qui concerne la capacité de résistance et de réaction de l'agriculture devant la poussée péri-urbaine, la plupart des recherches entreprises sur ce thème n'aboutissent pas à des conclusions très optimistes. Dans une étude sur l'évolution agricole et foncière des régions suburbaines, les auteurs soulignent "qu'aucun système d'intensification agricole ne peut rentabiliser les terrains péri-urbains touchés par l'explosion urbaine..... Les agriculteurs le savent -ajoutent-ils- et souvent d'autant mieux qu'ils sont plus compétitifs... "Du coup, les processus d'intensification agricole autrefois observés en zone péri-urbaine ne sont plus du tout systématiques. La taille et la prospérité

d'une exploitation ne constituent plus la garantie de sa résistance à l'urbanisation. De fait, une étude réalisée dans les zones péri-urbaines de la région du Nord et du Pas-de-Calais confirme cette assertion. Malgré une importante réduction de la surface agricole autour des villes de cette région, la concentration (et par conséquent la modernisation ?) des exploitations progresse moins vite que dans les zones rurales voisines. Certains chercheurs estiment cependant qu'il serait possible de prélever les superficies nécessaires à l'urbanisation sans pour autant condamner les exploitations agricoles rentables. A condition d'anticiper largement les besoins urbains, de répartir les ponctions sur un vaste territoire et de réaliser les acquisitions foncières sans précipitation (planification et contrôle public.)

A vrai dire, les conclusions auxquelles parviennent les auteurs ne manquent pas de contradiction. Une étude sur les 96 communes du SDAU de

l'agglomération bordelaise estime que "l'agriculture est condamnée au coeur de l'aire du S.D.A.U.", mais que des conditions favorables à son maintien - production de grande valeur ou exploitations de grande taille- demeurent intactes au nord de Bordeaux, sur les rives de la Garonne, ainsi que sur le pourtour de l'agglomération. C'est uniquement là que "l'expansionnisme urbain peut-être contenu -et cela d'autant mieux que les agriculteurs de ces secteurs ont pris conscience du danger en modernisant leur exploitation "et, dans certains cas, en s'emparant du pouvoir local.

En résumé, il faut admettre que la résistance de l'agriculture se révèle fort variable d'une ville à l'autre, d'une agglomération à l'autre. Dans le cas de l'Aquitaine - deux attitudes distinctes de l'agriculture péri-urbaine ont été identifiées : d'une part, celle qui réagit à l'expansion des villes, comme à Agen, à Pau et dans une certaine mesure à Bordeaux ; d'autre part, celle qui s'oppose difficilement à l'avancée urbaine, comme à Mont-de-Marsan, à Périgueux ou à Bayonne... Ces observations tendent à démontrer que le dynamisme de l'agriculture péri-urbaine réside beaucoup moins dans la nature des productions retenues que dans la capacité d'entreprendre et de résister des agriculteurs. L'exemple de l'agglomération paloise (Di MEO- Guerrero) montre que ce sont les agriculteurs les mieux organisés, ceux qui sont parvenus à s'emparer du pouvoir local tout en utilisant la spéculation foncière et

les armes de la planification urbaine - POS en particulier - qui réussissent à imposer une agriculture stable et solide, intégrée au système péri-urbain.

23. La question foncière dans les aires péri-urbaines : de la rente agricole à la rente urbaine. (Biblio. pp. 76-77)

Le marché foncier présente quatre caractères originaux qui revêtent, dans les zones péri-urbaines, une dimension plus ou moins spécifique.

- L'offre des terrains constructibles est, par définition, limitée et rigide, d'autant que les effets spéculatifs favorisent une rétention foncière qui aggrave à son tour la tension sur les prix et renforce la ségrégation spatiale.

- En réalité, cette situation résulte de la nature bien particulière des biens fonciers : à la fois réserve de valeur et sol-support indispensable à la production d'espace urbain ou péri-urbain.

- Le marché foncier réagit très vite aux variations de la conjoncture économique générale ; plus vite en tout cas que son homologue immobilier, tributaire d'un cycle de production spécifique - promotion, bâtiment... . A ce propos, les travaux sur Paris et sur Bordeaux indiquent que la conjoncture économique provoque sur le marché foncier de la capitale, des répercussions beaucoup plus rapides que sur ceux des métropoles régionales.

- Les grandes opérations publiques d'urbanisme ou de réservation foncière - ZRU, ZUP, ZAC, ZAD, etc. - contribuent enfin à la déstabilisation d'un marché dont elles rompent, par leurs à-coups, la logique et le rythme. Formés sur un marché au total bien opaque, les prix fonciers déterminent une distribution sociale très ségrégative des terrains à bâtir. Ajoutons que dans les zones péri-urbaines, les règles de formation des prix du sol ont un certain nombre de caractères très spécifiques.

. Variables en fonction de l'attribution des parcelles cédées les prix atteignant leur niveau le plus élevé pour les terrains de 500 à 1 500 m<sup>2</sup> qui correspondent, ce n'est pas un hasard, à la demande pavillonnaire péri-urbaine type.

- . Leur hiérarchie reflète de manière scrupuleuse, à l'intérieur de chaque commune, la hiérarchie des usages du sol. Là encore, ce sont les prix des terrains où s'établissent des maisons individuelles qui l'emportent sur les usages publics, industriels ou commerciaux.
- . Des fourchettes de prix-standards s'appliquent à chaque type d'espace socialement qualifié. Elles résultent d'un effet de "démonstration", "d'écho" ou "d'imitation". Du coup, il est assez facile de définir des prix dominants dans les aires péri-urbaines, car les effets d'alignement y sont plus nets que dans les tissus urbains plus serrés où, de toute manière, l'offre foncière reste faible.
- . Les politiques d'aménagement modifient la distribution géographique des valeurs foncières. Au-delà de la règle vraie, bien que parfois trop simpliste, d'une décroissance des prix du centre des agglomérations vers leur périphérie, d'autres centralités secondaires, incluses dans le tissu péri-urbain, perturbent la régularité de cette gradation.

Cependant, d'emblée, deux questions méthodologiques surgissent :

- Comment évaluer, sinon mesurer le prix réel des transactions foncières ?
- Comment expliquer la répartition des valeurs foncières dans l'espace péri-urbain ?

Pour d'évidentes raisons fiscales, les sources d'identification des prix du sol ne sont guère fiables, qu'il s'agisse des extraits d'actes notariés consultés ou non auprès des Services de Conservation des Hypothèques, des fichiers des SAFER, ou des déclarations obtenues par enquêtes directes auprès des lotisseurs, des marchands de biens ou des acquéreurs.

Tout aussi délicate s'avère la méthodologie susceptible de livrer les règles et les mécanismes de la distinction spatiale. A Grenoble ou à Bordeaux, on s'est efforcé de caractériser les communes péri-urbaines par

une vingtaine de variables que l'on a soumises à une analyse des correspondances. Les facteurs répulsifs en matière de distinction sociale et d'élection des classes dominantes se confondent avec la présence d'usines et de la classe ouvrière, parfois avec l'absence d'équipements... Les facteurs positifs de qualification sociale relèvent au contraire d'une bonne desserte en moyens de transport et d'une augmentation du nombre des résidents appartenant aux classes sociales aisées. Ceci dit, comment les professionnels de la construction et les usagers - en somme le marché - sélectionnent-ils les facteurs qui justifient à leurs yeux la valeur d'un terrain ? Plusieurs enquêtes ont été menées : autour de Bordeaux auprès de 70 promoteurs et de 100 usagers-, autour de Grenoble auprès de 189 acquéreurs de terrains. Dans la plupart des cas, les traits déterminants de la hiérarchie des valeurs foncières ne sont pas les mêmes pour les promoteurs et pour les usagers. Aux yeux des premiers, les critères économiques l'emportent : charge foncière - héritière elle-même de l'histoire socio-spatiale et des effets cumulés de démonstration - influencée par le degré d'équipement des terrains et des lieux ; accessibilité au centre et aux lieux de travail. Pour les seconds, ce sont plutôt les variables d'environnement qui s'imposent : le milieu naturel - site, verdure, etc..., le voisinage social... Ces images sociales ainsi objectivées sont d'ailleurs largement récupérées et renforcées par les promoteurs comme par les aménageurs - pouvoir politique : tant au niveau des choix de production immobilière des premiers qu'au niveau des options de planification des seconds...

En fait, le développement des aires péri-urbaines sur la base d'une différenciation socio-spatiale des valeurs foncières donne lieu à trois types d'interprétation théorique :

- Dans le droit fil d'une analyse néo-classique du phénomène urbain, les modélisations, les auteurs américains assimilent la croissance péri-urbaine au résultat d'une raréfaction des terrains susceptibles d'être occupés en ville par des agents économiques aux revenus limités. En conséquence, ces derniers recherchent des parcelles constructibles dans des zones de plus en plus éloignées du centre.

- Dans son étude sur la péri-urbanisation, le SESAME propose quant à lui l'explication suivante : les couches moyennes n'ont pas les

ressources financières qui leur permettraient de s'installer dans les centres-villes, mais elles aspirent néanmoins à la jouissance d'un habitat de bonne qualité qui les distingue de la classe ouvrière résidant dans les banlieues. C'est dans ces conditions qu'elles investissent et produisent l'espace péri-urbain.

- Pour les auteurs marxistes, le péri-urbain procède de la division économique et sociale de l'espace. Toute formation sociale se caractérise par l'articulation d'un mode de production dominant-capitaliste et d'un ou de plusieurs modes de production dominés, héritages de formations sociales antérieures. La production-reproduction de l'espace capitaliste -péri-urbain ou autre- rencontre l'obstacle de la propriété foncière qui détient le droit de disposer du sol. Or la propriété foncière échappe largement aux détenteurs du capital financier ; elle constitue l'héritage de modes de production relictuels et traverse l'ensemble des couches sociales : bourgeoisie, paysannerie, voire classe ouvrière... La gestion au coup par coup de cette contradiction passe par le prélèvement, au profit du propriétaire, d'un "tribut foncier urbain" en échange du droit d'utiliser le sol.

Les terrains soustraits à l'agriculture changent de vocation économique, de productifs agricoles, ils deviennent support d'activité de production ou de reproduction. En termes de rente foncière, il y a passage de la rente foncière agricole à la rente foncière urbaine.. En zone péri-urbaine les mécanismes d'ajustement du niveau des prix obéissent, on l'a vu, à des règles spécifiques. Retenons que les transactions s'effectuent toujours au-dessus de la valeur des terres agricoles.

24. La production de l'habitat péri-urbain. (Biblio. pp. 78-79)

Au plan du constat des chiffres de production les statistiques disponibles sont loin d'être satisfaisantes. Le fichier SIROCO vient d'être mis en révision. Le découpage entre permis délivrés, mises en chantiers, achèvement des logements donne lieu à de nombreuses confusions. Enfin les traitements de l'INSEE, en bloquant l'analyse sur la définition communes urbaines/communes rurales à partir de la césure 2 000 habitants agglomérés, ou des définitions agglomérations et ZPIU, segmente statistiquement les données selon un découpage qui ne rend pas totalement compte de la réalité de la production.

Le rappel de quelques chiffres est nécessaire cependant. En 1973, 248 000 logements individuels ont été produits contre 310 000 en collectifs. En 1976, 260 000 individuels, contre 200 000 appartements collectifs. La chute de production qui s'amorce à cette date ne doit cependant pas faire oublier qu'en 1983 encore, pour un total de 332 000 ouvertures de chantiers, 219 000 (66 %) le sont en habitat individuel.

Ce dernier semble donc mieux résister à la crise que le collectif, même s'il la subit. Bien entendu, toute la production de logement individuel ne relève pas des périphéries urbaines. Une proportion certes peu importante peut encore se situer en zone intra-urbaine. Une autre représente les résidences secondaires en milieu touristique. Et une autre encore, des maisons à usage ruralo-agricole. Mais, grossièrement, on peut estimer qu'en 15 ans, de 1970 à 1984, près de 3 millions de logements, pour l'essentiel sous forme d'habitat individuel, ont été produits dans les périphéries des villes grandes et moyennes. Près de 10 millions de personnes ont été logées dans ce type d'habitat.

Cette production du cadre bâti s'est en grande partie substituée à la production des logements collectifs, tant dans le secteur du logement social que privé. Elle n'a pu se réaliser que par l'aide et la mobilisation de l'appareil bancaire d'abord dans l'ancien système de financement (PIC - PSI) puis dans le cadre de la réforme de 1977 (PC-PAP-APL). Elle s'est appuyée sur le développement d'un appareil promotionnel nouveau, les CMI (Constructeurs de Maisons Individuelles), diversifié, dont les

unités majeures sont de taille multinationale (GMF, B.PETIT, PHENIX) et s'appuient quelquefois sur des grandes entreprises du secteur du BTP (Fougerolles, Bouygues). Mais au plan régional, subsistent des entreprises de taille moyenne ou un artisanat spécialisé travaillant pour des créneaux de clientèle spécifiques, qui "résistent" durablement à l'invasion du marché par les firmes nationales.

Au plan du produit, une partie de la production a évolué vers des procès de fabrication industrialisés, lorsqu'existaient des lotissements de grande taille, des opérations groupées, où un marché suffisant permettant de jouer sur des politiques de gammes et de modèles répétitifs sur le territoire (même habillés de styles pseudo-régionaux). Cette diffusion de matériaux nouveaux, de composants, d'innovations n'est cependant pas générale. Soit qu'une partie de la clientèle la refuse et continue de réclamer des matériaux traditionnels. Soit que la sous-traitance pratiquée dans des conditions draconiennes par les donneurs d'ordre ait permis de maintenir des procédés traditionnels par l'exploitation d'une main-d'oeuvre peu qualifiée. Il n'en demeure pas moins que de multiples expérimentations ont vu le jour (composants, matériaux, économies d'énergie) dont un bilan est sans doute aujourd'hui encore à dresser.

Cette production n'a été rendue possible que par l'existence d'une "demande sociale" résultant de l'évolution d'ensemble des structures sociales françaises. Les "nouveaux aventuriers du quotidien" cherchaient, à la fin des années 60, mais on n'oubliera pas qu'ils ont eu bien des prédécesseurs dans l'entre-deux-guerres et dès les années 50 -, à créer un patrimoine, à la fois financier (hausse des revenus) et du cadre de vie. L'insatisfaction de la production antérieure, notamment le rejet de certaines formes d'habitat collectif, a été aussi un facteur puissant de périphérisation de la croissance. Mais, plus structurellement, l'évolution de la localisation du logement est aussi liée à celle de l'emploi. Les années 60 ont été celles du desserrement industriel, universitaire (campus), commercial (premières grandes surfaces de vente). A cet égard (voir ci-dessous 25) les nouvelles périphéries des agglomérations représentent la version libérale de l'urbanisme fordiste où la demande est censée se solvabiliser toute seule. Encore que cette demande ait été fortement "accompagnée par la politique de l'Etat, du concours Chalandon des maisons individuelles à la réforme du financement du logement, du discours propriétaire des élus aux blocages apportés à la densification des centres-villes (LOF - PLD, circulaires sur les ZUP et ZAC). C'est dans ce contexte qu'a émergé et a fonctionné la "demande sociale guidée", des cadres supérieurs et moyens, des employés et ouvriers qualifiés des professions intermédiaires.

25. Le desserrement des activités : bassins d'emploi et bassins d'habitat. (Biblio. pp. 80-82)

Le desserrement des activités au sein des agglomérations s'est inscrit dans une double logique. La première est structurelle, propre au fonctionnement même des activités. La réorganisation du procès de production entraîne des transferts des quartiers plus centraux vers des zones, parcs, ou sites fonciers plus extérieurs. Les besoins en surfaces des chaînes de production, des aires de stockage, les facilités plus grandes d'accessibilité et de desserte, la nécessité d'aires de parcsages des véhicules, et la réalisation de la rente foncière de l'ancien site expliquent ce mouvement de centrifugation des activités. La seconde est liée à la création d'activités nouvelles ou à la décentralisation-crédation d'établissements à partir d'autres régions ou agglomérations. Il s'agit alors le plus souvent d'unités à la recherche des sites aménagés, d'activités mêlant recherche et production dans les branches de pointe. Nouvelle génération de bâtiments-béton, acier, verre, entourés d'espaces verts, proches de campus universitaires eux-mêmes périphériques... On peut multiplier les exemples : ZIRST de Meylan à Grenoble, innopôle de Labège à Toulouse, Plateau de Brabois à Nancy, quadrant SE de Paris..

Le "périurbain" est alors un espace attractif non seulement pour des unités productives nouvelles et en extension, mais aussi pour des activités tertiaires qui leur sont liées : recherches, services, bureaux, parfois hôtel, distribution. La multiplication des emplois de cadres, de techniciens, de personnels qualifiés dans ces zones se traduit dans leur prolongement par une demande d'habitat et d'équipements spécifiques. Alors se crée une articulation sous-bassin d'emploi - sous-bassin d'habitat, qui, sans être absolue, tend à individualiser, à valoriser différenciellement tel secteur du "péri-urbain" par rapport à tel autre.

Mais de plus, les stratégies de localisation en périphérie s'avèrent hétérogènes... Les tâches d'exécution et de production simple sont plutôt rejetées sur les franges les plus externes, parfois en zone rurale (main-d'oeuvre féminine de petits établissements de l'électronique, ou de la confection). Les fonctions de stockage, de redistribution s'agglutinent préférentiellement le long des axes de pénétration (entrepôts, centres de commerces de gros, marchés-gares...). Les activités de gestion secondaire

(centres informatiques par exemple), de recherche se situent le long de rocade externe, au contact de la banlieue plus ancienne et des nouvelles zones de croissance. Ces logiques de localisation résultent des actions plus ou moins convergentes des politiques d'aménagement suivies par les instances intervenant dans la planification urbaine. Les ZI, ZA, Parcs d'Affaires, Aires d'activités ont été prévues et réalisées par les collectivités locales, ou les SEM qu'elles contrôlent, par les acteurs économiques (Chambres de Commerce et d'Industrie). Selon les situations locales, les communes ont pu contrôler par volonté politique, la croissance et programmer leur zone d'activité en anticipant sur le développement de l'habitat, non parfois sans risques financiers (coûts d'équipements, exonérations fiscales aux entreprises) temporaires, en attendant l'arrivée des taxes professionnelles. Ou elles ont dû, après avoir "laissé faire" le développement de l'habitat, tenté de rééquilibrer leur territoire en développant tardivement parfois, des zones d'activités.

Divers travaux (AYDALOT, LABORIE) ont montré la dialectique entre recherche de localisations liées aux nouvelles formes résidentielles, et effets inducteurs des localisations d'activités sur de nouvelles productions d'habitat. Or, au plan des schémas d'aménagement, la planification urbaine essayant d'ordonner ces dynamiques emplois-habitat, proposait la création de centres secondaires dans les périphéries des grandes agglomérations. La réalité des faits est que ceux-ci se sont constitués en périphérie: l'hypermarché - grande surface de vente. Lequel a su agglomérer diverses installations, commerciales de services, de bureaux, de loisirs, drainant une clientèle venant à la fois de la ville centre, des banlieues traditionnelles, du "péri-urbain" en cours de constitution, et des zones rurales proches.

26. Périphéries et structures d'agglomération. (Biblio. pp.82-85)

. Les périphéries des agglomérations n'existent pas institutionnellement et administrativement, considérées dans leur réalité économique et spatiale fonctionnelle, au sens non statistique du terme. Vingt ans de définitions et de découpages ont créé des situations confuses et complexes de superpositions de structures et d'assemblages qui ne se recouvrent pas.

. Les découpages sont multiples :

- du type statistique à chacun des recensements : ZPIU, Unité Urbaine
- de type planificateur : SDAU ;
- du type aires d'études : OREAM ;
- du type gestionnaire : Communautés, districts, syndicats à vocations multiples ;
- du type fonctionnel : bassins d'emploi (donnant lieu à des comités) ; bassins d'habitat ; bassins scolaires ;
- du type contractuel , ou programmatique : contrat de pays, chartes intercommunales, PDU (Plans de Déplacements Urbains), Contrats d'agglomération (immigrés), Conseil Intercommunaux de prévention et de délinquance, Programmes locaux et intercommunaux d'habitat.

. L'histoire et la justification de cette multiplicité ne sont pas à développer ici. Les finalités ne sont pas les mêmes et justifient l'existence de telle ou telle définition. Les schémas d'aménagement ont correspondu à une période de croissance et à une vision techniciste du développement économique-territorial. Les procédures contractuelles actuelles répondent à des urgences ou à des nécessités conjoncturelles.

. Mais il en ressort que rarement, est pris en compte l'ensemble du phénomène de l'urbanisation périphérique. Les zones les plus externes de développement des phénomènes évoqués ci-dessus (21 à 26) sont souvent exclues des procédures envisagées. Ainsi, tel syndicat intercommunal de transport enregistre-t-il les demandes d'adhésion de communes périphériques. Ces dernières ne sont reçues qu'à partir d'un seuil suffisant de clientèle et donc de rentabilité de lignes d'autobus. Il existe donc des décalages importants entre la réalité des faits, développement de l'habitat, des activités, des changements de nature de la rente foncière, des

initiatives locales, et capacités de structurer et d'orienter la croissance urbaine. Décalages inévitables sans aucun doute, car inhérents au système privé de la propriété, au morcellement communal à la place faite à l'agriculture dans l'actuel développement économique, aux contradictions idéologiques opposant un volontarisme planificateur et un discours propriétaire... Nulle étude ne peut rendre compte de la réalité des avantages ou des coûts sociaux de l'extension des périphéries urbaines : du moins, en période de restructuration des financements, du désengagement de l'Etat-Providence, la question est posée de savoir quelles structures de coordination ou quel système de régulation mettre en place pour éviter les doubles ou triples emplois et les coûts qu'engendrent de telles situations.

27. Les équipements des zones périurbaines. (Biblio. pp. 85-88)

. Le péri-urbain pose de multiples problèmes en matière d'équipements, tant infra que super-structurels. A la différence des quartiers anciens ou des banlieues traditionnelles des villes, l'équipement des logements n'est pas en discussion : le caractère récent des constructions évite les chiffres de l'insuffisance sanitaire ou de chauffage, mis à part les anciens noyaux villageois ou l'habitat rural lorsqu'ils n'ont pas été "repris" par des néo-résidents.

. Les équipements infra-structurels sont en général de par la réglementation suffisants dans les zones d'habitat aménagées (lotissements, groupements d'habitation). Plus délicats sont le raccordement des réseaux aux collecteurs des villes-centres et l'installation de stations d'épuration efficaces. Surtout, les questions d'assainissement et de viabilité posent aux communes de difficiles solutions dans le cas du mitage, de la dispersion de l'habitat : prise en charge de l'entretien des réseaux, coûts multipliés. Et parfois, restrictions au POS et conflits fonciers lorsque la collectivité prend conscience des charges financières que représente l'allongement inconsidéré des réseaux.

. Les transports collectifs, s'ils desservent les communes les plus peuplées et les mieux situées sur les axes principaux, ont du mal à s'insinuer dans le "péri-urbain" éclaté des deuxième et troisième couronnes. Il n'est pas dès lors étonnant que le taux de motorisation par ménage atteigne 1,2 en 1982 dans ces zones, contre 0,9 à 1 pour les communes de proche banlieue. Coût multiplié pour les ménages, mais aussi pour les collectivités qui doivent installer des éléments de signalisation, prévoir des aménagements et élargissements de chaussées. Plus largement, on est en droit de se demander si, au plan économique général, le ralentissement de la croissance périurbaine n'est pas corrélé avec celui de la chute de la production automobile.

. Les équipements de superstructures, ou de reproduction de la force de travail, sont ceux qui soulèvent le plus de conflits et représentant les enjeux les plus forts dans les périphéries des agglomérations (équipements scolaires, sportifs, socio-culturels). Conflits

liés à une demande de la part des néo-résidents que les collectivités ne sont pas toujours à même de satisfaire pour diverses raisons : financières, de programmation (carte scolaire), de choix de gestion. C'est particulièrement le cas dans les petites communes gérées "prudemment" par d'anciennes fractions de résidents (agriculteurs, notables locaux) où la non satisfaction de la demande a pu aboutir à des renversements politiques lors des récentes consultations municipales (1977-1983). Le canal des associations (parents d'élèves, clubs sportifs) a été alors, à partir de l'enjeu équipement, le catalyseur du conflit politique.

. Mais la question des équipements, celle sans doute sur laquelle existent le moins d'études, se pose aussi en terme de rapports inter-communaux et entre périphéries et ville-centre. Autant en terme d'équipements infrastructurels (desserte en eau, ramassage des ordures) elle est résolue par le biais de syndicats à vocations diverses, autant elle demeure souvent conflictuelle pour les équipements de superstructures. Ainsi, la fréquentation d'une école dans une commune équipée par les enfants de communes voisines peut donner lieu à des revendications financières et les demandes de participations de la part de la collectivité réceptrice. L'implantation d'un CES dans un secteur péri-urbain est souvent l'objet de conflits qui déclenche alors la machine politico-administrative (Conseil général - Rectorat etc..).

. Enfin, plus aigus encore se révèlent, dans les agglomérations de quelque importance, les conflits sur les refus de localisation. Ainsi, dans telle aire urbaine, le débat sur le choix des communes où pourraient se localiser... une importante décharge publique pluri-communale, dont personne ne veut... et un terrain d'accueil pour nomades, qu'aucune collectivité ne s'empresse de proposer.

Ce champ des équipements est l'un des plus fertiles à analyser, tant au plan des techniques innovantes de réalisation que des ressources engagées par les collectivités et des enjeux socio-politiques dont il est l'objet.

28. Péri-urbanisation: les infrastructures et l'environnement.

(Biblio. pp. 88-89)

Les aires péri-urbaines revêtent deux caractères essentiels, lourds de conséquences en matière d'aménagement et de protection de l'environnement :

. Il s'agit d'une part de zones de transition entre l'espace urbain et le domaine rural qui, du fait de leur appartenance floue, ont été souvent ignorées par les aménageurs institutionnels. Or, comme ce sont aussi les espaces où l'urbanisme opérationnel connaît le développement le plus dynamique pour des raisons évidentes de disponibilité et de valeur foncières, les carences de la planification et de l'intervention publiques y sont d'autant plus dommageables. Cet abandon se traduit souvent par une absence de coordination en matière de gestion des paysages, quels que soient par ailleurs les efforts de regroupement communal accomplis à l'échelle des agglomérations.

. Il s'agit d'autre part d'espaces sociaux qui, malgré l'apparence d'une standardisation de leur tissu ne possèdent guère d'unité ni de réelle autonomie. Pour les auteurs de l'article de l'Espace géographique (1980) consacré à la "Rurbanisation" l'espace péri-urbain ne peut s'analyser que par référence aux caractéristiques des villes-centres... morphologie urbaine, taille de la ville et de l'agglomération, rythmes de croissance, types d'activités spécifiques et de structures socio-économiques... de rapports fonciers entre la ville et son environnement immédiat... D'autres insistent aussi sur "l'interdépendance de ces paysages-limites" (zones péri-urbaines) avec les autres éléments des agglomérations, notamment les centres anciens dont la quasi contiguïté avec des aires péri-urbaines encore très rurales, fréquente dans les villes petites et moyennes - exemples de Saintes, de Châteauroux, Laon et Meaux-, "provoque des pressions considérables sur les espaces non encore construits..." et reproduit par capillarité, selon des formes paysagères sensiblement modifiées, les mêmes règles de sélection socio-spatiale ou de mobilisation des ressources locales - terrains, espaces verts, eau...

Malgré une relative similitude de la gestion et du traitement de l'espace des quartiers d'habitat dense et des aires péri-urbaines, ces dernières présentent toutefois des caractères propres en matière d'équipement et d'aménagement de l'environnement.

. L'ambiguïté des équipements d'infrastructure (- voirie et réseaux équipements généraux du type approvisionnement en eau et en énergie, assainissement.) Les enquêtes réalisées sur ces questions, comme les articles qui leur sont consacrés mettent tous l'accent sur le coût très élevé pour la collectivité des équipements d'infrastructure en zone péri-urbaine : gaspillages à tous les niveaux - moyens financiers, terres agricoles ou espaces verts pour le mitage, énergie par la distribution éloignée et les déplacements..., charges excessives pour les collectivités locales, socialement injustes, sont les termes et les thèmes qui reviennent le plus souvent. La planification spatiale a mis toutefois un peu d'ordre et de rigueur - cartes communales, plans d'occupation des sols - dans ce qui tendait à devenir une dilapidation anarchique des ressources financières et spatiales. Le zonage permet en effet de maîtriser plus rigoureusement, en fonction des moyens financiers et d'un souci d'économie-préservation de l'environnement, les secteurs des communes sur lesquels se concentre désormais l'urbanisation. L'article 38 de la loi du 7 janvier 1983, qui introduit de sévères limites à la constructibilité dans les communes dépourvues d'un plan d'occupation des sols, va dans le même sens. Cependant il reste encore beaucoup à faire et quelles que soient les précautions prises, tout équipement d'infrastructure (visant ou non d'ailleurs à satisfaire un besoin créé par la péri-urbanisation), outre le fait qu'il demeure onéreux pour la collectivité, provoque d'inévitables effets pervers... Il risque, tout en répondant à un besoin social, d'emballer le processus de péri-urbanisation et, du coup, de créer à terme de nouveaux besoins, mais aussi de déclencher l'exploitation sauvage d'une ressource fragile : terres agricoles, forêt, nappes... C'est ainsi que dans les régions Provence - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, l'extension des surfaces irriguées qui constitue l'une des conditions de survie de l'agriculture méditerranéenne tend en même temps à la faire disparaître. En effet, l'eau d'irrigation de plus en plus distribuée sous pression et par conduites souterraines dans de très bonnes conditions d'hygiène, donc tout à fait assimilable à une eau de consommation domestique, accroît de façon excessive la pression foncière dans les zones agricoles péri-urbaines. Ainsi, la mise en place de réseaux d'irrigation destinés à maintenir et à renforcer l'activité agricole aboutit à la destruction d'une ressource économique et environnementale rare, au niveau régional et mondial : les sols agricoles de très bonne qualité, ceux qui n'exigent pas pour leur mise en culture des apports

massifs d'énergie (1)... L'ouverture de certains réseaux routiers ou d'assainissement, non maîtrisés par une planification correcte de l'espace, peut provoquer des effets similaires.

Ajoutons qu'en matière de réseaux et d'implantation de zones d'habitat, toute une recherche reste à mener afin de sélectionner les techniques les plus économiques et les moins agressives à l'égard de l'environnement. Prenons deux exemples. En matière d'assainissement tout d'abord, de récentes études montrent que dans les secteurs péri-urbains les solutions individuelles - fosses septiques "toutes eaux" notamment - sont beaucoup moins onéreuses que les installations collectives du type "tout à l'égout". Par ailleurs lorsqu'il s'agit de prévoir sur les POS les emplacements réservés à l'urbanisation, il conviendrait afin d'améliorer la gestion de l'eau et de ménager des conditions convenables d'écoulement, soit de procéder (exemple de certaines villes nouvelles anglaises) à l'insertion de plans d'eau dans le tissu urbain, soit de tenir compte des impératifs du ruissellement dans le tracé des infrastructures : implantation par exemple des principales artères de circulation sur les lignes de crête, à l'écart justement des zones de ruissellement ; ouverture des "voiries tertiaires" perpendiculairement aux pentes afin de freiner le ravinement ; utilisation de revêtements poreux afin de favoriser l'infiltration, etc..

. Déficit, nuisances et effets polarisants des équipements de superstructure.

Deux types principaux d'équipements de superstructure, facteurs de nuisances pour l'espace péri-urbain ou répondant aux besoins de sa population, se distinguent autour des villes :

- Certains d'entre eux, conçus pour la ville-centre ou l'agglomération, n'ont été relégués en périphérie que par commodité foncière, géographique ou sociale - aéroport, campus, cimetière, foire exposition, prison, complexe hospitalier... Ils dressent souvent de sérieux obstacles à un aménagement local cohérent ;

- Les équipements -publics ou privés- répondant aux besoins

---

(1) Cf. les rapports réalisés par SOMI Consultants : "Impact des réseaux d'irrigation sur l'utilisation des terres agricoles en zone méditerranéenne", juillet 1980, et "Réseau d'irrigation et modification d'usage des terres agricoles en région méditerranéenne : nature et importance des effets pervers", mars 1983.

spécifiques de la population locale illustrent par leur présence, leur absence ou simplement, leur nature, les contradictions sociales propres à l'espace péri-urbain.

Qu'il soit question des équipements scolaires, sportifs, socio-culturels, commerciaux ou plus largement de service... tous se caractérisent, dans le temps, en terme de retard plus ou moins grand par rapport à l'habitat, dans l'espace, en terme d'inégalité de répartition renforcée par les contrastes sociaux. Résumons le propos en précisant que les inégalités constatées résultent en vrac du poids de l'histoire, des stratégies socio-économiques et politiques à l'échelle des agglomérations, de la nature des pouvoirs locaux, de la vigueur de la vie associative et de celle de la contestation sociale, des opportunités foncières et des potentialités de clientèle. Dans toutes les couronnes péri-urbaines, les concentrations d'équipements de superstructure donnent naissance à des noeuds de polarisation secondaires qui constituent un maillage spontané ou délibéré de l'espace, fortement structurant.

#### . La Gestion de l'environnement.

Nous avons vu ce qui pouvait être fait concernant l'eau et les sols ; le maintien et l'intégration des espaces verts soumis à l'agression des lotissements constitue aussi une question préoccupante. Les documents d'urbanisme - S.D.A.U. et P.O.S. - peuvent déjà offrir, à condition qu'on les respecte, de sérieuses garanties. Au niveau des agglomérations, la définition d'une "trame verte" conçue comme "l'organisation d'un réseau hiérarchisé d'espaces naturels, articulé depuis le coeur de l'agglomération jusqu'aux grandes ressources du patrimoine naturel de la périphérie, qui soit apte à assurer les fonctions récréatives, biologiques, esthétiques nécessaires à l'équilibre du cadre de vie des habitants de la région..." - SDAU d'Ile-de-France - s'avère indispensable. Malgré leur insuffisance, la mise en oeuvre de ces principes dans l'agglomération parisienne a tout de même permis d'accroître les superficies d'espaces verts ouvertes au public : 13 000 ha de forêt ayant été acquis par les collectivités publiques, entre 1970 et 1980, dans le cadre du "plan vert" et pas uniquement en fonction du hasard d'une opportunité foncière ou de spéculations diverses.

29. Quelle société péri-urbaine ? (Biblio. pp. 90-91)

"Un nombre sans cesse croissant de ménages, citadins d'origine et de comportement, va résider à vingt, parfois trente kilomètres de la ville où ils vivaient jusqu'alors... Qui sont ces gens et que recherchent-ils ? Sont-ils volontaires ou contraints ?" (G. BAUER 1977). Aujourd'hui, de nombreuses études consacrées aux populations et aux sociétés péri-urbaines permettent de répondre à ces interrogations, même si les "rurbains" conservent encore leur part de mystère !

- Au départ : le rejet fréquent de la vie citadine.

L'enquête sur le logement réalisée par l'INSEE en 1978 comportait un certain nombre de questions concernant les aspirations des Français en matière d'habitat. Ses résultats ont clairement exprimé trois revendications majeures des populations urbaines, à savoir le triple rejet de l'inconfort, de l'exiguité du logement, de la promiscuité et du bruit... Selon cette enquête, c'est donc surtout à partir des désillusions de la vie citadine que se dessinerait l'attrait de la maison individuelle accompagnée d'un irrésistible besoin d'espace.

On s'interrogera, bien entendu, sur les fondements idéologiques et politiques, voire sur les dimensions économiques d'une telle tendance. "Le besoin d'espace ne s'est-il pas développé en raison inverse de la sociabilité ? Soit que les regroupements populaires et spontanés aient été découragés..., soit que l'espace privé ait été préconisé pour dissuader ces regroupements..." (BONNIER-COSTE). Nombre d'auteurs développent ce thème de l'habitat individuel périphérique, nouvel instrument d'un contrôle social visant à résoudre, ou tout au moins à gérer, les contradictions nées de la crise.

Cependant, on ne peut se contenter d'une interprétation politique et sociale aussi lapidaire du phénomène. Outre le fait que ce besoin d'espace est compréhensible, étant donné l'entassement des villes... l'acquisition d'un pavillon individuel constitue, en soi, l'objectif tantôt raisonné, tantôt mythique, d'un nombre toujours croissant de ménages.

- Un attrait majeur : l'appropriation de la maison individuelle.

Sans trop épiloguer sur les fondements idéologiques de cet attrait, ni sur les représentations sociales qui l'engendrent et le propagent, la recherche ayant encore beaucoup à prouver dans ce domaine, présentons simplement des faits à peu près indiscutables : c'est actuellement dans les communes rurales des Zones de Peuplement Industriel et Urbain - Z.P.I.U. - définies par l'INSEE, elles regroupent, grossièrement les principales composantes de l'espace péri-urbain - que l'on enregistre le taux le plus élevé de "propriétaires-accédants" (acquéreurs grâce à un emprunt) de leur résidence principale, soit 34,5 % des ménages. Si l'on ne considère que les seuls logements construits après 1974, le taux de "propriétaires-accédants" bat alors tous les records dans les communes péri-urbaines avec 74 % des résidents dans cette situation. Au total, et en étroite liaison avec la péri-urbanisation, plus de la moitié des ménages français étaient devenus, en 1982, propriétaires de leur logement. D'un strict point de vue économique, il semble que depuis un quart de siècle environ trois facteurs principaux contribuent à une telle évolution :

- En matière d'attribution des patrimoines par succession, la "donation-partage" se substitue largement à l'héritage traditionnel. De 1960 à 1980, un régime fiscal très favorable aux donations est à l'origine de cette mutation, sans omettre sur ce plan l'apparition récente d'un incontestable changement de mentalité. Cette nouvelle pratique successorale tend à accroître les moyens financiers d'une population de donataires beaucoup plus jeune que celle des héritiers traditionnels - de sept ans en moyenne.

- La pratique du crédit s'est banalisée et l'endettement est devenu la variable majeure de la Constitution d'un patrimoine.

- L'aide publique a été, enfin, un facteur très efficace d'accession à la propriété pour les ménages appartenant aux classes moyennes et modestes.

Au total, il existe une corrélation très forte entre les progrès de l'accession à la propriété et les progrès enregistrés par la péri-urbanisation. Mais la relation va sans doute plus loin dans la mesure où les deux faits cumulés - accession à la propriété et péri-urbanisation-

contribuent à forger des couches sociales relativement originales, sinon réellement spécifiques.

- L'espace péri-urbain, aire privilégiée des nouvelles classes moyennes.

En 1982 - R.G.P. -, les acquéreurs d'un logement neuf dans une commune péri-urbaine sont de jeunes ménages avec deux enfants, dont le chef de famille est en moyenne âgé de 38 ans - 35 ans à la date d'acquisition du logement.

Au plan socio-professionnel, les interprétations divergent sensiblement et cette question mériterait sans doute des études plus fouillées. En effet, il existerait dans les communes péri-urbaines une forte sur-représentation des cadres et un excédent plus léger d'ouvriers. L'analyse des tableaux statistiques de l'INSEE, plus encore de nombreuses études de terrain, nous invitent à nuancer ces conclusions et à mettre l'accent sur le rôle majeur des nouvelles couches moyennes (cadres bien sûr, mais aussi techniciens et ouvriers qualifiés, fonctionnaires et représentants des professions de l'éducation ou de l'animation, travailleurs sociaux...) dans l'espace péri-urbain. Deux types d'habitants constituent la population des communes péri-urbaines : les résidents d'origine, intégrés à une société rurale et agricole en forte mutation ; les nouveaux arrivants qui "appartiennent plutôt aux couches moyennes de la société". Les appartenances de classe déterminent une sociabilité, voire une "citoyenneté" et une territorialité sensiblement différentes... Ainsi, les cadres supérieurs ou les représentants des professions libérales qui résident en zone péri-urbaine s'investissent assez peu dans la vie locale et ne développent qu'un minimum de relations sociales à proximité de leur lieu de résidence. La plupart du temps, ils ne conçoivent leur localisation périphérique qu'en terme d'étape et restent socialement, comme culturellement, très attachés au centre-ville. Les cadres moyens, les employés et les ouvriers qualifiés recherchent au contraire un enracinement local. Ils participent à une vie associative parfois intense, réclament des équipements collectifs et militent pour la protection d'un environnement qu'ils apprécient. "Il est clair - écrit J.F. LANGUMIER - que cet espace périphérique, lieu de rencontre de la société rurale et de la société urbaine est le support d'une intense transformation à la fois sociale, mais aussi culturelle et politique ... Il est significatif - ajoute-t-il - que les nouveaux habitants de ces espaces, soumis à d'importantes migrations alter-

nantes quotidiennes, ne se considèrent pas comme des banlieusards et valorisent plutôt leurs aspirations à un nouvel enracinement territorial, centré sur leur vie et leurs activités familiales, sur le voisinage...".

La confrontation de deux sociétés en mutation, celle du monde rural et celle des citadins "rurbanisés", provoque bien entendu des conflits et révèle des enjeux politiques qui se cristallisent à l'occasion des élections municipales. Au-delà des affrontements, les formes d'intégration ne sont pourtant pas négligeables... Au contact des nouveaux résidents, la société rurale déjà fortement ébranlée accélère sa transformation. Dans l'agglomération de Pau, une classe moderniste d'agriculteurs parvient à conserver le pouvoir local au prix d'alliances savamment négociées et d'une modification parfois radicale de ses structures socio-économiques. Cependant, il convient de rester prudent et de préciser de quel péri-urbain l'on parle ! La problématique n'est plus la même selon que l'on se situe dans la commune de troisième couronne gérée par des agriculteurs... une commune de deuxième couronne où les néo-résidents pavillonnaires se sont saisis du "pouvoir local" et une commune de première couronne... qui, pour simplifier, appartient déjà au système urbain... Quoi qu'il en soit, cette diversité des rurbains marque le déclin d'un caractère considéré jusqu'alors comme inhérent à la ville capitaliste : la ségrégation par la distance au centre, le classement des couches sociales par couronnes concentriques.... Plus d'un problème demeure néanmoins : au-delà des clivages sociaux, en quoi la vie hors travail dans un cadre péri-urbain, en quoi l'appropriation d'un pavillon individuel et toutes les pratiques qui en découlent modèlent-elles de nouvelles relations sociales, voire un nouveau territoire ? Quelle est la part du choix délibéré ou de la détermination externe - économique par exemple -, de la conscience ou du mythe, dans la péri-urbanisation actuelle des classes moyennes ? Quelle est dans son processus la part du développement spontané et celle des stratégies politiques ou hégémoniques ? Surtout, peut-on raisonnablement parler d'une société péri-urbaine originale, sensiblement distincte des sociétés rubaine et rurale, voire d'une formation sociale française standardisée ? Si tel est le cas, quel statut enfin doit-on conférer à l'espace ?

### 3. LES RAPPORTS TECHNIQUES - RESSOURCES - SOCIÉTÉ.

C'est dans le contexte complexe évoqué ci-dessus que doivent être re-situées les séries de relations

- ressources - société
- techniques - ressources
- techniques - société.

L'usage qui peut être fait des ressources locales, sol, eau, matériaux, sites etc. est lié aux objectifs que se donne la société locale et les pouvoirs qui la représentent. Les techniques mises en oeuvre visent à mobiliser ses ressources, à les protéger ou à les gaspiller. Et aussi à s'en procurer d'autres, financières, notamment. Par technique, on ne peut se limiter au sens étroit du terme. La planification spatiale, l'expropriation, l'emprunt sont des techniques de gestion du sol ou du budget au service d'une politique urbaine. C'est en ce sens que l'on s'efforcera, dans ce rapport, d'analyser les relations entre ressources, techniques, société. Obtenir 10 % d'économie sur le prix final d'un produit habitat grâce à des améliorations techniques de fabrication (composants, matériaux...) est un objectif important. Mais qui n'a de signification que si l'ensemble du processus d'accession à la propriété est l'objet des mêmes améliorations. Les filières de production du bâti ne sont pas seulement techniques. Elles vont de la mobilisation du sol, donc de la rente foncière et de la propriété, au remboursement du crédit par l'acheteur final. Le volet social de l'analyse urbanistique-génie du bâtiment doit prendre en compte les ressources disponibles pour maîtriser le sol, et les ressources financières pour acheter le bâti ; donc les techniques de maîtrises du foncier et des systèmes de crédits dont les améliorations ne sont pas d'ordre "technologique", mais politique .

De même, la diffusion tous azimuts de techniques nouvelles, -économies d'énergie, assainissements individuels, lagunage, etc.- à l'usage des entreprises, des collectivités, des particuliers, si elle est nécessaire, suppose que soient évalués ses résultats en terme non seulement d'efficacité économique ou territoriale, mais sociale : acceptation ou refus ? par quels groupes sociaux ?

L'autre volet de l'analyse des rapports ressources-techniques-société est celui, sinon d'une perspective, du moins d'une situation de ces rapports dans le contexte de crise actuelle.

Les périphéries des agglomérations connaissent un ralentissement mais non un blocage de leur croissance. Inachevées, vacuolaires, sous-équipées, elles offrent donc des disponibilités et sont dans l'attente d'équipements. Elles apparaissent donc comme le champ d'expérimentation le plus ouvert à l'application de nouvelles techniques et à l'usage le plus rationnel des ressources. Or, la diminution du rôle de l'Etat subventionneur, et la prudence des élus en face des mécanismes qu'ils contrôlent mal (fiscalité locale, DGF) est ambiguë vis à vis de l'adoption de nouvelles techniques. On sait ce que coûte tel ou tel équipement, on demeure dubitatif sur telle incitation des services... techniques de la DDE. Par contre, les enquêtes récentes de terrain révèlent une autre attitude des élus : une prise en compte plus grande des coûts, une réflexion sur l'organisation de l'urbanisation, particulièrement dans les communes en cours de croissance. L'idée n'est pas de bloquer, de fermer l'urbanisation, sauf cas spécifique. Elle est, de plus en plus, de contrôler la croissance, d'ajuster constructibilité, équipements, services et si possible emplois. Au coup par coup, à l'opportunité, au laisser-faire semblent se substituer les "montages" d'opérations pré-étudiées, ou des coopérations intercommunales. C'est dans ce contexte peut-être que peuvent le mieux cheminer les idées sur l'intérêt de nouvelles techniques et les possibilités d'utiliser mieux certaines ressources.

## DEUXIEME PARTIE

## REFLEXIONS SUR QUELQUES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

Les réflexions sur quelques orientations de recherche seront exposées en trois temps. D'abord, le constat de l'absence d'une conceptualisation théorique sur la signification du "péri-urbain" doit être fait. Il est proposé que soit développée une réflexion générale à cet égard, replacée dans l'analyse plus large de la compréhension des transformations de la société urbaine. Ensuite, seront examinés quelques axes qui éviteront de se centrer sur un thème sectoriel étroit. On ne peut, sur une commission qui se veut transversale proposer d'étudier un système de transport ou de desserte sans tenir compte des comportements des travailleurs ou des résidents, des localisations d'équipements... Aux commissions sectorielles de proposer des études sectorielles. Enfin, quelques remarques sur les techniques et méthodes de recherches seront effectuées sans que, en la matière, on puisse dépasser le stade de l'esquisse.

1. L'ANALYSE THEORIQUE DE LA "PERIURBANISATION" : UN EFFORT DE NECESSAIRE  
CONCEPTUALISATION.

Que l'ensemble des travaux sur la croissance périphérique n'ait pas donné lieu, sinon à une théorie du "péri-urbain", du moins à des analyses replaçant l'ensemble des résultats empiriques dans un corps cohérent de réflexion n'est pas très étonnant, sur le fond : c'est l'ensemble de la recherche urbaine, qui, marquant le pas depuis quelques années n'a pas donné lieu à de nouvelles avancées théoriques (repli sur les disciplines, intérêt plus marqué par des recherches plus sectorielles liées à la situation de crise : études sur l'industrie, l'emploi, les modes de vie, etc..). Le diagnostic de cette carence a été fait, sans que l'on y revienne longuement ici.

La recherche a donc un effort à fournir, à commencer par une remise en cause des catégories mal définies du "périurbain", "des périphéries" voire même, selon certains chercheurs, de "l'urbain" en tant que tel. Il faut s'interroger sur la constitution d'un vocabulaire qui autonomiserait telle portion de l'espace et l'enfermerait dans une analyse coupée de l'ensemble du mouvement social. La pertinence du champ n'a de sens que comme éclairage de l'évolution d'ensemble du capital. Comment, à une période donnée, trouve-t-il différenciellement à se valoriser, -comme il a pu le faire antérieurement dans les "banlieues industrielles", sur des territoires de plus en plus éloignés de la ville-centre mais qui lui sont organiquement liés? La mobilisation de terrains agricoles dévalorisés pour de nouveaux usages n'est-elle pas d'abord l'indice de la meilleure réponse possible, dans une phase de croissance, au système de production, d'échange, de consommation, de recomposition sociale? Dynamique qui ne peut s'expliquer sans être cumulée aux autres transformations de la ville sous l'impact de la croissance, puis de la crise : dévalorisation des quartiers d'habitat social, de certaines portions du centre des villes; disjonction fonctionnelle des activités et répartitions diversifiées dans l'espace etc. Et sous l'effet de l'élargissement de la consommation, à la fois de marchandises, de transports et de communications, de constitution de patrimoine, de recherche d'une autre organisation de l'espace. Ce qui renvoie aussi aux structures sociales et politiques, à l'émergence de nouvelles couches et de nouvelles formes de gestion de la ville, aux rapports entre le global et le local.

De plus, la réflexion doit tenir compte du contexte actuel de la recherche. L'architecture a su développer des recherches projectuelles sur les formes urbaines et les techniques de construction. Les ingénieurs ont pu élargir et adapter, grâce à l'outil informatique entre autres, les études sur les économies d'énergie, les matériaux l'assainissement. Mais un risque demeure, celui de voir les deux condensateurs actuels de l'action politique, le technique et l'économique, laisser la portion congrue à l'analyse sociale. Le premier apparaît le volet le plus adéquat de remplacement de "l'urbain" (Plan Construction, Mission Habitat Cadre de Vie) ; le second encourage l'essai de reprise de la croissance à travers les thèmes de la modernisation et de la flexibilité. Le volet social ne servirait alors que d'accompagnement au technico-économique, délégué au plan de l'action à des acteurs locaux. Ces derniers sont supposés plus efficaces pour le traitement de détail du social que l'appareil central. Ces remarques, qui valent pour l'ensemble de la question urbaine, sont particulièrement applicables aux périphéries en cours de construction, à l'heure où l'on assiste à une re-territorialisation de la société française. Et où est posée la question du fonctionnement réel de la planification spatiale et de la programmation dans l'état de crise.

L'articulation du technique -génie urbain, communication, construction-, et du local sont au centre de la réflexion, supposant une adéquation milieux scientifiques-professionnels-gestionnaires.

Mais il faut veiller à ce qu'une véritable recherche prenne en compte la dimension sociale des phénomènes territoriaux-techniques analysés. Indépendamment des usages opératoires sur lesquels cette recherche doit déboucher, la fonction cognitive ne peut être négligée.

Au-delà de cette réflexion large et nécessaire, force est aussi de constater que si les analyses demeurent lacunaires et parfois contradictoires, et la théorisation délicate, la diversité des situations à l'échelle du territoire national doit rendre prudent le chercheur en face de la construction d'un modèle trop linéaire ou mécaniste. Les dynamismes démographiques et économiques, les profils sociaux des aires urbaines varient selon les antécédents historiques et les configurations spatiales nées des développements antérieurs. Caen, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Grenoble, bien centrées dans leur territoire rural et accueillant des activités de production ou

tertiaires dynamiques ne connaissent pas les mêmes processus d'accumulation et d'occupation de l'espace que la région du Nord ou La Lorraine multipolarisées, où activités en crise et nouvelles peuvent se juxtaposer. Le cas du front urbain continu lié au tourisme, à la migration de retraite, à l'héliotropisme, de la Côte d'Azur présente une variante parmi d'autres.

Une approche théorique et une actualisation des concepts est possible. Elle prendra en compte les grandes entrées de la "Question urbaine" : la rente foncière, le logement, le développement des activités, l'intervention des acteurs sociaux replacés dans le mouvement de recomposition des classes sociales, la gestion politique du territoire... Elle devra aussi s'appuyer sur des études de cas plus systématiques, permettant d'introduire les variables locales dans le schéma explicatif.

## 2. LES THEMES EMERGENTS.

La diversité des thèmes de recherche embrassés par les équipes (voir liste en 3ème Partie, 1) révèle que les périphéries des agglomérations sont loin d'être connues et réclament d'autres analyses. Mais par rapport aux travaux réalisés de nouvelles études et recherches devront tenir compte du contexte dans lequel s'inscrit, et s'inscrira, le développement urbain, aujourd'hui et dans les années à venir. On peut en rappeler quelques éléments.

- . La croissance est ralentie, avec, pour corollaire, la montée du chômage, notamment des jeunes. Mais elle est différenciellement répartie sur le territoire. A la crise des industries fordistes ou traditionnelles, aux zones de conversion s'opposent les dynamiques des activités de pointe et des "technopoles".
- . La désolvabilisation d'une partie des ménages que renforce la désinflation entraîne une demande moindre d'habitat.
- . L'apparition et sans doute l'extension rapide des nouveaux moyens de communications (téléphones, minitels, micro-informatique, réseaux cablés...) peuvent partiellement modifier les rapports des entreprises et des ménages à l'espace : dispersion des unités productives ; travail à domicile ; commandes de produits de consommations à distance etc..
- . La redistribution des compétences de gestion territoriale qui fournit aux collectivités locales plus d'initiatives, sinon de moyens, d'intervention et de proposition tant en matière économique que surtout d'aménagement de l'espace. Et en l'occurrence les périphéries des agglomérations, encore peu densifiées, offrent de nombreuses potentialités et des possibilités d'expérimentation et d'innovation plus importantes que d'autres parties du tissu urbain.

C'est dans ce contexte que seront situées les quelques propositions de recherche ci-dessous, certaines d'entre elles, plus proches des préoccupations de la commission, étant plus longuement développées.

21. La société péri-urbaine : stabilité ou mobilité ?

La question de l'existence d'une société péri-urbaine spécifique est désormais posée. On a pu mesurer l'originalité démographique des populations qui se rassemblent, toujours plus nombreuses depuis la fin des années 1960, dans les communes péri-urbaines. Une étude plus rigoureuse de leurs structures sociales reste cependant à mener. Il faudra également s'interroger sur les rapports espace-société, sur leur nature spécifique dans les zones péri-urbaines. En quoi la "rurbanisation", l'acquisition d'une maison individuelle, un certain isolement et les pratiques que suscitent ces nouveaux modes de vie, exercent-ils des effets structurants sur les groupes sociaux périphériques ? La péri-urbanisation est-elle facteur d'autonomie socio-spatiale et porteuse d'une nouvelle citoyenneté, ou ne fait-elle qu'illustrer les contradictions de la société "post-industrielle" exprimées par une dialectique intégration - marginalisation des classes moyennes ? Ou encore participe-t-elle de ces deux processus ?

Quoi qu'il en soit, la péri-urbanisation demeure indissociable de la mobilité socio-spatiale. A ce niveau, quel est le rôle dynamique des localisations d'activités obéissant à la stratégie des firmes ? La mobilité péri-urbaine se pose-t-elle pour ses acteurs en terme d'obligation ou de choix ? La péri-urbanisation s'inscrit-elle enfin dans un cursus de mobilité socio-spatiale épousant les objectifs du mode de production capitaliste, ou annonce-t-elle une nouvelle stabilité territoriale ouverte, à terme, sur l'économie sociale, comme semblent l'indiquer certains résultats du recensement de 1982 ?

22. L'environnement en zone péri-urbaine : nature, agriculture espace intégré.

Une récente enquête réalisée par l'Association des Maires de France montre que la plupart des municipalités péri-urbaines sont aujourd'hui soucieuses de procéder à un meilleur aménagement/intégration de leur espace, de planifier leur territoire constructible et de conserver des terres agricoles. Elles déclarent leur intention d'établir un POS lorsqu'il n'en existe pas encore, de parvenir à une meilleure maîtrise foncière - surtout les grosses communes -, de protéger enfin au

maximum l'espace agricole - dans les petites - que l'urbanisation n'a pas encore déstructuré.

Malgré ces bonnes intentions, la plupart des collectivités locales éprouvent quelques difficultés à se démarquer : soit d'une politique agrariste - communes de troisième couronne -, soit de perspectives franchement urbanistiques ou citadines - cas des communes de seconde couronne. A ce propos, on s'interrogera quant au statut de l'espace péri-urbain : lieu supplémentaire de la segmentation socio-spatiale ou espace privilégié de l'intégration sociale ? A notre sens, il faudrait se garder lorsqu'on réfléchit à l'avenir des aires péri-urbaines de visions trop urbano-centristes ou trop ruralo-centristes. Si les secondes risquent de sombrer dans l'illusion en raison de la trop forte pression qui s'exerce sur le foncier, les premières ont suscité de dangereux effets pervers - invasion du béton, dégradation des sites, marginalisation socio-économique... Dès lors, il convient d'adopter une optique plus neutraliste partant du rapport rural/urbain et non pas de l'un ou de l'autre des deux termes.

En ce qui concerne l'agriculture, son adaptation péri-urbaine ne devrait pas viser des objectifs économiques vides de tout contenu socio-spatial et de toute référence à la complexité péri-urbaine. Une démarche complémentaire, à laquelle la recherche doit travailler, consisterait à traiter prioritairement l'espace agricole péri-urbain comme un espace de contact socio-économique. En ce qui concerne l'urbanisation, sa planification serrée s'impose. Elle doit s'accompagner d'une recherche technique privilégiant des formules économes et efficaces d'aménagement/équipement. La recherche architecturale et urbanistique doit-elle aussi se mettre à l'heure d'une troisième dimension : celle de l'habitat et des paysages péri-urbains.

### 23. L'habitat : filières techniques et production du cadre bâti.

. Comme pour la production des équipements infra et supra structurels (voir ci-dessous 25) la question de l'innovation technique dans la production du logement est au centre des préoccupations à la fois de l'Etat et des organismes de recherche qui lui sont liés et de la profession. Les périphéries urbaines sont donc concernées dans la mesure où, recevant des produits neufs, elles sont le lieu, particulièrement pour le logement individuel, d'application des innovations.

. On ne développera pas ici les axes de recherche propres aux secteurs du génie civil, des sciences de l'ingénieur, ou de la composition architecturale. Les premiers font l'objet de programmes connus, définis dans d'autres instances (1) ou des rapports spécifiques pour le schéma directeur, de même que la seconde. L'accent sera donc mis ici sur trois aspects qui renvoient aux rapports du technique et du social. Le premier est celui de la capacité du corps social à réceptionner et à assimiler les nouvelles techniques. Le second, celui de la question de la définition des filières en face de l'ensemble de la production du cadre bâti. Le troisième renvoie au financement du logement et aux difficultés de l'accession à la propriété.

. La multiplicité des innovations techniques encouragées par le Plan-Construction et les instances locales du MULT, le lancement souvent tous azimuts de procédés innovants mérite d'être l'objet d'un suivi au plan de l'observation sociale. L'impulsion donnée au niveau local par les services techniques extérieurs, les régions et des départements qui les financent en partie, sont-ils suivis d'effets et de résultats de la part des entreprises du bâtiment, notamment les PME ? Les techniques innovantes sont-elles adaptées selon les cas d'espèces, à la construction répétitive ("villages" groupés), et plus difficile à adopter dans le cas de la construction artisanale diffuse ? Ainsi des composants, de l'organisation des chantiers, de l'introduction de l'informatique, des systèmes intégrés de raccordement, des procédés énergétiques (pompes à chaleur, chauffages

(1) Rapport de la Mission PIERRE "Habitat et Cadre de Vie", 1983, 58 p.  
Rapport de l'ANVAR : "Le bâtiment, les travaux publics et l'innovation" 1982, 79 pages.

solaires) etc... ? Un bilan, à partir de zones-témoins, serait à effectuer, en liaison avec les CETE, DDE, CAUE, et autres instances intéressées, qu'il s'agisse de la diffusion des PIP (Procédés Industriels Performants) et des économies réelles réalisées sur les coûts de production. A l'aval, comment les utilisateurs, les "usagers" accueillent-ils ces procédés ? Par exemple, pour les accédants qui ont à achever leur habitat dans le cas des maisons dites "prêtes à finir" ? Ou pour les utilisateurs de procédés économies d'énergie dont on connaît l'engouement (frais d'isolation, choix du type d'énergie ou améliorations etc..) : coûts réels et économies réalisées ? Utilisation efficace ou non ? Capacité de rompre avec certaines habitudes d'utilisation ? (1). Enfin, quels sont les rapports qui se sont instaurés entre la recherche et l'application de ces procédés et la composition architecturale et urbanistique ? Notamment, pour l'architecture, la disposition et l'utilisation interne des espaces du logement individuel, et pour l'urbanisme, les études bio-climatiques d'orientation et d'exposition ?

. Le travail effectué sur les filières techniques a pour objectif d'obtenir au plan de la production une économie pouvant aller de 10 à 15 % du produit fini. Il reste que, aussi nécessaires que soient l'ensemble des recherches et des innovations en la matière, elles n'ont de sens que replacées dans l'ensemble du cycle productif du cadre bâti, qui, lui, va de la mobilisation du foncier à l'ensemble des frais de construction. Dans le cas de l'habitat périurbain, la part du foncier (achat du sol, taxes d'équipement viabilité), celle des frais de financement (prêts et remboursements, profit des constructeurs, frais annexes divers) pouvant représenter plus de la moitié du coût global de l'acquisition. Il s'agit donc, à côté des études techniques de productivité et d'innovation, de mener des recherches, ralenties semble-t-il ces dernières années, sur les moyens de réduire les frais annexes, de limiter la hausse des valeurs foncières, les prélèvements intermédiaires qui risquent, faute d'être contrôlés, d'hypothéquer les gains obtenus en améliorant les techniques de production.

. Enfin l'un des points forts sur lequel la recherche doit mettre l'accent aujourd'hui (2) est celui de la difficulté qu'éprouve une fraction non négligeable des ménages à assumer le coût de l'accession. Des

---

(1) Voir E. MOUNIER "Energie au foyer" - Plan Construction 1984, 220 p. (repris d'une thèse de 3ème Cycle en Urbanisme CIEU 1983. Cette étude sur l'habitat collectif serait intéressante à réaliser en zone périurbaine d'habitat individuel).

(2) Voir page suivante.

situations de difficultés d'emploi d'un membre du ménage, d'incapacités de rembourser, de non-calcul à terme du taux d'effort réel (indexation des mensualités, baisse de l'APL avec le départ d'un enfant... etc.) aboutissent soit à des privations à partir de la compression de tel ou tel poste du budget soit à la revente et au retour dans le collectif HLM parfois. Sans exagérer la portée du phénomène, il renvoie à la question des responsabilités d'une technique de financement en apparence faite pour solvabiliser des fractions sociales à modestes revenus et qui s'avère en réalité un piège social pour certaines d'entre elles.

(2) Etudes en cours par l'Agence d'Urbanisme à Rennes à partir des procédures de saisies immobilières et de ventes au Tribunal, et au CIEU à Toulouse à partir des demandes effectuées auprès des organismes d'assistance sociale. Il serait intéressant d'avoir des informations sur de nombreuses autres agglomérations.

#### 24. Dynamique urbaine, localisations, marchés du travail.

. La recherche sur les rapports entre localisation des activités de production et d'échange, marché de l'emploi et système résidentiel ne peut que se poursuivre. Mais elle doit prendre en compte des facteurs tels que l'automatisation des productions, leur éclatement, le développement de PME-PMI, la re-qualification des main-d'oeuvres, la prise en compte des données d'environnement intellectuel, culturel, de loisirs, d'équipement, dans la localisation. En ce domaine, la dynamique des localisations en zone péri-urbaine est à la fois le produit et l'enjeu des divisions des agents privés et des politiques publiques.

. Des études fines devraient prendre en compte les spécificités des activités, les recompositions d'emplois qu'elles supposent, et les effets de mobilité qu'elles entraînent. Ainsi seraient mieux connues les interactions réciproques du desserrement des activités ni du redéploiement économique et des localisations résidentielles, particulièrement en ce qui concerne les nouveaux "technopoles". Le développement de ces derniers implique une mobilisation d'espaces disponibles aux portes de la ville. Il suppose des aménagements en terme de cadre bâti et de logements, d'infrastructures matérielles dont le schéma de réalisation est connu. Mais aussi la mobilisation d'autres ressources et d'autres techniques, le plus rapidement possible efficientes ? De nouveaux mécanismes ne se sont-ils pas mis en place, ou ne doivent-ils pas se mettre en place, pour mieux répondre aux nouvelles formes de développement ? A la rigidité des procédures planificatrices, ne va-t-on pas voir se substituer une "flexibilité spatiale" des territoires à l'égal de la flexibilité économique et de l'emploi préconisée par ailleurs ? Ainsi, la mise à disposition de locaux polyvalents, de moyens de communications, de services d'entretien et de dépannage ou de maintenance initiés par la collusion collectivités locales, associations, entreprises ?

. La recherche devait alors combiner une analyse de la demande des entreprises en fonction de leur structuration interne, -types d'établissements, de productions, de fonctionnalités économiques et spatiales - et de l'offre des aménageurs urbains. Plus particulièrement dans les zones périphériques, quelles unités, de quelles branches, de quel élément du procès de production, tendent à s'installer ? Comment négocient-elles leur venue et établissent-elles leur choix ? De leur côté, comment les amé-

...nageurs-collectivités elles-mêmes ou instances techniques de conseil, DDE, Agences d'Urbanisme, SEM - prennent-elles en compte les nouvelles formes de développement économique pour aménager l'espace d'accueil selon de nouvelles formules, tant au plan des équipements que de l'habitat ? Le champ de l'analyse devrait prendre en compte à la fois des évolutions récentes et le suivi des phénomènes en cours. Enfin, il ne devrait pas s'en tenir aux seules activités productives, mais aussi aux activités de fournitures spécifiques de l'espace péri-urbain: matériaux de construction, de "jardinerie", pépiniéristes (à la fois agriculteurs, commerçants et services d'entretien des espaces verts des collectivités, des entreprises, des particuliers), autres activités de services, et au développement dans les premières couronnes de spécialités considérées jusqu'à maintenant comme l'apanage des centres (médecins spécialistes).

#### 25. Les politiques d'équipements.

L'importance de ce champ de recherche tient au manque d'études existantes, moins du point de vue technique pur que des interfaces techniques /gestion politique de l'espace ; aux enjeux financiers que représentent pour les communes et les usagers la mise en place puis la maintenance des équipements ; au fait que les périphéries sont les moins équipées, celles où le potentiel de demande est le plus élevé, et où le rapport coût/rentabilité est le plus médiocre compte tenu des faibles densités d'occupation. Parmi la longue série des équipements, on évoquera à titre d'exemple quelques-uns d'entre eux (eau et assainissement, transports, zones de loisirs) tout en mettant l'accent sur le caractère d'agglomération de la plupart d'entre eux.

Les études concernant les thèmes de l'eau, de l'assainissement sont diversifiées. Cette diversité pose la question de l'interconnaissance et de l'harmonisation des travaux et des interventions des organismes concernés : Agences de Bassins, Services de l'Equipement, Services techniques des collectivités, Grandes entreprises, Syndicats intercommunaux, et à d'autres niveaux du STU, de l'IAURIF, des CETE, des laboratoires universitaires et des grandes écoles d'ingénieurs, ou des bureaux privés ou semi-publics (LATED, CERU, SOGREAH, BRGM). Les travaux disponibles enfin ne portent pas spécifiquement sur les zones d'extension périphérique des villes, encore que se développent les préoccupations récentes en ma-

tière d'assainissement individuel dans les secteurs d'habitat peu dense, ou du lagunage dans les périphéries proches de lits majeurs de rivières.

Les travaux dans ce domaine devraient être poursuivis à la fois au plan fondamental et pratique, et associer chercheurs, techniciens et demandeurs (collectivités locales ou syndicats). Les études techniques devraient être accompagnées de données financières et économiques de faisabilité et de comparabilité. Enfin, il apparaît que des recherches sur le système de l'eau et de l'assainissement dans leurs multiples dimensions devraient être conduites à l'échelle des agglomérations (au sein des aires urbanisées). Alors, seraient évitées quelques erreurs majeures. Ainsi de l'installation, dans telle grande ville, d'une station de pompage juste à l'aval d'une station de rejet des eaux usées, ou d'une étude, dans telle autre agglomération, sur la coordination et l'interconnexion des réseaux, en soi bienvenue, mais s'en tenant à une dizaine de communes autour de la ville centre... alors que la ZPIU, et donc la dynamique démographique et de l'habitat, voire des activités et de leur rejet, comprend plus de 150 communes.

Parmi les thèmes qui, aux yeux des aménageurs, méritent d'être approfondis, l'on peut citer :

- . l'imperméabilisation des sols liés au bétonnage (grands lotissements, ZAC, Zones Industrielles, aires aéroportuaires) et les difficultés de rétention des eaux fluviales. D'où les recherches et les applications sur le pré-verdissement, le retour aux fossés de canalisation et d'absorption, la prévision de bassins d'orage;
- . la réalisation de techniques de lagunages, notamment près de rives dotées de gravières aménageables sous forme de bassins successifs de décantation naturelle.

Ces nouvelles techniques, ersatz sophistiqués de techniques anciennes, renvoient à un essai d'économiser les ressources publiques. Elles s'appliquent pour l'essentiel dans des zones nouvelles d'aménagement (zones NA ou ZAD, de POS de communes périurbaines pour le pré-verdissement par exemple). Elles supposent une maîtrise foncière, sont menées souvent à titre expérimental (conventions Etat/Communes) et sont impulsées par les servi-

ces centraux du MULT (STU-DUP). Elles devraient donner lieu à des analyses de résultats : répercussions sur les coûts fonciers ; accueil par les élus ; coordination entre organismes ; et avantages tirés par les constructeurs (publicité mettant en valeur ces nouvelles formes d'aménagement).

La desserte des périphéries est l'un des domaines où les politiques d'agglomération apparaissent les plus nécessaires. Là encore, les études et solutions retenues sont multiples, selon les configurations locales, allant de la non-desserte des zones les plus périphériques à des exploitations à perte ou à des systèmes plus ou moins coordonnés de navettes. Dans les grandes agglomérations au-delà des solutions et propositions de techniques nouvelles, les études doivent continuer, outre les analyses de mobilité (domicile-travail, domicile-consommations, travail-consommations) à saisir les logiques d'équipements. Or celles-ci sont, en la matière, souvent sectorielles, sinon conflictuelles (entre ville-centre et structures d'agglomération ; entre financiers : Etat, différents types de collectivités ; entre entreprises de transports et/ou fournisseurs de matériels : compagnies d'autobus, SNCF... etc. Les zones périphériques, parce que les moins denses apparaissent souvent exclues des choix opérés. Mais la revalorisation d'infrastructures existantes (réseaux SNCF par exemple) moyennant des aires de parkings à proximité de stations situées sur les lignes peut éviter l'usage de l'automobile vers le centre, auquel accèdent les rames nouvelles. A contrario, la poursuite ralentie ou l'achèvement des infrastructures de transports routiers prévus par les SDAU (rocodes, pénétrantes) continue à exercer des effets inducteurs : ouverture de nouvelles zones d'activités près des points nodaux que sont les échangeurs, et de fronts d'habitat. L'accessibilité supposée du centre par les "pénétrantes" souvent rapidement saturées tend à renforcer sa tertiarisation etc.

Ces questions sont loin d'être nouvelles. Mais elles prennent une acuité particulière dans des villes où les stratégies de développement de type "technopoliste" sont affirmées, et où les politiques de bonne desserte et de bonne coordination des transports sont un des facteurs de réussite....

Dernier exemple, celui des espaces verts et des bases récréatives de loisirs péri-urbains. Demande sociale liée au besoin de "nature" et de culture du corps, pratique sportive, lieu de rassemblement, se conjuguant pour favoriser le développement de diverses formes de bases de plein air. De plus en plus, sur les POS des communes péri-urbaines apparaît la trilogie zone d'habitat - zone d'activité - zone verte. Dans le meilleur des cas, cette dernière voisine avec les équipements scolaires et cumule terrains de sports aménagés et "zone naturelle" (berge de rivière, bois). Ailleurs, l'opportunité d'aménager d'anciennes gravières et de récupérer la taxe sur les granulats mobilise BRGM, Collectivités, Jeunesse et Sports mais aussi associations, paysagistes, entreprises de travaux publics. La valorisation de l'image de marque des communes en créant les conditions externes d'une attractivité économique et sociale (paysage-loisir végétal et hydraulique) peut conduire à la multiplication dans les périphéries des grandes villes de ce type d'équipement. Sont-ils concurrentiels ? Quels coûts représentent-ils ? Quelle fréquentation ? Quelle adéquation logement-équipement ? Mais aussi, quelle conservation et utilisation d'une ressource (sol, eau, boisement) trop souvent absente dans des formes d'urbanisation antérieures ?

Ces quelques thèmes sont loin de couvrir l'ensemble du champ des équipements. Ils sont parmi les plus porteurs de l'analyse des supports technique-société et ressources-techniques. Leur analyse doit être menée en terme d'interfaces : en quoi l'usage de telle technique, le choix de protéger, valoriser ou négliger telle ressource "naturelle", de mobiliser telle ressource financière, d'adopter ou de refuser telle innovation renvoie aux comportements de tels ou tels acteurs sociaux, à la pression de tel ou tel groupe d'intérêt (économique, politique) ou de groupe social ? L'attention sera portée plus spécifiquement sur l'idéologie dont peuvent être porteurs certains techniciens, aptes à imposer la solution de leur choix à partir de références à un savoir et à des normes soit ayant fait leur preuve, soit innovante mais dont les effets sont mal connus. L'observation sera d'autant plus intéressante à mener qu'avec le transfert des compétences, les collectivités disposent d'une plus grande autonomie dans leur gestion. Certes, les petites communes des périphéries ne sont pas dotées de services techniques propres, et continueront de solliciter les services des DDE, DDA, Bureaux d'Etudes. Toutefois, la multiplication des syndicats pluri-communaux introduit une certaine technicité dans leur gestion. Et surtout, l'arrivée au pouvoir municipal, dans nombre de ces collectivités, de couches techniciennes (cadres moyens, ingénieurs, enseignants)

l'extraordinaire investissement dont elles font preuve dans l'apprentissage des réglementations et les compétences acquises dans leur lieu de travail montrent, à travers diverses enquêtes, leur intérêt direct pour ces questions. C'est dans un tel contexte que se développe l'émergence des techniques nouvelles de conservation ou d'utilisation des ressources locales. Il s'agit donc, au-delà des déterminations fondamentales, d'observer dans ces périphéries les caractéristiques des agents porteurs des techniques d'aménagement et leurs pratiques de gestion de l'espace.

26. Les périphéries des agglomérations : à la recherche de nouveaux modes de gestion.

A. Les structures d'agglomération.

. L'analyse de la croissance et de l'organisation des périphéries doit être examinée aujourd'hui dans le cadre des situations confuses et complexes créées par les superpositions de structures soit de définition, soit de gestion des agglomérations (cf. ci-dessus 26). Or, et c'est là un paradoxe, la série des lois fondamentales des années 1982 à 1984 sur la nouvelle répartition des compétences ne prend quasiment pas en compte le niveau agglomération. La réforme s'applique à l'échelon de base, la commune, et aux entités de plus grandes dimensions, département et région.

. Ne faudrait-il pas que l'analyse prenne en compte une réflexion-bilan sur le fonctionnement des agglomérations (cf. recherches en cours du Plan Urbain) pour s'interroger sur l'efficacité des institutions reconnues et existantes (Communautés urbaines, Districts, Syndicats intercommunaux) ? Quelles structures souples de régulation mettre en place, ou adopter, pour que soit pris en compte l'ensemble du domaine péri-urbain ? Par ailleurs, en matière de planification, le stade des doutes sur l'efficacité des SDAU est déjà dépassé, et la lourdeur des procédures de réalisation ou des révisions des POS est souvent évoquée par les élus, de même que le caractère normalisateur des équipements. Sans tomber dans une dérèglementation pas trop favorable à de multiples spéculations, mais au moment où les réponses à donner sont moins strictement territoriales qu'économiques et sociales, quelles formules souples et contrôlées d'aménagement territorial mettre en place ? A cet égard, les zones périurbaines peuvent, parce qu'en cours d'aménagement, les mieux absorber et appliquer des formules nouvelles, des configurations institutionnelles innovantes de gestion de l'espace social. D'aucun proposent de passer des SDAU et des POS à la notion plus large de PMV (Plans de Mise en Valeur) dans le cadre de contrats intercommunaux d'agglomérations où il s'agirait d'abord d'incitations au développement des emplois et à la création de services. A ce titre les périphéries y compris les plus externes, devraient être prises en compte, et être, outre un champ suivi d'observation, un champ à venir de propositions et d'expérimentations.

## B. Les ressources financières.

. "Après une phase de développement intensif des équipements collectifs, depuis la fin des années 1970 se manifeste en la matière un tassement des efforts. Simultanément, le ralentissement de la croissance économique et la contestation financière de l'Etat ont contribué à durcir les contraintes de financement pour les collectivités locales" (Lacour - IERSO).

. Comment se pose, dans les périphéries urbaines en cours, ou en manque, d'équipements, la question du financement de l'urbanisation ? Quelle est l'attitude des élus :

\* prudence, désormais, en face de tout nouvel engagement, de toute politique trop rapide et non régulée d'équipement ou de lancement d'opérations de constructions ? (Les enquêtes en cours révèlent les interrogations dubitatives des élus en face de la DGE notamment).

\* essai de développer, à terme, le potentiel fiscal local (création de petites ZI ou ZA dans le POS) ?

\* tentatives de coopérations et gestions intercommunales par le biais de SIVOM, et d'équipements communs ?

. Les recherches sur ces questions doivent intégrer des éléments d'appréciation liés aux choix fiscaux des communes. En l'absence du dernier volet de la réforme des collectivités territoriales, celui des finances locales, les études, au-delà des approches comptables nécessaire à partir des comptes administratifs examinés sur la longue durée, devraient prendre en compte la connaissance des élus et de leurs services, leurs attitudes et comportements, les réseaux et les liens qu'ils utilisent pour obtenir des subventions, ou des financements, les négociations qu'ils réalisent avec les investisseurs (promoteurs notamment). Aux approches basées sur des modèles comptables doivent s'ajouter, et se combiner des typologies d'ordre socio-politiques. Comment des collectivités partisanes d'une ouverture de l'urbanisation utilisent toutes les sources de revenus possibles,

er jouent la carte des emprunts, notamment ? Comment à l'opposé des collectivités économes, et prudentes, ségrégatives socialement aussi, refusent le cycle dépenses-endettement-recherche de nouvelles ressources... etc. et "ferment" l'urbanisation (POS restrictif, lotissement à grandes parcelles, etc.) ? Entre ces types extrêmes, quelles catégories intermédiaires ?

. Au-delà de ces approches, deux questions s'ajoutent qui méritent l'observation. D'une part, quels rapports, parfois conflictuels, s'instaurent, entre communes voisines, les unes peu équipées, utilisant les structures des autres qui ont mobilisé leurs ressources pour créer écoles, stades, centres socio-culturels ? Demande de participation de ces dernières ? Refus d'accueillir les utilisateurs des collectivités voisines ? D'autre part, au moment où sont préconisées les "initiatives" économiques locales, alors que les subventions sont devenues rares, quelles communes sont capables de lancer des "action de développement local", sinon les plus aisées d'entre elles ?

. Ensemble d'interrogations, vis à vis desquelles le manque de connaissances est flagrant, et qui renvoie bien à l'analyse des stratégies locales (société) en face des ressources (financières) et des techniques (budgétaires) de gestion.

### C. Les nouvelles techniques de communications.

L'étude des moyens de communications à distance, plus largement, l'analyse de l'espace médiatique, paraît être l'un des thèmes porteur de la recherche. A la fois au plan cognitif et à celui des perspectives d'équipement et d'aménagement.

Soit par le biais de télé-communications, soit par celui de l'informatisation de la gestion, les techniques médiatiques et de relations à distance pénètrent les gestions communales. Tantôt il peut s'agir d'une articulation communes périphériques-commune centre : le schéma centre périphérie est alors reproduit par le réseau informatique : ordinateur central, terminaux dans les communes. Il est parfois mal accepté par ces dernières, ressenti comme une nouvelle domination. D'où le recours à des équipements en micro-informatique, ou au niveau d'un syndicat multiple.

Dans quelle mesure ces nouveaux moyens de communications se substituent-ils en partie aux déplacements comme mode de mise en relation des élus ou personnels locaux avec d'autres instances ? En quoi contribuent-ils ou non à "dépériphériser" le péri-urbain ? En quoi sont-ils ou non économes de coûts de gestion ? Et introduisent-ils d'autres technicités : gestion plus fine des finances locales, de l'Etat-Civil, mais aussi de l'espace : permis de construire, parcellaire cadastral ?

La question vaut aussi pour les ménages : quels sont ou quels seront les effets des "medias-techniques" sur les comportements, les modes de vie, l'éducation, la consommation ? Or, les populations résidentes des périphéries, dont on sait qu'elles sont en moyenne plus jeunes, ont plus d'enfants, et relèvent plutôt des couches moyennes modernistes, sont a priori parmi celles qui s'équiperont le plus vite. Le périurbain est sans doute en la matière, un champ d'observation à privilégier qu'il s'agisse de l'activité professionnelle à domicile, des relations aux activités municipales, des comportements sociaux. Mais aussi des risques d'accentuation des écarts, internes entre zones périphériques : s'équipent d'abord les communes les plus riches, les plus dynamiques, et les ménages les plus aisés ou intellectuellement les plus motivés. En quoi le développement des techniques de communication crée-t-il de nouvelles modalités de différenciation, ou non, de valorisation des espaces urbains ?

#### D. Les gestions de l'espace et les modes de vie.

. Un dernier thème émergent de recherche se situe, dans le champ du social, à la frontière des comportements socio-politiques et gestionnaires d'une part, des pratiques sociales et modes de vie d'autre part.

. Comment se pose aujourd'hui la question du "pouvoir local", ou des rapports entre le "central" et le "local" ? Dans quelle mesure la crise d'une part, les tentatives de remodelage des fonctions et des rôles des collectivités territoriales locales d'autre part influencent-elles, modifient-elles les comportements des élus et des résidents des périphéries urbaines ? La question peut être posée à deux niveaux.

\* voit-on émerger de nouvelles "élites locales", plus ouvertes et attentives aux dimensions techniciennes de l'aménagement, d'une part, plus à l'écoute d'autre part des associations, mouvements écologiques, ou non, (parfois intégrés dans les conseils municipaux) et soucieux d'une meilleure utilisation des ressources locales ?

\* parallèlement, ces mêmes couches sociales sont-elles porteuses de logiques dynamiques de développement économique, d'initiatives, de mobilisations, intégrant à la gestion du territoire les dimensions économiques (localisations d'activités, défense de l'emploi) et sociales ?

Il s'agit donc d'apprécier la capacité du local à adopter et à adapter les dynamiques sociales d'ensemble, à réguler certains éléments de la gestion en face des changements liés aux politiques de l'Etat ou des firmes. Ce qui n'exclue pas des positions frileuses de corporatisme, de protection de repli sur l'espace propre, de ségrégation, de blocage.

. Une telle recherche suppose un effort pour dépasser une approche trop structuraliste ou économiste : sans négliger les grandes déterminations sociales, en période de restructuration économique, la prise en compte des phénomènes micro-sociaux (ruptures avec certains modes de vie, patrimonialisation de l'espace urbain) paraît fondamentale. A cet égard, les périphéries des agglomérations méritent particulièrement l'attention. Quel statut est donné à ce type d'espace dans l'ordre des représentations ? N'assiste-t-il pas à une certaine déstabilisation d'une conception de la ville mono-centrée, à la création de nouvelles entités, ni centre, ni banlieue, ni ville ni campagne, ou les spécifications et les structurations de réseaux sociaux sont constitutifs d'une organisation territoriale nouvelle ? Comment les élus, les aménageurs rencontrent-ils ces entités et ces réseaux dans lesquels souvent ils peuvent être impliqués ? Que signifie alors la notion de périphérie ? On a évité d'utiliser le mot décentralisation : il s'agit plutôt de mouvements de re-centration, non institutionnels mais sociaux, dont il reste à apprécier les cheminements, et les canaux par lesquels ils s'effectuent. C'est dans cette approche globale, à l'intérieur de laquelle il est toujours possible de démultiplier les

entrées de recherche, les unes déjà prospectées (usages de l'habitat, relations de voisinages) les autres à développer (types de consommations, usage des équipements collectifs, modes d'insertion dans l'espace social local) qu'il a paru utile de soulever quelques questionnements. A la fois pour éviter des analyses pointillistes qui n'intégreraient pas la dimension spatio-urbaine, et pour centrer les travaux sur les rapports entre pratiques sociales et gestionnaires de l'espace local.

#### 27. Usage du temps et de l'espace, comportements de consommation.

Plusieurs études ont mis l'accent, depuis quelques années, sur les modes de vie péri-urbains, ainsi que sur les pratiques et les représentations sociales qui les caractériseraient. A ce niveau, une question fondamentale se pose, faut-il parler de modes de vie péri-urbains ou de modes de vie de telle ou telle classe sociale ? Une fois de plus, c'est le problème de la spécificité, sinon de la détermination spatiale des faits sociaux qui est en cause. Cette problématique revêt d'autant plus d'intérêt que les politiques d'aménagement qui concernent (entre autres) l'espace péri-urbain - pays, quartiers, chartes pluricommunales... - privilégient nettement la dimension territoriale. En quoi les usages du temps et de l'espace, forcément originaux dans le cas de résidents péri-urbains soumis à des migrations alternantes quotidiennes, à un découpage spatio-temporel très marqué, à la nécessité d'accorder une part importante de leurs loisirs à l'entretien de la nature (habitat/jardin), confèrent-ils aux classes moyennes péri-urbanisées une dimension particulière ? Leur sociabilité et leurs habitudes de consommation en sont-elles affectées ?

La dimension économique des modes de vie péri-urbains mérite également quelque attention. Les charges familiales accrues par le coût des déplacements quotidiens et l'acquisition souvent obligatoire d'un second véhicule, l'endettement consenti par de jeunes ménages souvent modestes pour accéder à la propriété d'une résidence principale..., se traduisent sans doute par des comportements de consommation originaux. Comment, en particulier, s'organise la restriction des frais familiaux ? D'autre part, le soin particulier porté par les résidents à l'aménagement des lieux-jardin notamment - assure, dans les zones péri-urbaines, des perspectives nouvelles de marché et d'implantations commerciales.. Qu'en est-il exactement ? Dans un autre domaine de la sphère économique, l'investissement

local de certaines classes péri-urbaines, la présence de plus en plus fréquente d'épouses inactives refusant l'isolement et la passivité ouvrent peut-être de riches perspectives à l'économie sociale (ou informelle) ? Pourquoi, dans ces conditions, le péri-urbain ne serait-il pas, à la fois, un lieu privilégié de recomposition sociale et le banc d'essai de nouvelles expériences socio-économiques à forte charge d'animation et d'investissement local ?

### 3. SUR LES METHODES DE RECHERCHES.

. Les quelques énoncés ci-dessous s'appuient pour l'essentiel sur les réponses formulées dans les questionnaires aux centres de recherche

. En premier lieu, une double démarche est réclamée par de nombreuses équipes, qui apparaît en complémentarité :

\* d'une part, la connaissance des périphéries passe par la nécessité de l'extensivité du champ étudié. La prise en compte de l'ensemble de phénomène sur tout le territoire français (avec si possible des comparaisons d'ordre international) peut seule rendre compte de l'ampleur, de l'état, de l'homogénéité ou non du phénomène selon les régions et les agglomérations. L'outil statistique (données INSEE, données MUL sur le logement, le crédit à la construction) et quantitatif est alors à privilégier. Mais aussi est nécessaire le rassemblement de données ou d'observations plus qualitatives en provenance des services locaux de l'appareil d'Etat (DDE) ou des Agences d'agglomération, qui disposent tous de connaissances empiriques non formalisées sur la question.

\* d'autre part, l'observation passe par des approches monographiques, des études approfondies de cas qui seules peuvent rendre compte à l'échelle locale des processus fins. Au-delà des mesures quantitatives, ces analyses d'échantillons d'agglomérations permettent des approches socio-anthropologiques des acteurs économiques, politiques, des résidents et des travailleurs migrants quotidiens, etc. des stratégies développées au plan local. Plus particulièrement, seules des études localisées peuvent permettre d'effectuer un bilan de l'imprégnation de telle ou telle agglomération des politiques de diffusion ou de résistance à telle ou telle technique (structures des PME ~~et de l'artisanat~~), ~~du rôle incitatif actif de telle ou telle instance vis à vis~~ des collectivités locales. A cet égard, la structuration ou non d'un "milieu local" de recherche peut en la matière jouer un rôle important (cf. rapport du groupe de travail sur Milieu local de recherche).

. En second lieu, de nombreuses équipes soulignent la nécessité d'une structuration de la recherche et de l'observation et d'une continuité du travail analysé par :

\* des systèmes d'observation permanente sur des secteurs localisés, en association entre partenaires (chercheurs en sciences sociales, ingénieurs, architectes et représentants des organismes aménageurs, des collectivités, des associations de résidents) ;

\* des réseaux d'échanges de résultats inter-équipes et inter-agglomérations. Seule la mise en commun de données, les confrontations de méthodes permettent d'atteindre une phase de généralisation d'efficacité ou de faible rendement d'une technique ou d'une politique d'autre part.

Ces propositions ne sont pas neuves sans doute. Elles relancent l'idée d'interdisciplinarité et de réseaux d'équipes travaillant en accord préalable sur le choix des thèmes et un minimum de méthodes communes. Lors des consultations organisées par les chercheurs en sciences sociales lors des travaux de la commission Habitat et Cadre de Vie, le rappel avait été fait de la complexité d'un système urbain, à la fois ensemble de techniques de production, milieu économique et social, système imbriqué d'institutions. L'enjeu de la recherche est peut-être -et les questions méthodologiques sont alors fondamentales- la capacité à montrer, sinon à maîtriser, cette complexité. Comment logiques techniques, jeux institutionnels, enjeux sociaux divergents sont-ils régulés, et selon quels compromis ? Quels coûts aussi pour la collectivité ? Parce que les périphéries urbaines contiennent souvent plus de virtualités d'aménagement, d'équipement, de formes nouvelles d'expérimentation, que les autres fractions de l'espace urbain, les méthodes de recherches qui y seront mises en oeuvre apparaissent fondamentales. Ne peut-on souhaiter que la commission transversale s'efforce de susciter des travaux de réflexion sur les interfaces entre techniques-ressources-sociétés ?

LISTE DES EQUIPES CONDUISANT DES RECHERCHES SUR LES  
PERIPHERIES DES AGGLOMERATIONS

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LA PERI URBANISATION

Cette troisième partie est conçue comme un complément des développements précédents.

. La liste des équipes, sans privilégier telle ou telle d'entre elles, a été dressée à partir du questionnaire envoyé au début de l'année 1985, de la connaissance que les auteurs avaient des travaux effectués (participation à des colloques, recensions bibliographiques), de l'analyse des annuaires du CNRS ou des Fiches analytiques de la Recherche (publication annuelle du CDU - MULT). Elle n'a pas pris en compte les organismes techniques ou administratifs (DDE, CETE, DDA, INSEE, Services spécialisés des Ministères) ou des bureaux d'études privés dont les travaux sont soit appliqués soit contractuels et non spécialisés. Le questionnaire envoyé aux équipes est joint à cette liste.

. La bibliographie, qui peut apparaître volumineuse, a été incorporée au présent rapport dans la mesure où, existant dans les fichiers des UA elle a pu être dressée assez rapidement (avec l'aide de Melle Elisabeth GRAS, DUT de documentation et étudiante de DEA au CIEU).

I - LISTE DES EQUIPES CONDUISANT DES RECHERCHES SUR LES  
PERIPHERIES DES AGGLOMERATIONS (1)

- B.E.R. Bureau d'Etudes Régionales. Université de Caen - Esplanade de la Paix. 14032 CAEN CEDEX  
J.M. DUPUYS - Analyse des finances communales. Rapport Centre-périphérie dans les agglomérations.
  
- CENTRE D'ANALYSE DE L'ESPACE - UA 165 - 191 rue St Jacques - 75005 PARIS  
J. BEAUJEU-GARNIER - Localisation des activités; espace péri-urbain dans la périphérie de Paris.
  
- C.E.E.R. - Centre d'Ecologie des Ressources Renouvelables.  
19, rue Marvig - 31055 TOULOUSE CEDEX.  
LP. CNRS  
H. DECAMPS.  
Etude des ressources naturelles dans la région toulousaine.
  
- CEDRESS - Université de Nanterre.  
Gilles VERPRAET  
Université de Paris X, 2 rue de Rouen 92001 Nanterre  
Localisation activités tertiaires, logement pavillonnaire, innovation architecturale en banlieue.
  
- CESURB - UA CNRS n° 907 .  
Université de Bordeaux II - Domaine universitaire Talence.  
P. BARRERE - J. CASSOU-MOUNAT.  
MSH Université Bordeaux III 33405 Talence  
Croissance des agglomérations dans la région aquitaine.
  
- CEREBE - Centre d'Etude et de Recherche sur le Bien Etre (Resp. Cl. IRRIBARNE)  
ER 205 - 140 rue du Chevaleret - 75013 Paris.  
Travaux de C. BIDOU sur les rapports classes moyennes/habitat.

---

(1) Pour chaque équipe sont indiqués le sigle, le titre de l'équipe, l'appartenance (CNRS, Université...) le nom du responsable ou du/des spécialistes de la question, l'adresse et les principaux thèmes sur lesquels elle conduit des recherches.

- CEPS - Centre d'Etude des Pratiques Sociales - UA 379  
 Université Grenoble II - BP 47X - 38040 Grenoble.  
 Y. BARREL  
 Politique locale de l'aménagement et de l'habitat.  
 Décentralisation.
  
- CIEU - Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines - UA 1146 CNRS  
 5, avenue Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex (61/41.11.05)  
 G. JALABERT - B. KAYSER - M.C.JAILLET - J.P. LABORIE - R. MARCONIS  
 Foncier, Production du bâti, Desserrement des activités, Transports,  
 Paysanneries péri-urbaines, Gestion des agglomérations.  
 Travail en collaboration avec UA ERMOPRESS (J.Y. NEVERS, Sociologie)  
 et le LEREP (J.P. GILLY, Economiste) sur les structures d'agglomération  
 (Plan Urbain).
  
- CRAPS - ERA 817 - Villeneuve d'Ascq. Université de Lille II  
 BP 169, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex  
 M. VALLON-LEDUCQ  
 Comportement des élus dans les communes du Nord-Pas-de-Calais
  
- CREDOC - 142 Rue Chevaleret 75013 PARIS.  
 Nicole TABARD - Patrick CLAPIER  
 Programme Consommation et inscription spatiale.  
 Champ de recherche national. (CNRS CREDOC)  
 Programme Plan Urbain : utilisation, fréquentation des équipements  
 collectifs.
  
- CRESAL - UA 899 - 6 place de l'Hôtel de Ville 49 000 St Etienne.  
 J. ION  
 Habitat périurbain et loisirs périurbains.
  
- CSU - Centre de Sociologie urbaine - 118 rue de la Tombe Issoire 75014 Paris  
 P. RENDU - E. PRETECEILLE  
 Les équipements urbains. Ségrégation socio-spatiale.
  
- DYNAMIQUE DES ESPACES GEOGRAPHIQUES - UA CNRS 902  
 12, rue Goethe 67000 Strasbourg  
 H. NONN  
 Dynamique des espaces urbains dans la région d'Alsace. Equipements  
 zones d'activités et d'habitat (collab. avec MSH Strasbourg + Agence d'urb.)

- ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE - 254 Boulevard Raspail 75014 Paris  
P. BACHTOLD  
Procédés de constructions et problèmes énergétiques et techniques.
- E.S.O. - UA 915 - Université de Caen - Esplanade de la Paix  
14032 Caen Cedex  
R. HERIN  
Analyse sociale de la France de l'Ouest (bassin d'emploi, urbanisation des campagnes, équipements périurbains).
- E.N.S. Fontenay (UA 142). 31 av. Lombard 92260 Fontenay-aux-Roses  
Nicole BERGER - J. COHEN  
Périurbanisation en Ile de France  
Dynamique de l'emploi industriel ; mobilité habitat ; aménagement rural
- ERAM - Equipe de Recherche sur l'Urbanisme et l'Aménagement d'Aix-Marseille II.  
Institut de Géographie- 29, avenue R. Schuman 13261 Aix-en-Provence  
Nicole GIRARD - J. RICHEL - JP. FERRIER - J.Ph. BEAU  
Planification urbaine - Foncier immobilier - Pratiques sociales -  
Gestion locale (Zone Aix-Marseille-Etang de Berre).
- ENPC - ATP CNRS - Techniques Urbaines (Réseaux d'assainissement)  
58, Boulevard Lefebvre 75 732 Paris Cedex.  
Resp. DUPUY J.
- FONDATION DES VILLES - 79 rue du 11 nov. 1918 - 94350 Villiers/maine  
D. LORRAIN  
Urbanisation et développement local.
- GERM-CERCOM - UA n° 377 - 98 Bd Herriot BP 369 - 06007 Nice Cedex  
F. GODARD  
Recherches sur la solvabilité des ménages, mobilisation des ressources,  
l'accession à la propriété.
- G.R.A.L. - GRECO Administration locale - 130014  
Université Paris I, 9 rue Mahler 75004 Paris  
BOUINOT J.  
Décentralisation, collectivités locales

- IERSO - CNRS GRECO Action locale  
Domaine universitaire Bordeaux I Av. Léon Duguit 33604 Pessac  
C. LACOUR  
Institut d'étude et de recherche sur le Sud-Ouest  
MSHA : Programme dynamique spatiale et politique urbaine -
  
- INSTITUT D'URBANISME DE PARIS - 2 rue de la Liberté 93526 St Denis Cedex  
P. MERLIN  
Transport et croissance urbaine.
  
- IMPACT SOCIO-SPATIAL DE L'AMENAGEMENT - UA 911 CNRS Université de Pau  
Av. Doyen Poplawski 64000 Pau  
G. DIMEO - X. PIOLLE  
Urbanisation des pays de l'Adour. Croissance périphérique de Pau  
(rente foncière, production du bâti, pratiques sociales).
  
- LABORATOIRE ECONOMIE DES TRANSPORTS - Université Lyon II  
16 quai C. Bernard 69007 Lyon  
A. BONNAFOUS  
Transports en périphérie urbaine. Mobilités. Télécommunications.
  
- LABORATOIRE GEOGRAPHIE URBAINE NANTERRE - GRECO BANLIEUE.  
200 ave. de la République 92001 Nanterre Cedex  
Guy BURGEL  
Banlieues et zones périurbaines - Agglomération parisienne  
(Seine/Saint-Denis).
  
- LABORATOIRE MONTAGNE ALPINE - UA 344 I.G.A. Rue M. GIGNOUX 38031 Grenoble Cedex  
DAVID J.  
Croissance périphérique des villes alpines ; agriculture périphérique  
grenobloise.
  
- LABORATOIRE LOGEMENT - NANCY, 6 rue Michottes 54000 Nancy  
Production du logement et pratiques de l'habitat.

- LERSCO - UA CNRS 502 - Université de Nantes - Chemin de la Censive du Tertre  
44086 Nantes Cedex.  
D. PINSON (VERREY)  
Habitat ouvrier en banlieue.
  
- ORCES - Université Paul Valéry - Route de Mende - 34000 Montpellier.  
R. FERRAS - M. LACAVE - JP. VOLLE - M. VIGOUROUX  
Croissances périurbaines en Languedoc-Roussillon, Catalogne.
  
- UNIVERSITE St ETIENNE - Institut de Géographie  
Cl. CRETIN  
Recherche sur la périphérie de St Etienne
  
- UNIVERSITE DE LYON II (Associée à UA 260 CNRS) - 74 rue Pasteur 69007 Lyon  
A. VANT - M. BONNEVILLE  
Croissance périurbaine dans la région lyonnaise (développement des  
activités transports : Plan Urbain). Localisation des activités  
(collab. avec Agence d'urbanisme, EPR et le MULT).
  
- UNIVERSITE SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE - I.E.P. 47X 38040 Grenoble  
J. JOLY - TAUVERON  
Croissance urbaine de Grenoble - Nuisances, déchets.
  
- UNIVERSITE DE LILLE III - BP 149 - 59653 Villeneuve d'Ascq -  
GIS CNRS - Pays de l'Europe du Nord-Ouest  
THUMERELLE P.J. - BRUYELLE P.  
Périphéries urbaines et évolution des banlieues dans la région  
du Nord.
  
- UNIVERSITE DE HAUTE-NORMANDIE - Institut de Géographie - BP 32  
Mont-Saint-Aignan  
GUERMOND Y. - FRUIT J.P.  
Urbanisation des campagnes en Haute-Normandie - Mobilité résidentielle -  
Bassins d'emplois/d'habitat.
  
- U.P.A. ROUEN - 186 rue Martainville 76000 Rouen  
MOLEY C.  
Typologie des habitats urbains récents.

PAU - UA 911

TOULOUSE - UA 1146

QUESTIONNAIRE - LA CROISSANCE PERIPHERIQUE DES VILLES

1. Votre équipe de recherche conduit-elle actuellement des études sur la croissance périphérique des villes ?

---

11. Dans le cadre d'un programme universitaire ?

Si oui, précisez.

12. Dans le cadre d'un programme du CNRS ?

Si oui, précisez.

13. Dans le cadre d'autres programmes (MULT, MRI, DATAR, M.AGRIC. Régions...)

Si oui, précisez.

---

2. Parmi les thèmes suivants, quels sont ceux sur lesquels les travaux de votre équipe mettent particulièrement l'accent ? (Pour les questions qui vous intéressent plus spécialement, fournir en quelques phrases l'orientation, et les éléments bibliographiques essentiels).

21. Utilisation de l'espace "naturel, dégradation/préservation des milieux, des sites mobilisation/conservation/gaspillage des ressources (eau, sols, matériaux, énergies, bois, forêts....). Menez-vous particulièrement des recherches sur la question des énergies nouvelles (habitat, transports) ?

22. Rapports entre urbanisation et système agricole (recul des zones productives ; conflits pour le sol ; "résistances" liées à l'exploitation, aux valeurs patrimoniales ; gestion de l'espace). Voir aussi 25. et 26.

23. Localisations et redéploiement d'activités économiques en zones périurbaines (y compris secteur "tertiaire") : types d'activités et facteurs de localisations ; zones d'accueil et équipements ; stratégie des entreprises et des collectivités ; main-d'oeuvre et bassins d'emploi localisés...

24. La question foncière et ses approches : analyses théoriques sur la rente ; segmentations des marchés ; systèmes d'offres et de demandes ; valeurs foncières et formation du prix du sol ; mutations de propriétés... (voir aussi 22. 25. 26.)

25. Le logement et l'habitat "périurbains" : les filières de production (financements, promoteurs et constructeurs, secteur BTP) ; les marchés du logement, les coûts du logement et l'accession à la propriété.
26. Les politiques d'intervention et d'aménagement : planifications et zonages ; les acteurs et les intervenants (rapports élus/administration techniciens acteurs économiques) ; les gestions localisées de l'espace ; les effets de la décentralisation ; les anciens et les nouveaux élus (couches-classes sociales et gestion). Plus récemment, vos recherches ont-elles porté sur le "développement local" ? Sur les politiques contractuelles (quartiers, banlieues Etat-région, immigrés, nomades, etc...) dans l'espace considéré ?
27. Les politiques d'équipement : infrastructures et superstructurés ; réseaux et services (Ecoles, eau, ordures ménagères, équipements sportifs et de loisirs....). Notamment, étude des questions d'assainissement/épuration (y compris recherches techniques appliquées) : mise en place de nouveaux matériaux ? Coûts et rentabilité ? Arbitrages entre administrations et collectivités, ou entreprises ? Coût des équipements et blocage à l'urbanisation ?
28. La société périurbaine : classes sociales et croissance périphérique (le rôle des "couches moyennes") ; migration et mobilités, ségrégations socio-résidentielles ; modes de vie et pratiques sociales ; les usages de l'espace péri-urbain ; les difficultés financières récentes des nouveaux accédants.... etc.
29. La gestion des espaces périphériques : fonctionnement des agglomérations et rapports villes-centres - communes d'anciennes banlieues - zones d'extension péri-urbaine ; (structures d'agglomération, syndicats intercommunaux, districts..... ; concurrences et/ou complémentarités) ; les processus de régulation au sein des agglomérations. Particulièrement : analyses des ressources financières et système des finances locales d'une part ; caractères et mutations des pouvoirs politiques d'autre part : anciens et nouveaux gestionnaires, technicisation et notabilisation... Les effets de la décentralisation (rapports avec les administrations, les départements et régions.....).
- 2.10. Architectures et paysages des périphéries urbaines : composition urbaine ; styles régionaux ou homogénéisation des bâtis ; qualité de l'habitat et des opérations ; insertion dans les sites ; réaménagements : circulations, espaces verts.... etc.

t,  
3. Quels vous paraissent être les axes sur lesquels la recherche sur le thème de la "périurbanisation" devraient aujourd'hui et dans les années à venir mettre particulièrement l'accent ?

---

ues  
31. Sur le plan de la réflexion théorique ?

32. Sur les champs thématiques ?

33. Sur les méthodologies et techniques de recherche ?

n-  
;  
s

II - NOTES BIBLIOGRAPHIQUES
-----------------------------

- 1 - Croissance urbaine et périphérie des villes : études générales.
- 2 - Les dynamiques démographiques
- 3 - Activités agricoles et urbanisation
- 4 - La question foncière : de la rente agricole à la rente urbaine
- 5 - La production de l'habitat "périurbain"
- 6 - Le desserrement des activités
- 7 - L'aménagement des périphéries urbaines : planification  
Pouvoir local - Décentralisation, politiques d'agglomération
- 8 - L'équipement des périphéries urbaines : Intra et super structures
- 9 - Urbanisme et paysages
- 10 - Une société périphérique ? Pratiques sociales et modes de vie.

1. CROISSANCE URBAINE ET PERIPHERIE DES VILLES : ETUDES GENERALES.

La bibliographie intéressant la croissance urbaine en général est évidemment hors de l'analyse du champ examiné ici, même si elle le contient. On s'en tiendra donc aux travaux récents portant plus spécifiquement sur la périphérie des villes et agglomérations françaises.

- BAUER G. - ROUX J.M. - "La rurbanisation ou la ville éparpillée"  
Seuil, Paris, 1976, 189 p.
- COLLOQUES :
  - Le périurbain en Aquitaine. Collectif MSH Bordeaux, 1984. Ed. Economica, 212 p.
  - La péri-urbanisation. Actes du Colloque pluridisciplinaire. GIS Europe NO. Université de Lille III, 1981, 132 p.
  - Peut-on maîtriser le développement périurbain ? Paris, CREPIF, n° 3, 1983, 175 p.
  - Les périphéries urbaines : quelles sociétés, quels espaces, quels dynamismes ? LA 915. Angers 1984 (55 communications) (à paraître).
- DATAR/SESAME : "Péri-urbanisation et aménagement du territoire", Rapport Paris, 1979, 77 p.
- DANAN Y.M. - L'urbanisation périphérique et le droit. Mon-Bat-T.P. n° 37, 1984.
- DAVID J. et alii - "Problèmes et méthodes d'analyse de la rurbanisation : le plateau de Champagner"(Isère)-Grenoble IGA, 1979, 160 p.
- DOCKES P. - GOUX J.F. - MELLET D. Production d'espace et formes d'urbanisation. Approches théoriques. CNRS, ATP Croissance urbaine, 1970, 193 p.
- KOLSI A. - Cheminements de la croissance périurbaine en France. Analyse de l'espace. N° 3, 1981.
- GOUX Ch. - Crise économique et forme d'urbanisation. Rev. Eco. Reg. Urb. n° 4, 1980.

- JAILLET M.C. - JALABERT G. - La production d espace périurbain. Toulouse, Travaux du CIEU, n° 8, pp. 7-26.
- JALABERT G. - KAYSER B. - LABORIE JP. - L'espace "périurbain", un champ unifié de modèles locaux. Courrier CNRS, Fasc. Spécial n° 57, 1984.
- JOURNEE D'ETUDE - Le développement de la périurbanisation : problèmes et solutions. CRU-MUL, 1981, 72 p.
- LANGUMIER J.F. -
  - La reconnaissance officielle d'un nouvel espace : le péri-urbain. Ann. de la Recherche urbaine. N° 15, 1982.
  - Pour une perspective de l'espace péri-urbain en France. Ibid.
- MAYOUX J. et alii - Demain l'espace, l'habitat individuel péri-urbain. Documentation Française.
  - T. 1 Synthèse, 1979, 143 p.
  - T. 2 Annexes, 1980, 323 p.
- OREAP (Cahiers de) - Les phénomènes de péri-urbanisation. N° 26, 1981 (région d'Amiens).
- ORHON J. - L'espace péri-urbain : un nouvel espace ? Etudes foncières, 1984, n° 14.
- Quelques études localisées.
- Agence d'Urbanisme du Havre - L'habitat individuel périurbain. Etudes Normandes, n° 1, 1980.
- BOICHARD J. - Besançon et sa banlieue, exemple d'un parasitisme organisé. R.G. Est. n° 2, 1983.
- CRETIN C. - Transformations périphériques de villes. L'exemple de la plaine méridionale du Forez. Dossier, St-Etienne, 1974, 126 p.
- BONNIER J. - COSTE M. - Consommation d'espace et habitat individuel (Provence). Rev. Géol. Lyon, 1978, n° 4.
- DI MFO G. - GUERRERO R. - Modalités et dynamique de la péri-urbanisation dans l'agglomération de Pau, Revue Economique du Sud-Ouest, 1985.

- FERRAS R. - VOLLE JP. - Banlieues sans banlieusards ou la nouvelle ville languedocienne.  
In Sens et non sens de l'espace. Paris, AFDG, 1984, pp. 115-128.
- PUISSANT S. - Le périurbain de Mont de Marsan. Originalité de l'agglomération montoise ou paradoxes des péri-urbains ? RESO, n° 2, 1983.

2 - POPULATIONS ET CROISSANCES PERIURBAINES : LES DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES.

- BAUER G. - ROUX J.M. - Un phénomène nouveau : l'exode urbain. MPTP, 1983, n° 30.
- BETEILLE B. - La répartition de la population française et son évolution récente. Profils économiques. n° 7, 1982.
- CHAMPION P. - RUEL A. - TEJOU C. - En ville, en banlieue, à la campagne : où habite-t-on en France en 1982 ? Le Bâtisseur, 1983, 99 p.
- CREDOC - Typologie socio-professionnelle des communes de France. Rapport, 1984, 45 p.
- FAUR JP. - L'urbanisation en 1982 : les résultats du recensement. Eco. et Stat. INSEE, n° 156, 1983.
- FAUCHER J. - ANACHE M. - BOULOGNE P. - Recensement de 1982 et évolution démographique et spatiale en Ile de France. Cahiers IAURIF n° 66 et 68, 1983.
- FERRAS R. - Nouvelle distribution et dynamique spatiale de la population en Languedoc Roussillon. Médit. 1983, n° 4.
- LABORIE JP. - Des banlieues partout en Midi-Pyrénées. RGPSO, n° 1, 1984.
- MUL-STU/BATISSEUR - Premiers éléments sur les variations de population 1975-1982. 1982, 74 p. Cartes.
- REVUE DE GEOGRAPHIE ALPINE - n° 1-84 n° Spécial sur la population des Alpes du Sud.
  - GUIBOURDENCHE G. - Croissance démographique et rapport urbain-rural dans les régions basses des Alpes du Nord (Grenoble exclue)
  - JOLY J. - Grenoble un espace urbain en mutation.

- ONU - Modes d'accroissement de la population urbaine et rurale. Et. Démogr. Rapport, 1981, 198 p.

22. Mobilités résidentielles.

- ANJAN O. - Mobilité et espace urbain. Comportements de mobilité en fonction des changements de résidence. Analyse de l'Espace, n° 1, 1983.
- BARATRA M. - Eléments d'une prise en compte des comportements de mobilité des habitants des zones périphériques dans l'agglomération bordelaise. RESO, n° 1, 80.
- DUMOLARD P. - Migrations et mobilité en Bas-Dauphinois. Université de Lyon II, 1983, 2 vol. 539 p.
- FREYSSINET M. - RETEL J. - Aires de changement de résidence et d'emploi dans l'agglomération parisienne. CSU, 1970, 169 p.
- FRUIT J.P. - GUERMOND Y. - La mobilité de la population en milieu péri-urbain. (Pays de Caux). Cahiers de Géog. de Rouen, n° 22, 1984, 116p.
- HAUMONT A. et alii - La mobilité des citadins. Mobilité et espaces urbains. ISU, 1978, ATP Socio-Eco. 142 p.
- IRT - Rencontre de recherche sur la mobilité en zone urbaine. Arcueil, 1976, 122 p.
- PUISSANT D. La mobilité résidentielle, révélateur et facteur du changement social. ATP-CNRS, 1982, T. 12.
- TAISNE M. - Quelques éléments d'information sur la mobilité des ménages et le fonctionnement du marché du logement en Ile de France (1975-1978). IAURIF, n° 5, 1980.
- YGNACE JL. - Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle. Les pratiques sociales de l'espace. Thèse de 3ème cycle, Soico, Toulouse, 1984, 282 p.

3 - AGRICULTURE, MILIEU RURAL ET CROISSANCE PERIPHERIQUE DES VILLES.

- Bibliographie sélective dans les processus d'urbanisation de l'espace rural  
(B. KAYSER, D. ROMEAS)  
CNRS-GRECO 6, Col. REMICA, n° 14, 1980, 34 p.
- BERGER M. - Découpage de l'espace rural périurbain en région parisienne.  
Cahiers ENS Fontenay, n° 1, 1975.
- BERGER A. - ROUZIER J. - Villes et campagnes : la fin d'un dualisme.  
Paris Economica, 1977, 276 p.
- BOUDOUL J. - FAUR JP. - Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme  
d'urbanisation ? Eco. et Stat. n° 149, 1982.
- CAHIERS DE L'ACEAR. - La question agricole dans les banlieues et les périphéries  
urbaines. n° 23, 1980.
- COULAUD D. - Consommation ou gaspillage d'espace en milieu périurbain.  
Espace géographique, n° 3, 1981.
- DAVID J. - Du rural à l'urbain : l'avant-pays savoyard. Grenoble I.G.A. 1980, 358 p.
- DEMEULENAERE F. - Evolution récente de l'agriculture dans les zones périurbaines :  
l'ouest de l'agglomération lilloise. H.T.M., n° 1, 1982.
- FALQUE M. - Irrigation agricole et production de terrain à bâtir.  
Etudes foncières, n° 21, 1983, pp. 8-15.
- GROS G. - Les conflits entre l'agriculture périurbaine et l'urbanisation dans  
le Rhône. Mém. de stage ENA, 1970, 25 p.
- KAYSER B. - Aménager l'espace : les campagnes suburbaines. Eco. Rurale,  
n° 117, 1977.  
- L'urbanisation de l'espace agricole. Nouvelles campagnes, n° 12,  
1981.
- LACAILLE M. - LOUDEAU X. - Agriculture périurbaine : des entreprises pour  
demain ? Rev. Agriculture d'Entreprise, n° 171, 1983, p. 3-42.

- LANG G. - Rural et urbain. Reflets Economie Franc-Comtoise, n° 4, 1979.
- MINISTERE AGRICULTURE - Aménagement rural et urbanisation diffuse. ACEAR, n° 5, 1975, 50 p. Annexe Bibliographie.
- OCDE - L'agriculture dans l'aménagement des zones périurbaines. 1979, T. 1 Synthèse, 51 p.
- ROLLAN F. - Dynamisme de l'agriculture périurbaine et expansionnisme urbain. Talence, CESURB 1983, 169 p. 10 cartes.
- ROUEN (Cahiers géographiques) - L'espace rural face à l'urbanisation, n° 1, 1973, 92 p.
- VAUDOIX J. - L'agriculture des zones urbaines et périurbaines du Nord-Pas-de-Calais (1970-1980). HOM-TER.NORD n° 1, 1982.

4 - LA QUESTION FONCIERE : DE LA RENTE AGRICOLE A LA RENTE URBAINE.

- REVUE ETUDES FONCIERES (27 fascicules parus au 30.3.1985) - Voir chronique bibliographique de cette revue (459 titres).
- COLLOQUES ADEF.
  - La rente foncière urbaine : approches théoriques et empirique. ECONOMICA 1984, 228 p.
  - Les propriétaires fonciers, 1983. Economica.
- ARMAND G. - Le marché foncier dans le secteur N-E de l'agglomération grenobloise de 1977 à 1980. Rev. Géog. A. n° 1-2, 1982.
- CASALIS S. - Problèmes fonciers et urbanisation : le cas des zones NA de l'agglomération grenobloise. R.G.A. n° 12 - 1982.
- CHOUDERSKY P. - VARAGUE J. - La politique foncière dans la région parisienne. ESP.SOC, n° 13-14, 1975.
- CONGRES DES GEOMETRES EXPERTS - La propriété foncière : réalité ou illusion. Partie urbaine et périurbaine. Strasbourg 1980, rev. Géomètre n° 11,,60p.

- FED. NAT. des PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS - Evolution des prix des terrains à bâtir de 1965 à 1975 dans quelques agglomérations françaises.  
Suppl. Rev. Promotion Immobilière, n° 33, 1976, 94 p.
- FRESCHI L. - Croissance pavillonnaire et rétention foncière dans la banlieue grenobloise. RGA, n° 2, 1982.
- GUICHARD JP. - SEGURET S. - Urbanisation, structures foncières, structures sociales dans le pays niçois. An. de la Recherche urbaine n° 10-11, 1981.
- GOZE M. - Les mutations foncières dans la métropole bordelaise.  
Et. Fonc. n° 18, 1983.
- GOZE M. - Flux fonciers et urbanisation (dans la CUB de Bordeaux).  
IERSO, 1981, 148 p.
- GOUX J.F. - La consommation de sol urbain. Rev. d'Eco. Rég. et urb. 1979,
- HERIN M. - Lesterrains à bâtir dans la grande banlieue parisienne. Le marché foncier du secteur nord-ouest. Univ. du Maine, 1975, 28 p.
- JOANNON M. - TIRONE L. - Structures foncières et croissance urbaine dans le département des Bouches-du-Rhône. Méditerranée 1983, 3.
- JUNG J. - Les acquisitions foncières systématiques dans les zones agricoles périurbaines : le pôle industriel d'Ennery au nord de Metz.  
Mosella. T. VIII, 1978.
- KAYSER B. - Vendeurs de terres à la périphérie des villes. An. de la Recherche urbaine, n° 10-11, 1982.
- KASZINSKY M. - Périurbanisation et tribut foncier urbain. Et. Fonc.  
n° 12, 1981.
- SAGLIO J. - L'offre foncière. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.  
Documentation Française, 1980, 62 p.

- VERCUEIL J. - Une notion nouvelle : les bassins fonciers. Et. Fonc. 1981, n° 12.

- TOPALOV C. - Le profit, la rente, la ville. Paris. Economica, 1984, 233 p.

5 - PRODUCTION DU CADRE BATI.

- Voir bibliographie dans :

- BULLDOC "Habitat individuel et urbanisation diffuse". CDU, 1978, n° 58, 332 p.

- JAILLET MC. - JALABERT G. - La production de la maison individuelle dans la région toulousaine. Plan Construction, 1981, 492 p.

- ANVAR. Le bâtiment, les travaux publics et l'innovation. 1982, 54 p. + annexes.

- ARDITI - GOLDBERGER - ROUSSILLE. - L'habitat périurbain : de quoi parle-t-on ? Dossier SAEF, 1978, pp. 28-35.

- AVEROUS B. - Les nouvelles formes d'habitat pavillonnaire. Rapport SCET-BETURE, 79, 7 vol. NP.

- BERGER JL. - La maison individuelle malade de crédit. Le Moniteur n° 40, 1981.

- BINET N. - Périurbanisation et politique de l'habitat dans l'agglomération rennaise. Colloque Madrid. Espaces urbains, 1985, 17 p.

- BIGOT F. - DUGENY F. - BLUMENFELD H. - Le milieu pavillonnaire en région Ile de France. Cahiers IAURIF, 1983, vol 68, p. 33-66

- BLOCHLAINE JM. - Un espace pour la vie. Réflexion publique sur l'habitat en France. Documentation Française, 1980, 158 p.

- BURDEAU M. - L'habitat périurbain. RCP n° 38, 1979, pp. 27-46.

- CNEREC. Montrouge. Le marché de la maison individuelle (1975-1985).

Revue Technique des constructeurs promoteurs (octobre 1979, 222 p.

- C.E.G.I. - Construction des maisons individuelles : étude de contenu des emplois indirects, rapports entre production et emploi direct. 1983, 118 p.
- CICUREL M. - Le financement de l'habitat. Rapport préparatoire 8ème Plan. 1979, 44 p.
- CHEVALERIAS G. - Etude des prix des maisons individuelles en secteur diffus dans le département du Pays-de-Dôme. N.D. 85 p.
- COLLECTIF - Coût global de l'habitat. Plan Construction. Bilan thématique. 1981, 142 p. Biblio.
- COLLECTIF - Contribution à l'étude de l'habitat individuel sur la rive droite de l'agglomération de Bordeaux. RGPSO. n° 1, T. 51, 1980.
- DUGENY F. et alii - Le pavillonnaire, quel devenir : la densification du pavillonnaire en Ile-de-France. IAURIF, 1983, 116 p.
- DUP - Urbanisation des villes ou des campagnes : dix ans de construction en France. 1971-1980, Dossier, 1981, 80 p.
- DUP - Dossier de liaison prospective. Questions posées pour le développement de l'habitat à faible densité et de la maison individuelle. Notes de travail du Groupe Prospective Urbain. 1980, 18 p.
- GARNIER A. - Les nouvelles cités-dortoirs : l'expansion de la maison individuelle périurbaine. 1984, 199 p.
- GUEYFFIER - Les banques dans la maison individuelle. Note d'INF. n° 22, 1979, DAEI. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.
- JAILLET M.C. - JALABERT G. - Politique urbaine et logement : la production d'espace pavillonnaire. Esp. Géol. n° 4, 1982.
- MINISTERE DE L'EQUIPEMENT (SAEI) - Etude Interministérielle RCB sur l'habitat individuel périurbain : mission exploratoire dans 10 agglomérations. 1977, N.P.

- MILANO S. - La production du logement dans la France d'aujourd'hui. Correspondance Municipale, n° 185, 1978, 317 p.
- PIERRE C. - Rapport Habitat-Cadre de Vie. Ronéoté, 1982, 58 p.
- RENOUIL P. - Le PAP, acquisition - amélioration : l'expérience de la Gironde. Rapport. IERSO, 1984.
- TAFFIN C. - Accession à la propriété et rurbanisation. Economie et Statistique. N° 175, 1985, pp. 55-60.
- VINCENT M. - La formation des prix dans le secteur de la maison individuelle. Revue Eco. Régionale urbaine. 1982-2.

6 - ACTIVITES ET CROISSANCE PERIPHERIQUES DES VILLES.

- COLLECTIF - Economies locales : crises et mutations. Annales Recherche urbaine. n° 15, 1982, 147 p.

61. Activités de production.

- ADDA S. - DUCREUX M. - L'usine disparaît. L'industrialisation remise en question. St Denis-Aubervilliers. A.R. Urb. 5/1979.
- AYDALOT P. - L'entreprise dans l'espace urbain. Economica 1980.  
- Crise et Espace. Flammarion, 1984.
- BARATRA M. - LEYMARIE D. - Eclatement des zones d'emploi et mobilité dans l'agglomération bordelaise. Rev. Eco. du S.O. 1983, n° 1.
- BARATRA M. - LEYMARIE D. - Enquête auprès d'une industrie agro-alimentaire décentralisée en péri-urbain. Doc. de Travail. IERSO, 1982.
- COING H. - La ville marché de l'emploi. PUG 1982, 308 p.
- D.D.R. RHONES-ALPES - Consommation de terrains par l'industrie dans la région Rhône-Alpes. Rapport 1978
- DUMAS J. - Transformations industrielles et intégration de l'espace dans la

Communauté Urbaine de Bordeaux. RGPSO, n° 1, 1978.

- FOUET R. - Croissance industrielle et extension urbaine. BAGF, 1981, n° 475/476.
- LAURIF - Le desserrement des activités industrielles en région Ile de France.  
Etude 1978.  
- Friches industrielles en Ile de France, n° 63, 1981, 36 p.
- LABORIE J.P. - Le desserrement des industries dans les banlieues. An. Rég. Urb.  
n° 15, 1982.
- LAUTIER R. - F. SCHALCHLI T. - Nouvelles tendances des espaces de travail.  
Espace et Société n° 22-23, 1977.
- SAUTHEIL C. - Desserrement en migration ? Le transfert des sièges sociaux en  
banlieue parisienne. Acta Geographica, n° 49, 1982, p. 1-10.
- STU - Une zone industrielle intercommunale : le SICOVAL(vallée de l'Hers, 31)  
Fiches Etudes de cas, 1981.
- BIGNEAU-LEBEL - Hiérarchie spatiale des activités en banlieue de Paris.  
Cahiers de l'IAURIF, n° 22, 1971, 55 p.
- TECH. ECO. MODERNES - Mobilité et croissance spatiale. Paris 1971,  
Gauthier-Villars, 1971, 141 p.

#### 62. Activités de distribution et tertiaires.

- BONNEVILLE M. - La construction de bureaux dans l'agglomération lyonnaise :  
illustration et limites du développement d'une métropole régionale.  
R.G.L. 1979, n° 4.
- CESURB (P. BARRERE - M. CASSOU-MOUNAT) - Atlas commercial de Bordeaux et son agglomération.  
CCI-Bordeaux, 1982, 32 p.
- CORDA (G. TURPIN - D. BOITREAUD - H. GENOT) - Equipements commerciaux et quartiers  
nouveaux. STU, 1979, 87 p. Annexes.
- CENTRE NATIONAL D'ART DE CULTURE G. POMPIDOU - Les portes de la ville. Compte-  
rendu Exposition 1983 CCI Paris. 86 p.

- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS - Zones d'activités en région parisienne. Paris CCI 1974.
- GENOT H. - Le périurbain : la nouvelle tendance de la distribution et des services. Revue Urbanisme n° 179-180, 1980 pp. 90-92.
- METTON A. L'expansion du commerce périphérique en France. Ann. de Géog. n° 506, 1982.
- METTON A. et alii - Le commerce urbain français. PUF, 1984. (Voir différentes études sur la révolution commerciale des périphéries, commerce de gros, les marchés en banlieue, marchés de plein air..)
- METTON A. - Le commerce et la ville en banlieue parisienne. Thèse d'Etat 1980. Courbevoie. 568 p.
- OZAN A. PUMAIN D.-Application d'un modèle de dynamique intra-urbain à l'agglomération rouennaise. Cahiers Géo. de Rouen n° 18-19, pp. 125-136.
- PERON R. - Restructuration du Commerce de détail, crise des centres et urbanisation. Ann. Recher. Urb. n° 12, 1981, p. 12.
- Les villes où les français achètent. Revue Les informations n° 1422-1423, 1972, pp. 26-35.

7 - L'AMENAGEMENT DES PERIPHERIES URBAINES, LES POLITIQUES URBAINES.

71. Planification urbaine.

- BOURY P. - Le lotissement communal : outil essentiel à la disposition des élus locaux. Mon BTP, 9/1979.
- CRU - Aménager les banlieues des villes. Journées de Formation en Urbanisme. Juin 1981, 94 p.
- ENA - Les banlieues. Aménagement public de l'espace  
Rapport de stage, 1980, 48 p.
- J. GAJER - Les enjeux du nouveau SDAU de l'Ile de France. Esp. Sociétés n° 3637, 1981.

- J. MARIEU - La périurbanisation, effet pervers en effet délibéré des politiques publiques. L'exemple de Bordeaux. Colloque de Madrid. Espaces urbains. 12 p.
- VELTZ P. - Planification urbaine et vie sociale. Actes Coll.Rennes, 1981, 134 p.

72. Pouvoir local et décentralisation.

- ANDAN O. - OZAN A. - THIBAUT A. - Consommation d'espace et pouvoir local. Annales de la Recherche Urbaine. N° 10-11, 1981.
- BAILLEY Ch. - Les municipalités face au développement urbain : recherche sur quelques comportements des maires. Thèse 3e cycle, Université Paris I, 1976, 211 p.
- CHASSIGNET D. - Problèmes des villes et politique urbaine. Profils économiques n° 6 - 1981, pp. 53-68.
- DRESSAYRE Philippe - Suburbanisation et pouvoir local. Rev. F. de Sc. Polit. n° 3, 1980.
- GUICHARD O. - Vivre ensemble. Rapport Documentation Française, 1976, Tomes 1 et 2, 226 p.
- OREAP - Maîtriser la croissance périurbaine, Commune de Menelles (Picardie). Rapport 1981, 2 tomes, 177 p.
  - Sur la "décentralisation" multiplications d'articles plus ou moins répétitifs et, pour la plupart, rendant pour compte des effets concrets des mesures de redistribution des compétences, notamment dans les communes périurbaines.  
Signalons :
- BELORGEY G. - La France décentralisée. Berger-Levrault, 1984.
- GREFFE X. - Territoires en France. Les enjeux de la décentralisation. 1984, Economica
- RAVANEL J. - La réforme des collectivités locales et des régions. Dalloz, 1984.
- GOZE M. - Les nouvelles dimensions de la planification spatiale et de l'urbanisme décentralisé. Rev. Eco. Reg. Urb. n° 4, 1984.

73. Politiques d'agglomération.

- BABONAUX-SERONDE A.M. - Ville centre et communes péri-urbaines : des relations complexes. Colloque Madrid. Espaces Urbains. 1985, 18 p.
- CEIBAP - Paris - Colloque Dourdan 1983. Les villes de la couronne du Bassin parisien, 1969.
- CORRESPONDANCE MUNICIPALE - Les chartes intercommunales de développement et d'aménagement. n° 254, 1985.
- CETE Bordeaux - Quartiers et agglomérations. Intégration et interdépendance L'exemple de la banlieue bordelaise. NP.
- FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME. - "Les agglomérations françaises au recensement de 1982. Urbanisation et développement économique. 3 T. (446 + 52 + 156 p.), 1982.
- LASSALE Ph. - Les chartes intercommunales de développement et d'aménagement. Premier bilan. du programme expérimental. STU, 1984, 99 p.
- OREAM Lyon - La région urbaine de Lyon. 1978, 60 p.
- POCHE B. - ROUSIER N. - La grande région urbaine un enjeu de la politique d'aménagement ou l'espace économique introuvable. ex. Lyon. Grenoble, 1981, 191 p.
- SANSON E. - Une alternance à l'extension des banlieues : le renforcement de leur autonomie par la création d'aires de solidarités. (CETE Lyon : Colloque Madrid 1985).  
(Réflexion engagée dans l'agglomération lyonnaise : "le développement du périurbain, problèmes et solutions, 1981).

74. Finances locales.

- CERAU - Coût de l'urbanisation, études d'agglomération... 1967. 4 vol.
- DUPUTS- Inégalités fiscales et relations centre-périphérie (Colloque Angers - à paraître 17 p.)

- GRULLY M. - MAURIN M. - Coûts et conséquences de l'extension urbaine pour les collectivités locales (GEP/CETE Aix) in Le développement de la péri-urbanisation. CRU 1981.
- LAJUGIE J. - Le coût de la croissance urbaine. Les Cahiers de la revue politique et parlementaire n° 847, 1973. pp. 14-31.
- NICOLLE C. - Les communes rurales en zone périurbaine havraise et difficultés financières. Etudes normandes n° 1, 1980.
- RAPETTI D. - NOIN D. - Fiscalité et hiérarchie sociale dans l'espace urbain et péri-urbain (agglo. Nantes. Colloque de géographie sociale, Lyon 1983, pp. 349-364.
- RENARD V. - Développement urbain et financement des équipements. Le contribuable et l'utilisateur. (Colloque Madrid 1985, 11 p.)
- S.E.M.E.A. - Le coût de développement des agglomérations. Rapport général, 3 fas. ND.
- UHALDEBORDE J.M. - Equité fiscale et système de finances communautaires. RESO 2975. (autres articles du même auteur. IERSO), notamment "Répertoire raisonné des sources d'information financières sur les collectivités locales". Annuaire coll. Locales. LITEC Paris 1982.

8 - L'EQUIPEMENT DES PERIPHERIES URBAINES : INFRA STRUCTURES.

- CAILLE P. - Equipement : les banlieues à la traine. Eco et Stat. n° 150, 1982.

81. Transports péri-urbains.

- BONNAFOUS A. et alii - Mobilité et vie quotidienne. Laboratoire Economie des Transports. 1981, 260 p.
- DE LA MORSANGIERE H. - Les transports des banlieusards. Labo. Eco. des Transports, 1982, 294 p.

- CHAPOUTOT J.J. - Transport collectif, régulation politique et contradictions territoriales. Ann. de la Recherche Urbaine n° 4, 1979.
- CETUR - L'organisation des déplacements en banlieue : aménagements de voiries, et plans de circulation. Bagneux, 1981, 103 p.
- CETUR - L'organisation des déplacements en banlieue : les transports collectifs. 1982, 92 p.
- I.R.T. - Etude des déplacements domicile-travail. Paris, 1984, Rapport 84 p.
- LACOUR C. - BARATRA M. - LEYMARIE D. - Mobilité et desserte des zones périphériques par les transports collectifs. CNRS, ATP Croissance Urbaine, 1982, 224 p.
- OFFNER et alii - Transports collectifs et activités commerciales locales. Les effets de l'implantation d'une nouvelle station de métro sur les commerces avoisinants. IRT Arcueil. Rapport, 1982, 116 p.
- RAYCHMAN M. - Enquête sur les déplacements engendrés par les équipements de banlieues bien desservies par les transports en commun. Rapport 1981, 95 p.
- RAYCHMAN M. et SERVANT L. - Les transports collectifs routiers en secteur péri-urbain. Cahiers IAURIF n° 71, 1984.
- SMADJA G. - Le développement de l'habitat périurbain et les problèmes de déplacement. Rev. des Coll. Locales, n° 183, 1979.
- VIE URBAINE (La) - Transports collectifs urbains (3 Art.) n° 2 à 4, 1976 (Transports, migrations quotidiennes, ramassage... Régions Nord-Marseille).

82. Assainissement - Eau - Equipements hydrauliques.

- A.F.E.E. / STU - Les eaux pluviales en milieu urbain : synthèse bibliographique. 1982, 126 p.
- COHEN C. - L'assainissement - Marché et entreprises. Etudes et notes d'information. Ministère de l'Environnement et Cadre de Vie, n° 25, 1979, p. 14.
- BATIMENT-BATIR - Le traitement des eaux potables, l'assainissement autonome. N° 11 nov. 1983.

- BERTOLINI G. - Eau, déchets et modèles culturels : alternatives au tout-à-l'égout.  
Ed. Entente, 1983, 230 p.
- DEUTSH JC/HERVIO P. - Cycle urbain de l'eau. DUP-Plan Urbain, 1984, 100 p.
- DEMOULIN et alii - Le lagunage, synthèse des connaissances actuelles. NAMUR.  
Fond. Univ. 1981, 162 p.
- DUPUY G. - Le rôle politique et idéologique que des techniques dans l'aménagement  
de l'assainissement. aux transports urbains. CRU, 1978.
- FAUDRY D. - La prévision du coût des réseaux d'assainissement. STU 1980, 78 p.
- FONTEVIEILLE B. - Le système de l'eau dans les relations villes-campagnes : l'espace  
rural péri-urbain de Montpellier (colloque d'Angers, 1984).
- GUERREE H. - GOMELLA C. - Les eaux usées dans les agglomérations urbaines et  
rurales. Eyrolles, 1978.
- PONTS ET CHAUSSEES (Ass. anc. élèves). Dir. DUPUY
  - Amélioration de la conception de la gestion des divers  
afin de limiter l'impact négatif des déversements dans le milieu  
naturel (MUL - 1984)
  - Les processus socio-techniques des dégradations des réseaux  
d'assainissement (en cours).
- MUL - L'assainissement des agglomérations. Notes vertes. Dossiers n° 7, 1980, 8 p.
- MUL / STU - Contraintes d'assainissement individuel au niveau de la parcelle  
dans les opérations d'habitat de faible et moyenne densité.  
1984, 61 p.
- MON. BAT. TP - Dossier Eau et Assainissement n° 28, Août 1981.
- S.T.U. - Assinissement autonome : eaux usées, eaux pluviales, éléments pour un  
bilan technico-économique. 1985, 120 p.
- Comment remédier à la disparité des prix de l'eau. Le Moniteur BTP n° 10,  
1982, pp. 51-52.

83. Energie.

- Commissariat Général au Plan (Préparation au 8ème Plan)  
     "Prospective à long terme de la consommation d'énergie"  
     Fév. 1981, 243 p.  
     ( Voir particulièrement les passages analysant les comportements  
     des acteurs, constructeurs et usagers, et la section relative à  
     l'habitat et au tertiaire).
- GUILLAUME Y. - LECRU B. - Les politiques communales et intercommunales dans  
     le domaine de l'énergie. SEDA - STU - 1982, 58 p.
- PARISIS J.L. - PERALDI M. - Crise et ordre domestique. CERFISE, 1984, 201 p.  
     (Plan Construction).  
     (Habitat pavillonnaire et consommation d'énergie).
- STU - Planification urbaine et énergie. MUL-DUP, 1984, 80 p.

9 - URBANISME, PAYSAGES, ARCHITECTURE.91. Détérioration des milieux et protection des sites - paysages périurbains.

- BANQUE BIBLIOGRAPHIQUE : Banque bibliographique pour la protection de l'environnement.  
     Caluire DRAE (1982) 23 p.
- BIANCALE F. DUGENNET - Le verdissement de la banlieue. Cahiers IAURIF N° 72, 1984.
- DUFOUR J. - Les bois autour du Mans et la pression urbaine. Travaux et Documents  
     de l'Université du Maine, n° 1, 1984. p.
- DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT - Ile de France - Les décharges contrôlées.  
     ND, 20 p.
- DELBARD R. - JOUANNET Danuel - Le cadastre vert : une expérience pour la connaissance  
     des végétations d'arbres en zone urbaine et périurbaine. Paysages  
     actualités, n° 60, 1983.

- ENS. PARIS - L'impact de la fréquentation humaine sur les forêts périurbaines.  
Recherches d'indicateurs écologiques. MECV, 1981, 95 p.
- INSTITUT D'ECOLOGIE APPLIQUEE D'ORLEANS. Ecologie et espaces péri-urbains.  
Colloque octobre 1977, 62 p. Tab. Fig.
- INSTITUT FRANCAIS D'ARCHITECTURE : Paysage pavillonnaire. Le Vésinet.  
DUP - Mission du paysage, 1982, 80 p.
- JACQUET JP - La protection et la gestion des espaces verts publics et privés  
en milieu périurbain, STU-MUL, 1981.
- PINAUD J. - Les banlieues vertes à l'Ouest de Bordeaux. Revue Géographique des  
Pyrénées et du Sud-Ouest. N° 1, 1980.

#### 92. Architectures-Urbanisme.

- BAUER G. - Un urbanisme pour les maisons. EGE 10/18, 1979, 254 p.
- BAUER G. - BAUDEZ G. - ROUX JM - Banlieues de charme ou l'art des quartiers-  
jardins. Pandora. 1980, 121 p.
- CRETIN C. - Des paysages produits à la production du paysage : l'exemple périurbain  
dans Lire le Paysage. Colloque C.I.E.R.E.C. St Etienne 1985 314 p.
- Paysages et sociétés de la périphérie stéphanoise. R.G.L. 1974, n° 3.
- LIMET F. - VERDIER P. - Un nouveau puzzle : les bassins de cadre de vie. Revue  
d'Etudes Economiques de Haute-Normandie n° 11, 1982.
- LECORPS C. - PAGES JL - Intégration du bâti dans un paysage rural. C.IAURIF n° 65, 1982.
- LEGRAND D - RADUREAU A. - Limites d'agglomération et paysage urbain. Métropolis 9-10, 1973
- MOLEY C. - Règles génératrices des habitats périurbains. Ecole d'Archi. de Normandie.  
MUL - 1984, 157 p.
- PERALDI A. - Rumeur des lieux : la formation du paysage péri-urbain marseillais.  
Annales de la Recherche Urbaine n° 18-19, 1983.
- ROBIN H. - Possibilités offertes par la réglementation pour la production ou la  
création d'espaces verts urbains et périurbains. Paris STU 1983, 91 p.

10 - MODES DE VIE - PRATIQUES SOCIALES DANS LES COURONNES PERIPHERIQUES DES VILLES.

- Bibliographie : JAILLET M.C. - JALABERT G. - Production du logement et pratiques sociales de l'habitat. Doctrines et méthodologies. Bibliographie sélective. REMICA - GRECO 6 CNRS, 1983, 69 p.  
(186 titres recensés).
  
- BIDOU C. - Banlieues et citoyenneté. Les nouvelles fonctions résidentielles de l'espace urbain. Annales de la Recherche Urbaine 15/1982.  
- Les aventuriers du quotidien - PUF, 1984.
- CIEU "Processus d'évolution d'ensembles d'habitat individuels" (1970-1984).  
Direction de la Construction, 1984, 183 p.
  
- COMTE M. - Espace résidentiel, mode de vie et pratiques sociales.  
HABITER n° 174, 1982.
  
- DURIEZ B. - FOURDRIGNIER M. - Vivre à la campagne ou vivre au village : l'évolution de la sociabilité à Hennevelin, commune périurbaine.  
H et T.N. n° 2? 1983.
  
- HAICAULT M. et alii : La vie en deux : ouvrières de l'électronique habitat individuel périurbain toulousain. Plan Construction. Coll. Recherches 1984, 200 p.
  
- CHEVALIER M. - Phénomène pavillonnaire dans la région de Lyon, Ministère de l'Environnement, 1979, 168 p.
  
- ISU - HAUMONT N. - RAYMOND H. - Habitat et pratiques de l'espace ; études des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement.  
ND. 142 p. Annexes.
  
- FESEAN F. - FILLON R. - Les lotissements périurbains : vie et relations. CH AG - Seine Maritime. N° 41, 1982.
  
- GROS B. - Une maison pour chaque français. Fayard 1977.
  
- MICOUD A. - NINEZ J. - Travailler en ville, habiter la campagne, nouvelles fonctions résidentielles de l'espace rural. CRESAL St Etienne 1977 (Plan Construction).

- MIRLOUP J. - Tourisme et loisirs en milieu urbain et périurbain en France.  
Annales Géo. n° 520, 1984.
- NOROIS (REV) - Approche géographique des loisirs urbains et périurbains.  
n° 120, 1983.
- REMICA 18 - Production du logement et pratiques sociales de l'habitat II :  
Etudes de cas. GRECO CNRS, 1983, 177 p.
- SOULIGNAC F. - La banlieue un espace temps. Temps Libre n° 5, 1982, pp. 119-126.
- TABARD N. - Consommation et inscription spatiale. Synthèse et perspective.  
CREDOC - 1984, 43 p.
- TABARD N. - CLAPIER D. - Relations entre l'inscription spatiale et la  
reproduction des inégalités et des modes de vie. Rapport CREDOC  
1984.



LA NOTION DE POLITIQUE URBAINE

J.P. GAUDIN

Plan Urbain

1. La notion de politique urbaine semble à beaucoup d'autant plus naturelle qu'elle est en fait marquée par de grandes ambiguïtés. S'agit-il du symétrique de ce qu'on appellera par ailleurs politique sociale ou politique scolaire, c'est-à-dire des orientations d'action définies et conduites par l'Etat ? Ou bien, est-ce plus largement la multiplicité des interventions publiques (1) portant sur la ville ? Ou plutôt encore, en relativisant le critère du volontarisme et en remettant en contexte global les interventions de l'Etat et des collectivités publiques, s'agit-il des différents enjeux sociaux sous-jacents aux processus décisionnels en cause dans la production et la transformation des espaces urbains ?
  
2. Le contour premier des politiques publiques "d'urbanisme" est en France historiquement indissociable d'une démarche de plan, manifestant à la fois une ambition de mise en cohérence entre les multiples dimensions d'analyse de la ville et une globalisation des interventions publiques. Pareille approche associera progressivement à un idéal du projet des méthodes opératoires de nature d'abord normative et réglementaire. On avance couramment qu'après la dernière guerre et spécialement dans les années 60 - 70, un urbanisme "opérationnel", dont les collectivités publiques sont fréquemment maîtres d'ouvrage, a succédé à l'urbanisme réglementaire. Durant cette même phase cependant, force est de constater qu'en France la planification physique et réglementaire s'est accrue et systématisée (Loi d'orientation foncière de 1967).

La planification urbaine est alors caractérisable par une démarche prévisionnelle à moyen ou long terme, débouchant de manière plus ou moins développée sur des procédures d'affectation des usages des sols et de programmation des interventions foncières publiques. Cette planification manifeste une certaine globalité d'intention : l'échelle du raisonnement est au minimum communale mais elle essaie de prendre en compte des réalités de nature socio-économique (agglomération, aire urbaine). Par ailleurs, cette approche articule étroitement des corps de règles avec des formes de calcul estimatif : les codifications sont directement référées à des prévisions quantifiées de caractère économique et social.

---

(1) On voit par exemple les interventions introductives du colloque "Politiques urbaines et planification des villes" (1974) osciller constamment entre des formulations au singulier ou au pluriel : politique urbaine ou politiques urbaines ?

C'est dans ce contexte, caractérisé par l'ampleur de l'urbanisation, que le rapport du VIème Plan appelle notamment à "l'élaboration de politiques urbaines, constituant de véritables stratégies de développement, qui rassemblent les aspects économiques et sociaux, l'organisation spatiale, les investissements collectifs, la gestion financière de la collectivité et le fonctionnement des services publics" (1). La formule est ainsi désormais consacrée. Notons qu'elle s'inscrit en premier lieu sur le terrain des ambitions politiques et administratives. Et que l'esprit des politiques urbaines est associé d'emblée aux démarches de planification spatiale.

3. D'un tel point de vue procède une séquence de procédures de planification pour tout le territoire (qui s'inscrit dans la tradition centralisatrice de l'institutionnalisation des pratiques d'urbanisme depuis 1943), recherchant l'exhaustivité (en articulant le moyen et le long termes, les limites communales et les périmètres d'agglomération) et une cohérence de principe entre objectifs et moyens (échanciers de financement, prévisions démographiques et économiques). C'est là un premier ensemble de pétitions de principe à l'examen duquel s'attachera la "recherche urbaine". Les potentiels de réflexion seront incités en effet par des appels d'offres répétés à observer le fonctionnement de ces outils de politique urbaine, pour les perfectionner mais aussi pour s'interroger sur leur "efficacité".

Selon les acceptions données à cette dernière notion, se dégageront deux grandes voies de réflexion : parvenir à des cohérences logiques accrues dans les méthodes, afin de réduire les désajustements constatés ; ou bien rechercher plutôt dans ces désajustements fonctionnels les repères d'autres logiques sociales à l'oeuvre que celles affichées par la planification spatiale.

x

x

x

---

(1) Rapport de la Commission des Villes, 1971, p.43 à 45.

A - LA DECONSTRUCTION-RECONSTRUCTION DE LA NOTION DE "POLITIQUE URBAINE" PAR LA RECHERCHE : EVALUATION DE QUELQUES ACQUIS ET LACUNES.

4. Introduisant en 1969 le premier numéro spécial de la revue Sociologie du Travail intitulé, en écho mais aussi en réponse aux énoncés administratifs, "Politique urbaine", J.P. WORMS précisait l'optique choisie : "nous avons recherché les études qui refusaient le plus explicitement d'analyser la ville en tant qu'objet de consommation par ses habitants mais qui se proposaient au contraire d'expliquer comment la ville était constituée par l'action collective" .

C'est ainsi que les courants prédominants dans la recherche urbaine des années 70 vont développer l'analyse des décisions à travers la caractérisation des processus d'urbanisation, et situer le "jEU des acteurs" dans le cadre de la structuration des rapports sociaux sur l'espace.

5. Pour établir une distance analytique par rapport à la rhétorique officielle de l'aménagement, dans laquelle l'urbanisation massive est marquée par une "pathologie" qu'il convient de "soigner" (sous-équipements, transports insuffisants, taudis, etc...), bien des travaux vont remplacer les problèmes urbains dans un contexte faisant une place essentielle aux processus économiques et en particulier aux stratégies de production et de mise en valeur des capitaux des grands groupes industrialo-bancaires. Ce sont leurs logiques qui transparaîtraient dans les orientations majeures d'aménagement des plateformes industrielles et des métropoles tertiaires (1), par delà les contradictions secondaires qui traversent le développement du "capitalisme monopoliste d'Etat" (2).

Cette place essentielle conférée à l'articulation du système économique sur l'espace inclut, dans nombre de travaux, une approche du champ des consommations populaires et des conflits sociaux qui s'y développent, que ces derniers

---

(1) Cf. les analyses développées de 1972 à 1978 par les équipes du Centre de Sociologie Urbaine et du Centre d'Etude des Mouvements Sociaux. Voir bibliographie.

(2) Concept argumenté en particulier dans les livres de P. BOCCARA et les revues "La Pensée" et "Economie et Politique".

se rattachent explicitement ou non à des procédures de concertation institutionnalisées.

Il est apparu ainsi notamment que les véritables "effets" de la planification ne sont pas seulement postérieurs à la définition de documents de choix et de réglementation mais bien concomitants à leur élaboration. Dépassant l'optique d'une planification qui engendrerait seule le devenir urbain, et son symétrique critique qui en fait soit le "produit" du rapport des intérêts économiques à un moment donné soit la réponse à des conflits qui seraient ainsi régulés, l'analyse en s'approfondissant s'orientait vers une compréhension de la planification comme mise en forme de différents rapports de force, mais aussi comme processus de leur réagencement éventuel (1).

C'était tenter là une mise en perspective entre les dimensions de ce que les anglo-saxons nomment d'une part "policy" (objectifs de l'action publique) et d'autre part "politics" (rapports socio-politiques).

6. Ces courants d'analyse cherchèrent à développer toutes leurs conséquences dans le cadre de monographies de terrain. La démonstration fut probablement d'autant plus intéressante qu'elle rompait avec des cas limites de politique urbaine fondamentalement définis par l'Etat central (2) pour situer les processus liés à l'urbanisation accélérée par rapport aux structurations sociales et politiques locales.

Pareils décryptages des planifications urbaines en fonction des forces sociales localement engagées dans leur définition pouvaient laisser voir la spécificité des formes politiques locales (3). Dans le cadre des hypothèses de sociologie marxiste, si cela n'allait pas jusqu'à remettre en cause l'étroitesse de la notion même "d'autonomie relative" laissée aux instances communales, du moins cela amènerait-il à nuancer sérieusement le rôle des normes d'Etat dans la planification de l'espace.

---

(1) Dans une optique où il s'agit moins de conflits d'acteurs interprétés en termes de compétitions de pouvoirs (selon une psychologisation des conduites de groupes) que d'une tentative d'articulation des décisions des institutions publiques sur l'état des rapports sociaux locaux.

(2) Dont l'archétype est "Monopolville" à Dunkerque.

(3) Analyses de S. BIAREZ et alii, dans le cadre du CERAT, sur ROANNE. Cf. Bibliographie.

Plusieurs travaux de recherche concluait, en effet, à l'extraordinaire plasticité du système réglementaire ; c'est-à-dire à la diversité des transformations sociales susceptibles de se produire au sein d'un ensemble de procédures formellement uniformes, ainsi qu'à la multiplicité des affectations des usages du sol recouverte par un même rituel classificatoire (1). La pratique apparaissait ainsi assez largement multiforme par rapport à la cohérence linéaire de la procédure technique. Est-ce à dire que celle-ci n'était que pure apparence, qu'elle n'est qu'un masque ?

Les recherches se sont plus ou moins nettement dégagées de ce point de vue. Mais certains travaux ont su effectuer une analyse détaillée des techniques de planification urbaine sans faire de fétichisme à propos de la procédure. C'est-à-dire en ne prenant pas au mot sa cohérence affichée, mais en recherchant son articulation avec les rapports sociaux. Appliquées à des conflits, les planifications spatiales apparaissaient donc elles-mêmes traversées de conflits. Et elles n'étaient donc ni les purs moyens instrumentaux d'un compromis social, ni le simple produit d'une situation d'ensemble de domination, dont l'Etat central était le bras séculier.

7. A travers ces rappels extrêmement succincts, où la caractérisation des lignes d'ensemble schématise et réduit nécessairement les apports de chaque recherche, on discerne les contours de ce qui a été analysé dans les années 70 par un ensemble d'équipes en termes de "politique urbaine": les différentes modalités de la planification spatiale (sols, transports, équipements collectifs) dans leurs interrelations avec les enjeux politiques nationaux et locaux. L'observation de ce champ s'est appuyé sur des tentatives de construction théorique de l'objet de recherche, mobilisant certaines clés d'analyse : production et reproduction, rapports entre l'Etat et les groupes monopolistes, autonomie relative de l'instance communale, consommations collectives (2), formation et redistribution de la rente foncière, cherchant à caractériser la combinaison des multiples variables économiques, sociales et politiques en cause dans la recomposition du système productif français opérée durant les "30 Glorieuses".

---

(1) Cf. les travaux de P.VELTZ et H.COING, notamment. Voir bibliographie.

(2) Cette dimension de la question est ici entièrement laissée de côté : elle fait l'objet d'un "état des lieux" complémentaire qui a été demandé à E. PRETECEILLE.

8. C'est en fonction de leurs filiations plus (1) ou moins (2) conflictuelles avec les analyses françaises antérieures portant sur les processus d'urbanisation qu'on peut mettre en perspective ces courants de recherche, mais aussi par rapport aux travaux menés parallèlement à l'étranger.

Les approches critiques, souvent appelées "radicales" ont eu durant les années 70 en Grande-Bretagne, aux U.S.A., dans certains pays d'Amérique latine ou encore en Italie (3) une place qui a été significative sans pour autant avoir été intellectuellement prédominante comme en France. S'ajoutant en effet aux multiples recherches de perfectionnement des outils de planification (inscrites dans une optique essentiellement opératoire), beaucoup de travaux anglo-saxons en particulier, développèrent des analyses de la décision qui s'orientaient généralement dans une voie privilégiant les stratégies de groupes professionnels ou de "lobbies" centrées sur le partage des avantages (4), mais aussi parfois dans des directions cherchant une liaison explicative entre processus de décision et structures sociales locales, perspective qui a d'ailleurs servi partiellement de référence dans l'élaboration d'une sociologie politique de la planification urbaine en France (5).

9. On repère aussi une parenté avec les approches anglo-saxonnes dans certains travaux français qui, partant de l'examen des processus de décision tels qu'ils étaient menés dans le cadre des approches R.C.B. ou d'évaluation des "coûts de l'urbanisation", ont débouché sur une critique de la cohérence ambitionnée par la planification (6)

---

(1) Approches des politiques d'urbanisme marquées par un certain idéalisme historique : M. POETE, G. BARDET, P. LAVEDAN, M. AUZELLE.

(2) Travaux de sociologie de l'habitat autour de P. CHOMBART de LAUWE et de géographie économique, autour de P. GEORGE

(3) Voir M. CASTELLS, Postface à la question urbaine, 1975.

(4) Voir R. DAHL et R. ALFORD, J. GANS et A. ALTSHULER, bibliographie.

(5) Voir TN. CLARK (bibliographie) et les travaux du CERAT (1974)

(6) Voir A. BARTHELEMY (bibliographie).

urbaine au regard de la réalité des rapports de force sociaux. Si ce type d'approche n'aboutit pas à une construction macro-sociologique d'ensemble de l'objet d'analyse, du moins a-t-il participé à une mise à jour partielle des implicites de la planification spatiale.

Dans ces travaux, c'est la naïveté technique de la volonté de cohérence dans la planification urbaine qui est soulignée ; au premier chef parce qu'il y a distorsion entre le propos recherché et les moyens mis en oeuvre. D'un côté (le S.D.A.U.) c'est un horizon très lointain qui est visé, ce qui facilite les accords flous et les volontarismes de façade. De l'autre (le P.O.S.), la proximité du terme chronologique conduit essentiellement à reconduire le rapport de forces existant, en ratifiant presque toujours les "droits acquis" des propriétaires. L'analyse suggère qu'en l'occurrence il ne s'agit pas d'une dérive du système qui polarise les "rêves" sur le S.D.A.U. et le réalisme sur le P.O.S., mais bien de sa logique profonde : le couple S.D.A.U. - P.O.S. est là pour superposer des consensus généraux, formels, volontaristes et des micro-arbitrages sur l'ajustement des rapports de force en présence.

Second aspect de cette remise en cause, la critique de la volonté d'exhaustivité dans l'appréhension des problèmes et des espaces. Planification qui se veut globale et qui n'est que généralisante, qui se veut intégrative et qui n'est que cumulative. A cela ne faudrait-il pas préférer une réelle cohérence, celle existant entre différents "dossiers" critiques qui constituent les verrous préalables et l'armature des options d'aménagement ? Et pour cela, prendre la mesure des différences d'intérêts et des rationalités en présence : "il ne s'agit pas de choisir des objectifs lointains et abstraits mais de mesurer les politiques concrètes qu'il est possible d'engager aujourd'hui pour traiter des problèmes dont on n'ignore pas que l'intérêt qu'ils suscitent dépend assez largement du "poids social" des groupes qui sont concernés".

On voit que si les dimensions politiques de la planification sont ainsi prises en compte au nom du pragmatisme, l'éclatement des schémas consensuels débouche ici sur une sociographie assez fonctionnelle, mais dont l'audience est encore aujourd'hui très forte dans les analyses de la planification concertée "de quartiers", par exemple.

10. Il est une autre manière de situer les travaux concernant la politique urbaine, c'est de rappeler, à l'opposé des aspects les plus traités, quels ont été les champs peu ou pas couverts, au regard même des problèmes de l'époque considérée.

On ne peut que souligner la faible part de travaux consacrés aux questions de l'énergie, des démarches de conception, de réalisation ou de gestion des réseaux, des professions, des marchés fonciers péri-urbains, par exemple. Ce qui frappe, plus profondément peut-être, c'est aussi que les politiques urbaines n'ont pratiquement (1) été envisagées que dans leur congruence, jugée alors naturelle, avec le déploiement du Welfare State.

Particulièrement, le fait que la planification urbaine structure principalement une logique d'investissement public n'a guère été relevé en effet. Reflet d'un "devoir-être" presque unanimement approuvé il y a quelques années ? L'actualité s'est du moins déplacée : la question n'est plus guère de savoir par qui faire financer l'équipement dans le cadre de la planification urbaine, mais comment peut-on développer une autre logique que celle de l'équipement ? Quel sens conserve la planification urbaine dans une période où les prévisions économiques apparaissent fragiles pour tous et où les restrictions budgétaires reportent l'attention sur la maîtrise de l'évolution des coûts de fonctionnement ?

On relèvera par ailleurs, encore, le déséquilibre relatif existant entre le niveau d'information du travail monographique de terrain et les efforts de construction théorique ou de mise en place des problématiques. Mais il faut ici se souvenir des conditions concrètes de la commande de recherche. Les financements contractuels de recherche incitative qui devaient initialement s'adresser notamment aux praticiens de l'urbanisme et aux bureaux d'études, s'en sont détournés en fait au cours des années. C'est que la nécessité, qui s'était fait sentir d'un investissement de travail approfondi et de longue période, a amené à s'appuyer plutôt sur une autre forme d'organisation du travail (recherche à plein temps dans des structures para-universitaires) et que la diminution en valeur relative des financements d'étude et de recherche après 1975 a précipité la disparition des grands bureaux d'études. D'où une recherche urbaine menée essentiellement par des équipes qui ont eu trop rarement une pratique du terrain opérationnel ou une possibilité d'immersion approfondie dans la réalité locale.

---

(1) Si l'on excepte les réflexions menées par le CERFI, à propos notamment des "équipements collectifs". Voir bibliographie.

11. Mais la préformation des résultats par la commande incitative de recherche est allée plus loin : de manière prépondérante, une critique largement économiste a répondu au productivisme des priorités officielles de l'époque ; et c'est une analyse elle-même bien souvent fonctionnaliste qui s'est portée sur la fonctionnalité de l'action administrative.

L'administration commanditaire elle-même a orienté la recherche contractuelle en ce sens, notamment au VIème Plan. Avec le souci d'intégrer les pratiques administratives dans une analyse de l'ensemble de la formation sociale, tout en voulant se préserver d'une confusion totale entre le social et l'urbain, l'administration s'est appuyée sur une approche pseudo-systémique qui a plutôt favorisé des acceptions mécanistes et fonctionnalistes des rapports sociaux. Ainsi dans le programme 1972, le thème majeur de travail proposé était l'examen du "système économique urbain". Face à la multiplicité des réponses qui réduisaient la ville à une machine économique, à un réservoir de main-d'oeuvre, il a été dit après coup que l'expression avait été mal comprise, qu'elle recouvrait en fait le rapport entre l'économie et la ville. Mais, en définitive, était-ce là si mal comprendre la priorité d'ensemble donnée par le VIème Plan à l'industrialisation, au développement d'une industrie concurrentielle réorganisée spatialement, à l'adaptation des structures sociales et matérielles à cette grande option ?

L'origine cependant n'était pas que dans les termes de la commande : car les résultats de recherche ne procèdent pas mécaniquement des orientations thématiques liées à la contractualisation. Complémentairement, a joué de manière importante la place souvent donnée dans la recherche urbaine à une conception plutôt réductrice de l'approche marxiste : l'opposition caricaturale posée entre discours et pratique (elle-même appuyée sur une distinction fonctionnelle entre superstructure et infrastructure et sur la segmentation opérée par Althusser entre l'idéologique, le politique et l'économique) a abouti à ignorer largement le discours administratif au nom de ce qu'il était "un masque". Parallèlement, la fétichisation de l'infrastructure économique a conduit à privilégier des schémas extrêmes, à trouver des cas-limites pour étayer une conception fonctionnaliste de la ville comme machine à produire, et de l'Etat comme expression majeure des intérêts de la grande industrie monopoliste et du capital financier.

C'est ainsi que des analyses, qui critiquaient l'approche mécaniste des modélisations et de la sociologie des organisations, développèrent à leur tour une réduction mécaniste du réel. S'attacher à dégager des logiques très générales, c'est évidemment prendre le risque de proposer

une conception monolithique de l'administration, où l'analyse effective n'est guère portée sur la diversité des pratiques administratives, la différenciation des producteurs de l'urbain, l'opposition entre fractions des couches dirigeantes. Par ailleurs, c'est s'exposer à délaïsser fortement les implications des techniques de planification, entendues comme types de raisonnement structurants articulés dynamiquement à des rapports sociaux en transformation. Moins est développée l'approche détaillée de la sphère étatique, plus s'impose la conception d'un Etat-Sujet, dont la stratégie fait triompher partout, et en tous lieux également, les rapports capitalistes ; c'est là une sorte de nouvel Etat Leviathan.

Une part des approches apparaît ainsi fondamentalement référée au contexte socio-politique, économique et administratif de la fin des années 60, ce qui en définit tout à la fois la pertinence du moment et les limites. Des inflexions sont donc aujourd'hui envisageables, du fait de la transformation historique de la conjoncture et du bilan qu'on peut faire d'un certain nombre de lacunes dans ces travaux.

x

x

x

B - LES ENJEUX ACTUELS DE LA NOTION DE "POLITIQUE URBAINE" : INTER-ROGATIONS NOUVELLES ET FILIERES DE RECHERCHE.

12. Les apports de connaissance et l'évolution des analyses sont difficilement dissociables du contexte de la commande de recherche. Ce sont d'importants éléments d'éclairage de cette production, ou plus exactement d'appréciation des formes de mobilisation scientifique. Les profondes transformations intervenues dans la conjoncture économique et sociale servent ainsi de révélateur : elles indiquent les limites des perspectives d'analyse développées dans le contexte de la croissance accélérée des années 60. Et ce doublement :

- d'une part, ce qu'on appelle communément la crise économique et financière souligne, on l'a dit, un implicite de la planification urbaine quère analysé précédemment : un véritable tropisme de l'équipement collectif, une vigoureuse et générale invitation à l'investissement traversaient les démarches d'affectation des sols ;

- d'autre part, la critique, devenue officielle, des formes d'urbanisation collective des années 60 révèle indirectement combien les recherches se sont peu attachées jusqu'à présent à analyser quels avaient été les effets de la planification urbaine sur les consommations des sites et des sols, mais aussi quelle avait été la faible attention portée à l'implicite des corps de règles d'urbanisme, à la réinterprétation des dispositions canoniques dans la gestion locale des permis de construire, ou encore à l'articulation des logiques professionnelles en présence et aux rapports entre communes et organismes aménageurs et constructeurs para-publics.

Par dessus tout, on a pu observer l'ampleur du désengagement de l'Etat en matière de planification spatiale. Si le rythme de l'urbanisation a décréu et s'est qualitativement modifié, les modalités de l'intervention publique se sont de surcroît profondément transformées. L'aménagement n'est plus quère pensé à l'échelle de l'agglomération ; l'esprit des interventions urbanistiques se marque plutôt dans le réaménagement du tissu existant et la reprise du bâti ancien. Il existe maintenant un certain nombre de procédures d'intervention et de gestion urbanistique dont l'instruction et/ou l'initiative reviennent essentiellement aux collectivités locales; procédures de décision et d'orientation ayant, en fait, d'importants aspects prévisionnels, c'est-à-dire engageant notamment un style de gestion financière sur plusieurs années. Par ailleurs un certain nombre de procédures contractuelles de

programmation et de financement de l'urbanisme, qui constituent des approches apparemment souples de la gestion prévisionnelle de l'aménagement, ont vu leur usage aller croissant et se diversifier depuis 10 ans.

La formule des "contrats" de villes moyennes, ainsi, a été transposée à partir de 1976 aux contrats de pays, élaborés de manière déconcentrée, et elle est par ailleurs expérimentée sur les quartiers de banlieue. Dans tous les cas, la négociation prévisionnelle de la gestion urbaine et l'engagement financier réciproque tentent maintenant à être relayés et diffusés sous la responsabilité politique et financière des régions.

Cette diversification recouvre, en fait, une généralisation des procédures contractualisées et programmées qui prennent le pas sur la solennité et la rigidité formelle des documents de planification issus de la L.O.F. et sur l'émiettement des procédures-types d'aménagement urbain (rénovation, restauration immobilière, résorption de l'habitat insalubre).

Est-ce dès lors la fin de la planification urbaine ? Les orientations officielles ont été un temps à la "dé-planification". Moins emphatiquement, on souhaite officiellement aujourd'hui que les documents de planification soient débarrassés d'un certain fétichisme, qu'ils se fondent mieux dans une palette diversifiée de démarches prévisionnelles de programmation d'opérations. Et l'attention de l'administration va d'abord à des formes de prévisions plus modestes et à plus court terme, articulant précisément objectifs et moyens dans une approche ponctuelle de l'aménagement urbain. Mais à travers le renouvellement des démarches prévisionnelles, les significations sociales ont-elles profondément changé ?

On a pu penser un temps dans l'administration que la maîtrise des transformations sociales liées à l'urbanisation passait avant tout par la maîtrise des usages du sol. Mais le désenchantement actuel est peut-être aussi trompeur que l'enthousiasme passé.

13. Corroborant du moins cette évolution du contexte, la recherche incitative paraît aujourd'hui avoir laissé de

côté l'analyse des thèmes porteurs de la politique urbaine ; du moins si l'on maintient étroite l'assimilation entre planification spatiale et politique urbaine illustrée dans les années 70.

Mais si l'on considère plus largement la "politique urbaine" comme l'expression d'un champ de décision lié au remodelage local d'un espace, ce n'est pas l'extinction d'un genre mais bien la modification de ses contours qu'on doit considérer ; en fonction tout d'abord de l'évolution des enjeux qui se rattachent à la conjoncture des années 80.

14. Le contexte actuel de crise économique et sociale, mais aussi de vieillissement des quartiers conçus précipitamment et de manière standardisée il y a une génération, induisent des situations nouvelles de "deuxième choc d'urbanisation", où se pose en particulier les questions de la cohabitation (intolérances), de l'isolement (insécurité) et de la prise en charge socialisée de différentes classes d'âge de la population (à mesure que s'efface la famille élargie).

Dans une telle perspective, les interrogations deviennent celles-ci : comment la politique urbaine participe-t-elle de l'articulation entre transformation de la vie quotidienne (dans ses aspects consommation, logement, vie familiale, "budget-temps") et conditions nouvelles de l'adaptation du travail aux nouvelles technologies (automatisation, segmentations du processus de production).

L'attention d'un certain nombre de chercheurs peut se porter dès lors de manière plus marquée sur l'étude des mécanismes de constitution des identités, des itinéraires personnels et familiaux, des phénomènes générationnels d'acculturation à l'urbain (par errances individuelles; par constitution de réseaux). Ceci pour réinterroger, sur la base d'un corpus d'analyses méthodiques, la nature même des rapports entre sociabilité et espace local, pensés sans doute par le passé trop exclusivement en termes de solidarité et de proximité.

15. Le contexte actuel de l'action publique suggère, par ailleurs, un certain nombre de priorités à partir desquelles on peut envisager un "pilotage par l'aval". Très liées à l'actualité présente, en particulier les lois de décentralisation (qui n'ont cependant qu'amplifié un mouvement plus long de redistribution des compétences juridiques et financières amorcé vers 1975) ont déjà d'importantes conséquences en matière de gestion de l'espace et de conception des services urbains ; ce contexte stimule indéniablement un certain déplacement des problématiques, qu'il faut à la fois enregistrer mais aussi mettre en perspective par rapport aux réflexions passées. Cela peut conduire notamment à aborder, en termes politiques et institutionnels renouvelés, les rapports entre "central" et "local".
16. Notamment dans l'analyse de la redistribution actuelle des pouvoirs politiques et institutionnels, c'est la confrontation entre normes de différent niveau (ou nature) qui devient objet d'analyse, notamment à propos des processus institués de négociation et de contractualisation où sont impliqués acteurs publics et privés. Plus largement, la place et le sens même que prend aujourd'hui le "contrat" dans notre conception du fonctionnement politique et institutionnel apparaissent comme un thème essentiel d'interrogation ; contrat, au double sens de démarche formalisée d'accord et d'engagement réciproque, mais aussi plus largement de modalité de réactivation du "contrat social", dans ses significations politiques d'ensemble. Sans doute ne peut-on opposer nettement norme et contrat, l'un se révélant être plus ou moins directement l'horizon de l'autre, ce qui fait que des démarches contractuelles apparaissent être l'occasion d'une production normative de la part des collectivités locales elles-mêmes, d'une acculturation aux modalités nouvelles de la "compétence" gestionnaire, et donc d'une articulation renouvelée entre technique et politique.
17. Mais l'analyse des modes d'intervention récents est en même temps indissociable des dynamiques de la recherche amont, en particulier de l'évolution des travaux qui articulent sur les différents axes théoriques des disciplines scientifiques les avancées récentes de connaissances. C'est par conséquent les différents maillons d'une chaîne d'interrogations et de formalisations des analyses qu'on est amené à envisager, dans la perspective d'une politique incitative renouvelée. Peut-on pour autant articuler intervention scientifique et demande sociale selon un modèle de filière ?

18. Les atouts et les limites des référents théoriques qui structurent les analyses de la décision peuvent se prêter, de leur côté, à des évaluations, à des souhaits de réorientation de la part d'équipes de recherche et donc éventuellement être stimulées par des actions incitatives sur "l'amont".

Les analyses "réputationnelles" du pouvoir local développées dans les pays anglo-saxons ayant, semble-t-il, trouvé chez nous peu d'écho, ce sont des approches plutôt organisationnelles et socio-politiques qui ont prévalu. Dans les quinze dernières années de recherche urbaine, ces courants d'analyse ont, bien qu'avec des points de départ très différents, développé parallèlement des problématiques qui soulignent surtout l'aptitude réactive des politiques locales aux sollicitations ou aux contraintes de l'Etat central. L'initiative limitée, voire dominée (par la "norme" ou par "l'idéologie") du local, et une conception bipolaire du champ institutionnel (opposant le centre à la périphérie) constituaient ainsi les paradigmes plus ou moins explicites de ces analyses. L'émergence de nouvelles orientations de travail peut donc découler tant de la réévaluation critique des problématiques précédemment évoquées (en fonction particulièrement des limites intrinsèques aux approches de la "domination" qui entraînent une sous-estimation des phénomènes de ruse ou des contournements des règles ; à propos aussi de l'autonomie redécouverte du jeu local de production de règles) que de l'accent politique mis aujourd'hui sur la décentralisation.

19. Entre ces deux niveaux d'interrogations, rapidement évoqués, peut se situer semble-t-il un champ intermédiaire de réflexion, à la fois alimenté sur les deux plans précédents et constituant un niveau spécifique d'élaboration: celui de l'analyse de ce qu'on pourrait appeler les "processus locaux de transaction". L'approche paraît en effet ne plus pouvoir se limiter aux seuls responsables politiques et à ceux des grands services extérieurs d'Etat (du type : "le Préfet et ses notables" ou même "l'instance municipale"). Comment la politique urbaine intervient-elle dans les rapports entre les modes classiques de dévolution du pouvoir politique et la transformation des légitimations (la prudence du "père de famille" versus le dynamisme de l'élus "compétent") ? Autant que la réorganisation actuelle des pouvoirs l'évolution (en longue période) des profils des élus locaux (qui n'est pas interprétable en termes de clivages politiques simples) et de leurs personnels de gestion conduit à s'interroger

sur la mutation possible des légitimités sur lesquelles s'appuie l'exercice politique : la dimension "professionnelle" ou la "compétence" dans la gestion locale ne donne-t-elle pas un visage nouveau à la délégation démocratique des pouvoirs ? Dans ce contexte s'impose en particulier une analyse de la multiplication des situations d'expertise (formalisées ou non) où s'opèrent de multiples agencements complémentaires ou conflictuels entre technique et politique.

Complémentairement c'est à travers une réinterrogation des processus constitutifs de la territorialisation et des rapports de notabilité qu'on dépassera les approches un peu univoques préalablement développées en termes de domination ou de changement social(1). Hors des très grandes agglomérations (où, du fait du peu de lisibilité des périmètres communaux et de l'éclatement des fonctions, le mandat local a une valeur plutôt abstraite), la citoyenneté communale s'inscrit encore très souvent par rapport à une territorialité historiquement située (origines familiales, itinéraire de vie personnel, propriété foncière héritée), qui traverse bien des choix programmatiques ou gestionnaires apparents. On peut situer les termes traditionnels du code de confiance qui en découle, et sur lequel s'appuie pour partie le mandat politique : la référence à l'histoire familiale propose des garanties métaphoriques de respect des engagements passés et d'intégration aux codes locaux ; le statut de propriétaire (foncier) suggère la prudence et l'attachement à toutes les dimensions de la patrimonialité. Ces différents éléments ont longtemps offert les termes de référence de la gestion locale en France. Ont-ils aujourd'hui disparu ? Quelles sont leurs conditions d'actualisation ?

Dans cette perspective de réflexion relative à la territorialisation, on est amené aussi à réaborder la question de la sociabilité, de ses modalités actuelles au regard des itinéraires personnels et familiaux, des micro spécificités culturelles ou ethniques dans leur articulation avec les groupes sociaux, et naturellement dans leurs rapports aux localisations urbaines. Approches actuellement émergentes à cet égard, celles qui tentent de trouver une articulation entre les champs d'investigation macro-sociologiques (appréhendés en termes de groupes sociaux, de classes ou de catégories socio-professionnelles), et ceux de la psychologie sociale, de la micro-sociologie et de l'anthropologie (définis plutôt en termes de dispositions

---

(1) Plusieurs équipes s'orientent dans ce sens, tant à partir de la sociologie (CRESAL), (CEPS) que de l'ethnologie (Laboratoire d'Anthropologie sociale) ou de l'histoire (Laboratoire des mutations urbaines, EHESS).

individuelles, de conscience d'appartenance et de constitution d'identité) ; en somme les approches qui cherchent à saisir comment se fait l'incorporation subjective de l'objectif (par le biais du concept de l'habitus ; ou en mobilisant les approches de l'ethno-méthodologie) (1).

x

x

x

---

(1) Cf. Séminaire de recherche du Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux "Décrire un impératif" (1984) et du Centre de Sociologie Urbaine (1984-85).

20. Le premier point qu'on peut faire ressortir en conclusion, c'est qu'un "état des lieux" relatif à la notion même de politique urbaine ne pouvait qu'enregistrer ses transformations dans le temps et donc être à la fois rétrospectif et ouvert sur les perspectives actuelles.

En même temps, le déplacement des problématiques et des angles d'analyse doit pouvoir, dans un bilan dynamique, être situé par rapport aux approches précédemment développées. Si l'on veut se garder d'éventuels effets de "mode", cela implique que la mobilisation du milieu scientifique sur des perspectives nouvelles (liées à l'histoire ou l'anthropologie par exemple) aille bien de pair avec le soutien des quelques pôles de travail déjà constitués sur les thèmes de la politique urbaine et qui auraient résisté aux vicissitudes de la commande ou aux dispersions d'équipes liées à l'intégration.

21. Cela implique corrélativement de favoriser, à l'occasion de certaines interrogations, la multiplication et l'articulation des niveaux d'analyse. Ainsi la crise économique et la réévaluation critique des implications du Welfare State, si elle peut stimuler des réflexions sur la politique urbaine, envisagée comme combinaison de variables fonctionnelles (1) structurées par la question du coût des services collectifs (statut des services publics, modalités de financement et transferts de revenus, organisation du travail dans les services, mutation des qualifications et stratégies professionnelles, etc...) n'apparaissent en fait pas dissociable notamment des analyses théoriques relatives au statut de la technique dans nos sociétés ou aux rapports entre public et privé (2).
22. Les réflexions sur la notion de politique urbaine par ailleurs ne peuvent moins que jamais éviter aujourd'hui la question du "local".

Dans l'approche socio-politique des rapports global/local et centre/périphérie, l'accent a notamment été mis par le passé sur le rôle des "notables". Ceci dans une

---

(1) Voir sur ce point le programme international Fiscal Austerity, où sont engagées des équipes françaises.

(2) Le Comité scientifique "collectivités locales et décentralisation" tente ainsi d'articuler les différentes facettes "amont" et "aval" des réflexions dans politique incitative depuis 1982.

perspective qui insistait sur leur action médiatrice entre différents agents, au sein d'un "système d'action local" répondant aux initiatives étatiques centrales.

Ce type d'approche, privilégiant fortement les processus décisionnels et où les "locaux" sont définis en situation secondarisée et réactive face à des interpellations extérieures se situe avant tout par rapport à la scène politico-institutionnelle de la "modernisation" sociale des années 60-70. Mais on perçoit qu'autant que les termes de la conjoncture, ce sont les référents théoriques de ces analyses qui sont susceptibles d'évaluation.

L'attention des chercheurs tend par conséquent à se focaliser plus directement sur le local, envisagé dans ses spécificités et non simplement comme un pôle réactif aux initiatives de pouvoir central; c'est dire qu'une meilleure mesure doit être prise des spécificités mêmes du local, de ses niveaux multiples et de ses diversités, liées en particulier aux dynamiques historiques des formations sociales.

Dans cette perspective, c'est plus en termes de médiation, voire de "processus de transaction" (1) que l'approche du local pourrait notamment se développer, moins à partir d'une perspective décisionnelle qu'en fonction des éléments forts du "lien politique" : c'est-à-dire des légitimations référées à la compétence et au territoire, en particulier.

---

(1) Par référence et distinction avec le "système d'action" cher aux sociologies politiques de la décision ou de l'organisation.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- R.P. ALFORD : The comparative study of urban politics (in social science and the city, Praeger, New York, 1968).
- A. ALTSHULER : The city planning process, Cornell University Press, 1965.
- A. BARTHELEMY: La planification stratégique comme technique de planification urbaine. Vers des politiques urbaines, 1973.
- S. BIAREZ et alii: Institution communale et pouvoir politique. Le cas de ROANNE, Mouton, Paris 1974.
- S. BIAREZ : Institutions et groupes sociaux, 1976-78.
- M. CASTELLS et F. GODARD : Monopolville. L'entreprise, l'Etat, l'urbain, 1974.
- M. CASTELLS et alii : Sociologie des mouvements sociaux urbains. Enquête sur la région parisienne, Mouton, Paris 1976.
- M. CASTELLS : La question urbaine, Maspéro, réed. 1981.
- TN. CLARK : Community structure, decision-making, budget expenditures and urban renewal. American sociological review n°33, 1968.
- CERFI : Les équipements du pouvoir, 1974.
- M. CROZIER : Pour une analyse sociologique de la planification française, RFS VI, 1965.
- H. COING et R. BERCOFF-FERRY : La planification urbaine à Dunkerque. Les éléments du dossier, 1973.
- R.A. DAHL : Who governs ? Yale University Press, New Haven, 1961.
- J.L. DESTANDAU, M. BURDILLAT, J.P. GAUDIN : Articulation des interventions de l'Etat et des collectivités locales dans la formation de l'espace local, 1978.
- P. DUHARCOURT, A. CARRY, D. MATHIEU, J.J. PETIT, A. RALLET : Développement du capitalisme, politique urbaine et habitat ouvrier : l'exemple de l'agglomération de Reims, de la première moitié du XIXème siècle à nos jours, 1977.
- P. DUNLEAVY : Urban political analysis, Macmillan , London, 1980.
- J. DREYFUS : L'urbanisme comme idéologie de la rationalité, 1974.
- D. FAUDRY : Les coûts de l'urbanisation. Critique d'un concept et éléments d'une nouvelle problématique, 1975.
- J. GANS : People and Plans, Basic books, New York, 1968.
- A. HUET, R. PERON, J. KAUFMAN, M. LAIGNEAU, J. SAUVAGE : Industrialisation, urbanisation et changement social, 1976.  
La mobilité résidentielle intra-urbaine dans l'agglomération de Rennes. 1976

- J. LOJKINE et E. PRETECEILLE : Politique urbaine et stratégie de classe. Espaces et Sociétés n° 1, 1970.
- J. LOJKINE : La politique urbaine dans la région parisienne, 1972.
- J. LOJKINE, F. ORLIC, C. SKODA : La politique urbaine dans la région lyonnaise, 1973.
- J. LOJKINE, R. DELACROIX, C. MAHIEU : Politique urbaine et pouvoir local dans l'agglomération lilloise, 1978.
- F. LUGASSY, F. DARD, J. PALMADE : l'impossible participation, 1971.
- M. MARIE et A. SIMONET-ROFES : Acteurs urbains et production de l'espace : l'évolution de l'aménagement au cours de la dernière décade dans trois agglomérations françaises, 1972.
- M. MARIE et J. VIARD : La campagne inventée. Où ce qu'il advient des rapports entre les paysans, leurs communautés et l'environnement urbain dans quatre villages d'un pays de moyenne provence, 1977.
- P. SAUNDERS : Urban politics. Hutchinson, London, 1979.
- C. TOPALOV : .Capital et propriété foncière, 1973.
- " : .Les promoteurs immobiliers, 1973.
- P. VELTZ : .Les plans d'occupation des sols : le droit et les logiques nationales, 1975.
- " : .La politique urbaine à Dunkerque (1970-77).
- Sociologie du Travail : "Politique urbaine" n° 4, 1969 et "politique urbaine" n° 4, 1970.
- Recherche urbaine - Programme 1972
- Politiques urbaines et planification des villes - Colloque de Dieppe, 1974.
- Recherche urbaine - Programme VIIème Plan - 1977.
- Questions et réflexions : les aménageurs s'adressent aux chercheurs, 1977.
- Rapport de la Commission des Villes du VIème Plan, 1971.

POLITIQUES URBAINES  
Equipements et services collectifs

E. PRETECEILLE

CNRS

## **AVERTISSEMENT**

Ce texte a été rédigé pour contribuer aux travaux de la nouvelle section "Architecture, urbanistique et cadre de vie" du Comité National du CNRS, parallèlement à ceux demandés à d'autres chercheurs sur divers thèmes. Ayant été et étant encore moi-même très engagé dans les recherches sur la consommation collective et l'urbain, cette esquisse de bilan reflète inévitablement en partie mes propres orientations, ne serait-ce que par le choix des travaux qui m'ont paru importants, et les interprétations de l'évolution des problématiques. Mais il m'a semblé plus vivant et plus intéressant pour le débat sur les programmes futurs de la Commission d'assumer cette part de subjectivité plutôt que de m'en tenir à une description à plat ou de prétendre à une fausse neutralité académique. En conséquence, les appréciations portées sur les recherches évoquées n'engagent que moi et ne revendiquent aucun poids institutionnel d'être rédigées pour la Commission, ni aucune autre légitimité que celle de la valeur de mes arguments et de mes propres travaux.

## **I. QUELQUES REMARQUES SUR L'ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE URBAINE**

La recherche urbaine en sciences sociales a traversé, en France, une crise sérieuse au cours de la seconde moitié des années soixante-dix. Plusieurs éléments convergents doivent être pris en compte pour l'expliquer: la crise de la politique urbaine tout d'abord, effet de la crise urbaine, et la crise du modèle hégémonique basé sur la planification de la croissance, qui ont relégué l'urbain au second rang des préoccupations de la scène étatique; les effets de cette crise sur la politique de recherche incitative, qui ont entraîné une réduction notable des efforts financiers, provoquant une solution de continuité sur de nombreuses lignes de recherches, dans une conjoncture de crise financière et donc de fragilité de nombreuses équipes; les insuffisances et les difficultés du plan d'intégration au CNRS des chercheurs hors-statut: très nombreux dans la recherche urbaine, ceux-ci ont vu les crédits incitatifs qui leur permettaient de travailler fortement réduits pour financer un plan dont ils n'ont que partiellement bénéficié, en raison du statut extra CNRS et Université de

nombreuses équipes; la convergence des critiques contre la recherche urbaine venant des couches supérieures du pouvoir d'Etat (qui la jugeaient trop critique, voire trop marxiste - on m'a raconté qu'un membre d'un cabinet ministériel avait demandé qu'on lui établisse la liste des bons et des mauvais chercheurs, ceux-ci étant définis comme ceux qui "n'aimaient pas l'Etat") et de l'Establishment universitaire-CNRS qui en condamnait la mauvaise qualité scientifique (alors que l'enjeu était sans doute plutôt dans la contestation de leur monopole sur l'embauche et la légitimation), ce qui a valu quelques déboires à des hors-statut lors de leur intégration, et a imprégné la communauté scientifique au point de trouver, par exemple, un écho dans le rapport Godelier-Passeron sur les Sciences sociales, alors que l'audience internationale de la recherche urbaine française a été considérable -mais il a sans doute manqué les stratégies institutionnelles pour le faire valoir; enfin, la dynamique du travail des chercheurs eux-mêmes les a souvent conduits à élargir leur champ de recherche ou prendre quelque distance avec l'urbain, soit que ce champ ait été un peu contraignant auparavant pour leurs recherches (1), soit aussi en partie sous la pression des critiques antérieures, cependant que cette mobilité, dans une large mesure naturelle et souvent positive, n'était pas compensée par un renouvellement du milieu, faute de possibilités d'embauche.

Devant ces difficultés, et les risques d'éclatement du milieu, les chercheurs ont réagi en élaborant des formes d'auto-organisation collective permettant de maintenir l'intensité des échanges qui avaient largement contribué à la créativité de la période antérieure. Celles-ci n'ont d'ailleurs pratiquement pas été soutenues par le CNRS (Cf. par exemple l'échec du projet de RCP "Division du travail, modes de vie et pouvoir local"), et ne l'ont été par l'ex-DGRST qu'avec bien des réticences, et une exigence de fractionnement thématique des réseaux qui s'étaient constitués, voire de contrôle de la liste des membres. Elles ont malgré tout survécu et produit, parmi d'autres effets, la constitution de plusieurs collectifs de recherches comparatives (2), qui ont obtenu un soutien financier partiel lors du premier effort de relance de la recherche urbaine, début 81, avec le Comité "Carrière", soutien qui s'est renforcé par la suite.

Depuis mai 1981, si la recherche incitative en sciences sociales a connu un fort développement sur de nombreux thèmes en même temps que les moyens propres du CNRS ont sensiblement progressé, la recherche urbaine est restée dans une situation incertaine, encore prise, semble-t-il, dans les hypothèques de la période antérieure. La seule relance notable, celle du Plan

Urbain, n'a pas permis de reconstituer le milieu scientifique qui est la condition sine qua non du progrès des recherches. J'y vois deux raisons principales:

-Une préoccupation très appuyée d'opérationnalité immédiate des résultats, peu consciente de la complexité inévitable, voire des tensions nécessaires, dans les rapports entre chercheurs et décideurs, où seule l'indépendance relative des premiers permet d'assumer complètement la dimension théorique et critique indispensable à la productivité scientifique et à l'efficacité sociale de la recherche, y compris son opérationnalité éventuelle.

-Une absence de référence et de prise en compte des acquis scientifiques de la période antérieure, l'impression étrange d'en revenir quasiment aux questions "naïves" des technocrates des années soixante, comme si on n'avait rien fait, rien produit depuis, ce que j'ai constaté aussi dans quelques colloques et publications récents. Je conçois que nombre des travaux des années soixante et soixante-dix soient criticables, insuffisants, en partie dépassés, mais qu'ils soient dérangeants au point de ne mériter que le silence est assez drôle.

C'est pourquoi je trouve excellente, à l'inverse, même si elle est un peu tardive et si l'expérience des chercheurs urbains aurait pu être mobilisée plus largement dès la phase de sa conception, la démarche engagée d'un "état des lieux" pour lancer la nouvelle Commission. Car je crois, au contraire, que c'est en s'appuyant sur les acquis et l'évaluation critique sérieuse des travaux passés qu'on pourra reconstituer un milieu, restaurer la continuité de la dynamique des efforts, assurer la cumulativité critique des recherches sans laquelle il n'y a pas de progression possible.

## **II. PROGRAMMER LES EQUIPEMENTS DE LA CROISSANCE**

A partir de la fin des années cinquante, la crise persistante du logement et les difficultés sociales des premiers grands ensembles, quelquefois traduites déjà en luttes urbaines, ainsi que les demandes d'une administration qui perfectionnait les instruments de planification urbaine, ont stimulé le développement de la sociologie urbaine. La question des équipements collectifs, dont les manques étaient particulièrement ressentis dans les quartiers nouveaux qui proliféraient avec l'accélération de la croissance urbaine, y a occupé très vite une place notable. Cette question était posée aux sociologues par les planificateurs sous deux formes.

La première, la plus "pratique", correspondait à un désir de quantification immédiate des besoins pour la programmation à court terme des équipements. Le sociologue était interpellé comme expert capable de dire combien d'enfants on peut mettre autour d'un tas de sable...Un travail d'ingénieur du social, en quelque sorte, qui a abouti à la mise au point de ces fameuses "grilles d'équipements" à partir desquelles on calcule en fonction du nombre de logements neufs prévus dans une zone d'urbanisation nouvelle, ZUP puis ZAC, combien il faut prévoir de places de parking, d'écoles et collèges, d'équipements sportifs, etc, quelle surface il faut réserver à cet usage, et, quelquefois mais pas toujours, loin de là, où il faut les mettre pour que ça fonctionne socialement. Un travail qui reste souvent encore l'attente dominante des "praticiens" et la tâche des sociologues employés dans des équipes opérationnelles.

La seconde, plus noble et plus ambitieuse mais pas vraiment différente dans la démarche profonde, relevait de l'effort de prévision à plus long terme: prévision de la croissance urbaine, prévision de l'évolution des comportements, des modes de vie, des demandes des habitants. Mais pour y répondre, les sociologues ont pu mener des enquêtes importantes sur les comportements et les représentations des citoyens.

Certaines sont restées très dominées par les problématiques technocratiques, particulièrement celle des modèles, nec plus ultra de la recherche urbaine au milieu des années soixante, et s'épuisaient en une psycho-sociométrie du citoyen, censée enrichir et prolonger la vision de l'homo oeconomicus dans une conception de la ville comme ensemble de marchés emboîtés. Marché du logement, marché des transports, marché foncier, marché des équipements collectifs, marché des relations sociales, marché politique, sur chacun les sociologues allaient fournir les éléments pour définir mathématiquement les fonctions d'utilité maximisées par les citoyens, et de là passer au modèle global intégré grâce auquel on pourrait enfin tout prévoir ou presque.

D'autres ont pu au contraire produire des résultats sociologiquement significatifs en mettant en lumière, malgré la contrainte des problématiques technocratiques, et à l'opposé des abstractions sur le citoyen moyen, les profondes différences entre catégories sociales quant à leur localisation, à leur relation à l'espace du logement, du quartier, de la ville et des zones périurbaines (3). On y trouve une première approche intéressante des différenciations sociales dans la consommation collective urbaine qui, si elle

reste à l'intérieur de la seule sphère de la consommation, a au moins cet avantage sur les problématiques urbaines héritées de l'Ecole de Chicago d'esquisser le lien avec la stratification sociale produite par les rapports de classe.

### **III. EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET REPRODUCTION DE LA FORCE DE TRAVAIL: LA CRITIQUE DE LA POLITIQUE URBAINE CAPITALISTE**

A partir de la fin des années soixante, tout un courant de recherche va rompre avec l'accord explicite ou implicite sur l'auto-représentation technocratique des politiques d'Etat et intégrer celles-ci dans l'objet même de la recherche urbaine. Il ne va plus de soi que l'Etat ne saurait qu'incarner l'Intérêt Général et agir pour le Bien Collectif, la tâche des sociologues étant de l'aider à faire le diagnostic de ce qui ne va pas et à définir les meilleures solutions. L'analyse des problèmes sociaux urbains montre que ceux-ci sont au moins en partie le résultat de l'action de l'Etat, dont les discours et éventuellement les pratiques planificatrices-sociales ne sont qu'une des facettes, et qu'avant d'en définir hâtivement des solutions "techniques", il convient de comprendre vraiment les processus sociaux entremêlés qui produisent ces problèmes, les déterminations sociales qui les structurent.

Parallèlement aux recherches sur les agents économiques et les processus capitalistes de production de l'urbanisation (promoteurs immobiliers, groupes financiers, rapports capital-propriété foncière, industrie du bâtiment)(4), celles qui étudient les interventions de l'Etat dans la politique urbaine explorent deux champs de questions: quels sont l'expression et le poids, dans ces interventions, des intérêts directs, individuels et collectifs, des groupes capitalistes qui dominent la production et l'appropriation de l'espace urbain? quelles sont les causes, l'extension réelle et les effets sociaux des interventions de l'Etat en faveur de la consommation collective? Avec aussi, bien évidemment, la question du lien entre les deux, du poids relatif et des rapports, de complémentarité ou d'opposition, de ces deux types d'intervention.

Ce qui frappe d'abord dans les problèmes sociaux de l'urbanisation, c'est l'absence ou l'insuffisance systématique des moyens de consommation collective: logements sociaux et équipements. Les luttes des mal-lotés d'avant-guerre comme celles des habitants des zones opérationnelles nouvelles, grands ensembles et rénovation urbaine, le soulignent. Et l'étude de ces opérations

montre que ce n'est pas le résultat d'une absence de prévision et de savoir sur les équipements nécessaires, mais de déterminations structurelles qui en imposent le rationnement là où prévisions et grilles d'équipements abondent au contraire, et qui produisent, malgré les grandes ambitions planificatrices affichées, des dysfonctionnements sociaux et des incohérences techniques trop vite renvoyés aux pesanteurs bureaucratiques - alors que ce sont les rapports de pouvoir et les processus de décision qui sont d'abord en cause, et non les services d'exécution (5).

Ce manque d'équipements collectifs, qui joue systématiquement en défaveur des classes populaires, ne peut être vu comme l'inévitable résultat de l'allocation de ressources limitées dès lors que l'analyse plus globale des politiques urbaines met en évidence les moyens considérables qui sont affectés en priorité aux infrastructures, aménagements et équipements urbains correspondant aux intérêts des classes dominantes et particulièrement des principaux agents économiques (6).

Cependant, la démonstration de la priorité donnée aux intérêts dominants ne suffit pas: si les manques d'équipements collectifs sont criants alors que les profits immobiliers s'envolent, il existe pourtant une intervention étatique en faveur de la consommation collective qui est loin d'être négligeable, surtout si on compare le cas français à celui des USA, ou encore de la plupart des pays capitalistes moins développés. Et cette intervention ne relève ni de la seule assistance, ni des concessions hétérogènes à la logique propre de l'Etat capitaliste et imposées par la lutte. C'est ce qu'ont montré, par exemple, les travaux historiques sur la politique du logement social: si celle-ci répond aux luttes sociales, elle n'est pas tant une réponse directe à des demandes ouvrières sur le logement, mais surtout un déplacement et une réinterprétation vers le logement de concessions imposées par un rapport de forces plus global et politique, un affrontement sur le terrain même de l'entreprise et de l'exploitation. Et dans cette réinterprétation sont à l'œuvre les intérêts mêmes du capital, industriel en premier lieu, concernant la mobilisation, la stabilisation, le coût et les conditions de reproduction de la force de travail (7).

Ce sont ces interrogations qui donnent lieu à un travail d'élaboration théorique intense sur la consommation collective et l'Etat, qui ouvre une alternative aux théories plus classiques des biens collectifs (8). Ce travail collectif insiste sur les déterminations économiques et politiques des interventions étatiques, en montrant comment la nécessité de la reproduction de la force de travail est en partie intériorisée dans l'Etat comme intérêt collectif du

capital, régulation des contradictions sociales (9) ou prise en charge étatique des coûts sociaux de l'accumulation, des conditions sociales générales de la production capitaliste(10). Et les perspectives théoriques ainsi ouvertes sont mises à l'épreuve dans de nombreuses recherches empiriques, particulièrement dans des recherches sur les politiques locales, qui produisent un effet en retour d'approfondissement des analyses de l'Etat par la reconnaissance de la complexité des intérêts de classe qui s'affrontent ou s'allient localement(11), et par de nouvelles questions sur la distribution sociale, l'usage et les enjeux pratiques et idéologiques des systèmes d'équipements locaux(12).

Il faut souligner au passage que la productivité scientifique considérable de cette période a beaucoup tenu à la constitution d'un milieu fonctionnant comme tel, qui avait une conception très collective et très coopérative du travail, des échanges internes fréquents, auto-organisés (séminaire "Politique urbaine" du tout début des années soixante-dix) ou favorisés par l'administration commanditaire dans des colloques où le débat entre chercheurs pouvait être très libre (que Michel Conan soit ici remercié), des supports propres pour la diffusion des travaux (revue *Espaces et Sociétés*, collection Recherche urbaine de l'EHESS/Mouton), des liens très forts tissés avec la communauté internationale (Comité pour la Sociologie du développement régional et urbain de l'Association Internationale de Sociologie, création par celui-ci de l'*International Journal of Urban and Regional Research*).

#### **IV. CRITIQUE DE LA SOCIALISATION ETATIQUE DE LA CONSOMMATION**

Les résultats des analyses locales ont convergé avec les acquis des recherches sociologiques sur les mécanismes de sélectivité sociale et de ségrégation à l'intérieur même des systèmes de consommation collective dans des domaines comme l'enseignement, la culture ou la santé (13) pour affiner l'étude des pratiques de la consommation collective au-delà de la vision trop globalisante de la reproduction d'une force de travail non spécifiée. Ainsi l'étude de la population logée en HLM a permis de mettre en évidence la spécificité relative des bénéficiaires des programmes des différentes catégories de promoteurs dans ce secteur, et le glissement en faveur des catégories plus qualifiées de la main d'œuvre salariée (14), ceci dans la première moitié des années soixante-dix. La même préoccupation de mise au jour des effets de différenciation sociale dans

l'accès à la consommation collective a été l'une des motivations de départ d'une longue recherche sur les rapports entre systèmes locaux d'équipements collectifs et ségrégation sociale (15).

Mais, au-delà de ces résultats sur la spécification des "filières de consommation" pour les différentes catégories de force de travail (16), le mode même de contribution des équipements collectifs à la consommation des classes populaires a été de plus en plus globalement mis en question. La traduction théorique des grands mouvements de contestation des institutions issus de mai 1968 a tout d'abord mis en avant la question du pouvoir dans et par les équipements collectifs. Dans les courants marxistes, elle a pris la forme de la thèse des "Appareils idéologiques d'Etat" proposée par Louis Althusser (17): le caractère étatique des équipements se manifesterait par leur fonctionnement "à l'idéologie" contribuant à la reproduction de la domination de classe. Dans la perspective théorique ouverte par Michel Foucault (18), les chercheurs du CERFI ont proposé (19) une critique radicale des équipements collectifs comme lieux et processus de normalisation, de domestication des désirs au service du Pouvoir, d'instauration des "disciplines", qu'ils ont ensuite précisée sur plusieurs champs de la consommation collective (20). Cette analyse, qui a eu à l'époque un grand succès et de nombreux émules, s'est opposée aux courants marxistes par le déni d'un rapport positif quelconque entre les besoins propres des classes populaires et les équipements produits et gérés par l'Etat, comme d'une quelconque contradiction entre la réalisation de ces équipements publics et les intérêts du capital, puisqu'au contraire ils étaient posés comme entièrement fonctionnels à sa domination. Par là était d'ailleurs étendue aux équipements collectifs et systématisée une critique de la domination par la consommation qui, de J. K. Galbraith à J. Baudrillard, dénonçait la manipulation des besoins dans la "société de consommation", la surconsommation générale organisée pour le bien du Profit et de l'Ordre.

Pas assez d'équipements, ou trop d'équipements? La consommation collective développée par le financement public est-elle contradictoire aux intérêts fondamentaux du capital, ou en est-elle au contraire l'instrument le plus efficace? Les débats, lors de plusieurs colloques importants où ces problématiques ont été confrontées (22), furent fortement contradictoires, quelquefois vifs, finalement intéressants lorsqu'ils ont permis, par la suite, de dépasser le caractère trop sommaire des thèses affrontées pour aborder les problèmes très réels qui étaient posés dans des démarches d'analyse concrète.

## V. PRATIQUES DE CONSOMMATION COLLECTIVE ET MODES DE VIE

Le premier enseignement de ces débats a été d'ordre épistémologique. La reconnaissance de la pertinence de plusieurs types différents de questions, sur les rapports entre consommation collective et accumulation capitaliste, luttes sociales, besoins populaires, domination politique et idéologique, a conduit à remettre en cause les postulats dogmatiques par lesquels tel courant théorique affirmait l'essence véritable des équipements collectifs pour ensuite établir la liste des exemples venant les appuyer. Etant admise à priori la pertinence des différentes hypothèses, le problème est de démontrer lesquelles, ou surtout quelle articulation complexe de ces hypothèses faisant sa place à l'idée de contradiction, permet de rendre compte des pratiques effectives de la consommation collective, dans leur ensemble et dans leur diversité. Ce qui signifie l'abandon des thèses univoques, de l'illustration par les exemples choisis, et l'adoption de stratégies de recherche affrontant la complexité et la diversité des situations réelles en se donnant les moyens, par exemple, d'invalidier éventuellement la thèse que l'on pense juste.

Cela a conduit à considérer les équipements collectifs autrement que comme des financements publics seulement, ou des objets matériels neutres, ou des flux idéologiques descendants, ou des lieux de pure imposition de Pouvoir, et à mettre l'accent sur l'analyse concrète des pratiques sociales qui s'y déploient.

La socialisation de la consommation, au sens du dépassement de la consommation individuelle-marchande par des processus plus directement socialisés quant aux rapports tant d'appropriation réelle que de propriété, n'est pas une forme acquise, mais un processus historique contradictoire. S'y rencontrent et s'y affrontent des formes de socialisation autonome produites ou revendiquées par les classes dominées et leurs diverses expressions politiques, syndicales, associatives, des formes de socialisation capitaliste autoritaires-paternalistes, et des formes de socialisation étatiques (22).

Si, en longue période, la tendance à l'étatisation semble la plus forte, elle n'est ni stable dans le temps (comme le soulignent durement les politiques de désengagement social et de privatisation aux USA et en Grande Bretagne), ni homogène quant à son contenu social et politique, du fait même des

fluctuations historiques dans l'intériorisation des rapports de force entre les classes dans l'Etat. Celui-ci n'est ni un instrument, ni l'incarnation d'une classe, mais un processus de condensation matérielle et historique des rapports de forces (23), où se concrétisent des conjonctures politiques diverses qui marquent profondément et l'ampleur et les formes (le contenu en termes de rapports sociaux) des politiques d'équipements collectifs. En ce sens, les structures de consommation collective paraissent plus contradictoires socio-économiquement, plus différenciées suivant les pays et plus variables dans le temps que ne le reconnaissent, malgré leurs apports intéressants sur les liens entre production et consommation, les thèses développées autour du "rapport salarial global" et des "normes de consommation" fonctionnelles à un stade donné de la division du travail et du "régime d'accumulation"(24).

Les processus politiques qui structurent la consommation collective ont aussi des différenciations sectorielles (les intérêts en présence, les mobilisations et les conflits ne sont pas tout à fait les mêmes selon qu'il s'agit du logement social, de la santé, de la culture ou des transports) et locales (les conjonctures socio-économiques et politiques locales peuvent être très différentes, et ceci aura évidemment d'autant plus de conséquences que les responsabilités des institutions locales dans les politiques de consommation collective seront plus grandes).

L'analyse des pratiques mêmes de la consommation collective ne peut s'en tenir aux définitions globales fonctionnant le plus souvent sur des dichotomies (public-privé, individuel-collectif, marchand-non marchand, etc), mais implique le développement d'un appareil théorique et d'analyses concrètes pour différents aspects (25):

-les rapports sociaux de la consommation collective: le travail de consommation et ses techniques, la division (technique, hiérarchique, intellectuelle-manuelle, usager-personnel spécialisé, etc) de ce travail, les rapports de pouvoir quant à la définition, à l'organisation des processus.

-les rapports idéologiques internes, et aussi externes, comme les représentations de la consommation collective diffusées vers la société civile, la définition pratico-idéologique des "ayant-droit", les processus d'individuation-catégorisation des usagers.

-les rapports économiques de circulation: financement, formes de circulation des services, tarification; et leurs conséquences sur le contenu des services rendus, les rapports de pouvoir et idéologiques.

Une autre conclusion des débats évoqués précédemment a été la nécessité de ne pas réduire les effets sociaux des équipements à leur définition institutionnelle, l'impossibilité de les déduire des seules grandes orientations politiques. Car ces effets sont aussi le résultat des pratiques propres des "usagers", du rapport qui s'établit entre leurs pratiques liées à tel équipement et l'ensemble des pratiques qui organisent leurs "modes de vie"(26). Ceci a conduit à un développement très important des recherches sur ce thème des modes de vie comme systèmes d'interrelations spécifiques entre les différents domaines de pratiques.

C'est pour une part un approfondissement de la question des différenciations sociales dans la consommation collective: un équipement donné ne produit pas les mêmes effets pour les membres de classes ou couches sociales différentes, parce qu'ils ne sont pas considérés pareillement, ce que nous avons déjà évoqué, mais aussi parce qu'ils ne le considèrent et ne le pratiquent pas pareillement, du fait de leurs conditions de vie, de travail, de leur culture, de leur histoire sociale, de leurs attentes différentes.

C'en est aussi un élargissement par l'enrichissement de l'idée même de situation de classe devenue plus complexe, plus multidimensionnelle que la seule situation professionnelle immédiate, plus dynamique aussi par la prise en compte des héritages et des trajectoires sociales (27) et de la contribution des individus à la définition même de leur propre histoire, du contenu et du sens de leurs pratiques, comme effet spécifique de leur expérience sociale intériorisée.

Entre autres problèmes théoriques qui restent largement en débat, il faut signaler ce point du processus d'intériorisation de l'expérience sociale et de son efficace sur les pratiques. Question ouverte, à laquelle la théorie de l'habitus élaborée par Pierre Bourdieu (28) propose ses solutions, que beaucoup jugent trop "reproductrices". Question difficile, si l'on veut articuler dans la réponse l'idée du rôle structurant, central, de la place dans le procès de travail (29), sans négliger l'effet des trajectoires sociales, ni les effets contradictoires dans le même individu de l'expérience du travail (soumission et révolte simultanément) ni les effets propres des pratiques politiques sur la transformation des besoins, transmutation spécifique de l'expérience des rapports de classe (30).

Il faut signaler aussi le problème des rapports entre groupes sociaux différents dans leur relation commune à un même système d'équipements, qu'il s'agisse d'un système sectoriel comme l'enseignement, ou d'un système local comme l'ensemble des équipements d'une ville ou d'un

quartier. La cohabitation (31) de groupes différents est-elle inévitablement structurée par un rapport de forces, l'exercice de la domination d'un groupe sur l'autre -le sens des pratiques étant alors systématiquement codé comme effet de "distinction"(32), d'affirmation du statut propre et de la distance au groupe "infériorisé"- ou bien des formes d'échanges d'expériences mutuellement bénéfiques, voire de coopération, sont-elles possibles, existent-elles, même traversées de moments de conflits et de rapports de forces? Dans une recherche déjà évoquée (33), nous avons essayé de décrire la variété des situations urbaines et sociales de cohabitation face à différentes structures locales d'équipements collectifs. Mais seules des études approfondies, encore peu nombreuses (34), des pratiques locales peuvent permettre de répondre vraiment à ces questions.

#### V. DE LA CRISE DU WELFARE STATE A LA DECENTRALISATION ET A LA POLITIQUE DE RIGUEUR

Tous ces débats ont eu une dimension internationale qui est allée se développant avec la crise et la remise en cause des politiques sociales, et les apports de la recherche urbaine française ont eu une influence importante (35) malgré le nombre réduit de traductions, à côté d'auteurs comme James O'Connor, Jürgen Habermas, Claus Offe, David Harvey, Ian Gough, Frances Piven et Robert Cloward(36).

Mais, paradoxalement, la crise externe et interne de la recherche urbaine qui a été évoquée au début a compromis la continuité des efforts collectifs en France, sauf peut-être dans le domaine des modes de vie qui est resté un apport original. On comprend que les théories hypercritiques de l'excès d'équipements normalisateur aient perdu de leur impact avec l'austérité sociale renforcée. Et l'Etat était beaucoup moins enclin à encourager celles qui pouvaient dénoncer les manques croissants.

Pourtant, le ralentissement de l'effort public pour les équipements de consommation collective a été marqué à partir de 1973. Et le ralentissement global de la croissance de la population et de la croissance des plus grandes villes n'a pas amélioré la situation, car il s'est accompagné de l'accentuation des tendances antérieures à la concentration des catégories supérieures dans les zones les mieux équipées, et au rejet des classes populaires vers les grands

ensembles dégradés et l'urbanisation la plus périphérique, la plus pauvre en équipements. La désindustrialisation, en augmentant les charges sociales et en réduisant les ressources de nombreuses communes très ouvrières, a fortement contribué à ce processus. Et la crise, si elle tend à réduire pour beaucoup la consommation, surtout marchande, accroît les besoins et les rend plus dépendants des moyens collectifs et publics.

La décentralisation entend contribuer à rendre les services collectifs plus efficaces et plus adaptés aux besoins locaux réels, en rapprochant les décisions des citoyens. Mais on sait que le processus n'est pas sans ambiguïtés. Il y a d'une part une tendance à la "radicalisation" des municipalités de droite vers les dogmes "libéraux" du désengagement social, de la privatisation et de la restauration du pouvoir du marché, qui est susceptible de transformer l'offre locale d'équipements et de renforcer la ségrégation (refus des HLM et des immigrés). Il y a d'autre part les très fortes inégalités de besoins et de ressources dont on ne sait pas très bien jusqu'où les actuels mécanismes de péréquation peuvent les compenser. Il y a enfin l'ambiguïté politique de la décentralisation dont on peut se demander si dans bien des cas elle ne renforce pas beaucoup plus le pouvoir des notables ou des institutions étatiques locales que celui des citoyens.

On ne parle plus guère aujourd'hui d'équipements collectifs, mais plutôt de services urbains, voire de génie urbain. Il y a évidemment un aspect positif à insister plus sur le service, donc le processus de consommation lui-même, que sur l'équipement, c'est à dire plutôt le support matériel. Mais c'est peut-être aussi une façon de gommer le problème des investissements nécessaires, et d'entretenir le flou sur les modes de financement et de circulation des dits services, signe d'un envahissement insidieux des idées de remercantilisation généralisée? Quant au rabattement sur la technicité, c'est oublier un peu vite les recherches qui ont montré à quel point l'usage et l'évolution des techniques étaient des processus de cristallisation de rapports de force et d'intérêts spécifiques (37). Des recherches comme celles de Dominique Lorrain sur le secteur para-municipal (38) ont d'ailleurs mis en lumière l'importance des enjeux économiques et sociaux actuels dans un domaine réputé technique dans un sens un peu subalterne.

Depuis 1981, plusieurs programmes de recherche incitative ont relancé des analyses sur divers aspects des problèmes qui ont été évoqués: Décentralisation (Ministère de la Recherche), Fractures du social et modes de socialisation(MIRE), Evaluation des politiques sociales (Commissariat du Plan),

PIRTEM (CNRS), entre autres. Par contre, la dimension proprement urbaine me paraît insuffisamment prise en compte, à l'heure où les structures urbaines de notre pays connaissent de tels bouleversements économiques et sociaux. La vogue récente du "local" masque le problème dans la mesure où elle aboutit le plus souvent à isoler les problèmes sociaux dans une inscription spatiale étroite alors que l'urbain est au contraire de plus en plus articulation de processus macro et micro-sociaux. Et si des recherches comme celles qui concernent les grands ensembles "à problèmes" suivis par la Commission pour le Développement Social des Quartiers (mais s'agit-il vraiment de recherches?) peuvent apporter des indications précieuses sur certaines situations spécifiques d'accumulation aiguë de difficultés sociales, je ne suis pas sûr qu'elles permettront de comprendre les rapports entre ces quartiers et les transformations d'ensemble du système urbain, ni qu'elles éclairent vraiment la crise des consommations collectives, qui concerne l'ensemble des espaces urbains, et pas seulement les secteurs "explosifs".

Pour conclure, il me semble que la question de la consommation collective est plus importante que jamais pour la recherche urbaine, comme un des aspects de la déstructuration-restructuration socio-économique du système urbain, en même temps que de la crise du welfare state et des processus de restructuration hégémonique. Il y a des acquis théoriques importants de la période antérieure qui peuvent être valorisés, ainsi qu'un potentiel non négligeable de chercheurs et de travaux en cours. Mais tout cela a été émietté, fragmenté, en partie occulté. La valorisation de ces ressources, et une véritable relance de la recherche, supposent la reprise d'un débat théorique d'ensemble, un effort de réarticulation du local au global. La crise morcèle les espaces sociaux, c'est peut-être même un des éléments décisifs de l'hégémonie en cours de réorganisation. A la recherche de ne pas se laisser piéger dans cette fragmentation ou dans la fausse neutralité de la technique, de (se) rappeler que l'Etat, même décentralisé, et les rapports économiques et politiques de classe sont toujours décisifs dans la production et l'usage social de l'espace urbain et des services collectifs, même s'ils ont peut-être partiellement changé de contenu: mais jusqu'où, et avec quelles conséquences?

---

Notes et références:

- 1). Cf les communications et débats des journées d'études de la Société Française de Sociologie sur: "Crise et avenir des sociologies spécialisées: le cas de la sociologie urbaine". Bordeaux-Talence, Juin 1979. Cf. également pour l'expérience propre au CSU: L'activité scientifique du Centre de Sociologie Urbaine (1978-1981), et particulièrement l'introduction du chapitre II, PP.15-19, ainsi que les rapports d'activité suivants.
  
- 2). Cf. les rapports qui ont rendu compte des débats des réseaux "Modes de vie" et "Classes moyennes": Approches sociologiques des modes de vie. Débats en cours, vol.1, 1981, vol.2, 1982; Les couches moyennes salariées: mosaïque sociologique, 1983; et les recherches collectives sur "Division du travail" (avec M. Freyssenet, E. Charron, C. Mahieu, H. Tiger et al.), "Modes de vie" (avec D. Bertaux, D. Combes, F. Godard, A. Jeantet, M. Pinçon, P. Rendu), "Crise et politiques locales" (avec S. Biarez, A. Joussemet, P. Kukawka, D. Lorrain, J.-Y. Nevers, E. Preteceille et N. Viet-Depaule).
  
- 3). Les travaux du CSU, à l'époque CEGS, dans la première moitié des années soixante, ont largement exploré ce domaine. Citons: L'intégration du citadin à sa ville et à son quartier, Logement et vie familiale, L'attraction de Paris sur sa banlieue, L'attraction du centre à Lyon et à Marseille.
  
- 4). Cf. parmi les travaux les plus marquants: Topalov, C. -Les promoteurs immobiliers. Paris, Mouton, 1974 et Capital et propriété foncière. Paris, CSU, 1973. Lipietz, A. -Le tribut foncier urbain. Paris, F. Maspéro, 1974. Ascher, F. et Lacoste, J. -Les producteurs du cadre bâti. Grenoble, UER Urbanisation, 1974. Combes, D. et Latapie, E. -L'intervention des groupes financiers français dans l'immobilier. Paris, CSU, 1973.
  
- 5) Cf. Preteceille, E. -La production des grands ensembles. Paris, Mouton, 1973. Godard, F. et al. -La rénovation urbaine à Paris: structure urbaine et logique de classe. Paris, Mouton, 1973. Duclos, D. -Propriété foncière et processus d'urbanisation: deux opérations de rénovation urbaine à Paris. Paris, CSU, 1973.
  
- 6). Cf. Lojkine, J. -La politique urbaine dans la région parisienne. Paris, Mouton, 1972. et La politique urbaine dans la région lyonnaise. Paris, Mouton, 1974. Lipietz, A. -Le capital et son espace. Paris, F. Maspéro, 1977. Castells, M. et Godard, F. -Monopolville. L'entreprise, l'Etat, l'urbain. Paris, Mouton, 1974.
  
- 7). Guerrand, R. H. -Les origines du logement social en France. Paris, Editions Ouvrières, 1966. Magri, S. -Politique du logement et besoins en main d'œuvre. Paris, CSU, 1972.
  
- 8). Wolfelsperger, A. -Les biens collectifs. Paris, PUF, 1969 et Besson, J.F. -L'intégration urbaine. Paris, PUF, 1970.
  
- 9). Cf. surtout parmi les premières contributions sur cette idée de régulation: Castells, M. -La question urbaine. Paris, F. Maspéro, 1972, et pour un exposé plus élaboré reflétant l'évolution du débat collectif: Crise de l'Etat, consommation collective et contradictions urbaines, in La crise de l'Etat (sous la direction de Poulantzas, N.). Paris, PUF, 1976.

- 10). Thèse développée surtout par Lojkine, J. -Contribution à une théorie marxiste de l'urbanisation capitaliste. Cahiers internationaux de sociologie, LII, 1972. repris et développé dans Le marxisme, l'Etat et la question urbaine. Paris, PUF, 1977. Cf. également, dans une approche moins spécifiquement urbaine Grevet, P. -Besoins populaires et financement public. Paris, Editions sociales, 1978.
- 11). Les plus marquants sur ce point ont été: Biarez, S. et al. -Institution communale et pouvoir politique. Le cas de Roanne. Paris, Mouton, 1973. et Huet, A. et al. -Urbanisation capitaliste et pouvoir local. Paris, J.P. Delarge, 1977.
- 12). Cf par exemple Monopolville, déjà mentionné, et Ion, J. et al. -Les équipements socio-culturels et la ville. Saint-Etienne, CRESAL, 1972.
- 13). Cf. entre autres Bourdieu, P. et Passeron, J.C. - Les héritiers. Paris, Editions de Minuit, 1964. Baudelot, C. et Estabiet, R. -L'école capitaliste en France. Paris, F. Maspéro, 1978. Chauvenet, A. -Médecine au choix, médecine de classe. Paris, PUF, 1978.
- 14). Pinçon, M. -Les HLM: structure sociale de la population logée. Paris, CSU, 1976, 2 vol.
- 15). Pinçon-Charlot, M., Prêteceille, E., Rendu, P. -Equipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale. Paris, CSU, 1975. Indicateurs d'équipements collectifs en région parisienne. Paris, CSU. vol.1, 1976; vol.2, 1977. Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne. Paris, Editions Anthropos, à paraître en 1985.
- 16). Pour reprendre l'expression de Godard, F. -Classes sociales et modes de consommation. La Pensée, n°180, 1975.
- 17). Althusser, L. -Idéologie et appareils idéologiques d'Etat, La Pensée, n°151, 1970.
- 18). Surveiller et punir (Paris, Gallimard, 1975) a eu un succès tout particulier dans ce domaine.
- 19). Cf. Fourquet, F. et Murard, L. Les équipements du pouvoir. Paris, UGE, 1975
- 20). Cf. Guerrien, A. -L'enseignement. Recherches, n°23, 1976. Murard, L. et Zylberman, P. -Le petit travailleur infatigable. Recherches, n°23, 1976.
- 21). Des ouvrages rassemblent les actes de deux des colloques les plus marquants: Politique urbaine et planification des villes. Actes du colloque de Dieppe, 1974. Commissariat du Plan et Ministère de l'Equipement. Prendre la ville. Esquisse d'une histoire de l'urbanisme d'Etat. Actes du colloque de Saint-Etienne en Devoluy, 1976. Paris, Editions Anthropos.
- 22). Cf. mon texte: Collective consumption, the state and the crisis of capitalist society, in Harloe, M. et Lebas, E. edit. -City, class and capital. New developments in the political economy of cities and regions. Londres, E. Arnold, 1981.

- 23). Cette perspective d'analyse de l'Etat comme processus a été particulièrement bien exposée par Nicos Poulantzas dans son dernier livre: L'Etat, le pouvoir, le socialisme. Paris, PUF, 1978.
- 24) Cf. par exemple: Aglietta, M. -Régulation et crises du capitalisme. Paris, Calmann-Lévy, 1978.
- 25). Cf. mon article: Equipements collectifs et consommation sociale. International Journal of Urban and Regional Research, vol. 1 n°1, 1977.
- 26). Cf. Topalov, C. -Pour une histoire "par en bas" des politiques sociales. International Journal of Urban and Regional Research, vol. 9 n°2, 1985.
- 27). Desrosières, A., Gollac, M. -Trajectoires ouvrières, systèmes d'emplois et comportement sociaux. Economie et Statistique, n°147, 1982.
- 28). L'exposé le plus complet est dans: Bourdieu, P. -Esquisse d'une théorie de la pratique. Droz, Genève, 1972. On en trouvera également une présentation polémique avec les analyses marxistes dans: Pinçon, M. -Besoins et habitus. Paris, CSU, 1978.
- 29). Cf. par exemple les analyses de Freyssenet, M. -La division capitaliste du travail. Paris, Savelli, 1977.
- 30). Cf. entre autres Heller, A., Feher, F. -Marxisme et démocratie. Paris, F. Maspéro, 1981. et mon livre, en collaboration avec Jean-Pierre Terrail: Capitalism, consumption and needs. Oxford, B. Blackwell, 1985.
- 31) Pour reprendre le titre du livre de Pinçon, M. -Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM. Paris, Plan Construction, 1982.
- 32) Au sens donné par Pierre Bourdieu, dans La distinction. Critique sociale du jugement. Paris, Editions de Minuit, 1978, où ce schéma d'interprétation est proposé pour les pratiques culturelles, gastronomiques, sportives, etc.
- 33) Ségrégation urbaine, op. cit.
- 34) Citons parmi quelques autres: Bleitrach, D. et al. - Classe ouvrière et social-démocratie: Lille et Marseille. Paris, Editions Sociales, 1981. et Mehl, D. -Conflans-Ste-Honorine: le face à face municipalité -associations. Paris, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, 1981.
- 35) Cf. par exemple Lebas, E. -Urban and regional sociology in advanced industrial Societies: a decade of marxist and critical perspectives. Current Sociology, Vol. 30 n°1, 1982. ainsi que les débats dans l' International Journal of Urban and Regional Research, ou encore les travaux de chercheurs comme C. Pickvance (Urban sociology: critical essays. Londres, Methuen, 1978), P. Dunleavy (Urban political analysis. Londres, Macmillan, 1980), Peter Saunders (Urban politics: a sociological interpretation. Londres, Hutchinson, 1979), très attentifs aux recherches françaises.

36) Gough, I. - The political economy of the welfare state. Londres, Macmillan, 1979.

Habermas, J. - Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé. Paris, Payot, 1978.

Harvey, D. - Social justice and the city. Londres, E. Arnold, 1973, et The limits to capital. Oxford, B. Blackwell, 1984.

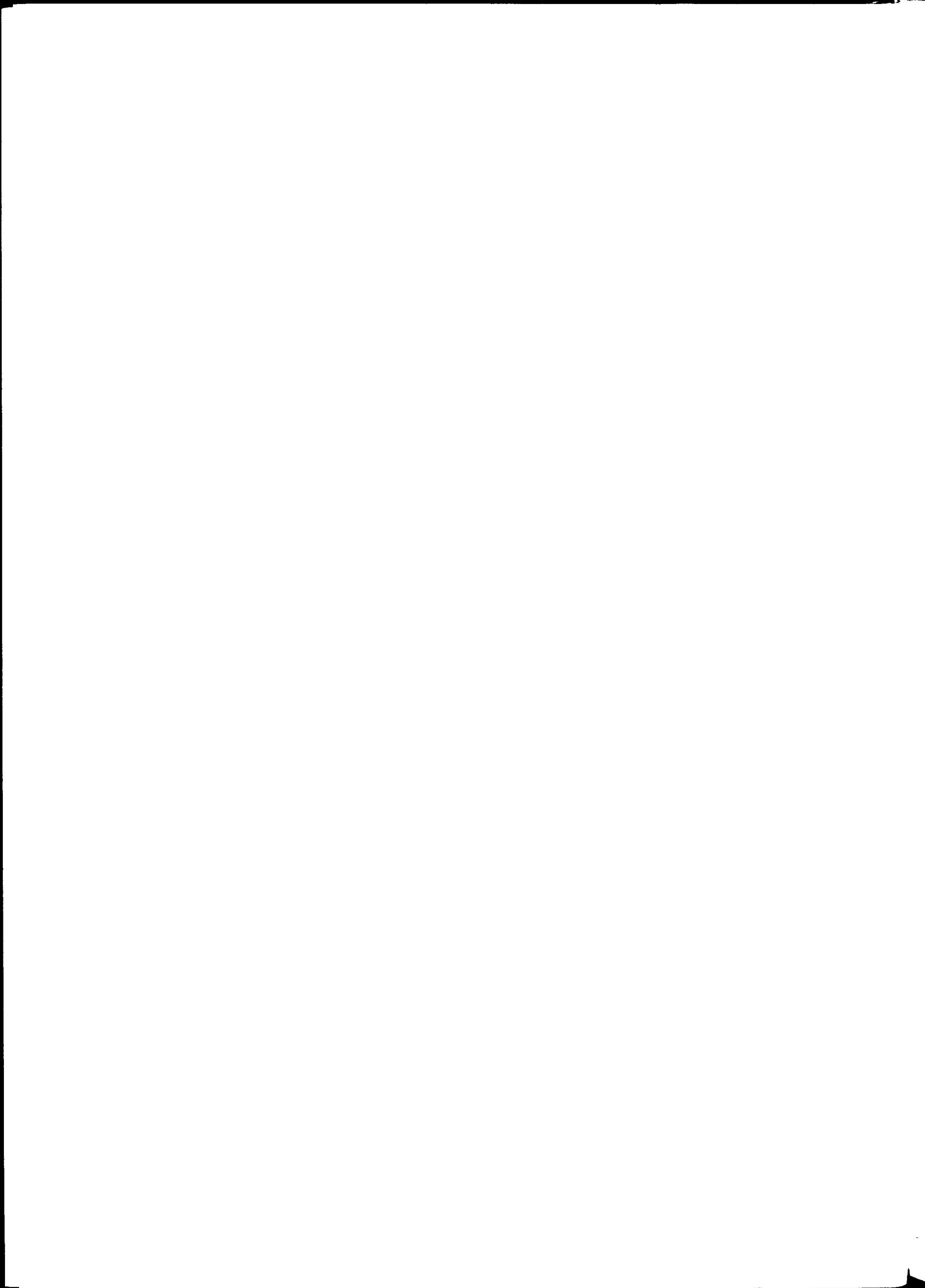
O'Connor, J. - The fiscal crisis of the state. New York, St. Martin's Press, 1973, et Accumulation crisis, Oxford, B. Blackwell, 1984.

Offe, C. - Contradictions of the welfare state. Londres, Hutchinson, 1984.

Piven, F. F. et Cloward, R. A. - Regulating the poor. New York, Pantheon Books, 1971, et The new class war. New York, Pantheon Books, 1982.

37). Cf. par exemple: Dupuy, G. - Urbanisme et technique. Chronique d'un mariage de raison. Paris, CRU, 1978. Guerrien, A. - Devenir fonctionnaire ou/et Le travail de l'Etat. Lectures hypothétiques sur l'histoire du corps des Ponts et Chaussées. Paris, CERFI, 1977. ainsi que le numéro spécial des Annales de la Recherche Urbaine sur Les réseaux techniques urbains (n°23-24, 1984)

38). Cf. entre autres: Lorrain, D. - Le secteur public local entre nationalisation et décentralisation. Les Annales de la Recherche Urbaine, n°13, 1981.



LA MODELISATION DE L'URBAIN

---

---

D. PUMAIN      INED, Université de Paris I

Cet "état des lieux" de la modélisation urbaine en France, en 1985, ne saurait en aucun cas prétendre à la représentativité, encore moins à l'exhaustivité. Les omissions importantes sont certes involontaires, mais aussi révélatrices de la situation très éclatée de ce domaine de recherche, partagé entre des disciplines nombreuses (architecture, urbanisme, sociologie, géographie, génie civil...) et des institutions très variées (C.N.R.S., S.T.U., C.S.U., C.S.T.B., I.A.U.R.I.F., bureaux d'études, agences d'urbanisme, etc.), qui ne communiquent pas assez entre elles. Par exemple, il n'existe pas à l'heure actuelle de périodique qui rassemblerait les principaux résultats de recherche en matière de modélisation urbaine émanant de ces diverses institutions ou disciplines.

Cette situation est sans doute en partie le produit d'une évolution défavorable aux modèles urbains, qui ont été assez largement abandonnés à la suite des nombreuses tentatives de recherche et d'application ayant marqué les années 1970. Des signes de renouveau apparaissent cependant, avec l'apparition de nouvelles formes de modélisation, et de mise en oeuvre de l'information localisée. Il est nécessaire de rappeler toutefois à grands traits le bilan des essais de modélisation des années 1970, leurs caractéristiques et les raisons de leur échec relatif, afin de mieux comprendre l'originalité, la finalité et le devenir potentiel des travaux en cours.

Qu'entendrons-nous ici par "modélisation urbaine" ?

Il ne saurait être question d'envisager l'ensemble des modèles qui sont utilisés par les différents agents ayant à résoudre, chacun dans un domaine très particulier, des problèmes de gestion, d'aménagement ou de développement dans les villes. Nous laisserons de côté par exemple tous les modèles physiques qui peuvent avoir été élaborés pour des villes sans relever spécifiquement de l'urbain (en climatologie, en hydrologie...), les modèles de réseaux physiques urbains qui n'intègrent pas de référence au contexte social (ces aspects sont traités par G. DUPUY dans un autre rapport). Nous ne ferons que quelques mentions de modèles sectoriels utilisés pour étudier le fonctionnement ou prévoir le développement d'un service dans une zone urbaine à partir des conditions existantes, en privilégiant ceux qui intègrent une dimension spatiale dans l'organisation urbaine qu'ils représentent (transport, logement, foncier...). Les deux autres catégories de modèles que nous évoquerons surtout sont :

1) Les modèles intra-urbains, ou encore les "modèles d'urbanisme", que G. DUPUY (1978) définit comme "des procédures à la fois logiques, mathématiques et statistiques permettant de représenter l'état futur d'une agglomération du point de vue de la localisation de la population et des activités. Le modèle se nourrit généralement d'une description de l'état présent du développement urbain et de lois logiques ou statistiques traduisant le comportement des différents agents urbains (p. 119).

2) Les modèles inter-urbains ou de "réseaux de villes" qui décrivent et qui permettent de prévoir au moyen d'outils statistiques ou mathématiques l'évolution des rapports dimensionnels ou fonctionnels d'ensembles de villes dans un cadre régional ou national.

Compte tenu des préoccupations de la Commission transversale, nous avons ici limité notre investigation aux seules procédures mathématiques ou statistiques qui ont permis une expérimentation sur des données réelles, en vue de la mise à l'épreuve des propositions théoriques qu'elles contiennent ou de leur utilisation pour des applications. Le temps a manqué pour réaliser une enquête auprès de l'ensemble des organismes concernés, aussi les sources utilisées consistent pour l'essentiel en documents publiés <sup>(1)</sup>.

---

(1) Nous remercions particulièrement G. DANCHIN (IAURIF), G. DUPUY (CERTES), R. LAURINI (INSA Lyon), P. RENDU (CSU), qui ont bien voulu nous communiquer des informations à ce sujet.

Malgré un effort de l'auteur pour élargir le champ de son information, cette présentation comporte sans doute un biais qui donne une meilleure représentativité aux travaux de géographie d'une part, et aux modèles théoriques plus qu'aux modèles opérationnels d'autre part.

### 1. Comme dans les années 1970, la modélisation urbaine est-elle vouée à l'échec ?

En 1972, G. MERCADAL observait dans son article "Peut-on tirer un enseignement des essais français de modélisation du développement spatial urbain" qu'"il ne reste pas de modèles d'ensemble du développement spatial fonctionnant correctement et dont les relations internes satisfassent les chercheurs qui les ont mis à jour eux-mêmes" (p. 956).

En 1978, G. DUPUY notait : "il est difficile de pronostiquer un regain des modèles d'urbanisme. S'agit-il d'autre chose que de tentatives académiques d'arrière-garde ?" (p. 119). En 1982 encore, P.H. DERYCKE intitulait la conclusion d'un des chapitres de son livre : "la crise des modèles urbains".

Le désintérêt pour les modèles urbains ne semble pas propre à la France, mais se traduit dans le monde par une réduction du nombre des publications qui y sont consacrées. Fait significatif, la "Urban Modelling List", organe d'échange rapide d'information entre les chercheurs, risque de cesser prochainement sa publication.

Ces remarques concernent d'une part l'expérience américaine de construction de modèles globaux du développement urbain, beaucoup trop coûteux, mais aussi s'adressent aux essais français de modélisation : à la suite de quelques modèles économétriques expliquant les prix fonciers (GRANELLE, 1970, DUTAILLY, 1971), et de ceux entrepris à l'IAURIF à l'initiative de P. MERLIN (1966), il s'agissait surtout des études lancées après la promulgation de la loi d'orientation foncière de 1966 en vue de la préparation des SDAU, et financées en grande partie par le Ministère de l'Équipement (à travers des organismes comme le S.T.C.A.U., le C.E.R.A.U.) : par exemple le modèle du C.E.R.A.U. (TAIEB, 1968 et 1970) élaboré pour prévoir l'évolution de l'occupation du sol et du prix du logement dans l'agglomération lyonnaise, ou celui visant à optimiser la localisation à terme des activités (logements et commerces) à Montpellier et dans les Alpes Maritimes (CROUHY et al., 1971).

Les raisons invoquées sont de plusieurs ordres, il est intéressant de les réexaminer à la lueur des conditions actuelles susceptibles de relancer la demande et l'offre de modèles urbains. Schématiquement, on peut distinguer trois séries de conditions de la production des modèles : scientifiques, techniques, et sociologico-politiques (pour plus de détail voir les mises au point de G. MERCADAL, 1972, G. DUPUY, 1978, P.H. DERYCKE, 1982).

- Les conditions scientifiques

Les raisons scientifiques qui ont poussé à l'élaboration de modèles du développement spatial urbain tenaient pour l'essentiel à la reconnaissance de la complexité de l'agréat urbain et à la nécessité de tenir compte de très nombreuses interdépendances entre des acteurs, objectifs et contraintes multiples dans toute tentative de prévision des effets d'un changement, voulu ou non, dans une activité ou une zone sur les autres activités ou les autres zones de l'agglomération.

Pour résumer cette complexité dans des modèles, il a fallu mettre en oeuvre des quantités de données considérables, dont l'analyse a parfois conduit à remettre en cause certains fondements de la théorie urbaine (MARCADAL, 1972), mais aussi, le plus souvent, les problèmes de mesure pour la validation des hypothèses retenues ont entravé la modélisation (DUPUY, 1978). Des divergences importantes sont apparues quant aux présupposés impliqués par cette méthodologie. Le "déterminisme de l'espace" a été récusé par un assez grand nombre de sociologues urbains d'inspiration marxiste qui ont voulu renverser la démarche et étudier plus qualitativement le comportement des acteurs de la "production de l'espace". Aujourd'hui, il semble à la fois possible et nécessaire de tenter d'intégrer les acquis de ces deux démarches, en prenant mieux en compte la "contrainte spatiale" et les "pesanteurs spatio-temporelles" inscrites dans les structures urbaines en tant qu'elles interagissent avec des comportements d'acteurs et de groupes sociaux plus finement identifiés.

- Les conditions politiques et sociologiques de la production  
des modèles

P.H. DERYCKE (1982, p. 291) souligne par ailleurs que la phase de forte croissance urbaine, avec son corollaire de plans de transports et de programmation de grands équipements structurants est terminée : "les équipements collectifs, bien ou mal programmés, sont presque partout en place. La croissance urbaine... entre dans une ère de gestion qualitative des besoins et des moyens".

G. DUPUY (1978) interprète aussi d'une autre manière le désintérêt progressif pour les modèles d'urbanisme. Selon lui, la modélisation urbaine a été justifiée par un souci de rationalisation et d'efficacité économique émanant du pouvoir central, selon une planification définie à l'échelon métropolitain supra-communal. La rigidité des modèles a empêché qu'une souple négociation s'instaure entre pouvoir central et interlocuteurs locaux. L'échec des modèles a été largement dû à cette absence d'échange d'informations.

Au rêve prométhéen d'un planificateur maîtrisant la technique et investi du pouvoir qu'elle confère, tend à se substituer aujourd'hui une vision plus pragmatique et une plus grande atomisation de la décision en matière de développement spatial urbain. La demande en matière de prévision de l'évolution des villes émane sans doute davantage de l'échelon local. Il n'est pas sûr qu'elle soit moins forte, la crise obligeant à une gestion plus rigoureuse des investissements et des équipements. Par ailleurs, si la croissance de la population urbaine s'est considérablement ralentie, si les opérations de construction de logements ou d'équipements sont moins spectaculaires, on assiste à de très nombreuses manifestations de mutations du tissu urbain : désindustrialisation, rénovation, déconcentration, péri-urbanisation... A l'atomisation de la demande de modèles correspond une atomisation croissante du processus d'évolution urbaine. Il est donc possible que les considérations d'ordre politique qui ont empêché le progrès de la modélisation lui deviennent plus favorables.

- Les conditions techniques

L'une des raisons majeures invoquées pour l'échec des grands modèles d'urbanisme est leur coût : coût de l'élaboration et du traitement de grandes masses de données. Aussi a-t-on abandonné, aux Etats-Unis dès les années 60, en France dès les années 70, la fabrication de ses grands modèles généralement implantés sur de gros ordinateurs.

De très nombreux petits modèles programmés sur micro-ordinateurs ont pris le relais pour les besoins de la gestion urbaine. Aujourd'hui cependant, l'extension des mémoires des micro-ordinateurs, l'amélioration de la conception des bases de données localisées et l'abaissement de leurs coûts devrait permettre à nouveau une meilleure intégration des modèles sectoriels.

Il s'agit sans doute moins de revenir aux très grands modèles des années 60 que d'établir des articulations entre des constructions partielles. Il semble en effet souhaitable que les praticiens qui font des modèles sectoriels aient une vue d'ensemble du domaine urbain - il s'agit là d'un problème de formation. Il faudrait aussi que les acquis de ces tentatives dispersées puissent aider à des reformulations conceptuelles nécessaires au progrès du savoir sur les villes et à son utilisation. En cela l'établissement de communications entre les praticiens et les théoriciens de l'urbain pourrait passer par une meilleure information sur les modèles des uns et des autres.

Les pages qui suivent présentent très brièvement quelques-uns des modèles qui sont utilisés aujourd'hui, en essayant de préciser les objectifs, les thèmes abordés et en mentionnant les équipes qui les élaborent ou les appliquent. La classification en est certainement très arbitraire.

## 2. Les modèles d'urbanisme

Nous regroupons ici des formes de modélisation spatialisées, qui, sans avoir nécessairement pour objectif de couvrir la totalité du développement urbain, utilisent des informations relatives à plusieurs champs d'observation pour modéliser un ou plusieurs secteurs d'activité.

### 2.1. La modélisation des connaissances urbaines

L'échec des modèles urbains de la première génération tenait en partie à la difficulté de collecter et de mobiliser l'ensemble des informations nécessaires à leur mise en oeuvre. Un second souffle viendra peut-être de l'élaboration de bases de données urbaines plus systématiques et plus sophistiquées que celles dont on disposait jusqu'ici.

Plusieurs essais de "modélisation des connaissances urbaines" intègrent non seulement les données de base, mais aussi les différents ordres de connaissance à leur sujet issus d'expériences passées locales ou menées dans d'autres villes. Il s'agit en quelque sorte de "bases de données intelligentes" conçues pour aider les décisions nécessaires au pilotage du fonctionnement des villes. Ainsi, par exemple, à la mairie de Fort de France (Martinique), M. TANIC effectue ce travail à l'échelon du S.D.A.U. ; à l'I.N.S.A. de Villeurbanne, sous la direction de R. LAURINI, EL MAKHCHOUNI met en oeuvre les ressources de l'intelligence artificielle pour réaliser une telle modélisation au niveau des POS ; enfin G. SAINATI à l'Université de Montpellier traite ce problème sous l'angle juridique de la répercussion des plans d'urbanisme dans les administrations.

A un niveau plus élémentaire, un réseau d'équipes de géographes animés par Y. GUERMOND (J.E. "Modélisation et Traitement Graphique à Rouen), dans le cadre du programme RECLUS, s'efforce de retranscrire, pour plusieurs grandes agglomérations urbaines, les informations publiées dans le cadre du découpage en îlots INSEE, variable d'un recensement à l'autre, à l'intérieur d'un carroyage régulier fondé sur les coordonnées Lambert et stable dans le temps.

Des améliorations notables dans la finesse, l'exhaustivité et la mise à jour des informations sur la morphologie urbaine sont également attendues du traitement des images satellitaires, issus de SPOT notamment.

Les modèles de restitution de l'information pour l'analyse des formes urbaines, sont en cours d'élaboration, par exemple à l'ERA 214 de Strasbourg (S. RIMBERT, 1984), ou encore au LISH d'Aix-Marseille (A. CHATELAIN, 1981).

On peut enfin rattacher à cet ensemble des travaux effectués en conception assistée par ordinateur en vue de la simulation visuelle des villes. R. LAURINI à l'INSA de Lyon s'emploie ainsi, à l'aide d'un programme de synthèse d'image, à visualiser la physionomie future d'une ville, compte tenu de son plan d'urbanisme actuel (LAURINI, 1984).

## 2.2. La modélisation de la différenciation sociale

L'objectif des modèles qui caractérisent et expliquent la répartition des différents groupes sociaux dans les quartiers d'une ville ou les communes d'une agglomération est surtout théorique : il s'agit de comprendre les processus de ségrégation spatiale. La référence théorique la plus utilisée est celle de l'écologie urbaine développée par l'École de Chicago (GRAFMEYER, 1979). Toutefois, alors que les processus ségrégatifs semblent de nature similaire, les modèles spatiaux élaborés pour les villes américaines ne se retrouvent pratiquement jamais dans le cas de villes européennes. Aussi, les travaux dans ce domaine restent-ils aux marges de la modélisation et de l'analyse des données. La modélisation est le plus souvent descriptive et utilise l'outil de l'analyse factorielle pour produire une représentation de la différenciation sociale à l'aide de dimensions latentes et d'une classification des quartiers urbains.

On peut citer des études sur l'agglomération parisienne (LA 142, CHAUVIRE, NOIN, 1980) sur Marseille (EHESS, RÔCAYOLO, 1972), Amiens, Reims et Châlon-sur-Marne (INSEE, DEBONNEUIL, GOLLAC, 1978), Metz (ROLLAND, May 1978), Rouen (J.E. MTG, GUERMOND, 1981), Nîmes, Montpellier et Perpignan (VIGOUROUX, VOLLE, 1982). A Strasbourg (ERA 214, PRUVOT et WEBER, 1984), des travaux sont en cours pour affiner les méthodes de comparaison (dans l'espace et dans le temps) des résultats de ces analyses.

Ces modèles descriptifs permettent la confrontation de la structure sociale avec d'autres indicateurs et de mieux éprouver la signification de la ségrégation. Au CREDOC, après avoir établi l'existence de rapports étroits entre la composition sociale des 36 000 communes françaises, leur position par rapport aux unités urbaines et leur dynamisme démographique, N. TABARD (1984) engage une étude fine de la composition sociale des îlots d'une ville de l'Essonne (Evry) pour en étudier l'interaction avec les pratiques de consommation des habitants.

Au C.S.U., P. RENDU et M. PINSON CHARLOT (1982 et 1985) terminent une étude des structures spatiales des équipements collectifs en région parisienne qui, contrairement aux propositions explicatives du SERFI, montre un cumul des avantages au profit des catégories les plus aisées et les plus instruites (une fois éliminé l'effet dominant de la structure qui est la distance au centre de Paris).

### 2.3. Les modèles de logement

G. MERCADAL (1972) et P.H. DER\_YCKE (1982) ont bien souligné les particularités du processus d'urbanisation français qui expliquent "que les essais français de modélisation du développement spatial urbain aient été relativement peu nombreux et qu'ils aient accordé aux problèmes de localisation des logements neufs et aux comportements des acteurs sur le marché immobilier une place prépondérante" : "la prégnance de la question foncière, la faible variabilité de la consommation de sol dans l'espace urbain, le poids des contraintes réglementaires et l'inégal pouvoir des acteurs" distinguent le modèle français du schéma américain.

Aujourd'hui de nombreux petits modèles sont utilisés pour la gestion urbaine, afin de prévoir la demande de construction de logements à partir de productions démographiques. Ainsi à l'IAURIF, les modèles POPRIF et LOCRIF permettent cette simulation des besoins en logements pour les communes de l'agglomération parisienne.

Les modèles explicatifs de la production des espaces bâtis sont moins nombreux. J.-F. GOUX (Lyon, 1978) a élaboré le modèle PROLOC qui prolonge celui du CERAU. Il s'agit d'un modèle dynamique, appliqué aux 59 communes de l'agglomération lyonnaise, dans lequel la production des logements dépend de la conjoncture, tandis que leur localisation se fait à partir d'une simulation du comportement des promoteurs par un modèle de choix multicritères (11 indicateurs) des zones d'accueil potentielles.

Dans quelle mesure serait-il possible d'intégrer à de tels modèles les propositions qualitatives élaborées par exemple au C.S.U. par TOPALOV, PRETECEILLE, LAMY, COMBE ... pour interpréter les comportements des agents de la production de l'espace urbain ? Il semble qu'aujourd'hui un préalable requis à la poursuite de la modélisation dynamique dans ce domaine du logement soit le repérage des formes contemporaines de localisation, beaucoup plus dispersées et difficiles à prévoir que dans la phase précédente de croissance urbaine. Ainsi, au Ministère de l'Urbanisme et du Logement se met en place un système d'observation des "zones qui bougent" à l'intérieur de "bassins d'habitat" délimités par un modèle gravitaire autour des unités urbaines, et utilisant les données du R.G.P. et du fichier communal SIROCO des logements nouvellement construits. Pour améliorer la prévision des équipements nécessaires, il serait souhaitable de combiner à cette information des données relatives aux diverses formes de mobilité des ménages dans ces zones. Il faut bien le dire, aucun modèle du développement urbain n'avait prévu le phénomène de péri-urbanisation dans son ampleur actuelle, et on est même encore aujourd'hui à la recherche de modèles descriptifs du contenu spatial et social de ce phénomène.

#### 2.4. Les modèles de transport

Il s'agit là sans doute du domaine où la modélisation est le plus systématiquement utilisée, avec des formulations très techniques du type de la recherche opérationnelle. L'importance des enjeux industriels et financiers (DUPUY, 1978) ou plus largement économiques et humains (MERLIN, 1984) explique sans doute que la modélisation urbaine se soit le mieux maintenue et développée précisément dans ce secteur.

La recherche s'effectue ici en majorité dans le cadre des bureaux d'étude. Il serait trop long de présenter en détail la liste de tous les modèles mis au point, tant à l'IAURIF, à la RATP, à l'IRT que dans certaines grandes villes. Rappelons seulement que les modèles "agrégés" prévoyant le trafic entre zones à partir de l'état et de l'évolution probable de la population ou de la motorisation de ces zones - les diverses variantes du modèle gravitaire sont les outils de base pour le calibrage ou la simulation - sont aujourd'hui très couramment utilisés .

La recherche actuelle porte sur des modèles "désagrégés" qui prennent en compte l'hétérogénéité de la demande de transport à l'intérieur des zones et qui seraient donc susceptibles de mieux aider à la prévision des effets d'une modification d'infrastructure ou de l'organisation des transports.

Certains de ces modèles affinant considérablement la description de la demande sont développés à l'Université : ainsi au LET de Lyon 2, M. RAUH (1982) a élaboré un modèle désagrégé qui définit des groupes de voyageurs au comportement homogène d'après le croisement de nombreux critères (C.S.P., attitudes de mobilité, localisation...). Mais c'est surtout à l'IRT qu'ont été menées des recherches sur la mobilité intra-urbaine à l'aide de modèles de transfert modal (des corrélations ont ainsi été déterminées entre le choix des moyens de transport et les caractéristiques des personnes en déplacement).

Il semble bien que ces efforts de modélisation et de prévision du trafic aient eu des effets en retour importants sur la réflexion conceptuelle et la collecte d'informations nouvelles. Ainsi, des enquêtes individuelles sur les budgets-temps ont été menées par exemple à l'IRT (MATALON, 1980) ou au LA 145 (ANDAN, 1984), afin d'approfondir les relations entre stratégies de mobilité spatiale dans la ville et stratégie d'utilisation du temps selon les concepts de la "time-space geography" de Hägerstrand.

---

Bien qu'elles soient entreprises dans une perspective plus théorique, on pourrait ranger parmi ces nouvelles formes de modélisation les tentatives d'appréhension des cartes mentales urbaines effectuées à Strasbourg par C. CAUVIN (1984, ERA 214) en utilisant la méthodologie de régression bidimensionnelle de W. TOBLER. Ces deux approches pourraient sans doute être utilement combinées par une modélisation dynamique des déplacements individuels dans l'espace intra-urbain.

Une telle approche est en cours d'extension à l'IRT pour la modélisation des déplacements inter-urbains <sup>(1)</sup>. En exploitant les résultats de l'enquête-transport de 1981 et l'excellente base de données ainsi produite, les auteurs recherchent des lois de probabilité des comportements individuels face à une certaine qualité de l'offre de transport : il s'agit cette fois-ci de mesurer un effet d'induction des infrastructures existantes ou créées sur l'accroissement de la mobilité, ou la substitution entre des types de déplacement.

Dans le domaine de la modélisation des transports urbains, un pas décisif a donc été franchi : les modèles agrégés sont utilisés très couramment par tous les utilisateurs pouvant se satisfaire d'une assez bonne approximation en matière de prévision de trafic. La recherche actuelle porte sur la mise au point de modèles du comportement individuel de mobilité <sup>(2)</sup>. Certains de ces modèles désagrégés sont déjà opérationnels puisque utilisés par exemple au service d'Analyse Economique et du Plan au Secrétariat d'Etat aux transports pour des prévisions sur les axes Paris-Nord ou Dijon-Marseille.

---

(1) D'après une communication orale de M. MORLET.

(2) Il serait souhaitable qu'un rapprochement soit effectué entre ces analyses de mobilité temporaire et celles relatives à la mobilité résidentielle qu'étudie par exemple D. COURGEAU à l'INED. La méthode de modélisation des comportements est très similaire dans les deux cas.

### 2.5. Les modèles intra-urbains de dynamique de système

Le modèle de dynamique urbaine de FORRESTER (trad. fr. 1979) a été critiqué, principalement à cause de la conception trop irréaliste du fonctionnement urbain qu'il intègre. Cependant, cette forme de modélisation conserve l'intérêt de prendre en compte explicitement les chaînes causales d'action et de rétro-action qui relient les éléments du système urbain. Elle permet de considérer simultanément des interactions selon un niveau de détail variable, et selon des niveaux de mesure inégalement précis. L'objectif des applications réalisées en France était le plus souvent théorique, illustrant le résultat de divers scénarios sur le développement urbain conçu dans une certaine globalité. Le développement des villes moyennes françaises a été ainsi modélisé par C. ALEXANDRE (1976), tandis que C. LAUDET et S. FOURNIER ont élaboré une version spatialisée du modèle de Forestier, en distinguant le centre et la périphérie de l'agglomération de Carpentras (1979). P. SYLVESTRE-BARON (1979) utilise aussi une formulation dichotomique pour modéliser un écosystème régional composé de deux sous-systèmes en interaction dynamique : un sous-modèle urbain et un sous-modèle péri-urbain où le secteur agricole domine.

Le groupe AMORAL (Grenoble, LAMA) se propose d'intégrer la dimension spatiale et urbaine dans un type de modélisation analogue adapté jusqu'ici à la simulation du développement régional dans les Alpes du Nord.

Une autre famille de modèles dynamiques issue des travaux de chimie-physique (PRIGOGINE, 1979) incorpore plus aisément la dimension spatiale que le modèle de FORRESTER fondé sur l'analogie hydraulique. Un modèle comme celui de P. ALLEN (1978) fondé sur l'analogie des structures dissipatives, permet de simuler le développement d'un espace urbain subdivisé en zones, en tenant compte des interactions non linéaires (avec effet d'amplification ou de saturation), spatiales ou non spatiales, qui commandent la redistribution des emplois et des populations entre les différents quartiers. Ce modèle est appliqué à la simulation du développement de quatre grandes agglomérations (Rouen-Nantes-Bordeaux-Strasbourg, Equipe P.A.R.I.S. dans le cadre du PIREN, Milieu urbain, 1985).

Ces études faites à partir de modèles dynamiques par simulation permettent de se rapprocher d'une méthode expérimentale, en précisant les effets de modifications des comportements, des règles du jeu de l'évolution du système, en faisant la part des hasards locaux et des contraintes déterministes d'ensemble. Elles permettent de décrire des conséquences assez souvent contre-intuitives de telle ou telle intervention. Cependant, malgré les performances de ces nouveaux outils de modélisation, ces recherches sont encore au stade exploratoire. Atteindront-elles le niveau opérationnel ? Le travail de conceptualisation nécessaire fait prendre l'exacte mesure des carences théoriques et de la fragilité de certaines de nos connaissances empiriques par rapport aux interrogations formulables sur la ville.

#### 2.6. Autres modèles sectoriels de gestion et de prévision

Une très grande quantité de modèles partiels sont utilisés localement par les agences d'urbanisme, les bureaux d'étude ou les collectivités locales pour résoudre des problèmes relativement simples de gestion et/ou de prévision, le plus souvent d'ordre financier. Ces modèles ne sont en général pas spatialisés (par exemple des modèles de simulation des budgets locaux qui prennent en compte un état détaillé des bases d'imposition communales comme le modèle CECILIA mis en oeuvre par G. LACOSTE à l'IAURIF ou le modèle ORACLE de l'Agence d'Urbanisme de Rennes. Sans être véritablement spatialisés, certaines extensions de ces modèles permettent de résoudre des problèmes de répartition posés par les syndicats intercommunaux). Au Service Technique de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement et du Logement, un club informatique a été mis sur pied pour recenser et diffuser des petits modèles de gestion ou de prévision utilisés par exemple dans les DDE. Nous ne présenterons pas au-delà cette catégorie de modèles, bien que leur existence et leur développement doivent très certainement être pris en compte, en amont et en aval, dans le processus d'élaboration de modèles d'urbanisme à finalité opérationnelle.

### 3. Les modèles d'organisation inter-urbaine

Les modèles qui décrivent, expliquent ou prévoient l'évolution d'un réseau de villes n'ont eu que rarement un caractère opérationnel, bien que les responsables de l'Aménagement du Territoire et les auteurs des études entreprises dans ce cadre se soient largement référés aux théories qui les sous-tendent. Une demande se fait jour à ce niveau, en particulier pour interpréter et prévoir les nouvelles formes de redistribution des activités et du peuplement sur le territoire. La modélisation de l'évolution des réseaux urbains devrait progresser rapidement au cours des prochaines années, dans la mesure où les régularités sont plus marquées et plus nombreuses à ce niveau d'observation qu'à celui de chaque unité urbaine. Un petit nombre d'équipes de recherche, composées le plus souvent de géographes, sont engagées dans cette voie.

#### 3.1. Modélisation du nombre de la taille et de l'espacement des villes

Les caractéristiques de l'inscription territoriale des réseaux urbains sont décrites par la théorie des lieux centraux issue des travaux de Christaller et de Lösch et de leurs perfectionnements ultérieurs. Les recherches engagées actuellement visent à combler deux lacunes majeures des formulations existantes :

- trouver des indicateurs qui décrivent avec autant de parcimonie que possible l'arrangement spatial d'un réseau de villes, sans devoir se ramener a priori à l'un des schémas géométriques supposés par la théorie. Ce point est essentiel si l'on veut tester le bien-fondé des hypothèses de la théorie en partant d'une description des arrangements réels. Compte tenu de la forme des trames urbaines, c'est l'analyse spectrale qui semble l'outil le plus approprié. A Strasbourg (ERA 214 du CNRS), C. CAUVIN et H. REYMOND ont appliqué l'analyse spectrale unidimensionnelle à un transect d'une distribution théorique de lieux centraux, afin de tester la signification des paramètres de la surface ajustée. A partir de cette expérience, l'équipe P.A.R.I.S. (J.E. 42 00 11) tente actuellement d'utiliser l'analyse spectrale bidimensionnelle pour modéliser l'évolution sur longue durée de la trame urbaine française ;

- les formulations de la théorie des lieux centraux sont statiques. Plusieurs recherches ont pour objectif une reformulation dynamique de cette théorie. Le point de départ a été d'établir un lien entre la forme de la distribution des tailles des villes, d'abord modélisée en formules statiques comparatives (BUSSIERE, 1981), et des modèles de répartition de la croissance urbaine (PUMAIN, 1982). Des analogies ont été envisagées avec d'autres systèmes hiérarchiques observés à trois niveaux (élément, sous-système, système), qui obéissent tous à des distributions de Pareto à partir d'un processus donné de naissance et mort des éléments et d'interactions par échange d'éléments entre sous-systèmes (WINIWARTER, 1984). Des travaux sont en cours à l'équipe P.A.R.I.S. (JE 42 00 11) sur ces modèles mettant en jeu ces processus "iso-dynamiques" (au sens d'iso-morphisme dynamique) et qui permettraient de rattacher certains mécanismes de l'évolution des réseaux urbains à une catégorie plus large de phénomènes de dynamique de système.

### 3.2. Modélisation des flux interurbains

Etant donné l'abondance des formulations déjà proposées pour modéliser les flux interurbains et leur pertinence globale, les recherches dans ce domaine sont des applications des modèles spatiaux d'interaction (modèle gravitaire, modèles de Wilson et de Tobler) qui visent à améliorer la communication visuelle de l'information (ERA 214 à Strasbourg) ou proposent des analyses de résidus par rapport aux modèles (effets de barrières ou échanges préférentiels), par exemple pour diverses sous-populations (MTG, GUERMOND, 1982, équipe P.A.R.I.S.). Les modèles sont ici utilisés pour caractériser les spécificités territoriales des interactions urbaines, dans le cadre du programme R.E.C.L.U.S.

A l'I.N.E.D., c'est un modèle qualitatif combinant les caractéristiques des populations migrantes qui est utilisé pour analyser les probabilités de la migration en rapport avec les étapes du cycle de vie des individus et leur mobilité professionnelle (D. COURGEAU, 1984). L'intégration des paramètres de ce modèle devrait être décisive pour améliorer la modélisation des transformations de la structure socio-économique des villes par les flux migratoires, qui concluait jusqu'ici, compte tenu des informations disponibles, à un rôle bien davantage passif qu'actif des migrations (PUMAIN, 1980).

### 3.3. Modélisation de l'évolution de la structure socio-économique du système urbain

La modélisation de la différenciation socio-économique des villes sur le territoire comporte plusieurs aspects, en cours d'articulation dans une future théorie du développement des réseaux urbains.

Un modèle statique et descriptif utilisant la formalisation par les dimensions latentes a été proposé pour le réseau urbain français (PUMAIN, SAINT-JULIEN, 1978). Il montre que la position relative d'une ville dans le réseau en termes socio-économiques (structure d'activité, composition sociale, niveau des revenus et salaires, attractivité et croissance démographique) peut être décrite à partir de trois indicateurs indépendants qui sont la taille, l'image de marque, et la modernité.

L'évolution des villes dans ce système a été décrite en rapport avec un modèle de diffusion spatiale (SAINT-JULIEN, 1982) et en testant les hypothèses du modèle de Ph. AYDALOT sur la division spatiale du travail (SAINT-JULIEN et al., 1984). Un modèle plus compréhensif de l'évolution de l'ensemble du système urbain français, incorporant des données relatives à la qualité de la vie urbaine, est en cours d'élaboration (équipe P.A.R.I.S.). La diffusion auprès d'un large public des résultats et des composantes de ce modèle sera faite sur Minitel (Atlas télématique de Ph. WANIEZ).

### 3.4. Les modèles hiérarchiques de système urbain

La liaison entre modèles d'urbanisme et modèles de réseaux de villes n'est pas qu'un problème théorique ou académique. Les études de changement urbain ont montré l'étroite dépendance de l'évolution d'une unité urbaine par rapport à celle de l'ensemble du réseau dans lequel elle se situe (PUMAIN, SAINT-JULIEN, 1978). A. l'I.I.A.S.A., des chercheurs mettent au point des modèles hiérarchiques de développement urbain emboîtant un modèle spatial dynamique d'unité urbaine et un modèle spatial dynamique de réseau de villes.

En France, les recherches dans ce domaine ont été plus partielles. R. BUSSIERE (1981) a élaboré un modèle qui rend compte des liaisons statistiques observées entre la population urbaine totale et le nombre des villes d'un système urbain, et la population de chaque ville, sa densité et sa surface, à travers deux paramètres fondamentaux qui sont la tendance à l'étalement spatial (ou gradient de densité de la population à l'intérieur des villes) et la propension d'une population à se rassembler dans un nombre limité de villes. Dans une version dynamique, un tel modèle pourrait être utilisé pour interpréter correctement les tendances nouvelles de la distribution du peuplement urbain.

#### 4. En guise de conclusion

Il ne saurait y avoir à une telle présentation d'autre conclusion qu'une sollicitation d'indulgence pour le caractère hétéroclite de ses niveaux d'information et la pertinence discutable de ses choix. Nous nous permettons cependant d'y ajouter deux souhaits : qu'au moment où s'esquisse peut-être un regain d'intérêt pour la modélisation urbaine, une meilleure communication s'établisse entre les chercheurs "académiques" du C.N.R.S. et de l'Université et les chercheurs engagés dans la modélisation opérationnelle des bureaux d'étude ; que dans ces recherches autant d'attention soit accordée à la qualité des données qu'à celle des modèles. Compte tenu de l'état actuel de la recherche et des expériences antérieures, ces deux conditions nous semblent importantes pour le succès de l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE (C.), 1976, *Contribution à une modélisation de la croissance du système urbain français 1945-1975*. Université de Toulouse-Le Mirail, thèse de 3e cycle, 272 p.
- Groupe AMORAL, 1984, *La dynamique de systèmes : une méthode de modélisation des unités spatiales*. L'Espace Géographique, n° 2, p. 81-93.
- ALLEN (P.), 1978, *Dynamique des centres urbains*. Sciences et Techniques, n° 50, p. 15-18.
- ANDAN (O.), 1982, *Mobilité et espace urbain*. Paris, C.N.R.S., LA 145, rapport pour le Ministère des Transports.
- BUSSIÈRE (R.), STOVALL (T.), 1981, *Systèmes évolutifs urbains et régionaux à l'état d'équilibre*. Paris, C.R.U., 298 p.
- CAUVIN (C.), REYMOND (H.), 1980, *Cartographie informatisée et géographie humaine*. Strasbourg, Université Louis Pasteur, thèse de Doctorat d'Etat.
- C.E.R.A.U., 1967, *La représentation du développement spatial urbain*. Paris, Ministère de l'Equipement, 2 vol. 35 + 80 p.
- CHATELAIN (A.), 1981, *Analyse des morphologies urbaines et de leur évolution à partir des données de télédétection*. Informatique et Sciences Humaines, n° 50, p. 83-105.
- CHAUVIRE (Y.), NOIN (D.), 1980, *Typologie socio-professionnelle de l'agglomération parisienne*. B.A.G.F., p. 407-470.
- CONAN (M.M.), LE FLOCH (L.), 1975, *La recherche sur le système urbain*. Paris, Ministère de l'Equipement, 33 p.
- CUVILLIER (L.), ROUX (J.M.), 1981, *La conception d'un nouveau paysage péri-urbain*.
- DERYCKE (P.H.), 1982, *Economie et planification urbaines*. Paris, PUF, 2 t.
- DEBONNEUIL (X.), COLLAC (M.), 1978, *Structure sociale des villes*. Economie et Statistiques, n° 98, p. 51-65.
- DUPUY (G.), 1978, *Urbanisme et technique*. Chronique d'un mariage de raison. Paris, C.R.U.
- DUTAILLY (J.C.), 1971, *Les valeurs foncières et région parisienne*. Cahiers de l'I.A.U.R.P., vol. 25.

- FORRESTER (J.), 1979, *Dynamique urbaine*. Paris, Economica, trad. fr., 325 p.
- GOUX (J.F.), 1978, *Eléments d'économie immobilière*. Paris, Economica, 249 p.
- GRAFMEYER (Y.), 1979, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Ed. du Champ Urbain.
- GRANELLE (J.J.), 1970, *Espace urbain et prix du sol*. Paris, Ed. Sirey, 296 p.
- GUERMOND (Y.), 1982, *The Gravity Model : empirical test and improvement in a french city*. Augsburg, Colloque Européen de Géographie Théorique et Quantitative.
- GUERIN (G.), 1981, *Une analyse politico-économique des choix d'investissement des communes*. Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 1, p. 33-61.
- HAUMONT (A.) et al., 1978, *Mobilité des citoyens, mobilité et espace urbain*. Institut de Sociologie Urbaine.
- LAUDET (C.), FOURNIER (S.), 1979, *La simulation des politiques urbaines*. Essai d'application du modèle de Forrester à une ville moyenne. D.A.T.A.R., Rapport de recherche, 123 p.
- LAURINI (R.), 1980, *Contributions systémiques et informatiques au multipilotage des villes*. Lyon, Université de Lyon I et INSA, thèse de Doctorat d'Etat.
- LEE (D.B.), 1973, *Requiem for large scale models*. Journal of the American Institute of Planners.
- MATALON (B.) et al., 1980, *Recherche sur la mobilité des personnes en zone urbaine*. Exploitation de l'enquête de Dijon. Paris, I.R.T., 4 vol., 327 p.
- MERCADAL (G.), 1972, *Peut-on tirer un enseignement des essais français de modélisation du développement spatial urbain ?* Revue Economique, p. 952-991.
- MERLIN (P.), 1966, . *Modèle d'urbanisation spontanée*. Cahiers de l'IAURP, vol. 4-5, 47 p.  
1973, . *Méthodes quantitatives et espace urbain*. Paris, Masson.  
1984, . *La planification des transports urbains*, Paris, Masson.
- PRIGOGINE (I.), STENGERS (I.), 1979, *La nouvelle alliance*. Paris, Gallimard.
- PRUVOT (M.), KLEIN (C.), 1984, *Ecologie urbaine factorielle comparée : essai méthodologique et application à Strasbourg*. L'Espace Géographique, n° 2, p. 136-150.
- PUMAIN (D.), 1980, *Contribution à l'étude de la croissance urbaine dans le système urbain français*. Université de Paris I, thèse de Doctorat d'Etat, 492 p.

- PUMAIN (D.), 1982, *La dynamique des villes*. Paris, Economica, 231 p.
- PUMAIN (D.), SAINT-JULIEN (Th.), 1978, *Les dimensions du changement urbain*. Paris, Ed. du C.N.R.S., 208 p.
- PUMAIN (D.), SAINT-JULIEN (Th.), SANDERS (L.), 1984, *Vers une modélisation de la dynamique intra-urbaine*. *L'Espace Géographique*, n° 2, p. 125-135.
- RENDU (P.), PINSON (M.), 1982, *Équipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale*. *Revue française de sociologie*.
- RENDU (P.), PINSON (M.), 1985, *La structure spatiale des équipements collectifs en Région Parisienne*. A paraître.
- RIMBERT (S.), 1984, *A propos d'une analyse d'image satellitaire*. *L'Espace Géographique*, n° 2, p. 151-165 et : *Des néo-variables polygéniques au secours d'une analyse hivernale*. *L'Espace Géographique*, n° 3, p. 185-200.
- ROLLAND-MAY (Ch.), 1978, *L'urbanisation du pays messin*. *L'Espace Géographique*, n° 1, p. 43-51.
- RONCAYOLO (M.), 1972, *La division sociale de l'espace urbain*. *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 395, p. 3-20.
- SAINT-JULIEN et al., 1984, *La division interurbaine du travail en France*. Paris, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 407 p.
- SYLVESTRE-BARON (P.), 1979, *D'un modèle urbain à un modèle régional*. Université de Lyon II, thèse de Doctorat d'Etat, 770 p.
- TABARD (N.), 1984, *Consommation et inscription spatiale : la composition socio-professionnelle des communes*. CREDOC, 3 vol.
- TAIEB (F.), 1973, *Modèle de développement spatial de la ville de Lyon*. Rapport de synthèse. Paris, C.E.R.A.U., D.A.F.U.
- VIGOUROUX (M.), VOLLE (J.-C.), 1982, *L'espace social des centres et quartiers traditionnels à Nîmes, Montpellier, Perpignan*. *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, p. 287-320.
- WINIWARTER (P.), 1984, *Iso-dynamics of population size distributions in hierarchical systems*. *Society for General Systems Research*, Annual Meeting, Los Angeles.

LES LOGICIELS POUR L'URBAIN  
la situation actuelle,  
les problèmes à résoudre,  
les perspectives de recherches

---

---

J. RAMELLI

Ministère de l'Urbanisme  
et du Logement

I N T R O D U C T I O N

Faire le point sur l'avancement et les perspectives de recherche dans le domaine des "logiciels pour l'urbain" constitue à l'évidence une sorte de gageure tellement la matière est riche et le champ complexe. Il faut bien voir en effet, que dès leur apparition opérationnelle, il y a vingt ans environ, les techniques informatiques ont d'emblée suscité l'intérêt de très nombreux acteurs de l'aménagement, de gestionnaires de services urbains et de chercheurs. Par la suite, cet intérêt s'est maintenu en dépit des évolutions des approches découlant de la modification des contextes institutionnels, réglementaires, socio-économiques, etc. De là provient une certaine mesure, cette abondance d'outils que l'on constate actuellement.

Il est aujourd'hui possible de se faire une idée relative de cette production, sur les plans quantitatifs, en terme de dénombrement, et qualitatif, en terme de contenu, à partir de l'étude des catalogues élaborés par les institutions concernées : administrations, associations d'élus et de professionnels, etc. Mais il faut néanmoins remarquer que les difficultés posées par le repérage même des produits ne permet pas une connaissance exhaustive.

L'exemple du catalogue géré par le Service Technique de l'Urbanisme constitue une bonne illustration de ce phénomène. A l'origine, il s'agissait pour cet organisme, d'élaborer à l'intention des praticiens de l'urbain, une documentation de base sur l'ensemble des outils informatisés, accessibles ou susceptibles de les intéresser. Or à l'expérience, il est bien vite apparu que cet objectif ne pourrait pas être atteint. La raison principale de ce constat au-delà de la question des moyens sur les plans financier, méthodologique, de personnel pouvant être affecté à cette tâche - tenant aux difficultés d'accès à l'information : certaines institutions disposant de davantage de "légitimité" pour le faire. C'est pourquoi certains thèmes n'ont pu faire, dans ce catalogue, l'objet de toutes les investigations souhaitables : celui des transports relevant plutôt du CETUR, la gestion municipale de la DGCL, etc. Par ailleurs, il a fallu tenir compte de la plus grande sensibilisation des instances représentatives des différents milieux professionnels - Association des Ingénieurs des Villes de France, Associations diverses d'Elus, Fédération des Agences d'Urbanisme, Club Aménagement et Micro-Informatique, etc. Ainsi, ces instances procédaient-elles, chacune pour leur part et à leur propre rythme, à des enquêtes de même type dans leurs réseaux spécifiques. Et pour éviter les double-comptes, la matière du catalogue géré par le Service Technique de l'Urbanisme a donc été progressivement plus

ciblée. Aujourd'hui, ce dernier ne prend surtout en compte que les produits réalisés par le secteur privé d'une part, et le réseau des CETE d'autre part... ce qui représente déjà une offre de plus de 150 outils.

Tout ceci explique la difficulté d'obtenir un dénombrement exhaustif des outils existants et a fortiori de ceux qui sont actuellement en cours de mise au point. Il faut donc se contenter d'estimations, lesquelles se situent dans des fourchettes très variables en fonction de la définition des contenus des domaines rentrant dans le champ de l'Urbain (on y reviendra par la suite). Dans ces conditions et pour simplifier, disons que l'offre actuelle correspond à un minimum de 300 outils et à un maximum du triple de ce nombre.

Bien entendu, ce foisonnement des applications informatisées n'est pas particulier à l'urbain. Il se retrouve partout : dans le domaine de la gestion des entreprises, dans le secteur de la construction, etc. et là comme ailleurs, se pose le problème de la description plus précise des caractéristiques des outils offerts. Traditionnellement, ces dernières sont appréhendées selon une quadruple approche, la première portant sur le domaine concerné, par exemple, la gestion, les calculs techniques, ou dans d'autres cas, le thème dominant dans lequel s'inscrit l'application visée : énergie, urbanisme, etc. Ensuite, l'on trouve la description des équipements nécessaires à la mise en oeuvre du logiciel : configuration des matériels, système d'exploitation, progiciels généraux utilisés pour la réalisation des programmes : langages, sources, etc. Vient après la description fonctionnelle de l'outil, ce qui permet de mieux faire comprendre la réalité des services rendus par celui-ci : nature et mode de saisie des données en entrée ; résultats obtenus avec leur forme : états comptables, affichage sur écran, descriptifs de travaux, perspective, etc. ; fonctions intermédiaires assurées : contrôles divers, tris, paramétrages possibles, sécurité des accès aux données, etc. Enfin, sont indiquées les caractéristiques commerciales du produit : maître d'ouvrage, réalisateur, références d'utilisation, distributeur, formation, conditions pour l'assistance à la mise en oeuvre, documentations associées, etc. ainsi que le prix de cession, ou encore les conditions d'utilisation dans le cas d'une diffusion par le secteur public.

La plupart des catalogues, et notamment ceux qui portent sur l'urbain, reprennent cette approche. Le plus souvent en effet, les différences portent davantage sur la forme que sur le fond. On les trouve ainsi au niveau du support retenu, lequel peut être de forme magnétique, ce qui facilite les tâches de mise à jour pour le gestionnaire ainsi que les consultations pour l'utilisateur, ou encore autorise la constitution et la gestion de bibliothèques privées de logiciels. On les trouve également au niveau de

la finesse des spécifications retenues pour décrire les caractéristiques des applications à documenter. Là encore, la solution informatique présente certains avantages, comme la possibilité de codifier les renseignements, ce qui débouche sur une plus grande homogénéité des informations recueillies, mais à l'inverse peut entraîner certaines rigidités. On les trouve enfin, au niveau de la plus ou moins grande importance de la documentation rassemblée par les gestionnaires des différents catalogues, et sur la base de laquelle la décision a été prise d'intégrer les applications.

Il est donc possible, en analysant l'information contenue dans les catalogues, de se faire une idée plus précise de la structure de l'offre actuelle en matière de logiciels pour l'urbain. Certes, il s'agit là d'un aspect important, ne serait-ce que sur le plan de l'étude comparative des taux de présence d'outils dans les différents domaines, ou encore des origines des concepteurs d'applications : étranger ou non, secteur public ou pas, etc. L'on pourrait ainsi multiplier les exemples comme le montrent les extraits d'études sur ce sujet qui sont présentés en annexe de cette note. Il n'en demeure pas moins que cette approche présente l'inconvénient majeur de rester par trop statique. Rien ne prouve en effet, que les domaines les plus riches actuellement en logiciels, le resteront à l'avenir. Il serait, en tout état de cause, pour le moins risqué de définir des programmes de recherche sur cette seule base. En réalité, la réponse à la question posée tient davantage dans la confrontation des deux problématiques : celle de l'offre et celle de la demande.

### I. LA DEMANDE : SCHEMA CONCEPTUEL

En matière de logiciels informatiques, il est fréquent de trouver ainsi schématisée la problématique de la demande : il s'agit de répondre à des besoins ; ces derniers émanent d'institutions ; ils portent sur des domaines d'applications particuliers.

En première analyse, la problématique de la demande en matière de logiciel pour l'urbain s'inscrit dans ce schéma. Ici les besoins vont porter sur des champs très variés : la planification du développement urbain ; la gestion de procédures d'application du droit des sols ou encore celle des services rendus aux usagers ; l'aide à la conception des projets d'urbanisme et l'amélioration des techniques d'argumentation des choix ; la coordination des politiques d'action des différents acteurs de l'aménagement, concessionnaires sur le domaine public, aménageurs dans le cas du foncier-bâti ; la conduite d'opérations ; l'optimisation de la gestion technique du patrimoine

communal ; la mesure des coûts de fonctionnement ; l'optimisation du trafic et de la circulation sur les voies, etc.

En ce qui concerne les institutions, l'on va trouver des agents également très différents comme : les services de l'Etat en tant que maîtres d'ouvrages de politiques d'Etat ou encore en tant que maîtres d'oeuvre d'opérations, ou de services à assurer dans le cadre de la mise à disposition ; les collectivités locales et leurs structures administratives et techniques ; les opérateurs fonciers ; les concessionnaires de services urbains en matière de distribution d'eau, de collecte d'ordures ménagères, d'assainissement, de transports collectifs, de chauffage urbain, etc. ; les bureaux d'études techniques et d'ingénierie urbaine ; les agences d'urbanisme, publiques ou privées ; les associations d'usagers, etc.

En ce qui concerne enfin les applications, deux cas de figures vont se présenter. Pour le premier, il s'agit de satisfaire un besoin (sinon plusieurs) particulier à un type donné d'institution (sinon à un individu) tandis que pour le second, il s'agit plutôt de répondre à un même type de besoins commun à plusieurs institutions. Dans la première catégorie, l'on va donc trouver des outils aussi divers que, par exemple, les modèles de simulation à l'intention des spécialistes de finances locales, de démographie urbaine, de conception de projets portant sur des domaines spécifiques ; également les logiciels d'application de gestion ou de suivi de procédures ; ou enfin des systèmes plus sophistiqués de type télérégulation de circulation de fluides, d'énergie, etc. Dans la seconde catégorie, l'on va trouver surtout les outils relatifs à des domaines techniques particuliers, comme la topographie, la cartographie thématique informatisée, ou encore la visualisation automatisée sur deux ou trois dimensions. De même, l'on peut y mettre les outils généraux facilitant le développement d'applications spécifiques du premier type, comme, par exemple, les gestionnaires de fichiers, les modules de calculs statistiques ; les interfaces d'accès et de communications sur les réseaux télématiques ; enfin, les modules de traitements du graphique. Pour finir, c'est dans cette seconde catégorie que l'on peut ranger les outils visant à faciliter le rapprochement des données en provenance de sous-systèmes d'informations distincts, comme les répertoires géographiques, les dictionnaires de données, etc.

En résumé, ce qui ressort de cette approche est, que, dans une large mesure, ce n'est pas l'outil qui crée la demande. Selon ce point de vue, les facteurs d'évolution de la demande vont jouer un grand rôle sur le plan de la prospective de l'offre future.

## II. LA DEMANDE : TENDANCE ET CONTEXTE

Pendant longtemps, l'Etat a joué un rôle déterminant en matière d'informatique urbaine. Par la suite, cette situation a évolué avec la modification des contextes institutionnels, législatifs, réglementaires et socio-économiques. Actuellement, les facteurs intervenant sur le plan des besoins à satisfaire, ont surtout pour origine des préoccupations en provenance des collectivités locales et des gestionnaires des services urbains.

Ainsi la première génération de logiciels pour l'urbain reflète-t-elle le contexte prévalant à l'époque. Il s'agissait alors, dans le prolongement du vote de la loi d'Orientation Foncière, et conformément aux prescriptions de la "Commission Villes" instituée dans le cadre des réflexions préparatoires à la définition du contenu du sixième plan (1971-1975), d'utiliser l'informatique pour permettre de mieux maîtriser le développement urbain, notamment à l'échelle des agglomérations. Les besoins à satisfaire trouvaient donc leurs sources dans des préoccupations de planification urbaine, laquelle devait intégrer la notion de programmation dans l'espace et dans le temps des demandes en équipements et services collectifs, la rationalisation des déplacements urbains, et enfin, celle de consommation d'espace urbain.

Dans le sillage des recherches et des expérimentations menées outre-atlantique et par la suite, dans certains pays nordiques, l'idée d'utiliser l'informatique pour aider à définir cette programmation, s'est alors rapidement imposée. Il s'agissait en particulier, d'expérimenter en vraie grandeur les modèles complexes, simulant les interactions existant entre les différentes entités constituant l'urbain et qui étaient élaborés par les grands bureaux d'études OTH, CERAU-BETURE, IAURIF, etc. - en s'appuyant sur les travaux de recherche universitaire en économie-spatiale, en économie, en démographie, etc. Or pour le faire, il était nécessaire de rassembler, de croiser et de traiter de très grands nombres de données ce que devaient a priori autoriser les nouvelles, à l'époque, techniques informatiques.

Les banques de données urbaines ont trouvé là leur origine. Grâce à l'appui massif de l'Etat, certaines agences d'urbanisme ont pu être dotées de ces outils - l'APUR, l'Observatoire-Logement de Nancy, etc. ont survécu depuis.

Durant la même période et dans le cadre des mêmes préoccupations, des groupes de travail interministériels étaient mis en place en vue

d'harmoniser les données en provenance des administrations, de manière à faciliter et à fiabiliser davantage l'alimentation des banques de données et à en permettre la généralisation dans des conditions de coût acceptables : groupe INTERLOC, pour l'harmonisation des localisations ; groupe interadministratif de codification des adresses ; groupe du Répertoire Géographique Urbain ; commission Géomatique, etc.

Enfin, des réflexions étaient engagées en vue d'adapter à ces nouveaux besoins et outils, les grands fichiers nationaux dans le cadre de projets ambitieux puisque portant sur l'ensemble du territoire : projets SILOE (Système Interministériel de Localisation Electronique), TRAME, FRESC, RGP, RGU, etc.

Pour tester la faisabilité et l'intérêt de ces projets une opération pilote interministérielle (OPI) fut mise en oeuvre dès 1974. Le territoire de la ville d'Avignon fut choisi comme site d'expérimentation et les travaux démarrèrent en 1976 après une phase de sensibilisation.

On le voit bien : la première génération de logiciels pour l'urbain répondait surtout à une demande qui trouvait sa source dans les politiques d'Etat, lequel en contrepartie jouait un rôle capital sur des plans très variés : la mobilisation des moyens financiers, la définition des objectifs, les spécifications des outils, etc.

Dans le même temps, les plus grandes villes engageaient des démarches voisines visant à rationaliser le développement de l'informatisation de leurs services dans un contexte de banques de données urbaines. Il s'agissait notamment de parvenir à une connaissance fine et détaillée de l'utilisation du sol et dans ce cadre, des moyens importants furent mobilisés pour créer une cartographie à grande échelle répondant aux critères d'une gestion informatique. Ainsi, en 1971, furent instituées la SEM ICOREM à Marseille et la Centrale de Données Urbaines sur la Communauté Urbaine de Lille, de manière à assurer la maîtrise d'ouvrage de ces systèmes d'informations auxquels il était demandé : d'améliorer la communication entre les différents acteurs du développement urbain ; de maîtriser l'espace urbain, sur les plans juridique, administratif et physique ; de mieux connaître la population en terme de caractéristiques et de localisation ; de tendre vers une plus grande coopération avec l'administration cadastrale ; etc.

Cependant, ces initiatives en provenance de villes restent

l'exception à cette époque. C'est l'Etat qui joue un rôle le plus important. En revanche, sur le plan de la réflexion méthodologique, ces expériences d'initiative locales, ont permis de constater que les questions liées à la gestion urbaine mettaient en jeu trois niveaux de description de l'espace urbain : le premier orienté aménagement, correspondant au domaine de la topographie à grande échelle ; le second, plus axé sur la gestion de l'espace urbain (suivi de l'urbanisation, des activités, des populations, etc.) aux échelles cadastrales ; le troisième enfin, répondant aux préoccupations de planification, pouvant se satisfaire de descriptions synthétiques à moyennes ou petites échelles.

Cette situation de quasi-monopole de l'Etat va ensuite commencer à évoluer à partir du début du septième plan. En effet de nouvelles aspirations se font alors jour, comme en témoignent les réflexions de la Commission du Développement des Responsabilités Locales présidée par Olivier GUICHARD, desquelles il ressort une revendication à davantage d'autonomie communale. Par ailleurs, l'inflexion des tendances en matière de croissance urbaine conduit à privilégier en matière d'urbanisme, les approches qualitatives au détriment du quantitatif. Pour terminer, les effets de la crise, à la fin des années 70 vont faire surgir de nouveaux besoins.

Dans ce nouveau contexte, que la promulgation des lois de décentralisation des compétences de l'Etat va encore accélérer, des besoins différents en matière de logiciels pour l'urbain vont peu à peu surgir dans le prolongement de l'évolution des démarches. Les villes dans leur ensemble, vont de plus en plus prendre conscience du fait que l'administration de la commune n'est pas seulement celle des personnes, mais aussi celle des services que la collectivité doit rendre à ses habitants, et qu'une grande partie de ces services dépend de la régulation de l'évolution urbaine, et en particulier de l'habitat. Progressivement, le plan d'urbanisme perd de son caractère strictement réglementaire au profit de son caractère contractuel, liant la collectivité d'une part, les propriétaires fonciers et les habitants d'autre part ; la limitation ou l'incitation à la construction dépendant de la possibilité effective de la collectivité locale à assurer dans de bonnes conditions les services aux futurs habitants compte tenu des ressources espérées. Enfin la conjoncture aidant, les préoccupations de développement local l'emportent de plus en plus sur celles de l'aménagement, le premier conditionnant le second. Il en résulte une approche différente des questions, laquelle se fonde notamment sur l'établissement de solidarités nouvelles : intercommunales, entre types de collectivités territoriales, entre pouvoirs publics et partenaires socio-économiques, etc. Corrélativement, de nouveaux besoins surgissent pour la satisfaction

desquels les techniques informatiques actuelles peuvent jouer un grand rôle : comme la messagerie télématique, les serveurs documentaires, les outils de visualisation, etc.

La période actuelle se caractérise donc par une tendance très forte à la diversification des besoins. Ceci tient notamment à l'extrême hétérogénéité des situations qui existent d'une ville à l'autre. Les villes en effet ne diffèrent pas seulement par leur taille, leur morphologie urbaine, leurs fonctions, la nature de leurs habitants ... mais également par d'autres aspects qui, eux, ont davantage d'incidence sur les politiques d'informatisation. En réalité, selon ce point de vue, ces différences se font sentir à plusieurs niveaux : l'organisation des services que les organigrammes ne reflètent qu'imparfaitement : les priorités données à certains types d'actions donct aux services qui auront à les gérer avec des conséquences en termes de budget, de personnels, d'importance, etc. ; la volonté d'assurer les tâches en régie ou non ; l'on pourrait multiplier les exemples.

Bien entendu, cette diversité des situations et des priorités exclut la solution qui consisterait à proposer un modèle unique d'informatisation. Il s'agit à l'inverse d'aider les communes à trouver elles-mêmes leur propre voie. C'est dans ce cadre que l'on doit situer l'évolution de la doctrine de l'Etat en matière de logiciels pour l'urbain que l'on constate depuis plusieurs années.

Concrètement, cette évolution s'est traduite selon deux directions. D'une part, l'amélioration des transferts d'informations en provenance des administrations et au profit des collectivités locales, domaine où le CEESIA a joué ces derniers temps un rôle important en matière d'études et d'expérimentations et en tant que maître d'oeuvre. C'est également dans ce contexte qu'il faut placer la Banque de Données Locales de l'INSEE sur le serveur du GCAM, ou encore les efforts d'extension et de diffusion des bases de données telles qu'URBAMET ou ECOTEK, ou enfin les réflexions en cours visant à améliorer le contenu et l'accessibilité aux informations détenues par les DDE, les DRE, etc. et qui portent sur les servitudes, les projets de l'Etat et d'intérêt général, les politiques d'Etat, etc.

La seconde direction, quant à elle, a consisté à aider à la réflexion sur les enjeux locaux et les moyens de les résoudre, de manière à limiter dans la mesure du possible les inconvénients engendrés par des réflexions isolées et partielles, sur des thèmes voisins ou encore sur des aspects de la problématique de la gestion urbaine hors de portée des collectivités locales prises individuellement : comme la clarification des relations de ces dernières avec les concessionnaires, les services du

Cadastre, les milieux professionnels de l'urbain, etc. l'élaboration et la diffusion de méthodologies variées, etc. C'est notamment dans ce contexte qu'il faut placer le rôle récent du Service Technique de l'Urbanisme, les expérimentations du Plan Urbain, etc.

Tout ceci illustre bien l'importance actuelle du rôle de l'Etat en matière de logiciels pour l'urbain. Simplement, ce rôle a changé de nature avec le temps. Il s'agit plutôt aujourd'hui de repérer les pistes de développement les plus intéressantes ; de travailler à la définition de standards adaptés de manière à permettre d'assurer une plus grande pérennité des applications et ainsi de faciliter leur amortissement ; d'aider à la constitution de vitrines (avec par exemple, le projet URBA 2000) à des fins d'incitation et d'expérimentation ; de contribuer à l'élaboration méthodologies en s'appuyant sur des cas concrets et avec la participation des milieux professionnels concernés ; de soutenir les initiatives locales présentant des aspects innovants ; de créer les conditions en vue de faire mieux se diffuser les connaissances ... et non plus d'imposer son approche des questions.

Bien entendu, la nature et le choix des actions à privilégier doivent faire l'objet du plus large consensus possible avec les milieux concernés et leurs représentants institutionnels : Section Informatique du Comité National des Services Publics, communaux et départementaux, laquelle regroupe des élus, les principales administrations techniques, les représentants des associations de personnels de collectivités locales ; associations professionnelles ; congrès, contacts divers ... constituent ainsi autant d'occasions de mieux cerner les besoins et leurs tendances.

Dans le domaine de la planification urbaine, ces derniers ouvrent ainsi de très nombreuses pistes de recherche et d'expérimentation en matière de logiciel. Il s'agit en premier lieu, de faciliter le rassemblement, la codification, l'archivage, la mise en cohérence, et l'accessibilité de sources d'informations très variées et dont une grande partie provient des activités de gestion quotidienne : instruction du droit des sols, gestion de la voirie, gestion du patrimoine, etc. Il s'agit en second lieu, d'exploiter l'information recueillie pour détecter les évolutions grâce à des indicateurs dont la définition pose souvent elle-même problème, comme le montrent l'expérience passée dans le domaine du montage d'observatoires : foncier, logement, transport, activités, emploi, etc. Une autre piste concerne les techniques de prévision des évolutions pour lesquelles s'impose l'intervention de spécialistes des domaines concernés : finances locales, entretien des bâtiments, calculs de réseaux, etc. Enfin, il faut pouvoir effectuer des simulations correspondant à des scénarios différents de

manière à faciliter la prise de décision.

Il en va de même vis à vis de la gestion des projets d'aménagement, laquelle correspond à un besoin de plus en plus ressenti avec le développement de l'urbanisation qui débouche, sur un encombrement du domaine public de plus en plus sollicité en surface et en sous-sol, et sur la multiplication des servitudes touchant le foncier-bâti. Dans ce contexte, se fait sentir le besoin d'une connaissance de la réalité, susceptible de pouvoir servir d'image de référence commune aux différents acteurs de l'aménagement : maîtres d'ouvrages publics ou privés, maîtres d'oeuvres, gestionnaires des services urbains. L'idéal étant de pouvoir disposer en permanence d'un véritable état des lieux, complété par la délimitation du domaine public, que cette dernière soit de droit ou de fait. Ici encore l'on trouve matière à expérimentation et recherche en logiciels pouvant s'adapter à des situations très variées. Pour cela, la mise en évidence de règles générales répondant à des critères généraux de définition, d'établissement, de précision, de normalisation des données saisies sur le terrain, s'avère essentielle pour la faisabilité de l'établissement et surtout, de la maintenance des plans à grande échelle qui vont résumer cet état des lieux.

Un autre aspect concerne la gestion des services urbains. Dans la conjoncture économique actuelle, il s'agit alors pour les responsables des collectivités locales - élus, cadres généraux, etc. de tendre vers une plus grande maîtrise des budgets de fonctionnement et d'investissement, en faisant en sorte que les services à assurer aux habitants et inscrits dans le projet politique de la municipalité puissent l'être dans les meilleures conditions de coût et de qualité. Bien entendu, les moyens pour parvenir à cet objectif sont très variés puisqu'ils portent sur des champs aussi différents que la comptabilité analytique, la mesure des coûts et des recettes, l'élaboration d'indicateurs portant sur les caractéristiques des usagers effectifs qui ne sont pas toujours ceux que l'on visait initialement, etc. Leur mise en place nécessite en général le recours à l'outil informatique. Or dans ce contexte particulier, son introduction s'accompagne presque toujours de la nécessité de procéder à des réflexions plus générales portant sur l'organisation des services, leurs missions, les tâches effectuées, les flux d'informations réels et leurs dysfonctionnements, etc. Il faut de plus, dans la mesure du possible, intégrer dans la démarche les effets ultérieurs de l'introduction de l'informatique laquelle peut engendrer des contre-réactions imprévues comme le montre l'expérience des villes déjà informatisées depuis longtemps. Dans ce contexte, et au-delà du besoin immédiat en matière d'outils portant sur des secteurs de gestion précis, comme celui de l'éclairage public ou encore

du service de l'assainissement, se fait sentir la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des méthodologies plus générales : pour évaluer les besoins, programmer leurs solutions, accompagner leur mise en oeuvre, maîtriser les appels d'offre, etc. Certainement il s'agit-là d'un domaine qu'il reste encore à défricher comme on le verra par la suite.

En réalité ces deux points illustrent un autre aspect de la problématique des besoins en matière de gestion urbaine : l'amélioration de la communication. En premier lieu, entre services distincts, les informations créées par les uns pouvant en intéresser d'autres. En second lieu entre les services des collectivités locales et les administrations extérieures, pour la fourniture de renseignements essentiels concernant le développement local ou pour diminuer le coût des études. Ou encore, entre les techniciens et les élus avec la possibilité de fournir très vite une information fiable et présentée à la demande, mettant en évidence tel ou tel fait, tel ou tel phénomène important. Ou enfin, entre les services et les techniciens, grâce à l'amélioration de l'instruction des demandes de renseignements ou d'autorisations, etc. Et dans le cas particulier de l'urbain, tous les flux d'informations engendrés par ces besoins auront une caractéristique spécifique : celle de se référer à une localisation précise, ce qui pose par ailleurs le problème de la mise en cohérence des différents modes de localisation utilisés par les services dans le cadre de leur activité quotidienne.

On le voit bien, les besoins en matière de logiciels pour l'urbain recouvrent des champs très variés. Il en résulte une demande multiforme, et dans ce contexte, l'offre actuelle ne représente qu'un tout petit aspect de la question qui ne saurait refléter la totalité de la demande potentielle. De là provient le parti adopté dans ce bilan, de ne pas s'appuyer outre mesure sur l'analyse du contenu des catalogues d'outils afin d'en dégager des pistes de recherche.

### **III. L'INFLUENCE DE LA TECHNOLOGIE**

Aujourd'hui, l'état de l'offre technologique informatique amène à penser que dans un avenir proche, une partie importante des besoins évoqués dans les points précédents vont pouvoir être satisfaits grâce à la mise en oeuvre de nouvelles générations d'outils. Il faut bien voir qu'il s'agit-là d'un phénomène récent et le temps n'est pas loin où, pour pouvoir accéder aux potentialités des équipements informatiques, il était obligatoire de faire appel à des techniciens spécialisés : les informaticiens. Il s'en suivait de très nombreux inconvénients, lesquels expliquent dans une large

mesure les échecs que l'on a pu constater par le passé, comme celui des banques de données. En effet, les démarches et les pratiques des urbanistes - plutôt axées sur le travail "individuel", la recherche pas à pas, les itérations, etc. - se prêtaient mal à la contrainte imposée par le fait que pour pouvoir être pris en compte par la machine, les problèmes devaient être entièrement reformulés, puis traduits par un intermédiaire, ou enfin ne faire appel qu'à des fonctions courantes de traitement dans le cas où l'accès des utilisateurs au système pouvait être envisagé avec la mise en oeuvre de langages fondés sur le concept de mots clés.

Heureusement, l'évolution technologique, avec les micro-ordinateurs, a modifié ce contexte. Leur aptitude à pouvoir être utilisé dans un cadre individuel a contribué à démystifier l'outil informatique et aujourd'hui, les urbanistes n'hésitent plus à prévoir l'appel à l'ordinateur dans leur démarche personnelle. L'on assiste ainsi à un foisonnement d'applications à caractère individuel, les unes privilégiant les traitements graphiques, les autres les traitements de données, l'écriture de textes, etc. Il s'agit là d'un progrès important même si de nombreux problèmes continuent à se poser en raison du fait que la machine idéale n'existe pas encore. L'on ne trouve pas en effet sur le marché, d'"outils à tout faire" qui disposeraient tout à la fois, de capacités de mémoires importantes pour pouvoir effectuer des traitements statistiques sur de gros fichiers et avec des délais de réponse acceptables ; de fortes aptitudes pour réaliser des modélisations variées ou des traitements de textes sophistiqués ; de la possibilité de traiter de l'information graphique conjointement avec d'autres types de données ; de la capacité d'être physiquement portable ; de se connecter commodément sur des serveurs d'informations éloignés géographiquement ; enfin, de la possibilité de jouer le rôle de micro-serveur documentaire... tout en restant abordable sur les plans financier, de mise en oeuvre par des non-spécialistes, etc.

Cependant, ces limitations engendrées par l'état actuel de la technologie restent suffisamment peu contraignantes pour ne pas créer de situation de blocage vis à vis de leurs usagers potentiels et en particulier, les urbanistes spécialisés dans des secteurs d'études précis comme l'aide à la décision. Cette situation tient largement au fait que dans l'environnement même des équipements proprement dits, il est actuellement possible de faire appel à des outils de développement d'applications très variées, lesquels peuvent être mis en oeuvre par des non-spécialistes. Il s'agit-là d'un avantage fondamental dans le cadre des besoins d'études. En effet, dans ce cas particulier, rares sont les activités qui sont exercées de manière suffisamment répétitives pour pouvoir donner lieu à des

applications en soi comme on en voit dans le domaine de la gestion administrative traditionnelle. En revanche, la diversité des questions à résoudre - lesquelles peuvent porter sur des domaines aussi différents que le développement local, l'évaluation de l'impact de décisions d'urbanisme sur un budget communal, l'équilibre financier d'une ZAC, etc. - n'empêche nullement la nécessité d'effectuer les mêmes types de tâches. Dans ces conditions, l'important en matière de logiciel, pour ce type de besoin attaché à l'urbain, se trouve moins dans la possibilité d'acquérir un outil spécialisé dans un domaine d'application particulier, mais plutôt dans celle d'acquérir des outils dont les fonctionnalités sont bien adaptées à un type de tâches données : la simulation d'hypothèses, la gestion de fichiers, le traitement de texte, la communication avec des centres-serveurs éloignés, etc. L'existence de ces outils, leurs caractéristiques de mise en oeuvre, leur accessibilité, jouent donc un rôle sur le plan de la diffusion des techniques informatiques dans le milieu professionnel des urbanistes et ceci indépendamment bien entendu du statut de ces derniers : secteur public, para-public, privé.

Jusqu'à une date récente, l'on ne trouvait sur le marché que des outils spécialisés par types de fonctionnalités précises : tableurs, gestionnaires de fichiers, logiciels de traitement de texte ou de communication avec des centres serveurs éloignés, etc. Leur mise en oeuvre dans des contextes nécessitant l'enchaînement de ces différentes fonctions posaient donc souvent des problèmes. Depuis, cette situation a évolué avec l'apparition d'une nouvelle génération de logiciels généraux aux fonctionnalités différentes. Il s'agit-là d'un point positif en dépit du fait que l'acquéreur de ces outils pouvait éventuellement avoir à supporter le coût de fonctionnalités dont il n'avait pas vraiment l'usage. D'ailleurs, si l'on en croit les toutes dernières annonces, ces inconvénients devraient disparaître progressivement avec la prochaine diffusion de nouveaux outils plus modulaires. On le voit bien, en ce domaine, les choses évoluent vite, parfois trop d'ailleurs, ce qui pose alors de nouveaux problèmes comme celui de la portabilité des applications développées par des particuliers quand ces derniers devront faire évoluer leurs équipements pour profiter des progrès techniques.

En réalité, ces problèmes de portabilité peuvent être facilement maîtrisés, du moins à l'échelle d'un particulier et dans le cadre d'applications réalisées à des fins personnelles. Il suffit pour cela de respecter un minimum de précautions, lesquelles sont souvent signalées par les clubs usagers, comme le Club Aménagement et Micro-Informatique par exemple. En revanche, la question change de nature dès lors que l'objectif

visé passe par une diffusion des applications elles-mêmes, à l'intention d'un large public. La problématique devient alors très différente comme on le verra par la suite.

Reste que l'offre technologique actuelle continue à être défailante sur le plan de certains besoins en matière d'outils auxquels sont confrontés quotidiennement les urbanistes. C'est le cas notamment en ce qui touche les techniques de visualisation, ce qui constitue un inconvénient certain pour une profession, pour qui, l'expression graphique représente un moyen privilégié d'étude et de communication. En effet, si de nombreux produits sont aujourd'hui accessibles en matière de graphisme de gestion, la situation de complexifie vite dès que l'on aborde le domaine de l'aide à la conception et de l'étude des projets d'urbanisme. En ce domaine en effet, les outils conçus pour fonctionner sur des micro-ordinateurs, ne permettent de répondre qu'à une partie des besoins. Il s'agit ainsi des "pinces électroniques" permettant de créer des dessins en couleur, ou encore des "tire-ligne électroniques" pour le tracé des traits et des figures géométriques élémentaires, ou enfin des systèmes de "dessin assisté par ordinateur" grâce auxquels il devient possible de constituer de véritables bibliothèques de dessins et de polices de caractères, destinées à remplacer les traditionnels LETRASET. Mais si ces outils correspondent bien à une partie importante des tâches quotidiennes des bureaux d'études, il ne faudrait pas pour autant en déduire que l'ensemble des problèmes trouvent leur solution grâce à eux. Ceci tient au fait que la fonction essentielle de ces outils porte sur l'aide à la réalisation de tâches de production ; or, en matière de conception urbaine, ces dernières ne représentent qu'un aspect de la question : le gros du travail se situe en amont, lors de la phase d'étude et d'analyse, au cours de laquelle la visualisation des relations de toutes natures, existant entre les différentes entités constituant le tissu urbain, joue un rôle essentiel.

Le second aspect important de l'évolution technologique est celui qui concerne la mise en oeuvre des techniques d'analyse et de programmation. Jusqu'à une période récente en effet, les questions susceptibles de donner lieu à des applications informatisées étaient analysées séparément. Tout se passait donc comme si l'on avait affaire à une multitude de représentations de la réalité, chacune d'entre elles se traduisant par des fichiers, généralement gérés de manière indépendante, selon une approche privilégiant la technique informatique et l'optimisation des programmes. Il en résultait de nombreux inconvénients : qualité et disponibilité insuffisante de l'information mémorisée, indisponibilité des données, etc. le tout restant sans gravité pour autant que les données étaient traitées de manière

indépendante, mais conduisant à des erreurs dès lors que l'on fait l'hypothèse qu'elles se réfèrent aux mêmes phénomènes : soit que des désignations identiques aient été attribuées à des entités différentes, soit, à l'inverse, que la même notion corresponde à des désignations distinctes. De là proviennent une grande partie des problèmes rencontrés en matière de gestion urbaine, en particulier dans le cas de la planification et du montage d'observatoires des évolutions urbaines.

La mise en oeuvre de techniques différentes devraient permettre de faire évoluer cette problématique. Ainsi, le point de départ n'est plus l'application envisagée mais plutôt l'étude des informations qu'il serait souhaitable d'automatiser pour répondre à des objectifs très différents : modularité des traitements, plus grande accessibilité aux données mémorisées, partage optimal des ressources, etc. Il s'agit donc de schématiser les flux réels d'informations liés à l'activité quotidienne, de manière à mettre en évidence des améliorations. Après élimination des redondances, des approximations de toutes natures, il devient alors possible de décrire des ensembles de données avec les relations qui existent entre elles. Par la suite, ces ensembles peuvent faire l'objet d'une gestion en soi. En conséquence, la réalisation des programmes d'application se trouve facilitée puisque l'on a résolu à part la question de la gestion des données liées à ces applications. Il en va bien sûr de même, pour la question de la maintenance des programmes.

Ces approches sont bien connues aujourd'hui. Il s'agit des "bases de données". Et si pendant longtemps, leurs mise en oeuvre a exigé des compétences de haut niveau, ce n'est plus le cas actuellement. L'on trouve ainsi sur le marché, des ensembles coordonnés de logiciels fournissant l'environnement nécessaire pour décrire, mémoriser, manipuler, traiter des collections de données, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité de l'accès à ces dernières, ainsi qu'une bonne gestion des interactions des requêtes des utilisateurs. Il s'agit des S.G.B.D. ou Systèmes de Gestion de Bases de Données, dont des versions fonctionnent même sur des micro-ordinateurs.

L'une des conséquences majeures de la mise en oeuvre de ces nouvelles techniques consiste dans la possibilité d'intégrer dans des ensembles cohérents des applications différentes et cependant complémentaires, de manière à permettre la réalisation de systèmes complets et d'autant plus efficaces qu'ils correspondent à des domaines bien cernés. C'est en particulier le cas en matière de topographie. Ainsi, trouve-t-on sur le marché, des outils acceptant tous les types possibles de saisies de données : digitalisation de plans existants, mesures en provenance du

terrain, exploitation de photos aériennes, saisies à l'écran ou au clavier des caractéristiques des objets, etc. Ensuite, ces outils permettent la production des plans eux-mêmes ; en respectant les exigences des demandeurs : en terme d'échelle de restitution, de secteur géographique, de type de traits et de légendes, de nature d'objets visualisés, etc.

Même les domaines moins bien cernés que ne l'est celui de la topographie, sont aujourd'hui susceptibles d'être pris en compte avec les mêmes conséquences. Ceci tient aux progrès récents en matière de conception assistée par ordinateurs, pour laquelle il a été nécessaire de mettre au point des outils plus sophistiqués de gestion de données pour la raison qu'en plus des relations classiques (d'appartenance à un même ensemble, de filiation, d'association, etc.) il fallait tenir compte de nouveaux types de relations : voisinage géographique, propriétés géométriques, etc. Actuellement, un certain nombre de ces outils ont été adaptés pour pouvoir être utilisés dans des environnements de gestion urbaine. Toutefois, leur mise en oeuvre exige encore des ressources relativement importante (du type mini-ordinateur) ce qui constitue une entrave à une large diffusion. Certainement, il s'agit-là d'un axe essentiel en matière de recherche et d'expérimentation car cette évolution technologique est toute récente et qu'elle répond bien aux besoins en matière d'études.

Le dernier point à remarquer concernant ce type d'évolution technologique est celui qui porte sur la tendance à l'intégration des deux types de besoins autrefois abordés de manière séparée : la gestion quotidienne, laquelle induit des traitements répétitifs dont la logique évolue peu au cours du temps d'une part, et d'autre part, l'aide à la décision laquelle induit des traitements parfois complexes, effectués de manière irrégulière, et dont la logique subit de fréquentes modifications. Or, ces nouvelles techniques d'études et de programmation permettent à présent de supprimer les difficultés en matière de gestion d'ensembles communs de données de base avec des chemins d'accès non compatibles, que les techniques traditionnelles ne pouvaient résoudre que très difficilement, ce qui avait pour conséquence, la conception de systèmes distincts avec des saisies déconnectées. Bien entendu, cette évolution va dans le sens des besoins évoqués dans les points précédents, notamment sur le plan de l'amélioration des communications entre les différents acteurs de la gestion urbaine.

Un autre aspect important de l'évolution des techniques est celui qui porte sur la production, le traitement et l'archivage des images. Il s'agit-là en effet d'un point essentiel car la visualisation des projets d'urbanisme constitue souvent une étape nécessaire pour faciliter leur

compréhension par des non-spécialistes : décideurs, grand public, autres techniciens, etc. Et la décentralisation des compétences d'urbanisme va certainement contribuer à renforcer ce type de besoin ; soit que les maires veuillent présenter leurs projets à leurs administrés ; soit qu'ils sollicitent la participation du public à l'élaboration-même du projet ; soit, enfin, que la consultation du public représente une obligation avant la prise de décision.

Pour répondre à ces préoccupations, de nombreuses techniques sont traditionnellement utilisées : dessin à main levée, perspectives, habillage de dessins, maquettes d'étude et de présentation, photomontages, etc. Mais leur mise en oeuvre avec les procédés classiques pose souvent des problèmes : insuffisance du niveau de réalisme, délais d'exécution, coûts élevés, absence des mouvements, etc. Et dans ces conditions, les technologies nouvelles offrent des potentialités qui vaudraient d'être mieux explorées. Le succès des outils de création de perspectives par voie automatique le montre bien et pourtant il ne s'agit-là que d'un petit aspect de la question de la production des images d'un projet. Dans ce contexte, les recherches en matière de technique vidéo menées à l'Institut de Géoarchitecture de Brest, constituent un apport positif sur le plan de l'aide à la décision. Bientôt, il devrait être possible de simuler des parcours à pied ou en véhicule ; d'inclure des éléments de vie urbaine dans l'image-même du projet, laquelle serait ensuite incrustée dans celle du site. Plus modestement, la numérisation des images permet déjà le dessin direct à l'écran mais surtout, elle autorise la réalisation de dessins d'une très grande richesse s'appuyant sur des images de provenances variées : photos, dessins stylisés, textes, etc.

Cependant la synthèse des images par voie informatique reste toujours une technologie peu diffusée. Ceci tient au fait que les outils logiciels nécessaires au développement des applications sont, ou bien couverts par le secret industriel (comme c'est le cas avec les logiciels de simulation de vol), ou bien sont inaccessibles dans la pratique car ils ont été réalisés dans un contexte universitaire, ce qui pose des problèmes sur les plans de leur diffusion, de leur maintenance, de leur documentation et de l'assistance aux utilisateurs. La seule exception en la matière est celle du progiciel MOVIE-BYU, développé par l'Université d'Utah, aux Etats-Unis, et qui est diffusé à bas prix dans le monde entier ; sa maintenance, son développement et l'assistance étant assurés par l'Université.

En revanche, les applications de traitements d'images sont aujourd'hui plus répandues. Dans ce cadre, il s'agit de traiter ou de reconnaître des formes sur des images élaborées par ailleurs et que

l'ordinateur ne fait qu'exploiter et modifier en vue d'en améliorer la perception, d'en analyser le contenu, ou encore plus modestement d'en modifier la perception grâce à des opérations simples : grossissement, translation sur écran, affectation de pseudo-couleurs à des images en noir et blanc, etc. Toutes ces fonctions sont en général gérées directement par le dispositif de visualisation lui-même. Ce n'est pas toujours le cas. Pour les fonctions plus complexes - lissage, amélioration des contrastes, renforcement des contours, correction des images floues, etc. - la nécessité de faire appel à des algorithmes plus complexes implique la mise en oeuvre de processeurs spécialisés, performants et regroupés dans une console, toujours interactive compte tenu des caractéristiques de ce domaine particulier où la vision de l'opérateur joue un rôle essentiel.

Le dernier point à aborder concerne la question de l'archivage de ces images, laquelle se pose sur plusieurs plans : la mémorisation sur un support approprié, la gestion des images, la recherches d'images répondant à des critères particuliers, l'utilisation de ces images : montage de films vidéo, diaporama sonorisé, photo-composition, etc. Pour mieux répondre à ces préoccupations, des expérimentations sont en cours actuellement, notamment au CETE MEDITERRANEE avec l'appui de l'ADI, dans le domaine des banques de données multimédia avec la mise au point de serveurs multimédia.

#### IV. LES FACTEURS DE FREINAGE

Cette esquisse de la problématique actuelle en matière de logiciels pour l'urbain ne serait pas complète si elle n'abordait pas aussi certains des facteurs de freinage auxquels l'on se retrouve confronté dans la pratique. Or ceux-ci sont également très nombreux et méritent d'être approfondis car bien souvent, les raisons les plus invoquées, comme le coût d'acquisition et de maintenance des équipements et des logiciels, ne représentent qu'un aspect particulier de la question.

La première cause de blocage tient aux conditions de marché de l'offre et aux contraintes de nature commerciale, lesquelles entraînent une approche cloisonnée des questions - par type de cibles, par domaines d'applications, par configuration d'équipement, etc. ce qui ne facilite pas par la suite, l'intégration des applications dans un système cohérent et aisément gérable localement. Par ailleurs, les coûts de développement des applications étant fréquemment sous-estimés par les concepteurs, l'on se trouve donc très souvent face à des outils qui n'ont pas été pensés pour pouvoir s'insérer dans des contextes d'utilisations variés. Il s'en suit de grandes rigidités au niveau de leur mise en oeuvre et à la limite, c'est

l'utilisateur qui aura à s'adapter à l'outil - sur le plan de l'organisation de son travail par exemple, ou sur celui de la codification des données, etc. - alors que ce devrait être l'inverse. Enfin, l'influence des constructeurs en matière de diffusion constitue également un handicap : une fois introduits localement, leur intérêt les incite à biaiser les questions afin que soient privilégiées celles pour lesquelles leurs équipements sont les mieux adaptés. Il existe des exemples illustres en ce domaine...

La seconde grande cause de blocage tient souvent aux conditions existantes, mises en place avec les techniques traditionnelles pour répondre aux besoins. C'est notamment le cas lorsqu'aucun budget n'a été prévu... pour les programmes, car la tradition fait que ce poste est fréquemment sous-évalué, surtout par les structures déjà informatisées et qui disposent de programmeurs en leur sein. De même, le coût de saisie de l'information peut poser des problèmes imprévus. On le voit bien en matière de gestion où, pour bénéficier de toutes les potentialités de l'outil (pour l'aide à la décision ou à la programmation des projets) il est nécessaire de procéder à des recueils importants de données : inventaire de l'utilisation du sol, description fine de l'état du patrimoine, saisie a posteriori des informations en provenance de dossiers administratifs correspondant à des affaires passées, etc. Or ces coûts sont sans commune mesure avec ceux des outils eux-mêmes. Enfin, les structures informatiques en place peuvent à leur tour être une source de freinage : soit que les applications pressenties ne contribuent pas à optimiser les équipements en place car elles font appel à des équipements spécifiques, soit qu'elles induisent des besoins en savoir-faire impossibles à satisfaire à court-terme (en informatique graphique, en programmation, en architecture de réseaux, etc.) sans formation coûteuse ou embauche supplémentaire.

Une autre cause de blocage provient de l'évolution technologique, laquelle débouche sur un foisonnement de machines mutuellement incompatibles, obligeant de ce fait à effectuer des saisies multiples, à faire appel à des spécialistes pour réaliser les interfacages nécessaires, à reprendre les applications existantes au fur et à mesure de la modification des configurations, à adapter les outils aux différents équipements périphériques retenus, etc. Il s'agit-là de questions complexes, dont les enjeux dépassent largement l'urbain, comme le montrent les difficultés rencontrées en matière de normalisations.

Enfin, la dernière source de freinage tient certainement au manque de méthodologies visant à davantage rationaliser le développement de l'informatisation des activités, au cours du temps d'une part dans le cadre

d'une mise en place progressive des applications, dans un univers faisant appel à des acteurs très variés d'autre part, lesquels répondent à des logiques différentes. Or ici aussi, les problèmes se posent de manière complexe car dans une large mesure, les flux d'informations reflètent des situations de pouvoirs et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'informatique n'est pas neutre. Une même question, dans ce contexte, peut donner lieu à des réponses très différentes selon son origine, selon le niveau et la qualité de celui qui l'instruit, selon enfin, l'importance qui lui est accordée par les instances décisionnelles. La variété des solutions adoptées par les villes le montre bien.